

Commission des Communautés européennes

## **INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE**

# **Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté**

I . Rapport

**N° 52**  
**Octobre 1978**

LIGE UDKOMMET  
SOEBEN ERSCHIENEN  
JUST PUBLISHED  
VIENT DE PARAÎTRE  
NUOVA PUBBLICAZIONE  
ZOJUIST VERSCHENEN

Publications - Series: Information on agriculture

No CB-NA-78-052-FR-C	ISBN 92-825-0959-1	No 52
No CB-NA-78-053-FR-C	ISBN 92-825-0672-X	No 53
No CB-NA-78-054-FR-C	ISBN 92-825-0834-X	No 54

## THE STRUCTURAL AND SOCIO-ECONOMIC SITUATION AND DEVELOPMENT IN THE AGRICULTURAL REGIONS OF THE COMMUNITY

The study is only published in French.

This study seeks to identify and describe, through a region-by-region analysis of the structural and socio-economic situation in the Community, in particular the less-favoured agricultural regions.

Agriculture is considered in the general economic context of each region. To this end, the agricultural analysis is based on small areas (376 districts for the Community as a whole) and the general analysis on larger "socio-economic" regions. The method employed is a "factorial analysis" (analyse factorielle des correspondances). Its main interest lies in an "a posteriori" choice of the factors that may optimally characterise a region in the whole area under consideration. The analysis was carried out for each Member State and for the European Community as a whole. A static analysis permits the identification of the actual situation of each region. It is complemented by a dynamic analysis, the aim of which is to evaluate the possibilities for future development, allowing for the agricultural and non-agricultural characteristics of the region. Hence each region can be placed in a national and Community perspective context.

The Community summary enables different categories of regions, less-favoured mainly from an agricultural point of view, to be identified and described. Considering the main characteristics of each category the main groups of measures which could be put into operation to remedy the present situation, are indicated.

The report is accompanied by numerous tables and maps summarising the findings for each Member State and the European Community as a whole. The study as published is in 3 volumes: the Report (N° 52), explanatory annexes and statistical data by major regions (N° 53) and the statistical data for the 376 districts on which the report is based (N° 54).

---

No 52	BFR 250,-	DKR 44,-	DM 15,80	FF 36,40	LIT 7 100	HFL 17,-	UKL 4.20	USD 8.40
No 53	BFR 110,-	DKR 19,25	DM 7,-	FF 15,50	LIT 2 900	HFL 7,60	UKL 1.80	USD 3.60
No 54	BFR 350,-	DKR 61,50	DM 22,20	FF 51,-	LIT 9 900	HFL 24,-	UKL 5.90	USD 11.70

---

3  
✓  
Commission des Communautés européennes

# INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE

## Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté

I. Rapport

0.2.9  
Manuscrit terminé en août 1978

N° 52  
Octobre 1978

05 F. VI/11

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE  
Direction Economie agricole — Division bilans, études, informations statistiques

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

© Copyright CECA—CEE—CEEA, Bruxelles-Luxembourg, 1978  
*Printed in Belgium*

Les articles et textes paraissant dans cette publication peuvent être reproduits librement,  
en entier ou en partie, avec citation de leur origine.

ISBN 92-825-0959-1

N° de catalogue : CB-NA-78-052-FR-C

SITUATION ET EVOLUTION STRUCTURELLE ET SOCIO-ECONOMIQUE  
DES REGIONS AGRICOLES DE LA COMMUNAUTE

TOME I

R A P P O R T

Manuscrit terminé : Août 1978

## AVANT - PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre des programmes d'études de la Direction Générale de l'Agriculture et de la Direction Générale de la Politique Régionale par :

P. RAINELLI

Maître de Recherches  
INRA - RENNES

F. BONNIEUX

Chargé de Recherches  
INRA - RENNES

Aux travaux ont collaboré également la division "Objectifs et méthodes de la programmation régionale" de la Direction Générale de la Politique Régionale, les divisions "Structures de production et environnement agricole", "Structures sociales en agriculture, problème foncier", "Bilans, études, informations statistiques" et "Analyse de la situation des exploitations agricoles" de la Direction Générale de l'Agriculture

Le présent volume constitue le TOME I (1) et contient le rapport de l'étude.

Original : F

+  
+     +

Cette étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

---

(1) TOME II : Annexes méthodologiques et données statistiques par grandes régions

TOME III : Données statistiques par circonscription.

Informations sur l'Agriculture n° 53 et 54

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
<u>Chapitre I</u>	
Résultats pour la France	11
- Annexes	37
<u>Chapitre II</u>	
Résultats pour l'Italie	49
- Annexes	75
<u>Chapitre III</u>	
Résultats pour la R.F. d'Allemagne	89
- Annexes	109
<u>Chapitre IV</u>	
Résultats pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg	113
- Annexes	123
<u>Chapitre V</u>	
Résultats pour les Pays-Bas	127
- Annexes	135
<u>Chapitre VI</u>	
Résultats pour le Danemark	137
- Annexes	145
<u>Chapitre VII</u>	
Résultats pour le Royaume-Uni	151
- Annexes	181
<u>Chapitre VIII</u>	
Résultats pour l'Irlande	189
- Annexes	205
<u>Chapitre IX</u>	
Synthèse pour la Communauté	213
Annexe : liste des 376 circonscriptions regroupées par région RICA et par pays	257

## I N T R O D U C T I O N

### Les objectifs de l'étude

La prise de conscience de l'importance des disparités régionales, tant au niveau des Etats membres qu'au niveau européen ne date pas d'hier. Mais c'est assez récemment que l'on a constaté que le jeu naturel des facteurs économiques ne conduisait pas à une réduction des écarts. Malgré des mesures ponctuelles on a même enregistré une aggravation des disparités dans certains pays. De là est née la nécessité d'une véritable politique régionale.

Par ailleurs, l'analyse des circonscriptions les plus pauvres montre que dans la plupart des cas on a à faire à des zones essentiellement agricoles. Bien entendu, l'agriculture de ces régions ne présente pas les traits d'une agriculture prospère. Aussi ces régions ressortent-elles d'une politique agricole spécifique.

Ainsi problèmes régionaux et problèmes agricoles se trouvent à un point de convergence. Leur conjugaison conduit à la recherche d'une politique adaptée à la situation des circonscriptions les plus défavorisées. Une telle politique peut se concevoir selon deux volets. Le premier strictement agricole a trait aux conditions de production envisagées au niveau de l'exploitation, et à ce qui influe directement sur les résultats économiques. L'autre volet peut s'envisager par rapport à l'environnement agricole en cherchant à aider les autres secteurs, qu'il soient liés à l'agriculture, complémentaires, tel le tourisme, ou totalement extérieurs. Il existe également des mesures d'action sociale à esquisser, mais là on se situe sur un autre plan.

Concrètement, ceci signifie que l'on n'envisage pas l'agriculture comme un secteur autonome, mais que ce secteur doit être replacé dans le contexte économique général de la région. Si l'on considère par exemple deux cas extrêmes, on peut voir la nécessité d'une action purement agricole, et d'une action globale.



Dans une zone caractérisée par un trop plein d'agriculteurs on va constater que les exploitations sont trop petites, et la main-d'oeuvre, surtout jeune, trop abondante. Le tissu industriel va s'avérer quasi inexistant. Il est clair que dans cette situation une politique de structure pour être efficace doit être accompagnée d'une politique générale de créations d'emplois. Des mesures uniquement agricoles s'avèrent insuffisantes à tout coup.

A l'inverse, des régions où l'agriculture périclité vont aussi relever de thérapeutiques globales. En effet, dans ce cas l'exode agricole s'accompagne d'une dépopulation, un mouvement cumulatif s'instaurant; les agriculteurs partent parce que les conditions de vie sont trop dures et les services insuffisants, et les artisans et commerçants quittent le pays car il n'y a plus de clientèle. On voit donc que là aussi des mesures concernant seulement l'agriculture ne résolvent rien.

De ce bref rappel de la problématique générale ressort une double préoccupation :

- tenir compte des activités industrielles ou tertiaires en replaçant chaque région dans son contexte socio-économique global
- rechercher les caractéristiques les plus significatives de chaque circonscription du point de vue agricole.

Une telle conception transparait d'ailleurs dans un des motifs de la directive du Conseil concernant la modernisation des exploitations "considérant que la diversité dans les causes, la nature et la gravité des problèmes structurels en agriculture peut exiger des solutions différenciées selon les régions, adaptables dans le temps; qu'il faut contribuer au développement économique et social de chaque région concernée..."

Compte tenu de la double préoccupation précédemment définie, il semble nécessaire de définir une démarche à deux niveaux : l'un assez large concernant tous les secteurs; et l'autre plus restreint, touchant l'agriculture.

1. Une démarche socio-économique s'appuyant sur la grande région

Le stade de développement, cette notion étant entendue comme l'ensemble des variables qui déterminent ou caractérisent le mieux le degré de puissance économique, doit s'apprécier à une échelle assez vaste. Ici, le point de vue qui prédomine est celui d'une certaine entité économique et sociale, lieu où se dessine et s'applique la réalité d'une politique régionale. On doit donc considérer une zone ayant un contenu spatial suffisamment étendu. Tel est le cas de la région de programme française et des regioni italiennes. Par contre les Standard regions britanniques semblent trop grandes, alors que les Regierungsbezirke allemandes sont de taille peut-être trop restreintes tout comme les provinces belges et néerlandaises.

L'analyse de ces unités concerne surtout les aspects non agricoles. A ce stade, il est intéressant d'introduire la notion de produit régional et sa ventilation selon les principales branches avec les chiffres correspondants d'actifs. Les données d'ordre démographique sur l'importance de la population et sa ventilation en classes d'âge constituent des indications instructives. Elles peuvent être complétées par des renseignements plus sociologiques ayant trait au niveau d'éducation, et au taux de scolarisation, facteurs directement liés aux créations d'emploi. Des indications sur le chômage s'avèreraient fort utiles dans cette perspective.

## 2. Une démarche agricole s'appuyant sur un découpage assez fin

L'activité agricole dépendant très étroitement des contraintes locales, de terrain son étude doit reposer sur un découpage assez fin. Ici prédomine la notion de territoire. La situation des diverses zones doit faire l'objet d'une caractérisation aussi complète que possible, mais en ayant recours à des données simples. Il s'agit d'aboutir à une description de l'agriculture schématisée à travers la combinaison productive à partir de critères physiques, et à travers les résultats économiques. Les principaux éléments à retenir concernent les modes d'utilisation du sol, les structures agraires et un indicateur de revenu.

Mais l'identification des zones à handicap ne doit pas être strictement descriptive. Elle doit avoir si possible un caractère explicatif. Ceci peut se faire en retenant des données de nature dynamique. Ce sera une appréciation de la vitesse d'évolution des structures à l'aide de la variation du nombre d'exploitations de chacune des tailles retenues, variation ramenée à une période décennale. Ce sera une indication de la pression démographique et des possibilités de libération des terres à l'aide de résultats sur la pyramide des âges des actifs agricoles, ou des chefs d'exploitation. Ce pourra être aussi une estimation des possibilités d'absorption du trop plein d'agriculteurs à partir d'éléments sur l'exode agricole et sur les créations d'emploi.

La mise en oeuvre concrète de l'étude peut s'envisager en traitant séparément chaque état-membre, puis en procédant à une analyse communautaire. En effet, l'étape nationale se justifie pour des considérations pratiques. A ce stade on peut intégrer l'ensemble des résultats disponibles alors que le traitement au niveau européen suppose un appauvrissement de l'information. D'autre part, la notion de disparité régionale garde encore un contenu de type national et l'application de mesures relève pour partie de chaque état membre.

Dans "L'analyse régionale des structures socio-économiques agricoles - Essai de typologie régionale pour la Communauté des Six" (1) on avait eu recours à l'analyse factorielle des correspondances. Cette méthode n'avait pas fait, alors à notre connaissance, l'objet d'applications à l'économie. Ayant montré son intérêt dans la résolution de ce type de problème, nous l'avons à nouveau utilisée. Dans la précédente étude une annexe mathématique a été rédigée. Nous ne reprendrons pas ici le raisonnement algébrique et nous nous contenterons d'une présentation simplifiée aussi parlante que possible.

A titre d'exemple considérons l'ensemble des 89 départements français (pour des raisons de commodité on a conservé l'ancien découpage de la région parisienne, joignant la Seine à la Seine-et-Oise), pour lesquels on a noté sur la période 1962-1972 comment avaient varié la population totale, les actifs agricoles et les actifs non agricoles. Pour ces trois caractères on a distingué selon qu'il y avait eu accroissement ou diminution sur la période, ce qui revient à disposer de 6 variables. Ce dédoublement répond à des considérations techniques (2).

Concrètement on a un tableau de 89 observations, chacune d'elles étant définie par les valeurs prises par les variables diminution ou augmentation de population totale, d'actifs agricoles et d'actifs non agricoles. Pratiquement seules 4 variables subsistent, puisqu'il n'y a pas d'accroissement dans le temps du nombre d'agriculteurs, ni de baisse d'actifs non agricoles (hormis l'Aveyron). On aura une représentation géométrique de ce tableau dans un espace à 4 dimensions, où chaque département est défini par des coordonnées par rapport aux axes 1, 2, 3, 4.

---

(1) Cf. RAINELLI (Pierre) L'analyse régionale des structures socio-économiques agricoles - Partie 1 : rapport - Informations internes sur l'agriculture - C.E.E. n° 139 janv. 1975, 225 p. (Annexe mathématique p. 153-183).

(2) L'analyse factorielle ne permet pas de traiter des données ayant une valeur négative. Lorsqu'il s'en présente on peut faire un changement d'origine. Ou bien on peut considérer comme ici que les valeurs négatives correspondent à un phénomène différent de celui décrit par les valeurs positives : diminution d'une part, augmentation de l'autre.

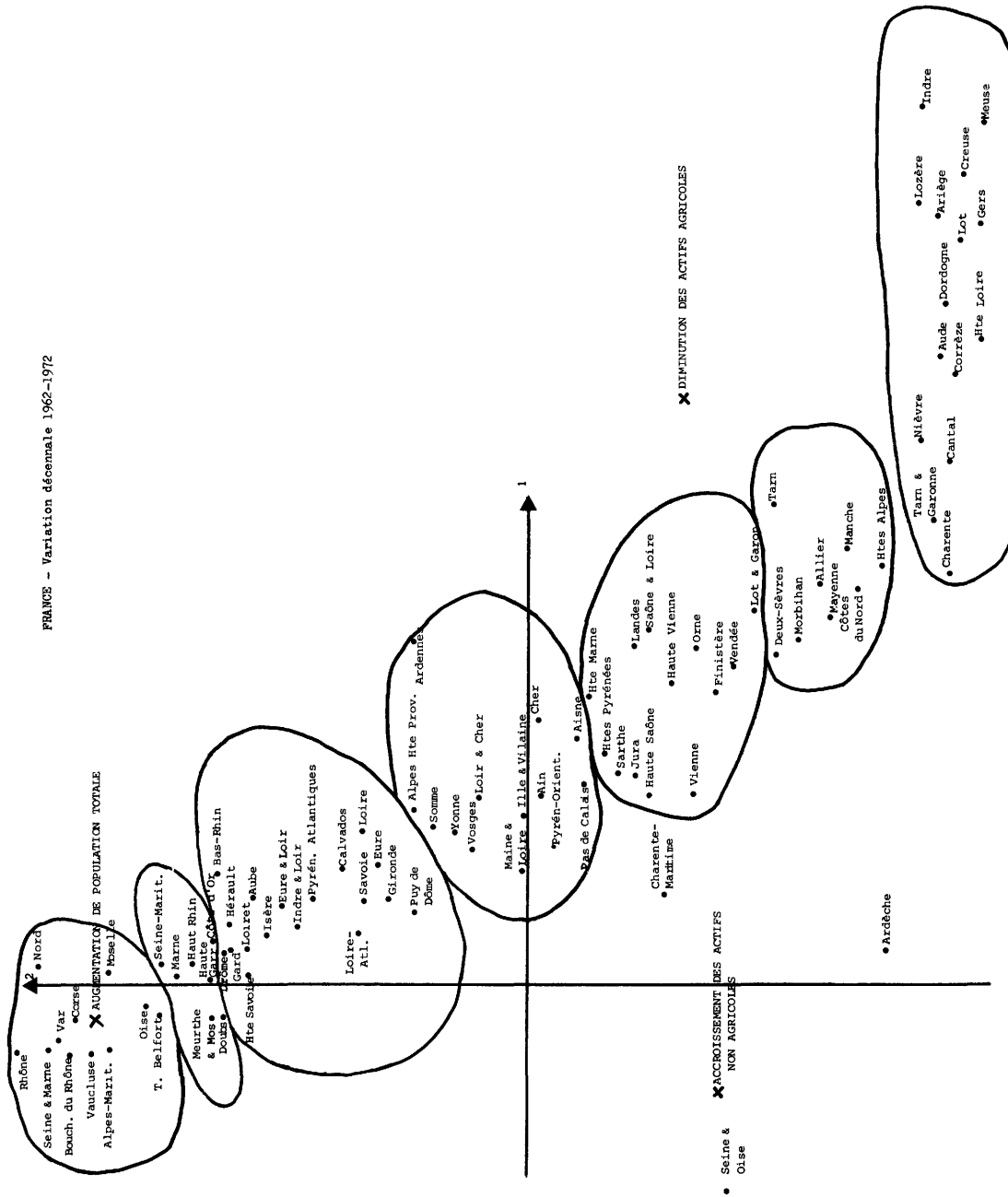
L'analyse factorielle a pour objet d'obtenir la meilleure représentation possible de ce nuage de points dans un espace défini avec le nombre minimum de facteurs. Ici avec deux axes factoriels, c'est-à-dire un plan, on obtient une représentation presque parfaite du tableau de données initial. L'ensemble de départ est réduit et projeté dans un référentiel plus restreint, ce qui facilite évidemment l'étude du problème.

Les nouveaux facteurs qui définissent le plan où est concentré l'essentiel de la variance s'interprètent comme des combinaisons des variables originelles. L'élaboration du tableau initial résulte d'un choix délibéré. On a retenu les variables supposées les plus significatives pour représenter le phénomène qui nous intéresse. L'analyse factorielle aboutit à une réduction de ces critères de base.

Aussi voit-on apparaître le point essentiel de l'analyse factorielle qui est une simplification d'un ensemble complexe a posteriori. Le choix des variables les plus significatives, celles qui "pèsent" le plus dans l'analyse, est fait après coup, en étudiant comment sont composés les nouveaux axes factoriels. Un caractère qui intervient peu, c'est-à-dire qui ne provoque pas l'allongement du nuage de points va être quasiment absent dans les nouveaux facteurs. On connaîtra donc le rôle de telle ou telle variable dans l'étude du problème.

En ce qui concerne l'analyse factorielle des correspondances, sa particularité réside dans le choix de la distance du Chi-Carré pour définir les ressemblances entre individus. Au lieu de travailler sur la matrice des valeurs absolues, on raisonne en termes de fréquences. Fréquences par rapport aux lignes (sur les observations) et fréquences par rapport aux colonnes (sur les variables). Ceci permet de définir un profil des individus.

Dans le cas évoqué pour la France on obtient divers regroupements (cf. graphique) en fonction du rôle respectif de l'exode agricole, des créations d'emplois et des variations de population totale. Si l'on s'en tient aux extrêmes on a deux groupes dont on a indiqué en clair les caractéristiques (en centaines de personnes).



### 1er groupe

	exode agri	augm non agri	var pop tot		exode agri	augm non agri	var pop tot
Aude	158	103	- 30	Gers	203	85	- 95
Ariège	94	39	- 55	Indre	181	61	- 97
Cantal	159	120	- 74	Haute-Loire	213	141	- 78
Creuse	213	82	-131	Lot	109	54	-117
Charente	164	178	1	Lozère	96	40	-109
Corrèze	206	144	- 25	Nièvre	104	80	1
Dordogne	334	195	-136	Tarn et Garonne	88	87	- 3

Ce groupe assez homogène représente des départements dont les caractéristiques en valeurs absolues sont assez éloignées, ainsi la Dordogne et l'Ariège où l'importance de l'exode agricole varie de 1 à 4. Mais tous ces départements ont un profil identique : un exode nettement supérieur dans l'ensemble à l'augmentation des actifs non agricoles et une dépopulation marquée, ou au mieux une stagnation.

### 2ème groupe

	exode agri	augm non agri	var pop tot		exode agri	augm non agri	var pop tot
Alpes-Maritimes	80	562	1072	Rhône	92	1099	2557
Bouches du Rhône	97	1147	2212	Seine-et- Marne	90	772	1469
Corse	49	183	394	Var	78	406	833
Nord	244	744	1898	Vaucluse	43	294	546
Oise	29	511	949	Terr. Belfort	11	79	133

Là aussi la notion de profil indique en quoi tous les départements réunis, aussi différents par la taille que le Territoire de Belfort et le Nord, se ressemblent. Il y a un niveau très important de créations d'emplois non agricoles alors que l'exode est relativement bas.

Ceci s'accompagne d'une forte augmentation de la population totale. Il y a un accroissement de population totale deux fois supérieur à l'accroissement des actifs des secteurs secondaires et tertiaires.

Ainsi grâce à l'analyse factorielle des correspondances on arrive à définir des groupes d'observation ayant des caractéristiques communes. Les individus qui se ressemblent se projettent près les uns des autres sur les plans factoriels. Grâce à la proximité de certaines variables on connaît les raisons de cette ressemblance.

Enfin pour terminer notons que les variables qui caractérisent le plus fortement un individu sont celles qui s'éloignent le plus fortement du profil moyen de l'ensemble des individus. Pour un ensemble de circonscriptions où le nombre moyen de petites exploitations s'établit aux environs de 60 %, une région ne sera caractérisée par la variable petites exploitations que si sa proportion en petites exploitations atteint 80 % par exemple.

Pratiquement, l'exposé des résultats est fait de manière comparable pour chaque pays. A une analyse statique combinant les aspects agricoles et les caractéristiques générales de développement, succède une analyse dynamique. Cette dernière inclut également des éléments strictement agricoles replacés dans le contexte économique général. Un schéma synthétique récapitule pour chaque état les conclusions obtenues. Par ailleurs, lorsque cela a paru intéressant, on a fait figurer en annexe certains tableaux statistiques.

Toutefois le contenu des diverses études nationales n'est pas strictement identique. Compte tenu des matériaux de base utilisés, des différences existent. Elles concernent principalement les revenus et les possibilités d'évolution du secteur agricole appréciées à l'aide de critères démographiques. Un effort d'homogénéisation dans la présentation tente d'y remédier.



Afin de restituer les diverses conclusions par pays dans un contexte européen, on a présenté pour terminer une synthèse communautaire. Dans cette tentative recouvrant 376 circonscriptions on a tenu compte des divers éléments que l'on a pu rassembler à ce niveau, ainsi qu'au niveau des grandes régions. Mais on a également intégré les enseignements des analyses nationales. Cela conduit à un tableau final où les circonscriptions en difficulté sont classées d'après l'acuité de leurs problèmes agricoles et en fonction de leur environnement économique.

## CHAPITRE I

### RESULTATS POUR LA FRANCE

La présentation des résultats obtenus se fera en distinguant l'analyse statique de l'analyse dynamique, toutes deux étant à dominante agricole. Puis on tentera de faire la synthèse des deux.

#### 1 - ANALYSE STATIQUE

L'unité géographique de base retenue pour la France est le département. Des travaux prenant en compte un découpage plus fin pourraient être envisagés avec Les GRA ou Groupes de Régions Agricoles. Ces GRA ont l'inconvénient de correspondre à une subdivision uniquement agricole. Il n'y a donc généralement pas de correspondance avec les statistiques propres aux autres domaines. D'autre part, cela conduit à manipuler un corpus de données important.

La détermination purement statique des caractéristiques agricoles des départements français a été poursuivie à travers deux sortes d'analyses. L'une de type composite juxtapose des éléments relatifs à la structure agraire, au mode d'utilisation du sol auxquels sont adjointes des variables comme le résultat brut d'exploitation par travailleur familial, le salaire moyen par salarié et la population totale (en tout 12 variables dont 5 pour les structures et 4 pour l'utilisation du sol). L'autre série d'analyses a trait aux structures et au mode d'utilisation du sol vus séparément. Les structures sont étudiées à partir du nombre d'exploitations en 1963 et en 1970 pour les classes moins de 2 ha, 2 à 10 ha, 10 à 20 ha, 20 à 50 ha et plus de 50 ha. Les modes d'utilisation du sol sont vus en 1970 pour chacune des classes déjà étudiées. Ont été retenues les surfaces en terres arables, en prairies, en landes, en cultures permanentes. Il s'agit des superficies dans les exploitations (Surface Agricole Utilisée).

Plutôt que de présenter analytiquement ces résultats nous préférons en donner une synthèse. Chaque département est affecté à une classe de surface avec son type d'occupation du sol le plus significatif. D'autres variables peuvent caractériser une région. Ce sont des données telles que le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) ou la population qui n'interviennent pas de façon systématique. Seules certaines observations sont affectées par ces variables. Notons aussi la possibilité pour un département d'avoir un profil plus ou moins complexe. En effet, des unités peuvent simultanément avoir des caractères apparemment opposés (présence de petites et de grandes exploitations par exemple).

Enfin, il existe aussi des circonscriptions difficiles à classer, car leur profil est "plat", trop proche de la moyenne. Leur appartenance à une catégorie donnée n'est pas évidente, et il peut y avoir un certain arbitraire à les mettre avec tel groupe, et pas tel autre.

Dans la présentation qui suit nous avons classé les départements en fonction du système de production et de la taille des exploitations. On a privilégié le mode d'utilisation du sol en indiquant comment dans chacun se répartissaient les sous-groupes selon leur taille dominante. L'inverse peut se faire, mais cela ne change rien, d'autant plus qu'il apparaît une liaison système-taille.

En vue d'éclairer la typologie proposée on a fait suivre le département indiqué en clair et de manière abrégée en 4 lettres par le montant du RBE par actif familial à temps plein. Ce RBE a été calculé sur une période moyenne de 3 ans encadrant 1972 afin d'atténuer les trop fortes fluctuations d'une année sur l'autre (en francs).

1°) Système à base de surfaces toujours en herbe

Avec de petites exploitations (essentiellement 2 à 10 ha)

Ain	AINN = 201 00	
Ariège	ARGE = 135 00	également des terres arables et landes
Corrèze	CRZE = 132 00	
Dordogne	DORD = 166 00	présence aussi de terres arables
Haute-Loire	H-LIRE = 132 00	également des landes
Saone et Loire	SN&L = 192 00	
Vosges	VOSG = 201 00	
T. Belfort	BELF = 209 00	

Avec des exploitations moyennes (10 à 20 ha)

Loire	LORE = 135 00	présence de landes, département non agricole
Manche	MCHE = 207 00	
Puy-de Dôme	PDDM = 181 00	
Hte-Savoie	H-SAV = 173 00	présence de landes
Hte-Vienne	H-VIN = 132 00	

Avec des exploitations moyennes et grandes (10-20 ha et 20-50 ha).

Jura	JURA = 208 00	
Mayenne	MAYN = 169 00	
Sarthe	SRTH = 204 00	

Avec des grandes exploitations (20 - 50 ha)

Calvados	CALV = 216 00	importance des prairies sur les grandes surfaces
Cantal	CNTL = 170 00	présence de landes
Creuse	CRSE = 120 00	présence de terres arables
Doubs	DOUB = 257 00	
Orne	ORNE = 185 00	
Hte-Saône	H-SNE = 205 00	
Seine-Marit.	SN-MM = 281 00	importance sur prairies sur grandes surfaces très peuplé, non agricole
Deux-Sèvres	D-SEV = 254 00	
Moselle	MOSL = 234 00	présence de petites exploitations - non agricole

Avec de très grandes exploitations (plus de 50 ha)

Allier	ALLI = 19100
Ardennes	ARDN = 44200 RBE fort
Meurthe et Mos.	M&MO = 31800 département non agricole
Nièvre	NVRE = 31600

L'analyse des circonscriptions caractérisées par les surfaces toujours en herbe permet de constater que la présence de ce système signifie une certaine médiocrité en ce qui concerne le revenu. Ainsi pour l'ensemble des sous-groupes 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 10-20 ha et 20-50 ha c'est à peine si l'on voit des départements arriver à un Résultat Brut d'Exploitation par actif) à temps plein de 20 000 F par an.

Seule la catégorie des exploitations de plus de 50 ha voit son revenu notablement élevé, encore que l'Allier se situe à un faible niveau. On notera à l'inverse que les RBE les plus faibles sont enregistrés dans les zones où les prairies sont associées aux landes. La présence de ces dernières (Ariège, Haute-Loire, Loire, Haute-Savoie et Cantal) est synonyme de pauvreté.

2°) Système à base de terres labourables

Avec de très petites exploitations (moins de 2 ha)

Indre et Loire	I&LR = 26600	mais importance des grandes surfaces en terres
Haut-Rhin	H-RHN = 16000	avec présence de surfaces toujours en herbe

Avec de petites exploitations (de 2 à 10 ha)

Isère	ISER = 20100	avec des surfaces toujours en herbe, non agricole
Landes	LAND = 21200	
Bas-Rhin	B-RHN = 15800	avec présence de surfaces toujours en herbe - département peuplé et non agricole.

Avec des exploitations moyennes (10 - 20 ha)

Côtes-du-Nord	CDNR = 25200	
Finistère	FINI = 29700	
Ille-et-Vilaine	IL&V = 25600	
Lot-et-Garonne	L&GR = 20700	
Morbihan	MHAN = 19200	
Pyrénées Atl	PYR-A = 19800	présence de surfaces toujours en herbe
Hte-Pyrénées	H-PYR = 14800	présence de surfaces toujours en herbe
Rhône	RHON = 23900	présence de cultures permanentes - dép. non agricole et peuplé
Tarn & Garon.	TR&G = 20500	

Avec des exploitations moyennes et grandes (10 - 20 ha et 20 - 50 ha)

Charente	CHAR = 24600	
Hte-Garon	H-GAR = 18300	
Loire-Atl	LR-AT = 17800	présence de surfaces toujours en herbe.
Pas-de-Calais	PDCA = 29200	département non agricole.
Tarn	TARN = 13300	

Avec de grandes exploitations (20 - 50 ha)

Charente - Mme	CHMM = 28700	
Gers	GERS = 20400	
Maine-et-Loire	M&LR = 21100	présence de surfaces toujours en herbe
Nord	NORD = 37800	présence de surfaces toujours en herbe - département très peuplé et non agricole
Vendée	VDEE = 15900	présence de surfaces toujours en herbe
Vienne	VIEN = 24200	importance des grandes surfaces en terres arables présence également de petites exploitations

Avec de très grandes exploitations (plus de 50 ha)

Aisne	AISN = 63600	RBE très fort
Aube	AUBE = 5700	RBE très fort
Cher	CHER = 3500	RBE fort
Côte d'Or	CDOR = 4500	RBE fort
Eure	EURE = 3400	

Eure&Loir	E&LR = 619 00 RBE très fort
Indre	INDR = 237 00
Loir&Cher	LR&C = 309 00
Loiret	LORT = 434 00 RBE fort
Marne	MARN = 881 00 RBE très fort
Hte-Marne	H-MRN = 314 00
Meuse	MEUS = 360 00
Oise	OISE = 635 00 RBE très fort
Seine&Marne	SN&M = 992 00 RBE très fort
Seine&Oise	SN&O = 746 00 RBE très fort, département non agricole
Somme	SOMM = 440 00 RBE fort
Yonne	YONN = 403 00 RBE fort

Par rapport au système à base de surfaces toujours en herbe, on constate que les terres arables procurent pour des tailles équivalentes un revenu plus fort. Ceci est net pour les surfaces les plus faibles et pour la taille supérieure. On peut remarquer que les sous-groupes à exploitations moyennes où le revenu est bas ont en général un système mixte, donc plus extensif (seule exception Tarn à RBE bas et uniquement en terres arables).

Signalons le cas d'Indre et Loire où l'on a simultanément une forte proportion de petites exploitations et d'importantes surfaces en terres arables. Il y a une certaine dualité dont l'origine peut être due à la coexistence d'un système type viticulture et d'un autre type grande culture.

En ce qui concerne les très grandes exploitations (de plus de 50 ha) on notera le niveau de RBE par actif à temps plein qui est très élevé dans la Marne et la Seine-et-Marne. Pour tout le sous-groupe le revenu est important.

### 3°) Système à base de cultures permanentes

Aude	AUDE = 29200
Bouches du Rh	BDRH = 39700 département non agricole et très
Hérault	HRLT = 27400 peuplé
Gard	GARD = 32100
Gironde	GIRO = 28300 département non agricole
Pyr. Orient	PYR-O = 26400
Vaucluse	VAUC = 40600
Var	VAR = 22500

Dans l'ensemble on voit que le système à base de cultures permanentes permet une intensification suffisante pour compenser le handicap de la taille. Les départements dont le RBE est le plus fort sont Bouches-du-Rhône et Vaucluse qui tous deux sont de 2 à 10 ha, alors que tous les autres sont caractérisés par les très petites exploitations. Il y a donc également pour les cultures permanentes un effet de taille.

### 4°) Système avec les landes et similaires

#### Avec de très petites exploitations (< 2 ha)

Alpes-Mmes	ALPM = 15800 grandes surfaces en landes département peuplé
Ardèche	ARDH = 14800 grandes surfaces en landes
Corse	CORS = 39500 grandes surfaces en landes et cultures permanentes
Savoie	SAVO = 8000 landes sur moyennes surfaces et grandes

#### Avec des exploitations moyennes (10 - 20 ha)

Hautes-Alpes	HAL.P = 17400 grandes surfaces en landes
Drôme	DRME = 25800 grandes surfaces en landes et cult. permanentes
Lot	LOTE = 11400 grandes surfaces en landes



Avec des exploitations très grandes (plus de 50 ha)

Alpes Hte Prov. ALPP = 26900

Lozère LOZR = 10100

Avec de grandes exploitations (20 à 50 ha)

Aveyron AVRN = 16100

Le système basé sur les landes apparaît évidemment comme pauvre et l'on a un revenu élevé en Corse car à côté des landes se trouvent des cultures permanentes. De la même façon le RBE de la Drôme a ce niveau grâce aux cultures permanentes. Seules les Alpes de Haute-Provence bénéficient d'un bon revenu sans la présence de cultures fruitières ou de vignes; c'est plutôt l'existence de terres arables qui en est la cause.

\*

\* \*

Ainsi dans l'ensemble on arrive à une bonne description de l'agriculture en reliant système de production et taille des exploitations. Entre un système pauvre (avec des landes) à revenu bas, et un système de terres labourables à grandes surfaces où le RBE est très bon, se situe le système extensif où dominent les prairies, dont les résultats peuvent être intéressants sur les grandes surfaces. En système intensif, à base de cultures permanentes, le RBE se situe à un bon niveau même pour une faible taille.

Pour déterminer les possibilités d'évolution, ou bien les facteurs de blocage il a été procédé à une série d'analyses purement agricoles ou incluant des variables générales.

Dans un premier point on examinera comment se situent les régions du point de vue de la démographie agricole. Le second point sera consacré à l'étude de l'évolution des structures et des actifs au cours de la période passée.

### A - Etude de la démographie agricole

Les critères démographiques ont un rôle fondamental puisqu'ils conditionnent l'évolution des régions. Ceci en supposant que les entrées dans le secteur agricole sont négligeables. En valeur relative, ceci paraît être le cas. Les zones à forte pression démographique, c'est-à-dire avec forte proportion d'exploitants non âgés et grand nombre de jeunes actifs sont susceptibles de peu évoluer. C'est grave là où dominant des catégories d'exploitations défavorisées (au sens de l'analyse statique). A l'inverse, les zones à faible densité de population où ne restent que des exploitants âgés sans successeurs potentiels, sont menacées de désertification. Au-delà d'un certain seuil de dépérissement on risque de voir s'enclencher un processus irréversible.

Partant des données du recensement général agricole de 1970 on a retenu pour chacune des classes de SAU moins de 10 ha, 10 - 20, 20 - 50 et plus de 50 ha le nombre

- de chefs âgés de 34 ans ou moins
- de chefs âgés de 35 à 44 ans
- de chefs âgés de 45 à 54 ans
- de chefs âgés de 55 à 64 ans
- de chefs âgés de 65 ans et plus
- d'actifs agricoles masculins de 15 à 34 ans comme indicateurs des possibilités de renouvellement de la population agricole.

Ayant privilégié l'aspect structures on présentera les résultats en faisant apparaître pour chacune des classes de surface les principales caractéristiques de la population agricole.

Classe à exploitations inférieures à 10 ha

- chefs âgés de 45 à 54 ans; 55 à 64 ans, de plus de 65 ans et présence de jeunes actifs.

Ardèche, Drôme, Gironde, Indre & Loire, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vaucluse. A noter qu'Indre & Loire a aussi des caractéristiques propres aux exploitations de plus de 50 ha avec des chefs de 35-44 ans 45-54 ans et des jeunes actifs.

Vosges qui est mal représenté est associé à des chefs de plus de 65 ans sur moins de 10 ha et des jeunes actifs sur 20 - 50 ha.

- chefs âgés de 65 ans et plus (entre parenthèses figure le pourcentage de chefs âgés de plus de 50 ans).

Alpes-Maritimes (70,3); Ariège (67,9); Aude (61,7); Bouches du Rhône (64,2); Corse (66,3); Gard (60,4); Hérault (63,7); Pyrénées-Orientales (62,9); Savoie (64,7); Var (67,9); Belfort (60,4).

Classe à exploitations de 10 à 20 ha

- chefs âgés de 35 à 44 ans; 45-54 ans et présence de jeunes actifs  
Ain, Hautes-Alpes, Côtes-du-Nord, Corrèze, Dordogne, Finistère, Ille & Vilaine, Isère, Landes, Lot, Lot & Garonne, Loire, Haute-Loire, Manche, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Rhône, Haute-Savoie.

Le groupe Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche et Morbihan a des chefs jeunes (les plus de 50 ans représentent moins de la moitié), ceci sur des exploitations de 10 à 20 ha, mais aussi sur des exploitations inférieures à 10 ha.

Hautes-Alpes a également des chefs de 55-64 ans et de plus de 65 ans sur des exploitations de moins de 10 ha.

- chefs âgés de 55-64 ans, et de 65 ans et plus  
Haute-Garonne, Puy-de-Dôme, Tarn, Tarn & Garonne  
Tarn, Tarn & Garonne sont aussi caractérisés par des jeunes actifs sur 20 - 50 ha.

Classe à exploitations de 20 à 50 ha

- chefs âgés de 35 à 44 ans; 45-54 ans; 55-64 ans et présence de jeunes actifs  
Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Creuse, Doubs, Gers, Jura, Loire-Atlantique, Maine & Loire, Mayenne, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Sarthe, Seine-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.

Parmi ces départements Mayenne, Nord, Pas de Calais ont des chefs particulièrement jeunes puisque la part des plus de 50 ans est inférieure à 45 % du total.

- chefs âgés de 65 ans et plus  
Alpes de Haute-Provence, Indre, Lozère, Hautes-Pyrénées  
Indre et Lozère ont aussi des caractéristiques relatives aux exploitations de plus de 50 ha.

Classe à exploitations de plus de 50 ha

- chefs âgés de 35 à 44 ans; 45-54 ans et présence de jeunes actifs  
Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Cher, Côte d'Or, Eure, Eure & Loir, Loir & Cher, Loiret, Marne, Haute-Marne, Meurthe & Moselle, Meuse, Nièvre, Oise, Seine & Marne, Seine & Oise, Somme, Yonne.
- caractéristiques voisines : Indre & Loire (déjà noté avec la classe des petites exploitations), Saône & Loire.

Dans l'ensemble on constate une bonne concordance entre les résultats propres aux structures de l'analyse statique et ceux de l'analyse démographique par classe de surface. Certains chevauchements apparaissent, tel Tarn & Garonne ayant des caractéristiques démographiques pour la classe 10-20 ha (la catégorie où ce département se manifeste dans l'analyse statique) et pour la classe 20-50 ha. Mais dans d'autres cas il y a décalage. Ainsi Ain, Corrèze, Dordogne, Isère, Landes, Haute-Loire, appartenant à la catégorie 2-10 ha sont caractérisées sur le plan démographique dans la classe 10-20 ha. D'autres départements sont dans cette situation tels Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Alpes de Haute-Provence.

Une très grande homogénéité de la classe 20-50 ha est à remarquer. En effet tous les départements de cette catégorie de surface de l'analyse statique ont les mêmes caractéristiques démographiques. Pour les départements où dominent les exploitations de plus de 50 ha existe une assez grande homogénéité que l'on ne retrouve pas pour les autres catégories précédemment définies.

## B- L'évolution des structures et de la population

### 1. L'évolution des structures

Pour apprécier les possibilités de changement dans les structures agricoles nous avons étudié l'évolution passée. On a regardé pour chacune des classes de surface (moins de 2 ha; 2-10; 10-20; 20-50 et plus de 50 ha) les variations du nombre d'exploitations entre 1963 et 1970. Les variations entre ces deux dates ont fait l'objet d'une première analyse sur la base des chiffres alors disponibles. Des difficultés d'interprétation sont apparues car en 1963 on avait une notion de Surface Agricole Utile, alors qu'en 1970 c'est la notion de Surface Agricole Utilisée. Ceci conduit à des accroissements entre 1963 et 1970 du nombre de très petites exploitations (inférieurs à 2 ha) aberrants.

Ayant pu obtenir un dépouillement du Recensement Général de l'Agriculture de 1970 sur la base de 1963, nous avons repris l'analyse. Néanmoins, il apparaît toujours des augmentations du nombre d'unités inférieures à 2 ha difficiles à expliquer dans tous les cas. Ainsi sont assez fortement caractérisés par cette classe d'exploitation les départements Alpes de Haute Provence, Ardèche, Bouches du Rhône, Charente, Drôme, Lozère, Nièvre, Oise, Vienne, Yonne, Territoire de Belfort. Quant à la Savoie elle est identifiée par la seule catégorie moins de 2 ha.

Il serait assez étonnant que toutes ces circonscriptions aient eu une augmentation significative des plus petites exploitations. Il est donc probable qu'en 1970 on ait mieux recensé les unités de production qu'en 1963, en raison de définitions légèrement différentes, ou d'instructions plus strictes données aux enquêteurs. Ces variations discutables concernent uniquement la classe inférieure à 2 ha car les catégories 2-10 et 10-20 ha voient uniformément une diminution dans le temps. Seule exception la Marne, où le nombre d'unités de 2 à 10 ha augmente entre 1963 et 1970.

Du fait de la diminution générale des petites (2-10 ha) et moyennes exploitations (10 à 20 ha) ne seront caractérisés par ces variables que les départements où cette diminution a une importance particulière (par rapport aux autres départements, ou par rapport aux variations des diverses modalités définissant ce département).

#### Augmentation des très grandes exploitations au détriment des grandes

Ce groupe comprend les départements Aisne, Ardennes, Aube, Cher, Côte-d'Or, Doubs, Gers, Indre, Loiret, Marne, Haute-Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Oise, Haute-Saône, Somme, Yonne, Territoire de Belfort.

Notons que Nièvre, Oise et Vienne se distinguent en outre par l'existence d'un accroissement des très petites exploitations, tandis que Marne voit son nombre de petites exploitations augmenter.

On remarque que cet ensemble de départements bénéficie des structures les plus favorables. En effet tous ont des tailles supérieures à 50 ha ou du type 20 - 50 pour Doubs, Gers et Haute-Saône. La seule exception est constituée du Territoire de Belfort avec 2 - 10 ha.

Très proche de ce groupe se trouvent les circonscriptions Allier, Charente, Eure&Loir et Haute-Garonne marquées par une augmentation des très grandes exploitations sans que l'on puisse la corrélérer à une variation des autres catégories. Parmi ces départements Allier et Eure&Loir se classent dans les plus grands; Charente et Haute-Garonne se situent dans le type 10 - 20 ha et 20 - 50 ha.

#### Diminution des exploitations moyennes (10-20 ha) au profit des très grandes

Dans cette catégorie le caractère primordial est la baisse du nombre d'unités de type moyen, au profit des plus grandes. Il s'agit de Charente-Maritime, Creuse, Lot&Garonne.

#### Augmentation des grandes exploitations

Cette augmentation de la catégorie 20 - 50 ha s'accompagne d'une diminution du groupe 2 - 10 ha ou 10 - 20 ha. Selon les cas le caractère dominant est l'accroissement des grandes, ou bien la diminution des petites et moyennes.

On a les départements Ain, Côtes-du-Nord, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Landes, Hautes-Loire, Loire-Atlantique, Loire, Maine et Loire, Manche, Mayenne, Orne, Pas de Calais, Puy de Dôme, Hautes-Pyrénées, Rhône, Saône & Loire, Sarthe, Haute Savoie, Seine-Maritime, Deux-Sèvres.

Plusieurs sous-groupes coexistent au sein de cet ensemble, l'un du type terres labourables avec surfaces moyennes (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille & Vilaine, Pas de Calais, Haute-Pyrénées), un autre du type prairies avec des tailles inférieures (Ain, Haute-Loire, Saône et Loire, Haute-Savoie) et d'autres plus spécifiques comme Gironde.

A ce groupe on peut joindre Nord caractérisé par le seul accroissement des grandes exploitations.

#### Diminution des très grandes exploitations

Il s'agit de départements où l'on a une diminution de ce type de structure avec la particularité d'un accroissement des moins de 2 ha : Ardèche et Drôme.

#### Diminution des très grandes et des grandes

Ici on a une décroissance générale mais plus accentuée, au point de vue profil pour les classes 20 - 50 ha et plus de 50 ha: Alpes de Haute-Provence, Seine-et-Marne.

#### Diminution des grandes exploitations

Ariège, Hautes-Alpes, Eure, Indre & Loire, Lot, Lozère, Pyrénées-Atlantiques. Ce groupe comprend des départements à structure agraire favorable (Eure, Lozère et dans une certaine mesure Indre & Loire) et d'autres moins bien pourvus comme Ariège, Hautes-Alpes, Lot et Pyrénées-Atlantiques.

#### Diminution des exploitations moyennes

Bouches du Rhône (avec accroissement des inférieures à 2 ha) Cantal, Dordogne, Gard, Morbihan, Tarn & Garonne, Vendée, Vosges, Dans ce groupe la diminution des exploitations moyennes s'accompagne très fréquemment de la caractéristique : baisse des petites exploitations. On a surtout affaire à des exploitations de faible taille ou moyennes sauf Cantal et Vendée (20 - 50 ha).



### Diminution des très petites et petites

Alpes-Maritimes, Aveyron, Calvados, Loir & Cher, Maine & Loire, Manche, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Seine & Oise, Vaucluse, Haute-Vienne.

Ce groupe est assez composite avec des régions de grande culture comme Loir & Cher, Seine & Oise, et d'autres plus particulières comme Alpes-Maritimes et l'Alsace.

### Diminution des très petites avec une diminution des très grandes

Aude, Corrèze, Corse, Pyrénées-Orientales, Var. Hormis la Corrèze tous ces départements sont de type très petites exploitations avec de la viticulture.

## 2. L'évolution de la population active et de la population totale

Pour chaque département on a évalué à partir d'estimations personnelles la variation du nombre d'actifs agricoles et non agricoles entre 1962 et 1972. Ceci donne un aperçu de l'importance de l'exode agricole et de la façon dont a évolué l'emploi hors de l'agriculture, facteur essentiel de déblocage des situations de certaines régions. De la même manière on a retenu les changements de population totale en se basant sur les estimations de l'INSEE pour la période 1962 - 1972. La plus ou moins grande urbanisation a un impact sur l'agriculture par intensification et aussi par élimination de cette activité dans certaines zones. A l'inverse les baisses de population traduisent une évolution souvent catastrophique.

L'étude assez fine des départements en fonction des évolutions récentes d'actifs agricoles, d'actifs industriels et tertiaires, et de la population totale fait apparaître 7 groupes distincts (cf. graphique donné à titre indicatif dans l'introduction)

- dans le premier groupe on a un exode agricole marqué non compensé par l'accroissement des actifs industriels et tertiaires. La population totale diminue ou stagne. On y trouve Ariège, Aude,

Aveyron, Cantal, Creuse, Charente, Corrèze, Dordogne, Gers, Indre, Haute-Loire, Lot, Lozère, Meuse, Nièvre, Tarn et Garonne.

- dans le second groupe l'augmentation des actifs non agricoles équivaut à peu près à l'exode . La population totale est en faible accroissement. Les départements ainsi caractérisés sont Allier, Hautes-Alpes, Côtes-du-Nord, Manche, Mayenne, Morbihan, Deux-Sèvres et Tarn.

- le troisième groupe est caractérisé par une augmentation d'actifs non agricoles légèrement plus importante que les départs hors du secteur primaire. La population totale croît faiblement. Ce sont les départements Finistère, Jura, Landes, Lot et Garonne, Haute-Marne, Orne, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Saône & Loire, Sarthe, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.

- dans le quatrième groupe une amorce de développement se constate avec un solde positif de créations d'emplois et un accroissement sensible de population totale. Il s'agit de Ain, Aisne, Alpes de Haute Provence, Cher, Ille-et-Vilaine, Loir & Cher, Maine & Loire, Pas de Calais, Pyrénées Orientales, Somme, Vosges et Yonne. Les Ardennes s'apparentent à ce sous-ensemble bien que le nombre d'actif secondaires et tertiaires ait peu crû.

- dans le cinquième groupe on voit apparaître un certain dynamisme avec des créations d'emploi en nombre élevé et une augmentation de population totale notable. On y trouve Aube, Calvados, Drôme, Eure, Eure & Loir, Gard, Gironde, Hérault, Indre & Loire, Isère, Loire-Atlantique, Loire, Loiret, Puy de Dôme, Pyrénées Atlantique, Bas-Rhin, Savoie, Haute-Savoie, Charente-Maritime est assez proche bien que sa population totale n'ait pas augmenté beaucoup.

- le sixième groupe est caractérisé par l'urbanisation. Par rapport au sous-ensemble précédent on voit plus d'actifs non agricoles et

une population totale en accroissement plus fort. Sont concernés Côte d'Or, Doubs, Haute-Garonne, Marne, Meurthe & Moselle, Moselle, Haut-Rhin, Seine-Maritime.

- enfin le septième groupe est constitué par des régions à très forte urbanisation où l'exode est faible, les créations d'emplois dans les autres activités importantes, mais surtout, où la population totale a très fortement augmenté. Tel est le cas de Seine-et-Oise, et de Alpes-Maritimes, Bouches du Rhône, Corse, Nord, Oise, Rhône, Seine-et-Marne, Var, Vaucluse et Belfort.

Reste un département difficile à classer, Ardèche. En effet, il est caractérisé par l'exode agricole avec de fortes créations d'emplois non agricoles et une faible augmentation de population totale. Mais on peut s'interroger sur la validité des chiffres concernant la variation d'actifs de l'industrie et des services.

Cette présentation détaillée est intéressante pour l'étude de la France vue séparément. Mais si l'on tient compte des autres pays et du souci d'homogénéisation, on est conduit à adopter un regroupement un peu différent, avec moins de catégories de façon à ce qu'il y ait comparabilité d'un pays à l'autre.

Ainsi on a en premier lieu un sous-ensemble correspondant à une évolution que l'on peut qualifier de "désertification accentuée" avec un seul département, l'Aveyron. Tous les critères sont négatifs avec un exode sensible, une baisse des actifs non agricole et une diminution de population totale.

En second lieu se trouvent des zones en perte de vitesse. Les créations d'emplois secondaires et tertiaires ne couvrent pas les départs hors du secteur primaire. Dans certaines la population totale diminue comme c'est le cas pour Ariège, Aude, Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gers, Indre, Haute-Loire, Lot, Lozère, Meuse et Tarn & Garonne (département où il y a équilibre entre exode et augmentation d'actifs non agricoles).

Dans le deuxième sous-groupe la perte de vitesse s'accompagne d'un relèvement de la population totale : Allier, Hautes-Alpes, Ardennes, Cher, Côtes-du-Nord, Lot & Garonne, Landes, Manche, Nièvre, Orne, Saône-et-Loire, Tarn. Parmi ces départements Allier, Charente-Maritime, Côtes-du-Nord, Lot & Garonne, et Orne ont un exode légèrement supérieur à l'augmentation des emplois non agricoles. Quant à Nièvre sa variation de population durant la période est quasiment nulle.

L'ensemble des autres départements peut être considéré comme ayant évolué favorablement avec évidemment des degrés variables. On peut les englober sous le vocable de zones "en développement".

### III - SYNTHÈSE DES ANALYSES STATIQUES ET DYNAMIQUES

Faisant la synthèse des divers résultats obtenus on peut regrouper les départements français en 3 catégories si l'on privilégie l'aspect structures agricoles. A l'intérieur de ces ensembles on peut distinguer diverses situations en fonction du niveau de développement et de l'évolution récente.

#### A - Les divers types de régions où dominent les petites exploitations

##### 1. Les régions les moins défavorisées

Il s'agit des départements à système de production intensif Aude, Bouches du Rhône, Corse, Hérault, Gard, Gironde, Pyrénées Orientales, Var pour les moins de 2 ha. Tous ces départements ont un Résultat Brut d'Exploitation par actif familial à temps plein supérieur à la moyenne. D'autre part, toutes ces circonscriptions, à part Gironde, ont des exploitants âgés. D'où des possibilités d'évolution dans les structures des prochaines années. C'est ainsi que les surfaces devant être libérées entre 1970 et 1985 représentent plus de 20 % de la SAU dans presque tous les cas.

Dans le groupe 2 - 10 ha et 10 - 20 ha se trouvent respectivement Vaucluse et Drôme à culture intensive et donc à revenu relativement bon. Ces circonscriptions n'ont pas les mêmes caractéristiques démographiques (exploitants moins âgés et présence de jeunes actifs) et donc pas les mêmes possibilités d'évolution à terme que les plus petites.

Parmi ces régions dont la situation agricole n'est pas alarmante il convient de distinguer Bouches du Rhône et Gironde dont l'activité est de type non agricole et où les problèmes du secteur primaire ne sont pas dominants.

Tous les autres départements ont des caractéristiques fortement agricoles (sauf Var moins marqué par cette activité). Mais l'évolution récente est caractérisée par une forte urbanisation en Corse, dans le Var et le Vaucluse. Elle est positive pour l'Hérault, le Gard et la Drôme. Seule l'Aude a vu une évolution négative avec un exode supérieur aux créations d'emplois secondaires et tertiaires et une chute de population totale.

## 2. Les régions défavorisées

Parmi les zones défavorisées une hiérarchie peut être établie entre celles qui cumulent tous les inconvénients (mauvaises structures, caractère peu industrialisé, aucune possibilité d'évolution tant sur le plan agricole que non agricole) et celles dont la situation n'est pas aussi mauvaise.

### a) situation médiocre

Les départements peuvent avoir une situation médiocre en raison de difficultés sur le plan agricole. Mais ils peuvent, le cas échéant, avoir un environnement économique favorable donnant des possibilités de conversion dans d'autres branches. Tel est le cas de Alpes-Maritimes, Bas-Rhin et Rhône où l'activité non agricole est dominante. Dans une certaine mesure le Haut-Rhin peut se

rattacher à ce type de zones. A l'exception du Rhône qui bénéficie d'un système mixte avec cultures permanentes, tous ces départements ont un RBE faible (environ 2/3 de la moyenne). Mais dans toutes ces zones l'urbanisation est importante et l'agriculture a un rôle mineur sur le plan économique. L'espace agricole joue un rôle complémentaire par rapport à la ville. Dans une certaine mesure Belfort s'apparente à cette catégorie, bien que ce département se caractérise par l'activité agricole.

Au contraire d'autres circonscriptions peuvent avoir un revenu convenable, mais elles sont bloquées quant aux possibilités d'évolution endogènes et exogènes. Toutes sont essentiellement agricoles. Il s'agit de Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine Manche et Morbihan, Finistère est un peu à part avec un revenu supérieur à la moyenne et une population agricole moins jeune. Toutefois les perspectives de libération des terres ne sont pas très bonnes.

#### b) situation\_mauvaise

- Avec un système extensif ou pauvre, on trouve Ardèche, Savoie, dans les très petites exploitations. Dans la catégorie 2 - 10 ha on a Ain, Ariège, Corrèze, Dordogne, Isère, Haute-Loire, Saône & Loire et Vosges. Dans les 10 - 20 ha se trouvent Hautes-Alpes, Loire, Lot, Puy de Dôme, Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie et Haute-Vienne.

Dans cette catégorie il faut distinguer Isère et Loire industrialisées et où existe un certain dynamisme dans le secondaire et le tertiaire. Puy de Dôme est relativement proche de ces deux départements. Des possibilités d'évolution extra-agricoles existent donc. A ces trois départements on peut aussi rattacher Pyrénées-Atlantiques et Haute-Savoie bénéficiant d'une évolution récente positive et d'une situation pas trop marquée par l'activité agricole.

A l'inverse Hautes-Alpes, Ariège, Corrèze, Dordogne, Haute-Loire et Lot sont menacés par la dépopulation. Pour ces circonscriptions il y a amorce d'un processus cumulatif. La pauvreté agricole vide les campagnes alors qu'aucune autre activité n'est capable de prendre le relais. Tout le monde part donc. Quant à Ain, Hautes-Pyrénées, Saône & Loire, Savoie, Haute-Vienne et Vosges leur position est intermédiaire entre ces deux sous-groupes (Isère, Loire ... et Hautes-Alpes, Ariège ...).

- Avec un système à base de terres arables on a Tarn & Garonne, département agricole où n'apparaît pas de blocages des structures dans les années à venir. Toutefois l'évolution récente n'est pas très encourageante avec un exode supérieur aux créations d'emplois non agricoles et une dépopulation.

- Restent enfin Indre et Loire et Moselle dont les structures sont particulières puisque coexistent petites et grandes exploitations. En particulier Indre et Loire, avec un système basé sur les terres arables est dans une situation satisfaisante sur le plan agricole. Quant à Moselle si son système de production est de type extensif, elle bénéficie d'un bon environnement économique (caractère non agricole).

## B - Les divers types de régions où dominent les exploitations moyennes

### 1. Les régions les moins défavorisées

Dans cette catégorie, avec dominante d'exploitations moyennes, on trouve des circonscriptions avec un système intensif. Ce sont Charente et Charente-Maritime qui associent aux terres arables des cultures permanentes. Toutefois celles-ci ont un caractère secondaire.

Dans les zones peuplées et industrialisées comme Nord et Seine-Maritime on a des agricultures relativement aisées. Surtout pour Nord dont le RBE par actif familial à temps plein est le plus élevé du groupe (1,5 fois la moyenne nationale). Ceci est obtenu avec un système mixte à base de terres arables et de prairies. Par contre Seine-Maritime comprend essentiellement des surfaces toujours en herbe, mais localisées sur de grandes superficies. Notons enfin que la population agricole de Nord est jeune, relativement.

Comme autres régions dont le niveau de revenu est convenable c'est-à-dire aux environs de la moyenne, ou au-dessus, on trouve Pas-de-Calais et Vienne avec des terres arables, Doubs et Deux-Sèvres avec un système extensif. Notons que Pas-de-Calais est une zone industrialisée où par ailleurs les chefs d'exploitations sont jeunes. Les problèmes de blocage qui peuvent en résulter sont moins gênants que dans le Doubs à caractère agricole. Toutefois, ce dernier département a bénéficié d'une urbanisation durant la dernière décennie et donc de possibilités d'évolution exogène.

## 2. Les régions défavorisées

### - situation médiocre

Seule la Haute-Garonne est dans une situation agricole médiocre mais avec un environnement économique assez bon (caractère faiblement non agricole et évolution récente favorable).

### - situation mauvaise

Un ensemble de circonscriptions avec système extensif (uniquement prairies, ou prairies et terres labourables) est placé en mauvaise position. Ce sont Calvados, Jura, Loire-Atlantique, Maine & Loire, Orne, Haute-Saône, Sarthe et Vendée. Ces zones essentiellement agricoles à l'exception de Loire-Atlantique ont beaucoup de jeunes actifs agricoles masculins et donc peu de possibilités d'évolution. Hormis Loire-Atlantique il n'y a eu de changements positifs sensibles durant la dernière décennie que pour Calvados.



Restent Aveyron, Cantal, Creuse, Gers, Mayenne, Tarn tous marqués par la dépopulation avec un système pauvre ou extensif, Fait exception Gers basé sur les terres arables. Mayenne présente la particularité de se trouver en perte de vitesse tout en ayant des exploitants jeunes. Il y a là une situation typique de blocage par manque d'emplois dans les secteurs industriels et de services.

Pour terminer on remarquera la grande hétérogénéité de ce groupe de régions à exploitations moyennes. Ainsi Creuse, Deux-Sèvres et Vendée sont caractérisés par le même système de production (prairies + terres arables). Mais il y a une différence de RBE variant du simple au double entre Creuse et Deux-Sèvres. Par ailleurs les caractéristiques démographiques sont identiques.

### C - Les divers types de régions où dominent les grandes exploitations

#### 1. Les régions riches

Ce sont toutes celles où la variable RBE est apparue fortement ou assez fortement marquée : Aisne, Ardennes, Aube, Cher, Côtes d'Or, Eure & Loir, Loiret, Marne, Oise, Seine & Marne, Seine & Oise, Somme et Yonne. Tous ces départements sont basés sur la grande culture, sauf Ardennes dont le système est de type extensif. Il convient de signaler le RBE de Seine et Marne qui est très élevé (près de 4 fois la moyenne nationale) et le fait que toutes ces zones sauf Seine-Oise sont caractérisées par l'activité agricole.

#### 2. Les régions sans problèmes

Dans cette rubrique sont regroupés des départements dont le RBE est convenable sans être aussi fort que précédemment, et pour lesquels il n'y a pas de difficultés particulières : Eure, Loir & Cher, Haute-Marne, Meurthe & Moselle, Meuse. Le département de Meurthe & Moselle est faiblement caractérisé par les activités non agricoles.

### 3. Régions à revenu convenable mais en voie de dépopulation

Dans cette catégorie se rencontrent Alpes de Haute-Provence, Indre et Nièvre. Ces circonscriptions ont un RBE supérieur à la moyenne, hormis Indre, mais ce sont des zones qui se vident. L'agriculture, qui constitue l'essentiel de l'activité, risque de pâtir à terme de cette dépopulation.

### 4. Régions pauvres et en voie de dépopulation

Il s'agit de Allier et Lozère qui cumulent les inconvénients des régions en voie de désertification et des zones à agriculture pauvre. Lozère est avec Savoie le département où le RBE est le plus bas.

\*

\* \*

Les principaux éléments de cette synthèse sont récapitulés au sein d'un tableau général où sont intégrés les résultats concernant la situation et l'évolution des régions. On a tenté dans ce tableau d'établir une hiérarchie des difficultés.

Ce schéma est suivi d'un certain nombre d'annexes statistiques reproduisant, le mode d'utilisation du sol à l'intérieur de chaque classe, la répartition des chefs d'exploitation selon les classes de surface, et les éléments concernant la population totale, le RBE par actif familial à temps plein ainsi que le salaire moyen par salarié.

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA FRANCE

situation	circonscriptions à dominante agricole						circonscriptions de type non agricole												
	système extensif caractérisé par			système moyen caractérisé par			système intensif caractérisé par			système extensif caractérisé par			système moyen caractérisé par			système intensif			
	petites exploitations	moyennes exploitations	grandes exploitations	petites exploitations	moyennes exploitations	grandes exploitations	petites exploitations	moyennes exploitations	grandes exploitations	petites exploitations	moyennes exploitations	grandes exploitations	petites exploitations	moyennes exploitations	grandes exploitations	petites exploitations	moyennes exploitations	grandes exploitations	
évolution																			
désertification	Aveyron																		
perte de vitesse et diminution de population	Ariège Corrèze Dordogne Hte-Loire Lot	Cantal Creuse Gers	Lozère	Tarn & Garonne	Indre	Aude													
perte de vitesse et accroissement de population	Htes-Alpes Saône & Loire	Mayenne Tarn	Allier Nièvre	Côtes-du-Nord Manche Morbihan Lot & Gar.	Alpes de Hte Provence	Charentes													
en développement permanent	Ain Ardèche Htes-Pyr én. Pyrén. Atl.* Savoie Hte-Savoie* Hte-Vienne Vosges*	Calvados Jura Maine & Loire Orne Hte-Saône Sarthe* Vendée	Arden- nes Deux- Sèvres	Finistère Ille & Vil. Landes	Aisne Aube Cher Eure Eure & Loir Loiret Hte-Marne Meuse Somme Yonne	Drôme Gard Hérault Pyréné. Orient.	Charente Marit.	Loire- Atl.	Moselle**	Pas de Calais									Gironde
en fort dévelop- pement	Territ. de Belfort	Doubs			Côte d'Or Marne Oise Seine & Marne	Corse Var* Vaucluse	Alpes- Marit. Haut- Rhin	Seine- Marit.	Meurthe & Mos.*	Haute- Garonne* Nord	Seine & Oise	Bouches du Rhône Rhône							

\*. le caractère agricole ou l'activité non agricole sont peu marqués

\*\* présence simultanée de petites exploitations et de grandes exploitations.

F R A N C E

I - VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) structure des exploitations agricoles

- nombre d'exploitations par classes de SAU en 1963 (moins de 2 ha;  
2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha).

Cf. Enquête au 1/10 sur les exploitations agricoles en 1963 :

II Inventaires départementaux et éléments de structures - Statistique  
Agricole - Supplément "Série Etudes" n° 7 Septembre 1965.

- nombre d'exploitations par classes de SAU en 1970 (moins de 2 ha;  
2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha).

Cf. Recensement Général de l'Agriculture 1970-1971. Résultats

France entière

Fascicule 1 : Généralités et utilisation du sol.

b) Système de production

Mode d'utilisation du sol selon 4 types (terres labourables,  
surfaces toujours en herbe, cultures permanentes et landes) et  
à l'intérieur de chacune des classes de surface : moins de 2 ha;  
2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; et plus de 50 ha.

Cf. Recensement Général de l'agriculture 1970-1971. Résultats France entière.

Fascicule 1 : généralités et utilisation du sol.

Ces éléments sont repris sous forme de tableau publié ci-après.

## 2°) Les variables concernant le revenu

- pour l'agriculture : Dans l'analyse concernant l'agriculture on a eu recours au Résultat Brut d'Exploitation par actif familial à temps plein. Il s'agit d'une moyenne des années 1971-1972 et 1973. Dans l'analyse générale afin d'apprécier l'activité économique dominante on a utilisé la valeur ajoutée moyenne 1971-1972 et 1973.

cf. Les comptes départementaux de l'agriculture publiés annuellement par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture; plus particulièrement "La nouvelle série des comptes départementaux de l'agriculture (1970-1974). Cahiers de Statistique Agricole Mars-Avril 1976, n° 27, p. 41-80.

- pour les autres activités

pour le salaire annuel moyen par salarié en 1972 et par département

cf. CHABANAS (N) et VOLKOFF (S.). Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1972. Collection de l'INSEE M 45, P. 74-75.

pour la valeur ajoutée par département dans le secteur agricole  
cf. Estimation de la valeur ajoutée du secteur non agricole pour les départements français. Annexe 1 figurant après l'analyse communautaire.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Age des chefs d'exploitation

Nombre de chefs de 34 ans ou moins; de 35 à 44 ans; de 45 à 54 ans; de 55 à 64 ans; de 65 ans et plus; et nombre d'actifs agricoles masculins de 15 à 34 ans. Ces indications sur la pyramide des âges ont été recensées pour chacune des classes de SAU : moins de 10 ha; 10 à 20; 20 à 50 ha; et plus de 50 ha.

Cf. Recensement Général de l'Agriculture 1970-1971. Résultat France entière.

Fascicule 5 : Population des exploitations agricoles (âge et activité).

### 2°) Evolution des structures et de la population

- Evolution des structures : variation entre 1963 et 1970 du nombre d'exploitations de chacune des classes de SAU : moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha et plus de 50 ha.

Cf. Enquête au 1/10 sur les exploitations agricoles en 1963 op. cit. et Recensement Général de l'Agriculture 1970-1971. Enquête RGA échantillon B.S. - Liste 0013 (dépouillement utilisation du sol selon les définitions de 1963.

- Evolution des actifs agricoles, non agricoles et de la population totale entre 1962 et 1972.

Pour 1962 on a eu recours pour la population totale et les actifs totaux à "Projections démographiques départementales et urbaines - base 1968. Actualisation base 1/1/1973 - INSEE. Pour les actifs agricoles on a fait une estimation personnelle de leur nombre en 1972 sur la base des statistiques de la Mutualité Agricole.

## II - TABLEAUX PUBLIES

1°) Variation de population totale entre 1962 et 1972; population totale en 1972; salaire moyen non agricole en 1972; RBE par actif familial à temps plein en 1972.

2°) Répartition des chefs d'exploitation par classes d'âge et à l'intérieur des grandes classes de surface.

3°) Mode d'utilisation au sol à l'intérieur de chaque classe de SAU.

VARIATION DE POPULATION TOTALE ENTRE 1962 ET 1972 ;  
POPULATION TOTALE EN 1972 ; SALAIRE MOYEN NON AGRICOLE  
EN 1972 ; RBE PAR ACTIF FAMILIAL A TEMPS PLEIN EN 1972

*****				*****				*****				*****			
* AUG	* DIM	* POP	* SAL	* RBE	* AUG	* DIM	* POP	* SAL	* RBE	* POP	* POP	* SAL	* RBE		
* POP	* POP	*	*	* RBE	* POP	* POP	*	*	* RBE	* POP	* POP	*	*		
*TOTAL*				*TOTAL*				*TOTAL*				*TOTAL*			
*MOYEN*				*MOYEN*				*MOYEN*				*MOYEN*			
*****				*****				*****				*****			
AIN	AIN	268*	0*	3603*	180*	2010*	MAIN&LOIR	M&LP	464*	0*	6100*	1600*	2110*		
AISNE	AISM	154*	0*	5330*	685*	6360*	MANCHE	MCHE	55*	0*	5512*	1537*	2070*		
ALLIER	ALLI	46*	0*	3907*	699*	1910*	MAPNE	MARN	787*	0*	5276*	1770*	8810*		
ALPES PROV	ALPP	80*	0*	1063*	831*	2690*	HAUTEMARN	HMARN	68*	0*	2177*	1599*	3140*		
HAUTESALP	HALP	7*	0*	910*	601*	1740*	MAYENNE	MAYN	59*	0*	2177*	1591*	1690*		
ALPES MAR	ALPM	1072*	0*	7656*	824*	1580*	MEURTHE&MO	M&MO	362*	0*	7253*	1904*	3190*		
ARDEENNE	ARDN	63*	0*	2609*	634*	1480*	MEUSE	MEUS	0*	39*	2048*	1580*	3600*		
ARDEENNES	ARDN	91*	0*	3143*	762*	4420*	MORBIHAN	MHAN	138*	0*	5474*	1614*	1920*		
ARIEGE	ARGE	0*	55*	1360*	535*	1350*	MOSELLE	MOSL	806*	0*	10232*	1899*	2340*		
AUBE	AUDE	241*	0*	2829*	625*	5720*	NIEVRE	NVRE	1*	0*	2487*	1597*	3160*		
AUDE	AUDE	0*	30*	2752*	618*	2920*	NORD	NORD	1898*	0*	25170*	1843*	3780*		
AVOYON	AVRN	0*	252*	2690*	457*	1610*	OISE	OISE	949*	0*	5880*	1909*	6350*		
BORDOIS	BDRH	2212*	0*	15633*	974*	3970*	ORNE	ORNE	134*	0*	2959*	1497*	1850*		
CALVADOS	CALV	647*	0*	5519*	767*	2160*	PASDECALA	PDCA	315*	0*	14030*	1653*	2920*		
CANTAL	CNTL	0*	74*	1660*	509*	1700*	PUYDEOME	PDDM	614*	0*	5903*	1784*	1910*		
CHARENTE	CHAR	1*	0*	3326*	666*	2460*	PYRE&ATL	PYAT	473*	0*	5288*	1741*	1980*		
CHARENTAISE	CHMM	155*	0*	4930*	664*	2870*	HAUTESPYP	HPYR	87*	0*	2295*	1549*	1480*		
CHER	CHER	139*	0*	3118*	605*	3580*	PYROENT	PYRO	170*	0*	2887*	1520*	2640*		
CHARENTAIS	CHRE	0*	25*	2377*	545*	1320*	BASRHIN	RHIB	871*	0*	8713*	1820*	1580*		
CORSE	CORS	394*	0*	2190*	394*	3950*	HAUTRHIN	HRHN	526*	0*	6100*	1838*	1690*		
COTEDOR	CDOR	504*	0*	4465*	785*	4510*	RHONE	RHON	2557*	0*	14028*	2040*	2350*		
COTEDUNOR	CDNR	58*	0*	5089*	591*	2520*	HAUTESAON	HSNE	80*	0*	2181*	1684*	2050*		
CREUSE	CRSE	0*	131*	1513*	369*	1200*	SAON&LOIR	SN&L	195*	0*	5626*	1681*	1920*		
DORDOGNE	DORD	0*	136*	3668*	464*	1660*	SARTHE	SRTH	272*	0*	4751*	1713*	2040*		
DOUBS	DOUB	653*	0*	4636*	809*	2570*	SAVOIE	SAVO	326*	0*	3042*	1940*	800*		
DROME	DRME	500*	0*	3674*	730*	2580*	HAUTESAV	HSAV	800*	0*	4192*	1919*	1730*		
EURE	EUHE	355*	0*	4034*	791*	3410*	SEIN&MARIT	SNMM	1239*	0*	11761*	1932*	2810*		
EURE&LOIR	E&LR	420*	0*	3237*	741*	6190*	SEIN&MARN	SN&M	1469*	0*	6836*	2157*	9920*		
FINISTERE	FINI	309*	0*	7842*	681*	2970*	SEIN&OISE	SN&O	10105*	0*	9808*	2676*	7460*		
GARD	GARD	421*	0*	4943*	598*	3210*	DEUXSEVRE	DSEV	65*	0*	3308*	1712*	2540*		
HAUTEGARON	HGAR	1077*	0*	7423*	854*	1830*	SOMME	SOMM	359*	0*	5290*	1589*	4100*		
GERE	GERE	0*	95*	1765*	437*	2040*	TARN	TARN	45*	0*	3340*	1551*	1330*		
GIRONDE	GIRO	843*	0*	10444*	835*	2830*	TARN&GAR	TR&G	0*	23*	1825*	1486*	2050*		
HSAULT	HALT	759*	0*	6215*	1737*	2740*	VAR	VARE	833*	0*	5823*	1592*	3250*		
HAUTEVILAI	HVLA	654*	0*	6851*	1694*	2560*	VAUCLUSE	VAUC	546*	0*	3763*	1689*	4060*		
INDRE	INDR	0*	97*	2439*	489*	2370*	VENDEE	VDEE	169*	0*	4287*	1468*	1590*		
INDRELOIR	ISLR	667*	0*	4729*	1729*	2660*	VIENNE	VIEN	101*	0*	3463*	1660*	2420*		
ISERE	ISER	763*	0*	8354*	1881*	2010*	HAUTVIEIN	HVIN	160*	0*	3510*	1614*	1320*		
JURA	JURA	99*	0*	2385*	1648*	2080*	VOSGES	VOSG	173*	0*	4014*	1524*	2010*		
LANDES	LAND	199*	0*	2850*	1560*	2120*	YONNE	YONN	202*	0*	2931*	1665*	4030*		
LOIRACHEN	LOAC	255*	0*	2800*	1571*	3090*	BELFORT	BELF	133*	0*	1253*	1814*	2090*		
HAUTELOIR	HLOI	0*	78*	2040*	1528*	1320*									
LOIRATL	LRAT	884*	0*	9035*	1846*	1780*									
LOIRE	LORE	351*	0*	7412*	1746*	1350*									
LOIRET	LOIT	695*	0*	4661*	1808*	4340*									
LOI	LOTE	0*	17*	1505*	1564*	1140*									
LOIREGARDON	LOGR	89*	0*	2933*	1516*	2070*									
LOZERE	LOZR	0*	109*	730*	1452*	1010*									

Sources : Pour la variation de population totale on a utilisé les résultats du Recensement Général de la Population de 1962 et pour 1972 "Projections démographiques départementales et urbaines - base 1968. Actualisation base 1/1/1973 I. N. S. E. E. version 1, octobre 1971.

Pour le salaire moyen annuel par salarié en 1972 (chiffres en 100 F) cf. CHABANAS (N) VOLKOFF (S) Les salaires dans l'industrie, le Commerce et les services en 1972. Collection de l'I. N. S. E. E. M45 p. 74-75.

Pour le RBE par PAT familiale on a utilisé une moyenne centrée sur 1972 calculée à partir des comptes départementaux annuels établis par le SCEES (Service Central des Etudes et Enquêtes Statistiques) du Ministère de l'Agriculture.



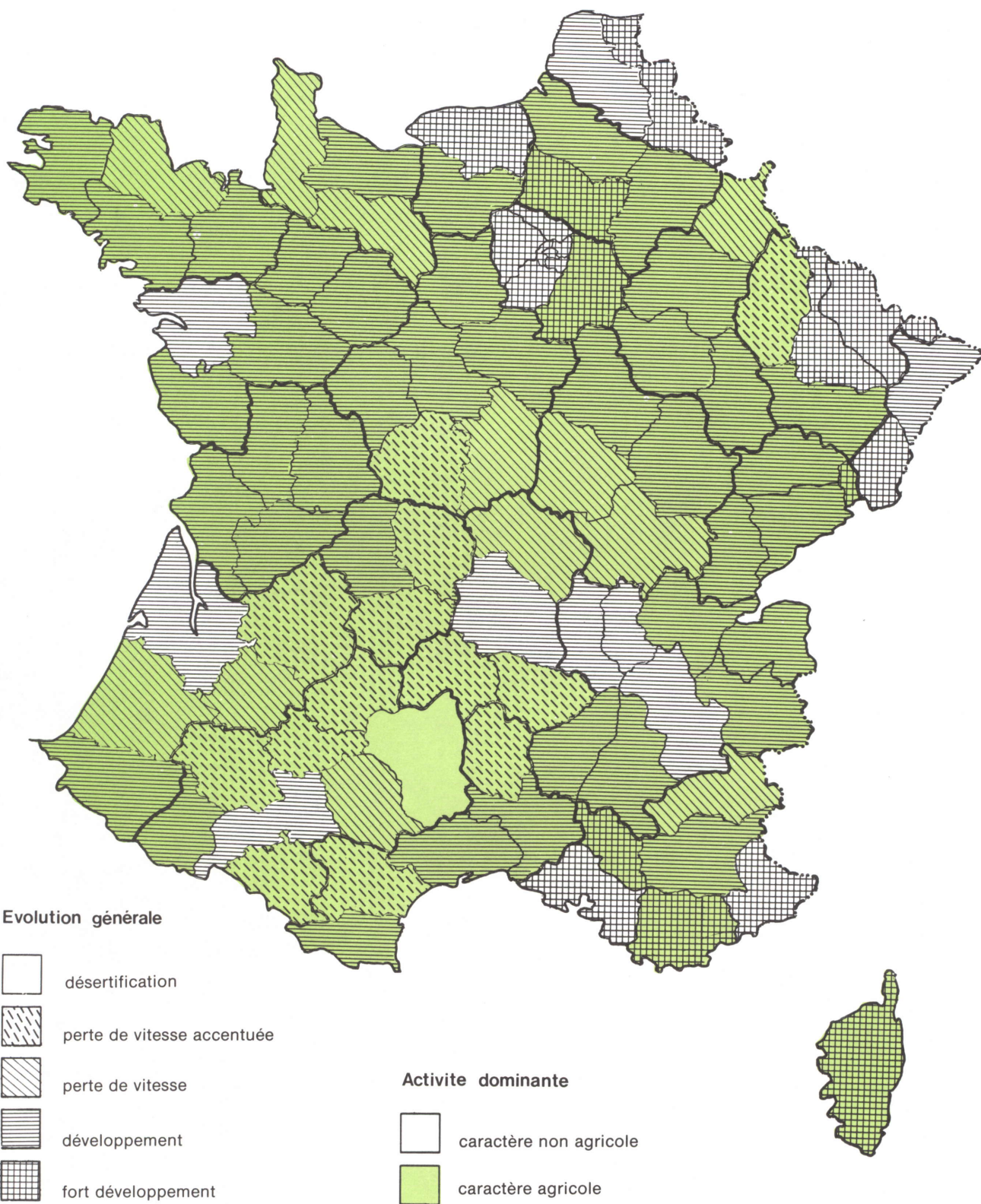






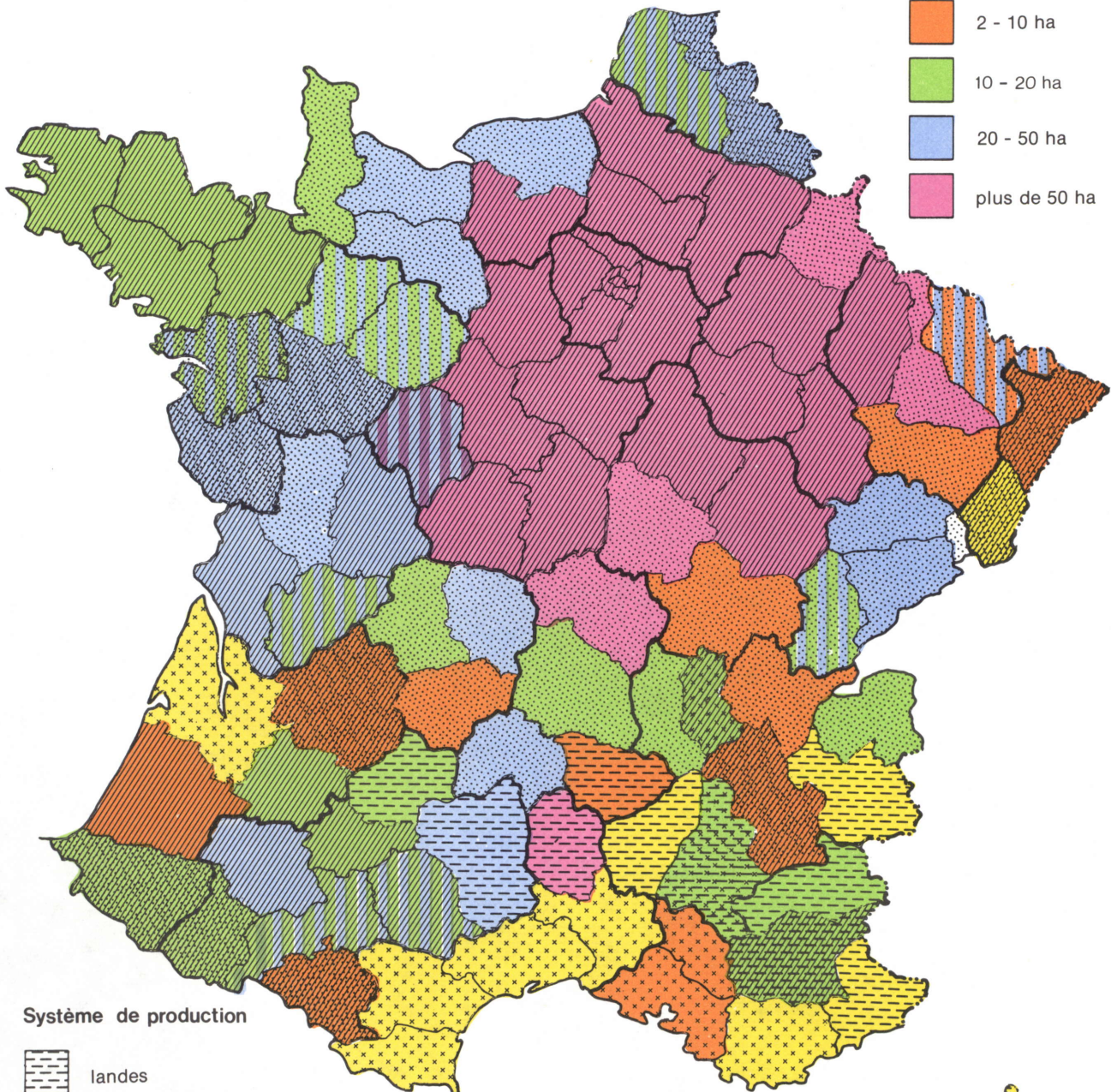


## ACTIVITE ECONOMIQUE GENERALE ET SON EVOLUTION

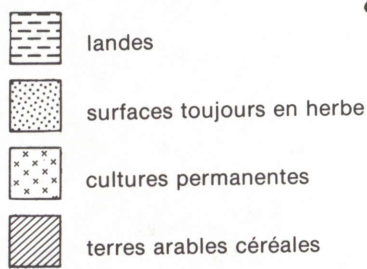


# STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SYSTEME DE PRODUCTION

## Structures



## Système de production





## CHAPITRE II

### RESULTATS POUR L'ITALIE

La présentation des résultats pour l'Italie sera faite selon le même plan que pour la France : une partie relative à l'analyse statique, suivie d'une partie concernant l'analyse dynamique, et enfin un essai de synthèse.

#### I - ANALYSE STATIQUE

L'unité géographique de base pour l'Italie est en principe la provincia. Toutefois certains éléments statistiques existent pour les 210 zones altimétriques. Mais ce découpage des provinces selon des critères topographiques permet l'utilisation seulement de données agricoles (structure agraire et système de production appréhendé de manière simplifiée). Comme les zones altimétriques incluent les communes dans leur intégralité, on pourrait en théorie avoir recours à des renseignements d'ordre démographique. Cela supposerait une récapitulation des chiffres du recensement de la population selon ces bases. Ceci n'existant pas à notre connaissance, et n'ayant pas la possibilité matérielle de le faire, nous n'avons pas utilisé au niveau des zones altimétriques d'autres renseignements que ceux issus du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 1970.

L'essentiel de l'analyse est donc conduit au stade de la provincia. Pour ce qui est de l'agriculture on a malgré tout essayé d'intégrer les chiffres disponibles en 1970 au niveau des zones altimétriques : nombre d'exploitations selon les classes de SAU et répartition globale des terres selon les catégories : terres labourables, surfaces toujours en herbe, cultures permanentes et bois.



Ces éléments ont été combinés aux résultats par province plus détaillés, puisque l'on dispose du mode d'occupation selon les mêmes catégories que précédemment, mais pour chacune des classes de surface (1) (< 2 ha; 2-10; 10-20; 20-50 et > 50 ha). Le rapprochement entre ces divers résultats figure en annexe.

On a tenté de fournir ci-dessous une vision synthétique par provincia des divers traitements effectués dans une optique strictement agricole. D'où un classement des circonscriptions en fonction du système de production et du type de structure les identifiant le mieux (moins de 2 ha; 2-10; 10-20; 20-50 supérieur à 50 ha).

Pour chaque circonscription on a également noté quel était le niveau de la valeur ajoutée par actif agricole (montant en milliers de liras évalué en 1971 (2)). De plus on a fait suivre la provincia d'une mention "non agricole" lorsqu'on avait un développement du secteur non agricole, qui s'accompagne toujours d'une assez forte population. La mention "peuplé" peut intervenir seule, la région étant alors pourvue de nombreux habitants sans pour cela qu'il y ait un développement du secteur non agricole. Pas d'indication signifie que ce type de variables n'intervient pas.

---

(1) L'étude du système de production a été conduite par classe de surface Agricole Totale afin de tenir compte des surfaces boisées hors SAU. Pour la France, l'analyse par système de production et classes de surface concerne la Surface Agricole Utilisée dont les landes et parcours productifs font partie intégrante.

(2) Cf. TAGLIACARNE (G) II reddito prodotto nelle provincie italiane 1951-1971 tableau 19 p. 46-53 Ed. F. Angeli. Censimento 1971, vol. 1, Primi risultati sulla popolazione e sulle abitazioni tabl. 14p. 28-29

1°) Système à base de surfaces toujours en herbe

Avec des exploitations très petites (inférieures à 2 ha)

Ce groupe est caractérisé par l'importance des très petites exploitations. D'autre part le système de surfaces toujours en herbe qui est dominant, se trouve sur de petites surfaces (2-10 ha et 10-20 ha).

Varese	VRSE = 4 749	non agricole
Como	COMO = 2 817	non agricole
Bergamo	BRGM = 2 448	non agricole
Massa-Carrara	MASS = 2 163	non agricole
Latina	LATI = 2 561	non agricole

Avec des exploitations petites (2-10 ha)

- Un premier sous-groupe est constitué des province avec des petites exploitations et des surfaces toujours en herbe dominantes du type 2-10 ha

Belluno	BELL = 3 361	
Udine	UDIN = 1 985	
Trieste	TRST = 2 352	non agricole
Imperia	IMPR = 3 404	
Savona	SAVN = 1 599	
La Spezia	LASP = 2 122	

- Un deuxième sous-groupe est constitué des province où l'on a des petites exploitations avec des surfaces toujours en herbe dans les catégories 2-10 et 10-20 ha

Vicenza	VICN = 2 475	
Pordenone	PRDN = 1 785	non agricole
Genova	GENV = 2 737	
Rieti	RIET = 1 428	

Avec des petites ou très petites exploitations mais d'importantes surfaces en prairies

Cet ensemble a pour particularité une forte proportion d'exploitations de faible taille et la présence de grandes surfaces en prairies (sth = 20-50 (1) et sth > 50). Ceci signifie une dualité de structures avec coexistence de petites et grandes ou très grandes exploitations

Novara	NOVR	= 2 427	(sth > 50)	non agricole
Valle d'Aosta	AOST	= 1 270	(sth > 50)	
Sondrio	SNDR	= 2 329	(sth > 50)	
Trento	TREN	= 1 891	(sth > 50)	
L'Aquila	AQUI	= 1 564	(sth > 50)	
Isernia	ISRN	= 973	(sth = 10-20 & 20-50)	
Potenza	POTN	= 900	(sth = 20-50)	

Avec de grandes exploitations ou de très grandes

Dans cette catégorie il y a correspondance entre taille d'exploitations et importance des surfaces en prairies (pour les 3 circonscriptions on a sth > 50). (2)

Bolzano-Bozen	BBZN	= 1 332	(20-50)	
Sassari	SASS	= 1 772	(> 50)	peuplé
Nuoro	NUOR	= 1 453	(20-50)	

L'étude du système de production à base de prairies, que l'on pourrait appeler système fourrager, fait apparaître un premier point. Globalement ce mode d'occupation du sol ne traduit pas une agriculture pauvre. Sachant que la valeur ajoutée moyenne par actif est de 1 668 milliers de lires pour l'agriculture, on constate que sur 25 province seules 8 sont au-dessous de la moyenne.

---

(1) sth = 20-50 doit se comprendre comme la caractéristique surface toujours en herbe apparaissant dans la classe 20-50 ha; de même sth > 50 signifie que la circonscription est caractérisée, en plus de petites et très petites exploitations, par la présence de surfaces toujours en herbe dans la classe de plus de 50 ha.

(2) Comme il y a concordance entre la caractéristique "présence de grandes ou très grandes exploitations" et l'importance des surface en prairies, les données entre parenthèses se rapportent à la taille des unités et à la surface en sth.

En second lieu il convient de remarquer qu'il ne semble pas y avoir d'effet de taille comme cela avait pu être constaté pour la France. En effet, c'est le groupe des exploitations les plus petites qui a la plus forte valeur ajoutée tandis que la classe la plus grande a des résultats bien inférieurs. On peut donc supposer qu'il y a en fait deux systèmes différents l'un intensif assez riche et l'autre extensif plus pauvre.

La présence du système intensif semble assez directement liée à l'importance d'une activité non agricole, comme en témoigne le premier groupe. A l'inverse, le système le plus pauvre se trouve là où l'on a d'importantes surfaces fourragères, plutôt dans la catégorie sth 20-50 que dans la catégorie sth >50. On notera que Sassari au-dessus de la moyenne est une région peuplée.

## 2°) Système à base de terres arables

### Avec des petites exploitations ou des moyennes

Dans ce groupe on envisage uniquement les circonscriptions qui ont une forte proportion de petites ou moyennes exploitations et des surfaces en terres arables sur des étendues peu importantes. A ce stade et pour ce système il n'est pas nécessaire de faire la distinction entre petites et moyennes unités. Une seule provincia (Benevento) est caractérisée par les très petites exploitations (moins de 2 ha)

Perugia	PERG = 1 328
Pesaro e Urbino	PURB = 1 092
Ancona	ANCN = 1 104
Macerata	MACR = 939
Teramo	TERA = 1 525
Campobasso	CAMP = 973
Benevento	BNVN = 1 142

présence de terres arables dans la classe 10-20 ha ou dans les classes inférieures.

Avec des exploitations de faible taille, mais d'importantes surfaces en terres arables

Dans ce groupe se trouvent des provinces caractérisées par les très petites exploitations (Vercelli, Milano, Roma), les petites Brescia; Rovigo, Régionell'Emilia, Modena, Livorno) ou les moyennes. Mais toutes ont par ailleurs des superficies en terres arables du type 20-50 ha ou même plus comme Livorno

Vercelli	VRCL = 2 337	
Milano	MILN = 3 568	non agricole
Brescia	BRSC = 2 487	non agricole
Rovigo	ROVI = 1 941	
Piacenza	PIAC = 2 124	
Parma	PARM = 2 413	
Reg. Emilia	RGEM = 2 215	
Modena	MODN = 2 052	
Bologna	BLGN = 2 171	non agricole
Ferrara	FERR = 1 782	peuplé
Forli	FORL = 1 776	peuplé
Livorno	LIVR = 2 040	non agricole
Roma	ROMA = 2 554	non agricole
Ravenna	RAVN = 1 874	
Pavia	PAVI = 2 595	

Avec de grandes exploitations

Ici l'on a adéquation entre importance des unités de 20-50 ha et la surface en terres arables (plus de 50 ha). On a quatre circonscriptions

Grosseto	GROS = 2 343	
Cremona	CRMN = 2 718	
Mantova	MANT = 2 437	
Siena	SIEN = 1 839	peuplé

L'étude du système basé sur les terres arables fait ressortir une certaine parenté avec celui observé en France : aux grandes tailles correspondent des hauts revenus, tandis que pour les faibles tailles on trouve une valeur ajoutée peu importante. Ainsi dans le groupe le moins avantage, Teramo qui a la meilleure situation atteint seulement 1 525 milliers de lires par actif agricole, alors que la moyenne est de 1 668. Par contre, dans le second groupe, toutes les provinces se trouvent au-dessus de ce niveau.

On peut aussi noter que les zones où l'agriculture est la plus prospère coïncident avec les régions non agricoles. Ceci est surtout vrai pour Milano et Roma.

### 3°) Système à base de cultures permanentes

Ce système assez localisé géographiquement se rencontre dans :

Pistoia	PIST = 1 430	
Firenze	FIRN = 1 831	non agricole
Bari	BARI = 1 154	
Taranto	TARE = 1 672	
Brindisi	BRIN = 982	
Lecce	LECC = 930	
Cosenza	COSN = 1 180	
Catanzaro	CATZ = 1 342	
Reg. Calabr.	REGC = 961	
Trapani	TRAP = 1 920	
Messina	MESS = 1 178	
Catania	CATA = 1 441	
Siracusa	SIRA = 2 032	

Cet ensemble est assez homogène dans la médiocrité et il n'apparaît pas comme pour la France, que le caractère intensif de l'occupation du sol puisse compenser l'étroitesse des structures. En effet toutes ces circonscriptions sont de petite ou très petite taille. Seule Firenze a pour particularité d'avoir des exploitations de 2 à 10 ha ainsi qu'un développement non agricole. Dans une certaine mesure Trapani et Siracusa, les deux seules circonscriptions dont le revenu est nettement supérieur à la moyenne semblent également bénéficier de tailles d'exploitations plus importantes que les autres provinces.

4°) Système caractérisé par les surfaces boisées seulement

Trois circonscriptions seulement voient leur système caractérisé par ce mode d'occupation du sol

Lucca	LUCC = 1 613	avec de très petites exploitations
Arezzo	AREZ = 1 457	avec des exploitations moyennes
Terni	TRNI = 1 521	avec des petites exploitations

5°) Systèmes mixtes

1°) Système à base de surfaces toujours en herbe et de terres arables

- très petites exploitations

Frosinone	FROS = 1 212	} terres arables et surfaces toujours en herbe sur petites ou très petites surfaces
Caserta	CASR = 1 870	
Avellino	AVEL = 1 101	

- petites exploitations

Torino	TRNO = 1 582 non agricole	} terres arables et surfaces toujours en herbe sur petites, moyennes ou très petites surfaces
Cuneo	CUNE = 1 349	
Asti	ASTI = 1 265	
Treviso	TRVS = 1 987	
Ascoli-Piceno	ASCO = 1 154	
Pescara	PESC = 1 808	
Chieti	CHIE = 1 304	

- exploitations de grande taille (20-50 ha)

Cagliari	CAGL = 2 600 avec ta > 50 et sth 20-50 > 50
Matera	MATR = 1 641

Dans ce système terres arables + surfaces toujours en herbe il semble y avoir malgré une certaine hétérogénéité, un effet taille apparentant ces modes d'occupation du sol au système avec les seules terres arables. Dans l'occupation les très petites et petites exploitations ont un revenu inférieur aux grandes. A titre d'exception il faut signaler Caserta (en inférieur à 2 ha), Treviso et Pescara (toutes deux en catégorie 2-10 ha) dont la valeur ajoutée par actif dépasse la moyenne.

2°) Système à base de cultures permanentes et de terres arables

- très petites exploitations

Padova	PADO = 2 090	} présence de terres arables dans la classe 10-20 ha et dans les classes inférieures.
Pisa	PISA = 2 283	
Napoli	NAPL = 1 815 non agricole	
Palermo *	PALR = 1 246	
Agrigento	AGRI = 1 223	

\*Palermo fait exception avec la présence de terres arables dans les catégories d'exploitations de 2 à 10 ha et de plus de 50 ha.



- petites exploitations

Alessandria	ALSS = 1 375	} terres arables dans la classe 10-20 ha et dans les classes inférieures
Caltanissetta	CALT = 1 441	
Gorizia	GORI = 2 179	
Verona	VRNA = 2 866	

- très petites exploitations et surfaces ta de 20-50 ou plus

Venezia	VNZI = 1 956 non agricole
Pisa	PISA = 2 283
Ragusa	RAGU = 2 449

- petites exploitations et surfaces ta de 20-50 ou plus

Enna	ENNA = 2 007
Viterbo	VITR = 2 256
Foggia	FOGG = 2 053

De même que le système mixte précédent, le mode d'occupation du sol terres arables associées aux cultures permanentes voit le revenu par actif varier dans le même sens que la taille. Toutefois là-aussi dans les plus petites circonscriptions se trouvent des provinces à niveau élevé de valeur ajoutée comme Padova, Pisa, Napoli ou Gorizia.

3°) Systèmes à base de cultures permanentes et les surfaces toujours en herbe

Salerno	SALR = 1 265 avec exploitations inférieures à 2 ha.
---------	--

## II - L'ANALYSE DYNAMIQUE

### A. Démographie agricole

La démographie agricole italienne a été étudiée de manière moins sophistiquée que la démographie agricole française. On a seulement envisagé la répartition de l'ensemble des actifs de l'agriculture selon les classes d'âge : 14-20 ans; 20-30 ans; 30-55 ans; 55-60 ans; 60-65 ans; plus de 65 ans. Il n'a pas été possible d'effectuer le croisement classes d'âge par classes de surface. Les données italiennes relatives à l'année 1971 sont issues du recensement de la population et non du recensement général de l'agriculture de 1970.

La classe d'âge la plus importante est celle de 30 à 55 ans. Son effectif largement majoritaire dépasse la moitié du total. Aussi, même pour les régions caractérisées par des actifs très jeunes ou très âgés on a une très forte proportion de 30 à 55 ans, même si cette variable n'apparaît pas. Nous présenterons de manière simplifiée les provinces en distinguant celles caractérisées par des actifs âgés (classe de 55-60; 60-65;) et très âgés, et celles où figure plutôt une population jeune ou très jeune.

#### 1°) Actifs âgés et très âgés

Dans la catégorie des actifs âgés (tranche de 55-60 ans et 60-65 ans) on a : Torino, Vercelli, Novara, Cuneo, Valle d'Aosta, Varese, Como, Sondrio, Milano, Pavia, Mantova, Trento, Vicenza Belluno, Treviso, Padova, Udine, Gorizia, Savona, Genova, La Spezia, Piacenza, Parma, Régionell'Emilia, Modena, Bologna, Ravenna, Lucca, Pistoia, Livorno, Pisa, Arezzo, Siena, Perugia, Terni, Pesaro-Urbino, Ancona, Macerata, Rieti, Frosinone, L'Aquila, Pescara, Chieti, Avellino.

Avec les mêmes caractéristiques mais en plus une proportion marquée d'actifs très âgés (plus de 65 ans) on a : Asti, Alessandria, Pordenone, Trieste, Massa-Carrara, Firenze.

## 2°) Actifs jeunes et très jeunes

Parmi les régions à actifs jeunes (moins de 55 ans) se trouvent Rovigo, Ferrara, Viterbo, Latina, Caserta, Benevento, Napoli, Salerno, Foggia, Bari, Potenza, Cosenza, Catanzaro, Messina, Agrigento, Catania, Ragusa.

Avec des actifs jeunes et très jeunes (c'est-à-dire de moins de 30 ans) on a Bolzano-Bozen, Taranto, Brindisi, Lecce, Reggio di Calabria, Nuoro, Cagliari.

Assez proches du groupe actifs jeunes sans y être vraiment : Bergamo et Sassari.

## 3°) Régions mal représentées

Un ensemble de province s'avère difficile à classer par rapport à l'âge des actifs. Il s'agit de Brescia, Cremona, Verona, Venezia, Imperia, Forli, Grosseto, Ascoli-Piceno, Roma, Teramo, Isernia, Campobasso, Matera, Trapani, Palermo, Caltanisseta, Enna, Siracusa.

## B. Evolution des structures et de la population active et totale

### 1°) Evolution des structures

Par rapport à la France le nombre de province où il y a eu accroissement du nombre d'unités dans la plus petite

catégorie (moins de 2 ha) est très faible (8 cas, Bari, Taranto, Brindisi, Nuoro, Cagliari, Arezzo, Latina, Frosinone). Pour la catégorie de 2 à 10 ha il y a seulement deux provinces Agrigento et encore Latina pour lesquelles il y a augmentation. On peut donc penser que l'on a affaire à des cas particuliers et que les données retraçant l'évolution sont assez fiables. Notons que pour retracer ces modifications de structure on a dû utiliser le nombre d'exploitations par classes de SAT en 1961 et en 1970. On ne dispose pas des données pour les classes de SAU en 1961.

L'analyse par rapport aux zones altimétriques conduit évidemment à relever un nombre plus grand d'évolutions positives dans les très petites surfaces (24) et les petites (12).

a) Evolution caractérisée par la seule diminution des exploitations

- Diminution des très petites exploitations (inférieures à 2 ha)

L'ensemble des provinces ainsi classées sont fortement caractérisées par cette variable. Ceci ne signifie pas à l'inverse, que les zones non citées voient le nombre de leur très petites exploitations varier positivement. Simplement leur diminution est moins accentuée. Il s'agit de Vercelli, Novara, Savona, Genova, La Spezia, Varese, Como, Milano, Bolzano-Bozen, Padova, Rovigo, Gorizia, Trieste, Ferrara, Massa-Carrara, Cosenza, Reggio di Calabria, Trapani, Palermo, Messina, Caltanissetta, Enna, Catania, Ragusa, Siracusa, Napoli, Salerno, Foggia.

- Diminution des petites exploitations (2-10 ha)

La même remarque que précédemment peut-être faite. Les provinces caractérisées par cette variation sont : Valle d'Aosta, Sondrio, Ascoli Piceno, Lecce, Potenza, Matera, Sassari, Firenze, Pisa, Viterbo, Roma, Caserta, Teramo, Pescara.

- Diminution des petites et très petites (inférieures à 2 et 2-10 ha)

Torino, Imperia, Cremona, Catanzaro, Agrigento, Avellino, L'Aquila, Chieti.

- Diminution des petites et moyennes exploitations (2-10 et 10-20 ha)

Parma, Livorno.

- Diminution des petites moyennes et grandes (2-10; 10-20 et 20-50 ha)

Grosseto.

- Diminution des petites, très petites et très grandes (>2; 2-10 et > 50 ha)

Trento, Belluno.

b) Diminution d'une catégorie accompagnée d'une augmentation d'une autre

- Augmentation des moyennes

avec diminution des très petites : Vicenza

avec diminution des petites : Cuneo, Asti.

- Augmentation des grandes exploitations

avec diminution des petites : Alessandria, Mantova, Treviso, Udine, Piacenza, Reggio nell'Emilia, Lucca.

avec diminution des petites et très petites : Brescia, Pavia, Verona, Isernia et Campobasso (ces 2 provinces étant réunies en Molise)

- augmentation des moyennes et grandes exploitations

avec diminution des petites et très petites : Bergamo

- augmentation des très grandes exploitations :  
avec diminution des moyennes : Modena, Bologna, Ravenna, Pesara e Urbino, Ancona, Macerata  
  
avec diminution des moyennes et grandes : Venezia (qui en plus voit diminuer les petites), Forli, Arezzo, Siena, Perugia, Terni.
- augmentation des très petites  
avec diminution des petites : Bari, Taranto.
- augmentation des très petites et des très grandes  
avec diminution des autres catégories : Nuoro, Cagliari.

c) Evolution caractérisée seulement par l'augmentation

- augmentation des très petites : Bolzano - Bozen
- augmentation des petites et très petites : Latina.

C. Evolution de la population active et totale ainsi que des activités

Une étude semblable à celle menée pour la France a été entreprise pour l'Italie. On a traité les variations de population totale, d'actifs agricoles et d'actifs non agricoles entre 1961 et 1971, dates des recensements généraux de population. Toutefois des modifications sensibles étant intervenues dans la période récente, on a tenté de les prendre en compte en raisonnant sur les résultats économiques et non démographiques.

Grâce aux données de comptabilité régionale de TAGLIACARNE on dispose en effet d'éléments d'appréciation sur l'importance des diverses branches d'activité économique jusqu'en 1974. On a donc

effectué une seconde analyse intégrant l'évolution à prix courants de 1964 à 1974 du produit de l'agriculture, de l'industrie y compris bâtiment et travaux publics, des services productifs, de l'administration. On a également joint la variation (dédoublée en modalité augmentation et modalité diminution) de la population totale entre 1964 et 1974.

Ce deuxième type d'analyse se situe dans une optique différente, puisque les variations par secteur sont appréhendées sous l'angle financier, alors que l'on avait précédemment axé l'analyse sur l'aspect emploi. Il n'y a pas contradiction entre ces deux points de vue, mais on peut avoir des résultats divergents. Ainsi une provincia peut avoir un exode agricole important, et néanmoins être caractérisée par un fort accroissement du produit agricole.

Aussi la synthèse entre ces deux types d'analyse est parfois délicate. On tentera de présenter des résultats tenant compte des divers apports mais en privilégiant les facteurs d'évolution de la population et de l'emploi.

#### 1°) Province marquées par la désertification

Dans ces zones on a une diminution de population totale accompagnée d'un important exode agricole : Celui-ci est loin d'être compensé par les créations d'emplois non agricoles. Toutes ces zones ont une densité inférieure à la moyenne nationale  
Belluno, Rovigo, Rieti, L'Aquila, Chieti, Isernia, Avellino, Caltanissetta, Enna, Siena, Campobasso, Benevento, Potenza.

Dans cet ensemble Siena s'individualise par un certain développement, et Belluno par le fait que son agriculture a dé péri.

## 2°) Province dont la population totale est en baisse et caractérisées

- par l'accroissement du produit agricole : Ferrara, Chieti
- par l'accroissement de l'administration : Messina, Nuoro
- par l'accroissement de l'agriculture et de l'administration : Catanzaro, Reggio de Calabria, Trapani.
- par l'accroissement de l'industrie : Cremona, Piacenza.

Toutes les circonscriptions marquées par un accroissement de l'agriculture, ou de l'administration, ou des deux à la fois se situent en mauvaise position. A l'inverse et malgré une dépopulation les province avec accroissement du produit industriel ne sont pas défavorisées. Ainsi Cremona peut être créditée d'un certain développement.

## 3°) Province caractérisées uniquement par l'accroissement du produit agricole

Dans ces province la variation de population n'intervient pas, ni positivement, ni négativement. Seule se manifeste l'augmentation de l'activité agricole, ce qui a contrario indique le peu d'importance des autres secteurs.

Agrigento, Grosseto, Foggia, Matera, Cuneo, Ravenna, Salerno, Ragusa, Imperia, Forli, Pescara, Caserta.

## 4°) Province caractérisées par l'accroissement de l'administration

Pavia, Teramo, Palermo, et Cagliari voient uniquement le produit de l'administration s'accroître tandis que pour Cosenza, Lecce, Brindisi, Siracusa, Catania, Ascoli-Piceno, Macerata, il y a en plus de l'accroissement de l'administration, augmentation du produit agricole.



#### 5°) Province caractérisées par l'accroissement des services

Dans cette catégorie se trouvent des province où très fréquemment l'accroissement des services est accompagné d'une augmentation de l'administration. Il s'agit de : Vercelli, Alessandria, Genova, Udine, Trieste.

Par contre pour le groupe qui suit ce sont les services qui interviennent à titre principal : Aosta, La Spezia, Sondrio, Bolzano-Bozen, Venezia, Padova, Gorizia, Bologna, Ancona, Lucca, Frosinone, Sassari.

Trento, Pesaro e Urbino sont caractérisées par les services puis l'industrie.

Le fait qu'il y ait augmentation des services semble coïncider avec une certaine forme de développement, alors qu'on ne peut pas en dire autant lorsqu'il y a uniquement l'administration.

#### 6°) Province avec accroissement de l'industrie

Novara (+ services), Savona (+ services), Milano, Bergamo, Brescia, Mantova (+ administration), Vicenza, Treviso, Pordenone, Parma (+ services), Régionell'Emilia, Modena, Lucca, Pistoia, Firenze, Livorno, Pisa, Arezzo, Perugia, Terni, Viterbo, Taranto.

A ce groupe correspondant aux zones développées ou ayant démarré on peut joindre Torino caractérisée par l'industrie et l'urbanisation (accroissement de population totale). Varese et Como sont dans ce cas avec d'autre part une agriculture qui dépérit.

### 7°) Province avec accroissement de population sans développement industriel

Asti, Verona sont caractérisées uniquement par l'accroissement de population totale. Par contre Roma et Napoli sont caractérisées en plus par l'augmentation de l'administration. Bari est dans cette situation avec en supplément l'augmentation de l'agriculture.

Reste enfin le cas de Latina où l'on a une hausse de population accompagnée d'un accroissement du produit agricole. On avait déjà noté que cette provincia avait vu le nombre d'exploitations de très petite taille et de petite taille croître entre 1961 et 1970. Il semble donc que l'on ait eu là un processus d'intensification marqué. Pour Bari on avait eu un accroissement des très petites au détriment des petites. Là aussi il y aurait donc eu intensification.

L'analyse dynamique, particulièrement en ce qui concerne l'évolution des activités, permet bien de caractériser le contexte récent dans lequel l'agriculture se situe. Grâce à elle on peut déterminer en quoi le tissu économique général permet ou non de débloquer la situation agricole.

### III - SYNTHÈSE DES ANALYSES DYNAMIQUE ET STATIQUE

Tirant les enseignements des analyses précédentes, il est possible de proposer un panorama général des diverses provinces italiennes. Privilégiant les aspects agricoles on peut définir certains groupes de régions en difficulté compte-tenu des composantes non agricoles. On a également essayé d'intégrer l'évolution durant la période récente.

#### A. Province défavorisées sur le plan agricole et à activité non agricole peu développée

Les zones que l'on peut qualifier de défavorisées sur le plan agricole correspondent globalement aux systèmes et types de structures suivants :

- système fourrager avec d'importantes surfaces en prairies, ou avec de grandes ou très grandes exploitations.
- système à base de terres arables avec de petites, très petites ou moyennes exploitations.
- système de type cultures permanentes, ou mixtes avec de faibles surfaces en terres arables, ou des petites exploitations.

Toutes ces provinces ont une valeur ajoutée par actif agricole dont le maximum se situe en 1971 aux environs de 1 500 milliers de lires, pour une moyenne nationale de l'ordre de 1770.

Divers groupes peuvent être distingués selon le degré de pauvreté de l'agriculture et aussi selon qu'il y a eu une amorce ou non de développement entre 1964 et 1974. On a également tenu compte des densités de population.

##### 1°) Province très défavorisées

Ce groupe rassemble toutes les provinces ayant le plus faible niveau de valeur ajoutée par actif agricole. Mais on y trouve également d'autres circonscriptions telle Catania (1441 milliers de lires) ou Catanzaro (1342) à revenu légèrement plus élevé. Par ailleurs, le revenu par tête est aussi très bas, de l'ordre d'un million de lires au maximum en 1974, (la moyenne nationale s'établit en 1974 à 1420 milliers de lires par tête). Dans ces zones il n'y a pas eu de développement significatif des secteurs les plus dynamiques (industrie, services).

Deux sous-groupes l'un marqué par la densité de la population totale et l'autre au contraire par la désertification peuvent être distingués.

a) forte densité agricole

Benevento, Bari, Brindisi, Lecce, Cosenza, Catanzaro, Reggio di Calabria, Messina, Catania, Agrigento, Salerno, toutes ces provinces ont de très petites exploitations avec un système de type cultures permanentes (ou en association) sauf Benevento (terres arables). De ce fait il y a eu uniquement disparition des petites ou très petites exploitations. A noter que pour Bari et Brindisi la disparition des petites unités s'accompagne d'un accroissement des très petites. Par ailleurs toutes ces circonscriptions sont caractérisées par des actifs jeunes.

Assez proches de ces provinces se trouvent Avellino et Chieti avec de petites ou très petites exploitations, un système associant terres arables et surfaces toujours en herbe et des actifs âgés. Il y a également Ascoli-Piceno (petites exploitations avec en association terres arables et surfaces toujours en herbe) et Palermo, Caltanissetta (très petites et petites unités associant terres arables et cultures permanentes) qui ne sont pas caractérisées en ce qui concerne la démographie agricole. Macerata avec des actifs âgés et des terres arables se situe également à proximité du sous-groupe précédemment défini.

b) en voie de désertification

Ce sous-groupe comprend :

- Isernia non caractérisée par l'âge; sth 10-20 et 20-50; diminution des petites et très petites exploitations avec augmentation des grandes.
- Potenza : actifs jeunes, sth 20-50; diminution des petites exploitations.
- Campobasso non caractérisée par l'âge; ta 10-20; diminution des petites et très petites au profit des très grandes.

Le sous-groupe des 3 provinces en désertification est très homogène au point de vue pauvreté agricole et pauvreté générale. On a là des zones très défavorisées, au même titre que les 15 circonscriptions du sous-groupe à forte densité où un faible revenu s'accompagne généralement d'un blocage très important des structures, sans possibilités d'absorption de la main-d'oeuvre par le secteur non agricole.

## 2°) Province moyennement défavorisées

Ce groupe est moyennement défavorisé car la valeur ajoutée par actif agricole oscille entre 1200 et 1600 millions de lires. Mais on peut distinguer deux sous-groupes. Dans le premier, les régions n'ont pas vu se développer entre 1964 et 1974 d'autre activité que l'agriculture ou l'administration. Dans l'autre, un certain développement se dessine, marqué par l'augmentation du produit industriel ou du produit du secteur des services.

### a) sous-groupe sans amorce de développement

On peut distinguer à l'intérieur de ce sous-groupe Rieti, L'Aquila, Nuoro, Cuneo, Matera ayant une faible densité et un système plutôt extensif avec de grandes exploitations pour les trois premières. Rieti, L'Aquila, Cuneo ont des actifs âgés, tandis que Nuoro a des jeunes et Matera n'est pas caractérisée.

A côté de ces 5 circonscriptions on trouve Asti avec des actifs âgés et très âgés et Teramo non caractérisée. Ces deux circonscriptions se différencient des précédentes en raison d'une plus forte densité. Toutefois on peut penser que Asti, où déjà on enregistre une diminution des petites exploitations avec augmentation des moyennes, a des possibilités d'évolution favorables compte-tenu de l'importance des actifs âgés.

b) sous-groupe avec amorce de développement

On a vu que l'amorce de développement était enregistrée pour Valle d'Aosta, Bolzano-Bozen, Ancona, Frosinone et Alessandria à partir de la croissance des services entre 1964 et 1974. Pour Perugia, Pesaro e Urbino, Pistoia et Arezzo, on a vu une augmentation du produit industriel. Pour Savona il y a à la fois accroissement de l'industrie et des services. Cette amorce de développement se traduit par un revenu par tête supérieur ou égal à la moyenne pour Aosta, Bolzano, Ancona, Pistoia, Arezzo et Alessandria. Perugia, Pesaro e Urbino et Frosinone sont moins bien pourvues à cet égard.

Toutes ces circonscriptions gardent néanmoins une agriculture dont la valeur ajoutée par actif est en général inférieure à celle du sous-groupe précédent. Toutefois Perugia, Pesaro e Urbino, Ancona, Arezzo et Alessandria voient se dessiner un mouvement de concentration agraire au profit des grandes ou très grandes exploitations. Toutes les provinces, hormis Bolzano-Bozen à faible densité et grandes exploitations, ont des actifs âgés et donc des possibilités d'évolution.

B. Province non défavorisées sur le plan agricole et à activité non agricole peu développée

Là aussi on peut distinguer un groupe où entre 1964 et 1974 l'évolution ne concerne pas les activités du type industrie ou services, et un groupe où au contraire ces activités se sont significativement accrues.

1°) Province sans amorce de développement

Avec une valeur ajoutée par actif agricole inférieure à 2000 milliers de liras, on trouve Trento (âgés), Rovigo (jeunes), Ferrara (jeunes), Forli (non caractérisé), Ravenna (âgées), Trapani (non caractérisé), Caserta (jeunes), Pescara (non caractérisé), Siena (âgés).

Avec une valeur ajoutée entre 2000 et 2500, on a Enna (non caractérisé), Siracusa (non caractérisé), Foggia (jeunes), Grosseto (non caractérisé), Ragusa (jeunes).

Entre 2500 et 3000 milliers de lires, on a juste Cagliari (jeunes et très jeunes).

Au-delà de 3000, se trouvent Imperia (non caractérisé) et Belluno (âgés); circonscription dont l'agriculture dépérit.

## 2°) Provincie ayant connu un début de développement

Avec une valeur ajoutée par actif agricole inférieure à 2000 milliers de lires, on rencontre Udine (âgés), Pordenone (âgés et très âgés), Sassari (jeunes), Ferrara (jeunes), Taranto (jeunes et très jeunes), Lucca (âgés), Treviso (âgés).

Entre 2000 et 2500, on a La Spezia (âgés), Vicenza (âgés), Sondrio (âgés), Vercelli (âgés), Piacenza (âgés), Parma (âgés), Reggio nell'Emilia (âgés), Modena (âgés), Padova (âgés), Pisa (âgés), Gorizia (âgés), Viterbo (jeunes).

Au-delà de 3000 se trouve Cremona (non caractérisé).

## C. Provincie développées

### 1°) Groupe à agriculture défavorisée

Dans cette catégorie ne se trouve que Torino avec des agriculteurs âgés, et une valeur ajoutée par actif agricole de 1582 milliers de lires. D'autre part, cette provincia a bénéficié d'un accroissement du produit industriel et de la population.

De ce fait on peut penser que les problèmes de l'agriculture peuvent être résolus de l'extérieur, d'autant plus que les actifs agricoles sont âgés.

### 2°) Groupe à agriculture en bonne position

Firenze (très âgés), Napoli (jeunes), Venezia (non caractérisé). La valeur ajoutée par actif agricole est inférieure à 2000 milliers de liras.

### 3°) Groupe à agriculture en très bonne position

Il s'agit de Como, Bergamo, Massa-Carrara, Latina, Trieste, Genova, Novara, Brescia, Bologna, Livorno, Roma. Quant à Varese et Milano le niveau de valeur ajoutée par actif agricole est très élevé (plus de 3500 milliers de liras).

Dans un tableau récapitulatif croisant les résultats des analyses statiques et dynamiques on a classé chacune des provinces. Ainsi est définie une hiérarchie des zones en difficulté tenant compte du caractère dominant (agricole ou non agricole).

Par ailleurs en annexe on a donné les résultats des analyses par zones altimétriques (système et structures juxtaposés) ainsi que par province. D'autres éléments concernant la répartition des actifs agricoles selon les classes d'âge (en valeur absolue et en pourcentage) sont adjoints.



TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'ITALIE

situation évolution générale	circonscription à dominante agricole					dominante non agricole	
	système de production de type					syst. prod. de type	
	extensif		moyen		intensif	moyen	intensif
	petites expl.	grandes expl.	valeur ajoutée/ faible	actif bonne			
très défavorable	L'Aquila Campobasso Enna Isernia Potenza Rieti		Avellino Benevento Caltanissetta	Belluno Rovigo			
défavorable		Nupro	Catanzaro Chieti Messina Reg. di C. Teramo				
moins défavorable	Aosta Cosenza Perugia Pesaro-Urb Sondrio	Bolzano Cagliari Matera Sassari Siena	Agrigento Alessandria Ancona Ascoli-Pic. Asti Bari Brindisi Catania Cuneo Frosinone Lecce Macerata Palermo Salerno	Ferrara Foggia Forli Gorizia Grosseto La Spezia Pavia Pescara Ragusa Siracusa Udine Vercelli		Massa- carpara Trieste	Genova Napoli
en développement			Arezzo Pistoia Trento	Cremona Lucca Mantova Padova Parma Piacenza Pisa Pordenone Viterbo	Caserta Imperia Ravenna Savona Verona	Bologna Brescia Firenze Latina Livorno Novara Venezia	
fort développement				Modena R. Emilia Taranto Treviso Vicenza		Bergamo Como Milano Roma Torino Varese	

I T A L I E

I - VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) Structures des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1970 selon les classes de SAU moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha par provincia et par zone altimétrique à l'intérieur des provincie.

Cf. 2° Censimento Generale dell'Agricoltura Ottobre 1970. Vol. 1. Dati riassuntivi su alcune principali caratteristiche strutturali delle aziende. Istituto Centrale di Statistica - Roma 1971 tav. 8.

b) Système de production

- surfaces occupées par les catégories terres arables, surfaces toujours en herbe, et hors SAU la superficie boisée -résultats au niveau des zones altimétriques pour l'ensemble de chaque zone, et non par classe de surface (mêmes chiffres par provincia)

Cf. 2° Censimento Generale op. cit. tav. 10.

- surfaces occupées par les terres arables, cultures permanentes et surfaces toujours en herbe à l'intérieur de chacune des classes de SAU (moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; et plus de 50 ha), données disponibles uniquement par provincia.

Cf. 2° Censimento Generale - fascicules par provincie tav. 3.

(Repartizione della superficie aziendale secondo l'utilizzazione dei Terreni, per classe di superficie totale).

2°) Les variables de type général (par provincie)

a) variables de revenu

Pour la valeur ajoutée grand par secteur d'activité on s'est référé à TAGLIACARNE (G.) Il reddito nelle provincie italiane 1951 - 1971 tav. 19, p. 46-53 Ed. F. Angeli.

b) variables de population active par grand secteur et population totale

Cf. XI Censimento Generale della Popolazione (24 X 1971) - vol. 1 Primi risultati sulla popolazione et sulle abitazioni ISTAT tav. 14 p. 28-29.

## B. Analyse dynamique

1°) Démographie agricole

Les variables retenues concernent le nombre total d'actifs du secteur primaire en 1971 dans les classes d'âge 14-20 ans; 20-30 ans; 30-55 ans; 55-60 ans; 60-65 ans; et plus de 65 ans.

Cf. XI Censimento Generale della Popolazione (24 XI 1971) vol. 2 ISTAT 1974 tav 9 popolazione residente attiva in condizione professionale per sesso, classe di età e settore dell'attività economica.

2°) Evolution des structures et de la population

a) Evolution du nombre d'exploitations par classes de surface

Il s'agit entre 1961 et 1970 du nombre d'exploitation à l'intérieur des classes de Surface Agricole Totale : moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha.

- 1961 Cf. 1° Censimento Generale dell'Agricoltura. 15 Aprile 1961 - vol. VI Dati Generali riassuntivi ISTAT Roma 1968 tav 28.

- 1971 Cf. 2° Censimento 1971 op. cit. tav 7.

b) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale

L'évolution entre 1961 et 1971 pour les actifs agricoles et non agricoles ainsi que pour la population totale a été appréhendée à partir de XI Censimento Generale della Popolazione (1971) Vol. 1 op. cit. tav 14.

L'analyse complémentaire basée sur les variations de produit dans l'agriculture, l'industrie, les services productifs, l'administration et dans la population totale, ceci entre 1964 et 1974 est basée sur TAGLIACARNE (G.) IL reddito prodotto nelle provincie italiane nel 1974 Angeli 1975 tav 29; et il reddito 1951-1971.

Pour la population 1974 Cf. ISTAT Annuario Statistico Italiano 1975 tav. 25 p. 52.

Pour la population 1974 Cf. ISTAT Bolletino mensile di Statistica Aprile 1973 n° 4 tav 1 p. 222-223.

## II - TABLEAUX PUBLIES

1°) Répartition des actifs agricoles selon les classes d'âge en 1971.

2°) Résultats de l'analyse de l'agriculture italienne par zones altimétriques et par province.

Pour le premier tableau les circonscriptions sont indiquées selon le code en 4 lettres utilisé dans les commentaires. Seules les provinces sont étudiées.

Dans le second tableau on a combiné les résultats pour les 210 zones altimétriques (données de structure et données sur le système juxtaposées) avec les résultats par provincia. Pour ces dernières on a le mode d'utilisation du sol pour chaque classe de surface retenue. Les zones altimétriques sont désignées par les lettres m pour montagne, c pour colline et p pour plaine. En face des zones altimétriques figurent les résultats pour l'ensemble de la province.

En fin de document se trouve un lexique permettant de passer des codes en 4 lettres des 376 circonscriptions au nom complet.





I T A L I E

ANALYSE PAR ZONES ALTIMETRIQUES (Structure + système de production)

et

PAR PROVINCE (système de production par classe de surface)

Légende :

- La présence d'une astérisque devant une circonscription signifie une mauvaise présentation.
- La présence d'un (?) après un système de production signifie que la détermination de celui-ci n'est pas sûre.

m : zone de montagne  
c : zone de colline  
p : zone de plaine

< 2  
2 - 10  
10 - 20  
50

} classe de superficie (ha) la plus caractéristique

ta : terre arable  
cp : cultures permanentes  
sth : superficie toujours en herbe



PROVINCES	ZONES ALTIMETRIQUES	ENSEMBLE
Torino	m 2-10 bois + sth c < 2 (?) p 2-10 ta	sth 2-10 & 10-20 bois > 50 ta 2-10
Vercelli	m < 2 & 2-10 sth c < 2 cp (?) p 10-20 & 20-50 ta	ta 10-20 & 20-50 bois 20-50
Novara	m 20-50 & > 50 sth + bois c < 2 (?) p 10-20 & 20-50 ta	sth 20-50 & > 50 bois > 50
Cuneo	m 2-10 sth c 2-10 (ta, bois + sth) ? p 2-10 & 10-20 ta	sth 2-10 & 10-20 ta < 2 & 2-10
Asti	c 2-10 (ta, bois + sth) ? ★ p < 2 cp	ta < 2 & 2-10 sth < 2 & 2-10
Alessandria	m 2-10 & 10-20 sth c 2-10 cp (?) p < 2 cp (?) p 10-20 ta (?)	ta 2-10 cp 2-10
Aosta	m 20-50 & > 50 sth	sth > 50
Varese	m < 2 bois (?) c < 2 ? p < 2 ?	bois 2-10 & 10-20 sth 2-10 & 10-20
Como	m < 2 & 2-10 bois + sth c < 2 ? p < 2 ?	sth 2-10 & 10-20 bois > 50
Sondrio	m 20-50 bois + sth	sth > 50
Milano	c < 2 ? p 20-50 ta	ta 20-50 & > 50
Bergamo	m 2-10 & 20-50 bois + sth c < 2 ? p 2-10 ta	sth 2-10 & 10-20 bois > 50
Brescia	★ m 2-10 & 20-50 bois + sth c 2-10 ta p 10-20 & 20-50 ta	ta 10-20 & 20-50 sth 10-20 & 20-50
Pavia	★ m 2-10 & 10-20 bois + sth c 2-10 ta p 20-50 & > 50 ta	ta 20-50 & > 50 cp > 50
Cremona	p 20-50 & > 50 ta	ta 20-50 > 50 cp > 50
Mantova	c 10-20 ta p 10-20 & 20-50 ta	ta 20-50 & > 50 cp > 50
Bolzano	m > 50 bois + sth	sth > 50, bois > 50
Trento	m < 2 & 2-10 bois + sth	bois > 50, sth > 50
Verona	★ m 2-10 sth c 2-10 cp, ta p 2-10 & 10-20, ta	cp 2-10 ta 2-10 & 10-20
Vicenza	★ m 2-10 bois + sth c < 2 & 2-10 cp p 2-10 cp	sth 2-10 & 10-20 bois 20-50
Belluno	m 2-10 sth + bois	bois 20-50 & > 50 sth 2-10
Treviso	c < 2 & 2-10 cp (?) p 2-10 cp	ta < 2 & 2-10 sth 10-20
Venezia	p 10-20 cp, ta	20-50 & > 50 ta 2-10 cp
Padova	★ c < 2 cp (?) p < 2 cp, ta	ta 2-10 & 10-20 cp 2-10

PROVINCES	ZONES ALTIMETRIQUES	ENSEMBLE
Rovigo	p 10-20 & 20-50 ta	ta 10-20 & 20-50
Pordenone	m 20-50 bois + sth ★ c < 2 ? p 2-10 cp, ta	bois > 50 sth 2-10 & 10-20
Udine	m 2-10 bois + sth ★ c < 2 cp p 2-10 ta	sth 2-10 bois 20-50 & > 50
Gorizia	★ c < 2 cp p 2-10 & 10-20, ta	ta 2-10 & 10-20 cp 2-10
Trieste	c 2 ?	sth 2-10 bois 20-50
Imperia	m < 2 bois (?) c < 2 ?	bois 20-50 sth 2-10
Savona	m 2-10 bois + sth c < 2 ?	bois 2-10 & 10-20 sth 2-10
Genova	m 2-10 bois + sth c < 2 ?	bois 2-10 10-20 sth 2-10 & 10-20
La Spezia	m 2-10 bois + sth c < 2 & 10-20 bois ?	bois 2-10 & 10- sth 2-10
Piacenza	m 2-10 & 10-20 sth c 2-10 & 10-20 ta p 20-50 & > 50 ta	ta 20-50
Parma	m 10-20 sth + bois c 10-20 ta p 10-20 & 20-50 ta	ta 10-20 & 20-50 bois 20-50 & > 50
Reggio Emilia	m 10-20 sth + bois c 2-10 & 10-20 ta p 2-10 & 10-20 ta	ta 10-20 & 20-50 bois 20-50 & > 50
Modena	m 2-10 & 10-20 sth c 2-10 & 10-20 ta p 2-10 & 10-20 ta	ta 10-20 & 20-50
Bologna	m 2-10 & 10-20 sth c 10-20 ta p 10-20 ta	ta 10-20 & 20-50
Ferrara	p 10-20 & 20-50 ta	ta 20-50 > 50
Forli	m > 50 sth + bois c 2-10 & 10-20 ta p 2-10 cp, ta (?)	ta 2-10 & > 50
Massacarrara	m < 2 & 2-10 (?) c < 2 & 2-10 (?)	bois 2-10 & 10-20 sth 2-10
Luca	m < 2 & 2-10 (bois + sth) ? p < 2 ?	bois 2-10 & 10-20
Pistoia	m < 2 bois (?) c < 2 cp	bois 2-10 & 10-20 sth 2-10 cp 20-50
Firenze	m 10-20 & 20-50 bois + sth c 2-10 sth p < 2 & 2-10 cp	cp > 50 bois > 50
Livorno	c 10-20 ta, bois	ta > 50 bois > 50
Pisa	c 2-10 & 10-20 ta, bois p < 2 ?	bois > 50 cp > 50 ta > 50
Arezzo	m 2-10 & 10-20 sth + bois c 2-10 sth	bois > 50
Siena	m 10-20 & 20-50 bois c 10-20 & 20-50 bois	ta > 50 bois > 50

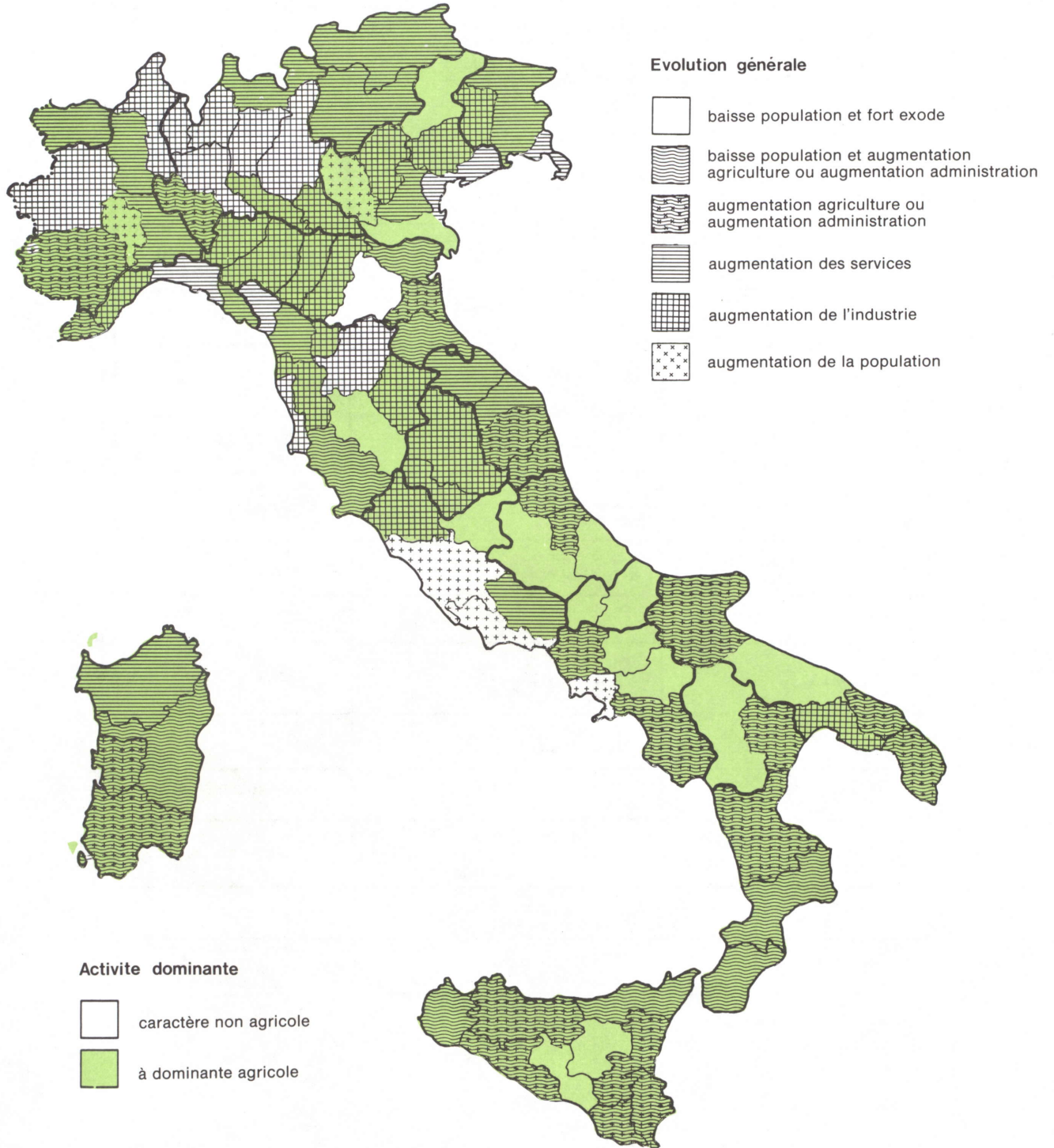
PROVINCES	ZONES ALTIMETRIQUES	ENSEMBLE
Grosseto	m 2-10 & 10-20 bois (?) c 10-20 ta 20-50 bois p 10-20 & 20-50 ta	ta > 50 bois > 50
Perugia	m 2-10 & 10-20 sth c 2-10 & 10-20 ?	bois 20-50 ta 10-20
Terni	* m 2-10 bois c 2-10 bois	bois > 50
Pesaro-Urbino	m 10-20 & 20-50 bois + sth c 2-10 & 10-20 ta	ta 10-20
Ancona	m 2-10 sth + bois c 2-10 & 10-20 ta	ta 10-20
Macerata	m 10-20 & 20-50 sth c 2-10 & 10-20 ta	ta 10-20
Ascoli Piceno	n 2-10 & 10-20 sth c 2-10 ta	ta 2-10 sth 2-10 & 10-20
Viterbo	c 2-10 cp p 10-20 & 20-50 ta	cp > 50 ta 20-50 & > 50
Rieti	m 2-10 bois + sth c < 2 & 2-10 cp	sth 2-10 & 10-20
Roma	m < 2 & 20-50 (bois + sth) ? c < 2 ? p 10-20 & 20-50 ta	ta 20-50 & > 50 bois > 50
Latina	m < 2 ? c < 2 ? p 2-10 ?	sth < 2 & 2-10
Frosinone	m < 2 ? c < 2 ?	sth < 2 & 2-10 ta < 2
L'Aquila	m 2-10 & 10-20 sth	sth > 50
Teramo	c 2-10 ta	ta 2-10
Pescara	m < 2 & 2-10 (bois + sth) ? c 2-10 ta	ta < 2 & 2-10 sth 2-10
Chieti	m 2-10 sth c 2-10 cp	ta 2-10 sth 2-10
Isernia	m 2-10 sth * c 2-10 bois + sth	sth 10-20 & 20-50 bois > 50
Campobasso	m 2-10 & 10-20 ta, sth c 2-10 & 10-20 ta	ta 2-10 & 10-20
Caserta	* m 2-10 bois, sth c < 2 ? p < 2 ?	sth < 2 & 2-10 ta < 2 & 2-10
Benevento	* m 2-10 cp c 2-10 cp	ta < 2 & 2-10
Napoli	c < 2 cp p < 2 cp	cp < 2 ta < 2 & 2-10
Avellino	m 2-10 cp (?) c < 2 cp	ta < 2 & 2-10 sth 10-20
Salerno	m < 2 & 2-10 bois + sth c < 2 ? p < 2 cp	sth < 2 & 2-10 cp 20-50
Foggia	* m 2-10 cp c 2-10 & 10-20 ta p 2-10 & 10-20 ta	cp > 50 ta 20-50 & > 50
* Bari	c < 2 cp p < 2 cp	cp < 2 & 2-10
Ravenna	c 10-20 & 20-50 ta p 2-10 & 10-20 ta	ta 20-50
Taranto	c < 2 & 2-10 cp (?) p < 2 cp (?)	cp 2-10

PROVINCES	ZONES ALTIMETRIQUES	ENSEMBLE
Brindisi	c < 2 cp p < 2 cp	cp < 2
Lecce	P < 2 cp	cp < 2
Potenza	m 2-10 sth c 2-10 ta	sth 20-50
Matera	m 2-10 (bois + sth) ? c 2-10 & 10-20 ta p 2-10 & 10-20 ta	sth 20-50 ta 20-50 & > 50
Cosenza	m < 2 & 20-50 bois ? c < 2 cp p < 2 cp	bois 20-50 & > 50 cp 20-50
Catanzaro	m < 2 ? c < 2 cp(?) p 2-10 cp	cp 2-10 & 20-50
Reggio Calabria	m < 2 ? c < 2 cp p < 2 cp	cp 20-50 & > 50
Trapani	c 2-10 cp p 2-10 cp	cp 2 -10
Palermo	m 2-10 c < 2 cp p < 2 ?	ta 2-10 cp 2-10 & > 50
Massina	m < 2 cp c < 2 & 10-20 cp	cp 20-50 & > 50
Agrigento	* m 2-10 cp c 2-10 cp p 2-10	ta 2-10 cp 2-10
Caltanissetta	c 2-10 ta * p 2-10 cp	ta 2-10 & 10-20 cp 2-10
Enna	m 10-20 ta (?) c 2-10 ta	ta 10-20 & 20-50 cp 2-10
Catania	m < 2 ? c < 2 cp (?) p < 2 cp	cp 20-50
Ragusa	c 2-10 & 10-20 ta * p 10-20 ta, cp	ta 20-50 > 50 cp 2-10
Siracusa	c 10-20 cp (?) * p 2-10 cp	cp 20-50 & > 50
Sassari	m > 50 sth c > 50 sth p 10-20 & 20-50 ta	sth > 50
Nuoro	m > 50 sth c > 50 sth + bois	sth > 50
Cagliari	c > 50 sth + bois p 10-20 & 20-50 ta	*sth 20-50 & > 50 bois 20-50 & > 50 ta > 50

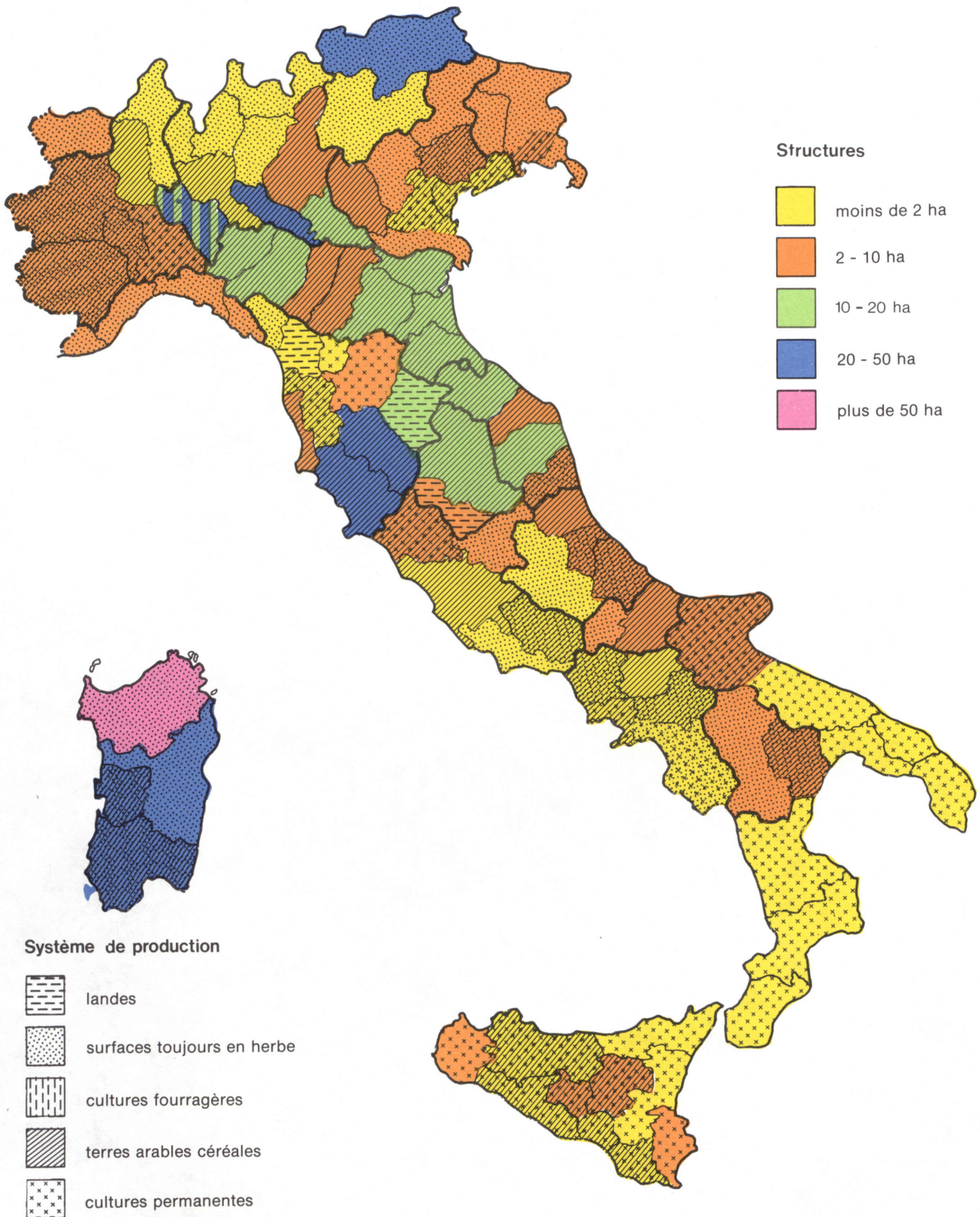
# ANALYSE AU PLAN NATIONAL

## Italie

### ACTIVITE ECONOMIQUE GENERALE ET SON EVOLUTION



## STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SYSTEME DE PRODUCTION





RESULTATS POUR L'ALLEMAGNE (R.F.)

L'étude des régions allemandes ne peut être menée de manière aussi complète que pour la France ou l'Italie. En effet, nombre de données, surtout agricoles, font défaut. Les résultats du recensement général de l'agriculture de 1970 n'étant pas intégralement publiés, rien n'existe dans la période récente sur le système de production par classe de surface, ou sur l'âge des exploitants ou des actifs agricoles.

En ce qui concerne le découpage géographique, l'unité de base retenue est le Regierungsbezirk. Ceci est source de difficultés, car selon les années, ou le type de données, le nombre de circonscriptions varie. Ainsi pour 1973 le nombre d'exploitations par classe de surface a trait à 31 circonscriptions. Les régions Münster, Detmold et Arnsberg ne constituent qu'une seule unité. Il en va de même pour Düsseldorf et Koln (1).

Se référant à l'idée qu'il convenait de travailler sur le découpage le plus fin possible, compte-tenu de l'ensemble des contraintes relatives aux statistiques nécessaires, nous avons rassemblé les données pour 34 Regierungsbezirke. Les villes-états sont traitées en tant que telles, et non en fonction des régions limitrophes sur lesquelles elles peuvent exercer une influence.

---

(1) Cf. Betriebsgrößenstruktur. Land-und Forstwirtschaft, Fischerei, 1973. Verlag W. Kohlhammer. Stuttgart und Mainz p. 8-9.



## I - ANALYSE STATIQUE

---

### - Les données agricoles

Ne disposant pas de résultats sur le système de production par classes de SAU des exploitations on a dû se contenter d'une analyse simplifiée. On a en effet les variables de structure agraire et de système de production seulement juxtaposées. Pour la structure on a le nombre d'exploitations par classes de SAU en 1973 (1) : inférieur à 2 ha; 2-10; 10-20; 20-50; plus de 50 ha. La ventilation selon le découpage choisi a été faite en ayant recours aux chiffres de 1971 (2).

Quant au système de production il est décrit à l'aide des surfaces en terres arables, en prairies et pâturages, et en cultures permanentes en 1971 (3). On dispose aussi du nombre de têtes de bovins, de porcins, de volailles et d'ovins-caprins. Ces derniers chiffres concernent des densités de tête en 1972 pour 100 ha de surface totale (densité par hectare pour les volailles) (4).

---

(1) Cf. Betriebsgrößenstruktur. Land- und Forstwirtschaft, Fischerei, 1973. Verlag W. Kohlhammer. Stuttgart und Mainz p. 8-9.

(2) La source est identique mais relative à l'année 1971 p. 6-7.

(3) Bodennutzung und Ernte - Land und Forstwirtschaft, Fischerei 1971, p. 14 et suiv.

(4) BENEKER (Gerd. e.a.) Schwellenwerte für die Ausbringung Tierischer Exkremente auf Landwirtschaftlich genutzten Fläche. Charakterisierung der Regionen mit intensiver Tierhaltung - Informations sur l'Agriculture - Commission CE, Bruxelles.

Ce type de données ne permet pas une analyse aussi détaillée que lorsqu'on saisit simultanément la structure et le mode d'occupation du sol. Malgré tout les résultats obtenus donnent une idée du système de production et du type de structure le plus marquant.

- Les données générales

Pour déterminer l'orientation économique générale de chaque circonscription en 1970 on a eu recours:(1)

- à la répartition des actifs par grandes branches d'activité (agriculture, industrie, bâtiment et travaux publics, services)
- à la répartition de la valeur ajoutée par grands secteurs (agriculture, industrie, services y compris bâtiment et travaux publics)
- à la population totale.

La présentation des résultats est faite selon un regroupement des circonscriptions par grande orientation. A l'intérieur de chacune de ces orientations on a tenu compte du type de structure dominant. D'autre part, chaque Regierungsbezirk est annoté d'après son caractère agricole ou non agricole. On n'a pas tenu compte des diverses formes que pouvait prendre le caractère non agricole.

---

(1) Cf. Eurostat : Statistiques de base de la communauté 1973-74 (population totale en 1973 p. 146 et suiv.) Statistiques régionales 1972 OSCE (tableaux 1-7 a et 1-7 b pour les actifs). Pour la valeur ajoutée cf. statistiques et comptes régionaux - résultats pour 1970.

Enfin, on a indiqué le montant de la valeur ajoutée par actif agricole en DM en 1970 (1). Ce chiffre est accolé à chaque circonscription désignée selon son code en 4 lettres.

#### 1. Système à base de surfaces toujours en herbe

Dans la plupart des cas, le mode d'utilisation du sol avec dominante de surfaces toujours en herbe est associé à la présence de bovins. Dans quelques cas, qui sont signalés, interviennent aussi les porcs. Les terres arables peuvent également avoir quelque poids.

---

(1) Cf. Das Bruttoinlandsprodukt der Kreisfreien Städte und Landkreise 1961, 1968 und 1970. Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen der Länder Heft 4. Ce document ne fournit pas toutefois de valeur ajoutée par actif agricole pour Hamburg et Berlin. Comme valeur ajoutée totale de l'agriculture on a pris les chiffres de l'O.S.C.E. "Statistiques et comptes régionaux" de 1970. Notons que le nombre d'actifs agricoles de Bremen dans "Das Bruttoinlandsprodukt..." est 2 fois plus élevé que le chiffre publié dans "Statistiques Régionales" - OSCE 1972 p. 70. Ainsi la valeur ajoutée par actif agricole dans "Das Bruttoinlandsprodukt..." p. 31 est de 18 630 DM alors que le calcul effectué à l'aide des chiffres de l'OSCE donne 51 480 DM.

Valeur ajoutée  
par actif agri-  
cole en DM (1970)

---

- petites exploitations

Aurich : caractère agricole	AURI = 9 460
Arnsberg : non agricole	ARNS =14 600
Freiburg : non agricole	FREI = 8 380
Trier (avec terres arables) : agricole	TRIR = 8 320

- petites et moyennes exploitations

Tübingen : non agricole	TUBN = 8 690
Oberbayern : non agricole	OBAY = 7 460
Schwaben : caractère agricole	SCHW = 7 870

- très petites et grandes exploitations

Bremen : non agricole	peuplé	BRMN =18 630
-----------------------	--------	--------------

- petites et grandes exploitation

Münster (avec des porcs) non agricole		
	peuplé	MUNS =17 450

- moyennes et grandes exploitations

Osnabrück (avec terres arables et porcs) :		
	agricole	OSNA =13 820
Oldenburg (avec des porcs) :	agricole	OLDB =14 260

- grandes exploitations

Stade : caractère agricole	STAD =13 100
----------------------------	--------------

## 2. Système à base de terres arables

Dans ce système on peut distinguer 3 groupes. Le premier est essentiellement orienté vers les terres arables et céréales, combinaison classique. Le second toujours basé sur les terres arables voit également apparaître les porcs et les bovins. Quant au troisième il est constitué des terres arables et des seuls bovins.

### a) terres arables - avec orientation principale "céréales"

#### - très petites et petites exploitations

Hildesheim : non agricole	HILD = 10 790
Darmstadt : non agricole	DARM = 11 480
Koblenz : non agricole	KOBL = 9 096
Rheinhessen-Pfalz : non agricole	RHEI = 13 640
Karlsruhe : non agricole	KARL = 11 870
Unterfranken : caractère agricole	U FRK = 8 240
Saarland : non agricole	SAAR = 13 900

#### - petites et moyennes exploitations

Köln (mal caractérisé) : non agricole	
peuplé	KOLN = 17 186

#### - grandes et très grandes exploitations

Schleswig-Holstein : non agricole	SCHL = 16 800
Lüneburg : caractère agricole	LUNE = 10 930
Braunschweig : caractère agricole	BRNS = 9 320

b) terres arables avec porcs et bovins

- très petites et petites exploitations

Kassel : non agricole	KASS = 10 400
Stuttgart : non agricole	STUT = 10 310

- moyennes et grandes exploitations

Hannover (bovins peu marqué) ; non agricole	HANN = 14 460
Düsseldorf : non agricole	DUSS = 18 700
Detmold : non agricole                      peuplé	DETM = 16 750

c) terres arables avec bovins

- petites exploitations

Niederbayern : caractère agricole	NBAY = 5 860
Oberpfalz : caractère agricole	OPFL = 5 620
Oberfranken : non agricole	OFRK = 5 420
Mittelfranken : non agricole	MFRK = 7 310

**3. Système intensif à base de porcs et très petites exploitations**

Hamburg (avec cultures permanentes) non agricole	HAMB(1) = 22 160
Berlin : non agricole                      peuplé	BRLN(2) = 17 500

Il semble bien que la troisième catégorie, de type intensif, devrait comprendre Bremen, compte-tenu du niveau de valeur ajoutée, par actif. On peut supposer que si Bremen n'est pas individualisé au sein du système à base de surfaces toujours en herbe, cela tient à une description trop sommaire du mode d'utilisation du sol. Une nomenclature plus fine aurait peut-être montré l'existence d'un système intensif apparentant ce Regierungsbezirk à Hamburg et Berlin.

(1) Le chiffre 22 160 correspond au rapport entre la valeur ajoutée fournie par les comptes régionaux OSCE et les actifs de "Das Bruttoinlands produkt". Si l'on fait le rapport entre valeur ajoutée OSCE et actifs OSCE le chiffre est 18 920

(2) même chose que pour Hamburg; le chiffre avec actifs OSCE est 19 690.

Globalement on voit quand même assez nettement une hiérarchie se dessiner. Au plus bas figurent les zones dominées par les terres arables associées aux bovins. Ces régions correspondent à des structures très faibles. Le revenu par tête y est très bas. Viennent ensuite les circonscriptions caractérisées par les petites ou mêmes moyennes exploitations et dont le système est orienté vers les surfaces toujours en herbe avec des bovins.

Pour des tailles d'exploitations comparables on voit que la présence de bovins est synonyme de faible valeur ajoutée par actif. Par contre l'existence de porcs traduit un système nettement plus riche. Entre les deux se trouvent les régions avec terres-arables-céréales uniquement.

Symétriquement on constate que les revenus élevés, si l'on exclut les villes-états, se situent sur des exploitations plutôt grandes mais avec la production porcine. L'orientation terres arables-céréales ne correspond pas, même là où l'on a de grandes et très grandes exploitations, aux zones les plus riches (cas de Braunschweig et Lüneburg).

## II - ANALYSE DYNAMIQUE

L'absence de résultats relatifs à la distribution des exploitants agricoles, ou des actifs du secteur primaire selon les classes d'âge, fait qu'aucune étude de démographie agricole n'a pu être effectuée. On se contentera donc de présenter les analyses concernant l'évolution des structures, et l'évolution des actifs et de la population totale.

## A - Evolution des structures d'exploitation

---

Ayant ramené à une période décennale l'évolution des exploitations entre 1960 et 1971 pour les classes de SAU 1-5 ha; 5-10; 10-20; 20-50 et plus de 50 ha nous pouvons préciser selon quelles modalités les changements se sont faits. Tout d'abord on peut noter que pour les catégories 1-5 ha et 5-10 ha il n'y a aucune circonscription ayant enregistré une augmentation. Aussi les régions caractérisées par une baisse dans ces classes ont-elles un profil nettement plus accentué que la moyenne.

Dans le classement des Regierungsbezirke on a omis les villes-états en raison de leur particularité en matière agricole. Il semble qu'elles aient vu le nombre des unités entre 20 et 50 ha décroître, notamment pour Hamburg et Bremen.

### 1. Avec une diminution des petites ou très petites exploitations

#### - Diminution des petites exploitations ou des très petites uniquement

Detmold, Arnsberg, Darmstad, Kassel, Trier, Rheinhessen-Pfalz, Karlsruhe, Tübingen et Saarland voient une disparition des exploitations de faible dimension. La plupart de ces circonscriptions sont d'ailleurs caractérisées par cette catégorie. Ainsi le processus d'élimination des très petites unités affecte-t-il en priorité, ce qui est logique, les régions où celles-ci ont un fort poids.

La diminution des petites exploitations (5-10 ha) affecte seulement Münster, région où se trouve ce type de structure.

#### - Diminution des petites ou très petites au profit des moyennes

Ce type d'évolution se trouve dans Freiburg, Koblenz, Mittelfranken, Stuttgart et Niederbayern.



Toutes ces circonscriptions sont du type très petites exploitations ou petites. On a donc ici une évolution d'un type proche de celui constaté précédemment.

- Diminution des petites au profit des grandes

Avec disparition des exploitations entre 5 et 10 ha et augmentation simultanée de celles de 20-50 ha on trouve Osnabrück, Köln, Oberbayern, Oberpfalz, Oberfranken, et Unterfranken. Ces Regierungsbezirke appartiennent plutôt au type moyennes ou petites exploitations. La constitution d'une classe de grandes exploitations semble donc s'amorcer ici.

2. Avec une diminution des moyennes exploitations (10-20 ha)

- Diminution des exploitations moyennes seulement

Une simple disparition des exploitations entre 10 et 20 ha est enregistrée pour Hannover, Hildesheim, Braunschweig, Oldenburg et Düsseldorf ( du type 10-20 et 20-50 pour ces deux dernières circonscriptions).

- Diminution des moyennes au profit des grandes

La disparition des 10-20 ha avec accroissement des 20-50 ha se rencontre uniquement pour Stade qui est de la catégorie 20-50 ha.

- Diminution des moyennes au profit des très grandes

La disparition des 10-20 ha avec accroissement des plus de 50 ha est enregistrée dans Schleswig-Holstein et Lüneburg. Ces deux circonscriptions appartiennent au type des grandes et très grandes exploitations.

3. Autres types d'évolution

- Augmentation uniquement des moyennes exploitations

Seule Schwaben qui a de petites et moyennes exploitations voit croître le nombre de ses moyennes sans autres variations. En fait on a noté que toutes les circonscriptions voyaient le nombre des petites et très petites diminuer.

- Augmentation des grandes au détriment des petites et très grandes

Ce type d'évolution se trouve dans Aurich où diminuent les exploitations de plus de 50 ha et de 5-10 ha tandis qu'augmentent celles de 20-50 ha, Aurich est caractérisée au point de vue structures par des petites exploitations.

B - Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale

L'évolution des actifs du secteur primaire et des autres activités ainsi que les changements dans la population totale ont été appréhendés sur la période 1960-1970.

Pour les actifs on dispose de données en 1961 et en 1970 (1). Celles-ci ont été ramenées à une période décennale. Le problème ne se pose pas pour la population totale (2).

Dans les diverses catégories d'évolution on retrouve les groupes précédemment définis.

#### 1. Régions à désertification accentuée

Ce sont les zones caractérisées par une évolution défavorable de l'ensemble des variables. A l'exode agricole s'ajoute la baisse des actifs des autres activités, ainsi que la diminution de population totale. Dans ce groupe se trouvent Hamburg et Berlin. Compte tenu des caractéristiques de ces deux circonscriptions il ne semble pas que l'évolution constatée ait le même sens que dans des zones étendues peu peuplées et agricoles. Il s'agit d'un phénomène propre aux grandes métropoles que se vident au bénéfice de la périphérie.

#### 2. Régions avec diminution d'activité, mais accroissement de population totale

Ce sont les régions où la baisse des actifs des secteurs secondaires et tertiaires ne s'accompagne pas d'une dépopulation. La population totale augmente. Il s'agit de Braunschweig, Bremen, Düsseldorf, Münster et Saarland.

---

(1) Cf. Das Bruttoinlandsprodukt der Kreisfreien Städte und Landkreise 1961, 1968 und 1970.

(2) Population totale tableau I<sub>1</sub>, Statistiques Régionales OSCE 1972, p. 42.

On notera que la situation des Regierungsbezirke ainsi définis est assez proche de la catégorie précédente. En effet, il s'agit de zones à caractère non agricole et dont quelques unes sont peuplées. L'évolution ainsi enregistrée ne correspond pas forcément à un déclin.

### 3. Régions en perte de vitesse

Dans cette catégorie on constate un accroissement des actifs des secteurs industriels et tertiaires mais ne compensant pas l'exode agricole. Toutes les circonscriptions de ce groupe bénéficient d'un accroissement de population totale.

Dans ce groupe se trouvent Schleswig-Holstein, Hildesheim, Aurich, Detmold, Koblenz, Trier, Rheinhessen - falz, Oberfranken, et Unterfranken.

### 4. Régions en développement

Il s'agit des circonscriptions où il y a eu augmentation nette des emplois et de la population totale. Il s'agit de Hannover, Lüneburg, Stade, Osnabrück, Oldenburg, Arnsberg, Darmstadt, Kassel, Stuttgart, Karlsruhe, Freiburg Tübingen, Oberbayern, Niederbayern, Oberpfalz, Mittelfranken et Schwaben. Dans cet ensemble Oberbayern, Regierungsbezirk non agricole se distingue par son fort accroissement dans les secteurs industriels et des services, ainsi que par son augmentation de population.

Si l'on intègre la situation agricole des Regierungsbezirke dans le contexte économique global, on peut établir une sorte de classement des régions en difficulté. Dans un tel classement interviennent les critères relatifs à la situation à un moment donné (vers 1970-1972), ainsi que les changements intervenus la dernière décennie.

#### 1. Régions en difficulté sur tous les plans

On peut distinguer deux catégories. Dans l'une les régions sont en difficultés accentuées. C'est-à-dire que dans un contexte non industrialisé on a une agriculture défavorisée. D'autre part l'évolution récente est négative. Dans l'autre, les difficultés sont moindres car l'évolution récente est positive.

##### - difficultés accentuées

Trois Regierungsbezirke sont à ranger dans cette rubrique : Aurich, Trier et Unterfranken. Tous trois ont des structures à dominante de petites exploitations. L'agriculture y est orientée vers la production bovine (sauf Unterfranken orienté vers les terres arables). Ces régions ont une activité dominante de type agricole. Leur évolution correspond à une "perte de vitesse" mais avec une population totale en accroissement.

Toutefois des nuances peuvent être apportées notamment pour ce qui est des relations entre l'agriculture et les autres secteurs. Ainsi l'enquête communautaire de 1967 sur la structure des exploitations agricoles (1) indique que Aurich compte moins de 30 % (29,7 %) de chefs d'exploitation ayant une activité extérieure, contre 37,9 % pour Trier et 40,4 % pour Unterfranken. La moyenne nationale s'établit à 35,9 %.

---

(1) cf. Enquête sur la structure des exploitations agricoles. Résultats récapitulatifs. Allemagne (R.F.) Circonscriptions d'enquête, vol. 6 et 7, OSCE, Luxembourg.

La proportion relativement élevée d'agriculteurs occupés à l'extérieur dans Unterfranken indique que le revenu par actif à temps plein dans cette circonscription est nettement plus élevé que ce qu'indique la valeur ajoutée par rapport au nombre total d'actifs agricoles.

#### - difficultés moindres

Ce sous-groupe comprend Niederbayern, Oberpfalz et Schwaben. Ses caractéristiques sont identiques à celles de la catégorie précédente : petites exploitations, orientation bovine, activité à dominante de type agricole. Seule l'évolution économique générale diffère. La dernière décennie a vu une évolution correspondant au "développement".

En ce qui concerne l'importance de l'activité à temps partiel notons que 32,6 % des chefs d'exploitation sont occupés à l'extérieur dans Niederbayern, 35,9 % dans Oberpfalz et seulement 24,5 % dans Schwaben, ce qui traduit une situation plus défavorable pour ce Regierungsbezirk.

#### 2. Régions à agriculture moyenne dans un contexte défavorable

Ce sont ces circonscriptions ayant des résultats quelconques (entre 10 000 et 15 000 DM de valeur ajoutée par actif agricole) mais dont les structures sont plutôt favorables. Toutes sont caractérisées par la présence de grandes exploitations, seules ou en association. Il s'agit de Lüneburg, Stade, Osnabrück et Oldenburg.

Ces Regierungsbezirke se situent dans des zones à caractéristique agricole, mais l'évolution récente est favorable. Il y a développement.

En ce qui concerne l'importance du temps partiel, Lüneburg et Stade ont une proportion de chefs d'exploitation occupés à l'extérieur très proche (30,5 % et 30,3 %) tandis que Osnabrück et Oldenburg se situent à un niveau inférieur (28,4 % et 25,6 % respectivement).

#### 3. Régions à agriculture défavorisée dans un contexte général bon

Trois sortes de régions sont à envisager, toutes étant caractérisées par le poids des activités industrielles et tertiaires.

- mauvaises structures agricoles et évolution négative

Dans ce groupe on a une prédominance des petites exploitations et une orientation surtout vers les productions bovines. L'évolution récente est de type "perte de vitesse". On ne trouve que deux cas : Koblenz et Oberfranken. Le caractère industriel de ces circonscriptions apparaît avec la proportion de chefs d'exploitation occupés à l'extérieur (44,8 % pour Koblenz et 35,2 % pour Oberfranken).

- mauvaises structures agricoles et évolution positive

Là aussi prédominent les petites exploitations, mais sur la dernière décennie on a vu les créations d'emplois dépasser l'exode, et la population totale augmenter (régions en développement). Sont concernés : Darmstadt, Kassel, Karlsruhe, Freiburg et Tübingen dont la proportion de chefs d'exploitation occupés à l'extérieur dépasse 45 %. Puis vient Stuttgart (39,2 %), Mittelfranken (34,7 %) et enfin Oberbayern où les chefs d'exploitation à temps partiel atteignent 28,7 %

- bonnes structures agraires, mais évolution négative

Les deux Regierungsbezirke de ce groupe Hildesheim et Braunschweig ont une agriculture avec de grandes et très grandes exploitations. L'évolution récente est du type "perte de vitesse" pour Hildesheim et diminution d'activité pour Braunschweig.

4. Régions à agriculture convenable ou favorisée dans un contexte général bon

Ce groupe inclut l'ensemble des autres Regierungsbezirke où l'on a des résultats économiques satisfaisants dans des zones dominées par l'activité de l'industrie et des services.

On ne s'attachera pas aux différences entre ces diverses circonscriptions, étant entendu que leurs problèmes par rapport à

L'agriculture sont mineurs. On trouve Schleswig - Holstein, Hamburg, Hannover, Bremen, Dusseldorf, Köln, Münster, Detmold, Arnsberg, Rheinhessen-Pfalz, Saarland et Berlin.

Les 3 villes-états constituent malgré tout des cas à part.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des résultats. Par ailleurs on trouvera dans le tableau suivant l'ensemble des circonscriptions avec leurs caractéristiques telles qu'elles ressortent des analyses statiques et dynamiques.



TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA R. F. D'ALLEMAGNE

situation	circonscriptions dont la caractéristique dominante est					
	agricole			non agricole		
évolution générale	avec petites exploitations	avec grandes exploit.	avec petites exploitations		avec grandes exploitations	
			système extensif	système moyen	système intensif	système extensif
désertification accentuée					Hamburg Berlin	
diminution d'activité					Bremen	Düsseldorf Münster
perte de vitesse	Aurich Trier Unterfranken		Koblenz Oberfranken			Braunschweig Hildesheim
en développement	Niederbayern Oberpfalz Schwaben	Lüneburg Stade Osnabrück Oldenburg	Darmstadt Kassel Stuttgart Karlsruhe Freiburg Tübingen Oberbayern Mittelfranken	Köln Arnsberg Rheinhesse- n-Pfalz Saarland		Hannover

RESULTATS DES DIVERSES ANALYSES CONCERNANT LES  
CIRCONSCRIPTIONS DE LA R. F. D'ALLEMAGNE

(1) Reg. Bez.	Système de production	Structure des exploitations agricoles(2)	caractéristique développement	Evolution générale	Valeur ajoutée en DM par actif agric.
SCHL	t. arables-cér.	20-50 & > 50	non agricole	perte de vit.	16 800
HAMB	porcs, cult. perm.	< 2	non agricole	désertification	22 610
HANN	t. ar., bovins (?)	2-10 & 20-50	non agricole	développement	14 460
HILD	t. arables-cér.	< 2 & 2-10	non agricole	perte de vit.	10 790
LUNE	t. arables-cér.	20-50 & > 50	agricole	développement	10 930
STAD	sth, bovins	20-50	agricole	développement	13 100
OSNA	(sth+t. ar.), bov, porc	2-10 & 20-50	agricole	développement	13 820
AURI	sth, bovins	< 2 & 2-10	agricole	perte de vit.	9 460
BRNS	t. arables -cér.	20-50 & > 50	non agricole	dimin. activité	9 320
OLDB	sth, bov, porc	10-20 & 20-50	agricole	développement	14 260
BRMN	sth, bovins	< 2 & 20-50	non agricole	dimin. activité	18 630
DUSS	t. ar. bov, porcs	10-20 & 20-50	non agricole	dimin. activité	18 700
* KÖLN	t. arables-cér.	2-10 & 10-20	non agricole	développement	17 180
MUNS	(t. ar. +sth), bov, porc	2-10 & 20-50	non agricole	dimin. activité	17 450
DETM	t. ar., bov, porc	10-10 & 20-50	non agricole	perte de vit.	16 750
ARNS	sth, bovins	2-10	non agricole	développement	14 600
DARM	t. arables -cér.	< 2 & 2-10	non agricole	développement	11 480
KASS	t. ar, bov, porc	2-10	non agricole	développement	10 440
KOBL	t. arables-céréales	2-10	non agricole	perte de vit.	9 090
TRIR	(sth + tl), bovins	2-10	agricole	perte de vit.	8 320
RHEI	t. arables -céréales	< 2 & 2-10	non agricole	perte de vit.	13 640
STUT	t. ar., bov, porc	< 2 & 2-10	non agricole	développement	10 310
KARL	t. arables - cér.	< 2	non agricole	développement	11 870
FREI	sth, bovins	2-10	non agricole	développement	8 380
TUBN	sth, bovins	2-10 & 10-20	non agricole	développement	8 690
OBAY	sth, bovins	2-10 & 10-20	non agricole	développement	7 460
NBAY	t. ar., bovins	2-10 & 10-20	agricole	développement	5 860
OPFL	t. ar., bovins	2-10	agricole	développement	5 620
OFRK	t. ar., bovins	2-10	non agricole	perte de vit.	5 420
MFRK	t. ar., bovins	2-10	non agricole	développement	7 310
UFRK	t. arables - cér.	2-10	agricole	perte de vit.	8 240
SCHW	sth, bovins	2-10 & 10-20	agricole	développement	7 870
SAAR	t. arables - cér.	< 2	non agricole	dimin. activité	13 900
BRLN	porcs	< 2	non agricole	désertification	17 500

\* pour Köln le système de production est très mal caractérisé.

(1) Chaque Regierungsbezirk est identifié par un code à 4 lettres. En fin de document se trouve un lexique permettant de voir la signification précise de chaque code.

(2) Classes de superficie les plus caractérisantes des exploitations agricoles.

L'ensemble des résultats a été transcrit sur une carte figurant après le Chap. VI-Danemark et qui regroupe les données pour la R.F. d'Allemagne, le Benelux et le Danemark.



R.F. D' A L L E M A G N E

VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) Structure des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1973 selon les classes de S.A.U. :  
moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha.

Cf. Betriebsgrößenstruktur - Land - und Forstwirtschaft,  
Fischerei 1973. Verlag W. Kohlhammer - Stuttgart und Mainz et  
Betriebsgrößenstruktur 1971.

b) Système de production

- surfaces occupées par les terres arables, surfaces toujours en  
herbe, cultures permanentes en 1971.

Cf. Bodennützung und Ernte - Land - und Forstwirtschaft, Fischerei  
1971 p. 14 et suivantes.

- densité pour 100 ha de têtes de bovins porcins, volailles,  
ovins-caprins

Cf. BENEKER (Gerd. e.a.) Schwellenwerte für die Ausbringung  
Tierischer

Exkrememente auf Landwirtschaftlich genützten Fläche.

Charakterisierung der Regionen mit intensiver Tierhaltung -  
Informations sur l'Agriculture - Commission CE, Bruxelles.

## 2°) Les variables de type général

Pour la répartition en 1970 des actifs selon les grandes activités : agriculture; industrie, bâtiment et travaux publics, services Cf. O.S.C.E. Statistiques régionales 1972, tableaux 1-7 a et 1-7 b.

Pour la population totale en 1973 Cf. Eurostat : Statistiques de base de la Communauté 1973-1974 tableau p. 146 et suivantes.

Pour la valeur ajoutée en 1970 selon les grandes activités économiques Cf. Eurostat Statistiques et comptes régionaux résultats pour 1970.

Pour la valeur ajoutée par actif agricole en 1970 Cf. Das bruttoinlandsprodukt der Kreisfreien Städte und Landkreise 1961, 1968 und 1970. Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen der Länder Heft 4.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Evolution des structures agricoles

L'évolution du nombre d'exploitations dans les classes 1-5 ha; 5-10 ha; 10-20 ha; 20-50 ha et plus de 50 ha a été enregistrée entre 1960 et 1971.

- pour 1960 Cf. O.S.C.E. Statistiques régionales (exploitations agricoles) B: résultats 1960 - p. 13.

- pour 1971 Cf. Betriebsgrossenstruktur 1971 op. cit.

2°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles  
et de la population totale

- variation d'actifs agricoles et non agricoles entre 1961 et 1970

Cf. Das Bruttoinlandsprodukt der Kreisfreien Städte und Landkreise  
1961, 1968 und 1970 op. cit.

- variation de population totale Cf. O.S.C.E. Population totale  
tableau I 1, Statistiques Régionales 1972 p. 42.



RESULTATS POUR LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHE  
DE LUXEMBOURG

Comme il était impossible dans les analyses nationales de traiter à part le Grand-Duché du Luxembourg, on l'a joint à la Belgique (9 provinces). On a donc un ensemble de 10 circonscriptions pour lesquelles on a rassemblé des données aussi homogènes que possible. Ceci n'est pas très aisé sur le plan agricole car les statistiques du Grand-Duché ne sont pas identiques à celles de la Belgique. Des approximations ont été nécessaires.

I. ANALYSE STATIQUE

Pour l'étude du système de production on a pu à partir des résultats du recensement de 1970 décrire le mode d'utilisation du sol à l'intérieur de chaque classe de superficie. Pour les catégories moins de 2 ha; 2-10 ha; 10-20 ha; 20-50 ha et plus de 50 ha, on a la répartition des terres selon l'importation des terres arables, des cultures fourragères, des cultures permanentes et des surfaces toujours en herbe.

En ce qui concerne les chiffres pour le Grand-Duché, on a dû faire référence à l'enquête communautaire de 1966-67 en l'absence de données de ce type plus récentes.



Pour compléter l'étude du système de production, on a eu recours au nombre de têtes de bovins, porcs et ovins pour les mêmes catégories de surface : moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 20 à 50 ha et au-delà de 50 ha. Les mêmes sources ont été utilisées (recensement général de 1970 pour la Belgique et enquête communautaire pour le Grand-Duché).

Chaque circonscription a été également caractérisée par la valeur ajoutée par actif agricole en 1970 (1) (en 10 francs belges). Vu le petit nombre d'unités statistiques (10 avec le Grand-Duché) on n'a pas constitué de sous-groupes. Chaque région figure à la suite avec ses indications quant aux structures, au système de production et niveau de développement.

Un tableau regroupe ci-dessous les divers résultats de l'analyse statique : structures, système de production et orientation générale de l'économie.

---

(1) Cf. O.S.C.E., Statistiques et comptes régionaux Eurostat 1976 pour la valeur ajoutée et Recensement de la population 1970, tome 8, Population active, 1974 pour la Belgique et Annuaire Statistique 1972, Statec. Luxembourg p. 18 pour le Grand-Duché.

Tableau des circonscriptions de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg d'après les résultats de l'analyse statique.

Provinces	caractéristiques agricoles		valeur ajoutée en 10 FB par actif agricole	Economie générale à dominante
	structure des exploitations	système de production		
Antwerpen	très petites (1-5 ha)	surfaces toujours en herbe et bovins	25 550	non agricole
Brabant	très petites (1-5 ha)	terres arables	21 450	non agricole
Limbourg	moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe et porcs	31 770	non agricole
Luxembourg	très petites (1-5 ha)	surfaces toujours en herbe et bovins	24 420	agricole
Hainaut	moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe et terres arables, et bovins	26 530	non agricole
Namur	moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe et terres arables, et bovins	32 020	agricole
Oost-Vlaanderen	petites (1-5 ha)	terres arables et porcs	24 010	non agricole
West-Vlaanderen	grandes (20-50 ha) et très grandes (>50 ha)	terres arables et porcs	33 660	agricole
Liège	moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe et bov.	28 180	indéterminée
G.D. de Luxembourg	grandes (20-50 ha)	surfaces toujours en herbe et terres arables et bovins	14 010	agricole

L'examen des différentes circonscriptions fait apparaître une assez nette liaison entre valeur ajoutée par actif agricole et taille des unités. Ainsi toutes les circonscriptions à moins de 255 500 FB de valeur ajoutée par actif sont-elles caractérisées par la classe des très petites exploitations. Seule exception, le Grand-Duché; son revenu qui est le plus faible s'accompagne de la présence de grandes exploitations. Cela s'explique très probablement par le système de production plus extensif qui est pratiqué.

On constate d'autre part que les revenus les plus élevés se trouvent dans Limburg et West-Vlaanderen, circonscriptions où la taille des unités de production est plus importante. De plus, il s'agit de provinces où l'on note une orientation prononcée de la production animale vers les porcins. Il y a donc conjonction d'un effet taille et d'une intensification de la production.

## II. ANALYSE DYNAMIQUE

### A. Démographie agricole

C'est également à partir du Recensement Général de l'Agriculture de 1970 que l'on a étudié les aspects de démographie agricole. On a analysé la distribution des chefs d'exploitation pour les classes d'âge : moins de 35 ans, 35-44 ans; 45-54 ans; 55-64 ans et plus de 65 ans. Pour juger de la pression des jeunes et avoir un indice concernant l'existence de successeurs potentiels, on a aussi analysé la distribution des membres de la famille masculins selon les mêmes tranches d'âge.

Pour le Grand-Duché, on a dû recourir une nouvelle fois aux données de l'enquête communautaire de 1966-67.

Le Brabant et Namur apparaissent comme ayant une population de chefs d'exploitation âgés (plus de 65 ans) alors que West-Vlaanderen a au contraire des chefs jeunes et des actifs masculins jeunes (de moins de 35 ans).

Quant au Grand-Duché, il a des actifs masculins situés dans les tranches d'âge 45-54 ans; 55-64 ans et 65 ans et plus.

### B. Evolution

#### 1. Evolution des structures agraires

C'est à partir du RGA de 1970 et du recensement de 1959 que l'on a reconstitué l'évolution décennale des structures belges. Pour le Grand-Duché on a eu recours aux données 1963-73 tirées du STATEC "Recensement Agricole" n° 9, 1973. L'évolution concerne les classes 1-5 ha; 5-10 ha; 10-20 ha; 20-50 ha et plus de 50 ha.

Toutefois les chiffres luxembourgeois sont relatifs à la classe 2-5 ha au lieu de 1-5 ha car les unités inférieures à 2 ha ne sont pas prises en compte dans les statistiques du Grand-Duché.

Caractérisées par la diminution des seules exploitations de 1 à 5 ha sont les circonscriptions : Antwerpen, Brabant, Liège et Le Luxembourg belge. Hormis Liège avec des structures moyennes (10-20), toutes ces provinces ont des très petites exploitations (1 à 5 ha).

Oost-Vlaanderen voit ses très petites exploitations disparaître alors que les moyennes sont en accroissement. C'est une province avec de très petites structures. Le Limburg avec des structures moyennes voit la catégorie 5-10 ha diminuer.

Une augmentation des grandes exploitations (20-50 ha) au détriment des petites (5-10 ha) est enregistrée dans le Hainaut et Namur, deux provinces avec des structures moyennes.

On enregistre une diminution des moyennes unités au profit des grandes pour West-Vlaanderen et des très grandes pour le Grand-Duché.

## 2. Evolution des actifs de la population

L'évolution des actifs agricoles et non agricoles a été étudiée à partir des résultats des recensements de la population de 1961 et de 1970. Pour le Grand-Duché on a utilisé les données relatives à 1961 et 1971 telles qu'elles sont publiées dans l'Annuaire Statistique rétrospectif du Luxembourg 1973 (Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques, 1973,

p. 58). Pour la population totale, on s'est référé à Eurostat Statistiques régionales, 1973-74, p. 120-121 pour la Belgique et le Luxembourg.

Deux provinces West-Vlaanderen et Liège peuvent être considérées comme étant en perte de vitesse, c'est-à-dire avec un exode agricole bien supérieur à l'accroissement des actifs non agricoles. Toutefois ces deux régions principalement West-Vlaanderen, ont vu leur population totale augmenter sensiblement.

Le Luxembourg belge est dans une situation proche avec un exode équilibré par les créations d'emplois non agricoles, mais une population totale n'ayant pas varié.

Quant au Hainaut, si l'augmentation des actifs non agricoles est plus importante que les départs d'agriculteurs, on constate par ailleurs une baisse de population totale. C'est la seule circonscription dans ce cas.

Les provinces Oost-Vlaanderen, et Namur et le Grand-Duché de Luxembourg correspondent aux zones que l'on a pu qualifier "en développement".

Enfin restent Antwerpen, Brabant et Limburg où l'on a en plus du développement du secteur non agricole une forte urbanisation.

### III. SYNTHÈSE

Parmi les régions en difficulté et situées dans un contexte économique défavorable se trouve le Grand-Duché du Luxembourg. En effet, c'est la région où la valeur ajoutée par actif agricole est la plus faible. D'autre part, dans le contexte belgo-luxembourgeois, le Grand-Duché apparaît comme relativement peu industrialisé. Toutefois ces aspects négatifs

doivent être tempérés par l'existence de structures agricoles assez favorables. D'ailleurs on enregistre durant la dernière décennie une concentration au profit des très grandes exploitations. D'autre part, on a vu que l'évolution économique générale récente était plutôt favorable.

Le Luxembourg belge est dans une situation assez proche de celle du Grand-Duché. Sauf, qu'il s'agit d'une zone de très petites exploitations dont l'évolution récente n'est pas encourageante. Liège avec des unités de production agricoles de taille moyenne est dans ce cas.

Parmi les zones industrialisées, on notera Oost-Vlaanderen et Hainaut avec des valeurs ajoutées dans l'agriculture quelconques et une évolution récente convenable (mais Hainaut a vu sa population totale décroître).

Le Brabant belge n'a pas un revenu agricole par actif important, mais on peut penser qu'il n'y a pas de difficultés en raison d'une population de chefs d'exploitation âgée permettant aux structures de s'améliorer. D'autre part, c'est une zone dans laquelle on a vu au cours de la dernière décennie un développement du secteur non agricole bien supérieur à l'exode, et une forte augmentation de la population totale.

Antwerpen avec des possibilités d'évolution internes à l'agriculture moindres, est dans une situation assez proche.

Reste Limburg qui avec des structures moyennes, a une valeur ajoutée agricole convenable et bénéficie d'un secteur non agricole déjà important qui est encore en expansion, d'où des possibilités externes d'évolution.

Le petit nombre de circonscriptions de l'ensemble belgo-luxembourgeois ne rend pas nécessaire l'élaboration d'un tableau récapitulatif général. (1)

---

(1) L'ensemble des résultats a été transcrit sur une carte figurant après le Chap. VI Danemark et qui regroupe les données pour la R.F. d'Allemagne, le Bénélux et le Danemark.





BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG  
VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) structure des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1970 selon les classes moins de 2 ha;  
2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; et plus de 50 ha (pour la  
Belgique)

Cf. Recensement Général de l'Agriculture au 15 Mai 1970. Institut  
National de la Statistique - Bruxelles.

Cf. O.S.C.E. Enquête sur la structure des exploitations agricoles  
1966/67 Résultats récapitulatifs vol. 5 Bénélux pour le Grand-Duché.

b) Système de production

A l'intérieur de chacune des classes de surface (moins  
de 2 ha... à plus de 50 ha) on a les surfaces occupées par les  
terres arables, les cultures fourragères, les cultures permanentes  
et les surfaces toujours en herbe. Par ailleurs pour chacune des  
classes de surface on a le nombre de têtes de bovins, de porcs et  
d'ovins.

Les sources sont les mêmes que pour le point a).

2°) Les variables de type général

Pour la répartition des actifs selon les grandes catégories  
économiques.

Cf. Recensement de la Population 1970, tome 8, population active 1974 (pour la Belgique) et Annuaire Statistique 1972 (Statec. Luxembourg p. 18 (pour le Grand-Duché).

Pour la valeur ajoutée selon les grands secteurs Cf. Eurostat Statistiques et Comptes régionaux pour 1970.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Démographie agricole

On a retenu pour 1970 le nombre de chefs d'exploitation à l'intérieur des classes d'âge : moins de 35 ans; 35-44 ans; 45-54 ans; plus de 65 ans. On a également retenu le nombre d'actifs agricoles masculins à l'intérieur des mêmes classes d'âge Cf. Recensement Général de l'Agriculture op. cit. tableau 21.

### 2°) Evolution des structures agricoles

Les variations du nombre d'unités de production concernent les classes 1-5 ha; 5-10 ha; 10-20 ha; 20-50 ha; plus de 50 ha. L'évolution a été appréhendée entre 1959 et 1970 pour la Belgique Cf. Recensement Général de l'Agriculture de 1959 tome 1, 1961 et Recensement Général de l'Agriculture de 1970. Pour le Grand-Duché l'évolution a trait à la période 1963-1973 mais avec la catégorie 2-5 ha au lieu de 1-5 ha. Cf. STATEC Recensement Agricole n° 9 - 1973, p. 27 Luxembourg.

### 3°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale

Pour la population totale la source permettant de retracer les variations est Eurostat : Statistiques Régionales 1973-74 p. 120-121. Pour l'évolution des actifs agricoles et non agricoles

de la Belgique Cf. Recensement de la population 1961 et Recensement de 1970 op. cit.

En ce qui concerne Le Grand-Duché de Luxembourg la variation des actifs agricoles et non agricoles a été appréhendée à partir de Annuaire Statistique rétrospectif du Luxembourg 1973. Service Central de La Statistique et des Etudes Economiques 1973 - p. 58.



## CHAPITRE V

### RESULTATS POUR LES PAYS-BAS

L'étude des 11 provinces des Pays-Bas a été menée de la même manière que pour la Belgique sans la constitution formelle de sous-groupes. Quelques problèmes se posent dans l'étude sur une période décennale en raison de la création de nouvelles circonscriptions gagnées sur la mer. Dans tout ce qui suit Noordoost Polder est inclus dans Overijssel. On a négligé par contre Oost-Flevoland.

#### 1 - ANALYSE STATIQUE

Le système de production a été décrit en se référant aux surfaces en terres arables, horticulture et surfaces toujours en herbe pour chacune des catégories : moins de 5 ha; 5-10 ha; 10 à 20 ha; 20-50 ha et au-delà de 50 ha. On a également tenté de définir comment se situaient les circonscriptions quant au niveau de développement. Par ailleurs on a fait une estimation de la valeur ajoutée par actif agricole en 1970 (1).

Un tableau regroupe ci-après les résultats de cette analyse statique.

---

(1) La valeur ajoutée du secteur est celle de l'O.S.C.E.

"Statistiques et comptes régionaux" 1976. Pour les actifs agricoles on a pris la moyenne entre les chiffres de 1968 (cf. O.S.C.E. Statistiques Régionales 1972, p. 71) et ceux de 1973 (cf. O.S.C.E. Statistiques régionales 1975, p. 243).

Tableau des circonscriptions néerlandaises d'après les résultats de l'analyse statique

Provinces	caractéristiques agricoles		valeur ajoutée en FI/actif agricole	Economie générale à dominante
	structure des exploitations	système de production		
Groningen	grandes (20-50ha) et très grandes (> 50 ha)	terres arables	19 090	indéterminée
Friesland	grandes (20-50 ha)	surfaces toujours en herbe	25 220	agricole
Drenthe	moyennes (10-20 ha)	terres arables	22 220	agricole
Utrecht	moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe	18 150	non agricole
Noord-Holland	très petites (1-5 ha)	cultures horticoles	26 480	non agricole
Zuid-Holland	très petites (1-5 ha)	cultures horticoles	22 390	non agricole
Noord-Brabant	petites (5-10 ha)	surfaces toujours en herbe	21 190	non agricole
Limburg	petites (5-10 ha)	terres arables	19 660	non agricole
Overijssel	petites (5-10 ha) et moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe	24 920	indéterminée
Gelderland	petites (5-10 ha)	surfaces toujours en herbe	19 910	indéterminée
Zeeland	grandes (20-50 ha)	terres arables	25 040	agricole

L'étude des systèmes de production montre que les revenus les plus faibles se trouvent dans les provinces avec des exploitations petites ou moyennes, qu'elles soient à base de terres arables ou de surfaces toujours en herbe. Les valeurs ajoutées les plus fortes se trouvent dans les très petites exploitations mais de nature horticole, ou dans les grandes. Groningen avec de grandes structures constitue la seule exception. Il convient toutefois de remarquer la grande homogénéité des provinces néerlandaises en matière de revenu. En effet, par rapport à la moyenne nationale l'écart maximum est de 19 % en plus et de 17 % en moins, ce qui est peu.



## II - ANALYSE DYNAMIQUE

### A. La démographie agricole

Son approche s'est effectuée grâce aux résultats du recensement général de l'agriculture de 1970. On a analysé la distribution des chefs d'exploitations selon les classes d'âge : moins de 35 ans; 35-44 ans; 45-54 ans; 55-64 ans et 65 ans et plus. Cette distribution pour chaque province est assez semblable. Il y a une grande homogénéité.

De nombreuses circonscriptions sont assez mal caractérisées avec un profil moyen correspondant à la tranche d'âge 35-44 ans, comme Noord-Holland, Noord-Brabant et Limburg. D'autres sont plutôt marquées par la présence des 45-54 ans comme Groningen, Friesland, Drenthe.

Les 55-64 ans se trouvent pour Utrecht et Zeeland.

Overijssel et Gelderland ont pour caractéristique la présence de chefs d'exploitation âgés, c'est-à-dire ayant plus de 65 ans.

Seule la province Zuid-Holland a un profil marqué par les jeunes chefs d'exploitation (moins de 35 ans). Toutefois cette caractérisation n'est pas très forte.

### B. Evolution des structures, des actifs et de la population totale

#### 1°) Evolution des structures

La période décennale sur laquelle on a étudié l'évolution des structures est 1960-1970, dates où se situent les deux recensements généraux de l'agriculture.

Avec de très petites exploitations en diminution on a Noord-Holland (avec des très petites unités) et Zeeland (avec de grandes unités).

Le Limburg avec de petites structures est caractérisé par la baisse de cette catégorie.

Gelderland qui a aussi de petites structures voit s'accroître la classe des 10-20 ha tandis que les très petites disparaissent. Pour Overijssel (caractérisé par les exploitations 5-10 ha et 10-20 ha) il y a simple augmentation des moyennes unités .

Friesland avec des unités de 20-50 ha et Noord-Brabant avec des 5-10 ha voient les grandes exploitations augmenter en nombre au détriment des petites. Pour Drenthe (10-20 ha) l'augmentation des grandes a lieu au détriment des moyennes.

Utrecht (10-20 ha) et Zuid-Holland (1-5 ha) sont caractérisées par la diminution des moyennes et des grandes exploitations.

Quant à Groningen s'il y a diminution des grandes exploitations, elle s'accompagne d'un accroissement des très grandes. Or c'est une région dans laquelle l'analyse statique a fait apparaître ces deux types de structures.

2°) Evolution des actifs agricoles, non agricoles et de la population totale
--

L'estimation des actifs tant dans le secteur agricole que non agricole est difficile à établir sur une période décennale car les résultats des années 60 concernent les unités de travail et non

les actifs. Une extrapolation a été effectuée sur la base des chiffres de 1971 (1).

Trois circonscriptions sont en perte de vitesse au sens que nous avons pu donner à ce terme : créations d'emplois non agricoles inférieures à l'exode. Il s'agit de Groningen, Friesland et Zeeland. La population totale y a quand même connu un certain accroissement.

Noord-Holland et Zuid-Holland sont des provinces en développement car il y a un accroissement des actifs non agricoles beaucoup plus fort que la diminution dans l'agriculture. La population totale a connu un accroissement modéré.

Par contre pour Limburg, Utrecht, Gelderland, Noord-Brabant, Drenthe et Overijssel le mouvement précédemment constaté s'accompagne d'une urbanisation sensible.

### III - SYNTHÈSE (2)

Groningen apparaît la province la plus défavorisée, avec une valeur ajoutée par actif relativement basse et un contexte socio-économique peu favorable. Ceci malgré des structures importantes et un mouvement de concentration agraire qui se poursuit.

Utrecht est dans une situation assez proche avec un faible revenu. C'est une province surtout agricole. Mais on voit se dessiner un mouvement favorable sur le plan économique et en ce

---

(1) Cf. Regionaal Statistisch Zakboek 1972 CBS 1973, p. 74 et l'évolution régionale dans la Communauté C.C.E. Bilan analytique 1971 p. 247 pour les chiffres de 1960. Pour l'évolution de la population totale. Cf. Eurostat : Statistiques régionales 1973-1974 O.S.C.E. 1975, p. 118.

(2) L'ensemble des résultats a été transcrit sur une carte figurant après le Chap. VI Danemark et qui regroupe les données pour la R.F. d'Allemagne, le Bénélux et le Danemark.

qui concerne les structures. D'autant plus que cette province est caractérisée par la présence de chefs d'exploitation situés dans la tranche d'âge 55-64 ans, ce qui laisse augurer des possibilités d'évolution structurelle. Gelderland est dans une situation comparable avec également des exploitants âgés.

Drenthe dont l'économie générale est à dominante agricole est dans une position intermédiaire entre les régions défavorisées dans le contexte néerlandais et les régions sans problèmes : structures moyennes; profil marqué par les chefs de 45-54 ans augmentation des grandes exploitations au détriment des moyennes et une certaine urbanisation dans la période récente.

Limburg est dans une position agricole pas très bonne avec de petites exploitations et des chefs assez jeunes. Mais c'est une zone industrialisée où l'on a vu les dix dernières années une évolution positive. Noord-Brabant se situe de la même manière en un peu mieux.

Friesland et Zeeland sont caractérisées par une agriculture donnant de bons résultats avec des structures importantes mais avec une économie générale à dominante agricole et où les créations d'emplois n'ont pas été importantes.

Overijssel dont les résultats économiques s'apparentent à ceux des bonnes provinces a par ailleurs des exploitants âgés, ce qui laisse penser à des possibilités d'évolution structurelle. D'autre part, l'évolution économique générale récente s'est révélée favorable.

Restent Noord-Holland et Zuid-Holland où grâce à l'horticulture la valeur ajoutée par actif agricole est forte et où la situation hors de l'agriculture est satisfaisante. Ces deux circonscriptions ont d'ailleurs plutôt des chefs d'exploitation jeunes.

La petit nombre de provinces néerlandaises ne rend pas nécessaire la constitution d'un tableau récapitulatif combinant les résultats de l'analyse statique et de l'analyse dynamique.

P A Y S - B A S

VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) structure des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1970 pour les classes de S.A.U. :  
moins de 5 ha; 5 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha  
Cf. C.B.S. Landbouwtelling 1970, Deel 1, tabel 6 p. 50 et  
suivantes

b) Système de production

A l'intérieur de chacune des classes ci-dessous (moins de  
5 ha ... à plus de 50 ha) on a les surfaces occupées par les  
terres arables, les surfaces toujours en herbe et les plantes  
horticoles.

Cf. C.B.S. Landbouwtelling 1970 op. cit, tabel 7 p. 60 et  
suivantes.

2°) Les variables de type général

Pour les actifs en 1970 répartis selon les grandes  
activités (agriculture, industrie, bâtiment et travaux publics,  
services).

Cf. O.S.C.E. Statistiques Régionales 1972, tableau 1-7a et 1-7b.

Pour la valeur ajoutée répartie selon les grandes activités  
Cf. Eurostat - Statistiques Régionales pour 1970.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Démographie agricole

On a retenu pour 1970 le nombre de chefs d'exploitation à l'intérieur des classes d'âge : moins de 35 ans; 35 à 44 ans; 45 à 54 ans; 55 à 64 ans; et 65 ans et plus.

Cf. C.B.S. Landbouwtelling 1970, op. cit. tabel 4, p. 42.

### 2°) Evolution des structures agricoles

Les variations du nombre d'unités de production ont été enregistrées à l'intérieur des classes 1-5 ha; 5-10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha et plus de 50 ha. Ceci entre 1960 et 1970

Cf. C.B.S. Landbouwtelling 1960, deel 1, tabel 2; et Landbouwtelling 1970 tabel 6.

### 3°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale

Pour la population totale la source permettant de retracer l'évolution entre 1964 et 1974 est Eurostat : Statistiques Régionales 1973-74 p. 118.

Pour les actifs non agricoles et agricoles l'évolution ramenée à une période décennale a pris pour base C.B.S. : Regionaal Statistisch Zakboek 1972 qui fournit des éléments relatifs à 1971. Sur cette base on a indexé les variations d'unités de travail.

Cf. L'évolution régionale dans la Communauté. C.C.E. - Bilan analytique 1971 p. 247.

## CHAPITRE VI

---

### RESULTATS POUR LE DANEMARK

Dans la mesure où le Danemark ne comprend qu'un faible nombre de circonscriptions (14 Amt) son étude est aisée. Mais des difficultés existent. Principalement lorsqu'on cherche à retracer l'évolution dans le temps. En effet, certaines communes telle Samsø ont changé de Amt après 1970.

#### I - ANALYSE STATIQUE

Ne disposant pas de données sur l'utilisation du sol par classe de surface on a procédé à une simple juxtaposition de chiffres sur les structures et sur les principales formes d'occupation des terres. Les données sont relatives à l'année 1973 (1).

En l'absence de résultats sur la valeur ajoutée par actif agricole par amt, on a tenté une estimation par décontraction de la valeur nationale. Chacun des principaux postes de la production finale a été décontracté sur la base des quantités. On a opéré de même pour les consommations intermédiaires. Dans la mesure du possible on a fait une estimation moyenne pour les années 1971-72-73. La source est uniquement l'annuaire statistique agricole de 1973 (1). La valeur nationale, base de la décontraction est celle fournie par l'O.S.C.E. pour 1970.

---

(1) Landbrugsstatistik 1973 - Herunder garteneri og skovbrug.  
Danmarks Statistik - København 1974.



En plus de l'analyse générale permettant de fixer le niveau de développement on a traité les statistiques des revenus imposés selon les classes exprimées en milliers de couronnes : inférieur à 5, 5-15; 15-25; 25-35; 35-45; 45-60; 60-80 et plus de 80 (1). Ceci complète l'appréciation sur l'importance du secteur non agricole. Le revenu moyen imposé constitue d'autre part un indicateur de richesse.

Dans le tableau ci-dessous sont regroupés les résultats de l'analyse statique.

---

(1) Cf. Indkomster og formuer i 1973. Statistik Tabelvaerk 1975 IX - tableau 3a p. 26-33.

Tableau des circonscriptions danoises d'après les résultats de l'analyse statique

Amt	caractéristiques agricoles		Valeur ajoutée en kr/actif agricole	Economie générale à dominante et revenu moyen imposable
	structures des exploitations	système de production		
København	très grandes (> 50 ha)	terres arables et production de semences	32 900	non agricole (34 700)
Frederiksborg	mal caractérisées	céréales	33 700	non agricole (37 200)
Roskilde	mal caractérisées	production de semences	37 700	non agricole (35 300)
Vestsjælland	très petites (< 2 ha) et petites (2 - 10 ha)	céréales et porcs	41 000	indéterminée (28 500)
Storstrøm	grandes (20-50 ha)	terres arables	45 800	agricole (27 600)
Bornholm	mal caractérisées	porcs	39 800	agricole (25 100)
Fyns	très petites (< 2 ha) et petites (2-10 ha)	mal défini (céréales)	41 200	indéterminée (27 000)
Sønderjylland	grandes (20-50 ha) très grandes (> 50 ha)	production bovine	49 300	agricole (27 200)
Ribe	grandes (20-50 ha)	production bovine	45 700	agricole (28 000)
Vejle	moyennes (10-20 ha)	surfaces toujours en herbe	46 400	indéterminée (28 400)
Ringkøbing	grandes (20-50 ha) très grandes (> 50 ha)	production bovine	45 700	agricole (28 100)
Århus	moyennes (10-20 ha)	production porcine	41 400	indéterminée (28 800)
Viborg	moyennes (10-20 ha)	production bovine	46 300	agricole (26 100)
Nordjylland	moyenne (10-20 ha)	production bovine	44 900	agricole (27 000)

L'examen des résultats de l'analyse statistique montre une grande homogénéité en ce qui concerne le niveau de valeur ajoutée par actif agricole. En effet, si l'on exclut les trois circonscriptions København, Frederiksborg et Roskilde qui sont à part, on voit que la valeur ajoutée oscille entre 39 800 et 49 300 couronnes. Le système de production ne semble pas déterminer de manière sûre un niveau de revenu. Il est vrai que le mode de calcul de la valeur ajoutée conduit à un certain resserrement des résultats. Mais, par ailleurs, les analyses statiques se sont révélées peu discriminantes.

## II - ANALYSE DYNAMIQUE

### A. - La démographie agricole

C'est à partir des résultats du recensement de la population en 1970 que nous avons tenté d'avoir une indication sur les aspects démographiques propres à l'agriculture. Il s'agit de la répartition des actifs agricole selon les tranches d'âge : moins de 25 ans; 25-44; 45-64; et plus de 64 ans.

Dans cette analyse apparaissent caractérisés par les actifs âgés (de plus de 65 ans) København , Frederiksborg, Roskilde, Vestsjælland et dans une certaine mesure Storstrøm .

Avec des actifs plutôt jeunes, c'est-à-dire entre 25-44 ans, on a Ribe, Ringkøbing et Sønderjylland.

Les autres circonscriptions sont mal caractérisées quant à l'âge des actifs agricoles.

## B. - Evolution des structures, des actifs et de la population

---

### 1°) Evolution des structures

La variation des structures agricoles a été appréciée sur la période 1963-1973. Des problèmes de concordance de classes de SAU et de variation des limites d'amter se posent. Compte-tenu des changements intervenus dans le temps pour les limites de classe, on a étudié l'évolution pour les catégories : moins de 5 ha; 5-10 ha; 10-15; 15-30; 30-60; et plus de 60 ha.

Caractérisés par une simple diminution des plus petites exploitations on a Storstrøm , Bornholm et Fyn .

Avec une diminution des petites et très petites (inférieur à 5 ha et 5-10 ha) on a Vestsjaelland . Nordjylland enregistre une diminution de la catégorie 10-13 ha.

Sønderjylland et Viborg voient disparaître les exploitations de 10-15 ha et 15-30 ha.

Pour Ringkøbing et Ribe cette disparition des 10-15 ha et de 15-30 s'accompagne d'une augmentation des 30-60 ha.

La catégorie 30-60 ha est en régression pour København, Frederiksborg, Roskilde et Århus.

Au contraire Veile est caractérisé par une augmentation des unités entre 30 et 60 ha.

## 2°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale

Cette évolution a été enregistrée sur la base des recensements de 1960 et 1970 pour les actifs, et sur la base des estimations de population totale de 1965 et 1973 telles qu'elles apparaissent dans Statistisk Arborg 1965 et 1973.

En perte de vitesse (exode supérieur à l'augmentation des actifs non agricoles) se trouve uniquement Viborg.

Avec une diminution se trouvent Vestjaelland , Storstrøm , Fyn , Nordjylland .

En développement plus accentué, c'est-à-dire avec des créations d'emplois non agricole en nombre élevé par rapport à l'exode on a Sønderjylland , Ribe (à profil plat), Vejle et Ringkøbing.

En développement et urbanisation on a Frederiksborg et Roskilde. A un moindre niveau se trouve Århus

### III - SYNTHÈSE (1)

Comme région connaissant des problèmes il semble que l'on puisse indiquer Borholms, zone de nature agricole à revenu relativement faible produisant des porcs et où l'évolution des structures touche uniquement les petites exploitations. C'est une circonscription où l'environnement économique se dégrade puisqu'il y a dépopulation. C'est aussi l'Amt où le revenu moyen imposable est le plus bas.

---

(1) Voir carte en fin de chapitre.

København à faible valeur ajoutée par actif agricole et à dépopulation relative ne peut pas être classée dans cette catégorie en raison du faible poids du secteur agricole et d'un niveau important d'industrialisation et de revenu. D'ailleurs les actifs agricoles y sont âgés.

Bien qu'ayant une valeur ajoutée dans l'agriculture assez élevée, l'Amt de Viborg pourrait venir après Bornholm. En effet, les structures sont plutôt moyennes, la concentration ne se fait pas sentir, et surtout c'est une région de nature agricole en perte de vitesse.

Vestsjælland et Fyn dont l'activité principale n'apparaît pas, ont des structures petites et un revenu relativement bas. Toutefois ce sont des régions en développement avec des actifs âgés, au moins pour Vestsjælland. Århus peut être joint à ce groupe, bien qu'il y ait un développement accompagné d'urbanisation.

Nordjylland, Amt agricole, avec des exploitations moyennes se situe dans une zone ayant connu un développement au cours de la dernière décennie.

En zone agricole mais avec un développement accentué on à Sønderjylland, Ribe, Vejle et Ringkøbing. Hormis Vejle les structures sont grandes ou très grandes, et les actifs sont plutôt jeunes ce qui pourrait traduire une situation sans problèmes.

Storstrøm est une région agricole avec de grandes exploitations, en développement récent. Les actifs y sont âgés ce qui laisse augurer un avenir favorable.

Restent Frederiksborg et Roskilde caractérisés par la présence de hauts revenus (comme K benhavn ) et l'existence d'un important secteur de services. L'agriculture n'y est pas florissante mais les faibles valeurs ajout es par actif agricole peuvent s'interpr ter aussi par l'existence d'une importante agriculture   temps partiel. Le revenu agricole total ramen  aux actifs   temps plein ferait probablement appara tre un niveau relatif plus  lev  pour ces circonscriptions. D'autre part, l'agriculture de ces r gions, particuli rement pour K benhavn , est tr s peu importante. L'urbanisation y est fort d velopp e. Par ailleurs la pr sence d'actifs agricoles  g s signifie des possibilit s d' volution structurelle.

Pour le Danemark aussi, le faible nombre de circonscriptions ne justifie pas l' laboration d'un tableau synth tisant les r sultats des analyses statique et dynamique.

D A N E M A R K

VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) Structure des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1973 selon les classes : moins de 2 ha (de 0,5 à 1,9 ha); 2 à 10 ha; 10-20 ha; 20-50 ha et plus de 50 ha.

Cf. Land brugsstatistik 1973 - herunder gartneri og skovbrug - Danmarks Statistik - København 1974 tabel 5, p. 10.

b) Système de production

Le mode d'utilisation du sol en 1973 a été appréhendé dans chaque amt et non à l'intérieur des classes de S.A.U.

Les catégories retenues sont : céréales, plantes sarclées, semences, plantes fourragères, plantes horticoles, et surfaces toujours en herbe.

Cf. Landbrugsstatistik 1973 op. cit. tabel 6, p. 66.

Ceci a été complété par le nombre total de bovins et de porcins par circonscription Cf. Landbrugsstatistik 1973, op. cit. tabel 4 p. 13.

2°) Les variables de type général

Les données de revenu et de valeur ajoutée ont été estimées selon une procédure de décontraction exposée dans l'annexe 1



retracant l'évaluation de la valeur ajoutée pour les circonscriptions dépourvues de ce type de statistique.

Pour les actifs répartis en grandes activités en 1970.  
Cf. Statistisk Arbog 1974 - Danmarks Statistik tabel 13 p. 26-27. Pour la population totale : même source.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Démographie agricole

Les données de démographie agricole concernent la répartition des actifs agricoles en 1970 dans les tranches d'âge : moins de 25 ans; 25-44 ans; 45-64 ans et plus de 64 ans.

Source : Folke 06. Boligtaellingen 9 Nov. 1970 - Amstabelvaerk (A<sub>1</sub> à A<sub>15</sub>).

Sammenlignende oversigt for .... Danmarks Statistik.

### 2°) Evolution des structures agricoles

Les variations du nombre d'exploitations ont été enregistrées à l'intérieur des classes moins de 5 ha; 5-10 ha; 10-15 ha; 15-30 ha; 30-60 ha; et plus de 60 ha. Ces variations concernent la période 1963-1973.

Cf. Landbrugsstatistik 1973, op. cit et Landbrugsstatistik 1963.

### 3°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale.

Pour les actifs agricoles et non agricoles on s'est  
référé aux recensements de la population de 1960 et 1970.

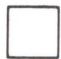

Cf. Statistisk Arbog 1962 et Statistisk Arbog 1974.

Pour la population totale on a ramené les chiffres à  
une période décennale à partir des estimations de 1965 et de  
1973. Cf. Statistisk Arbog 1965 et Statistisk Arbog 1973.






# ANALYSE AU PLAN NATIONAL

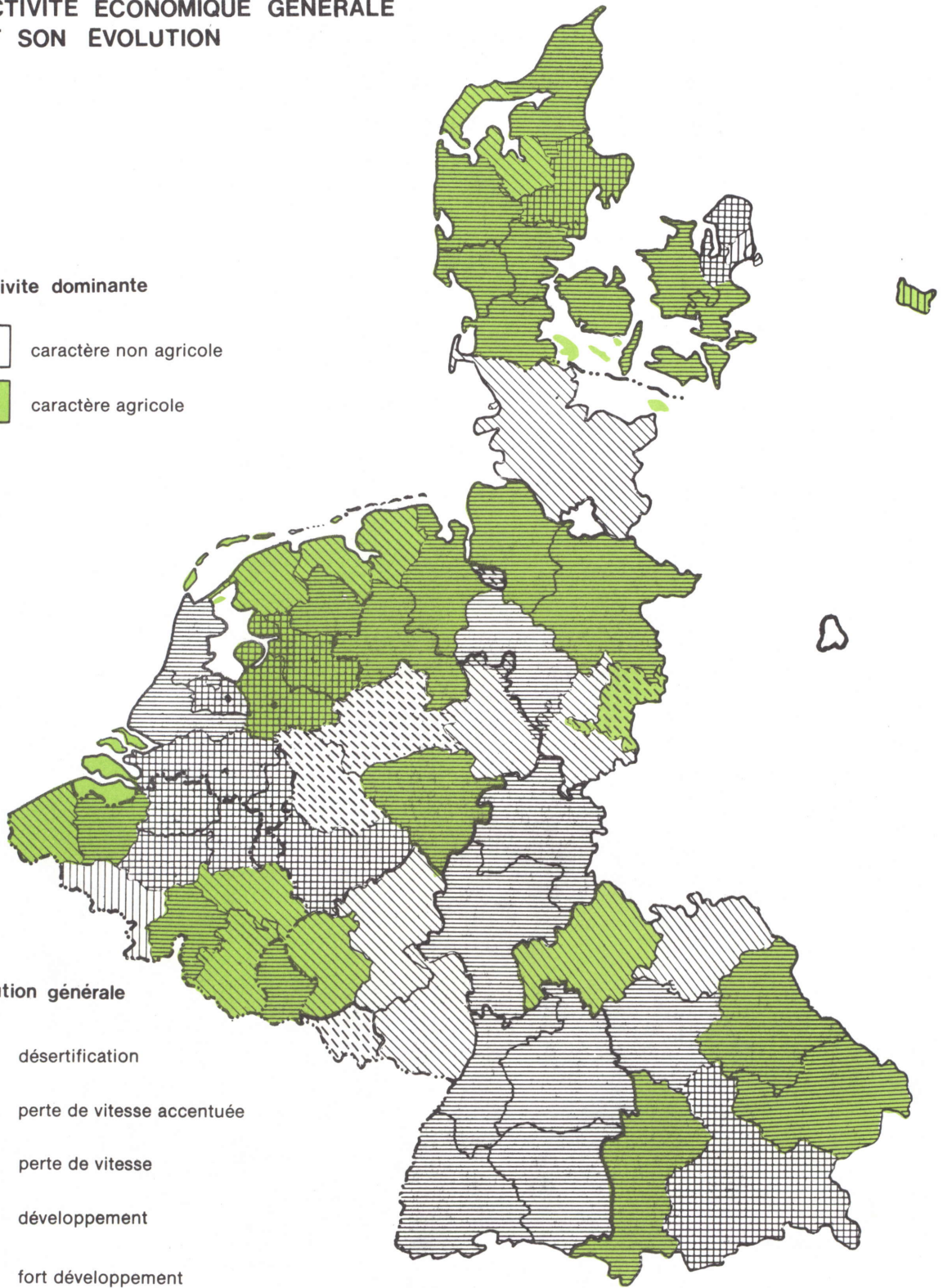
## ACTIVITE ECONOMIQUE GENERALE ET SON EVOLUTION

### Activite dominante

-  caractère non agricole
-  caractère agricole

### Evolution générale






-  désertification
-  perte de vitesse accentuée
-  perte de vitesse
-  développement
-  fort développement







R.F. Allemagne  
 Belgique G.D. Luxembourg Pays-Bas  
 Danemark

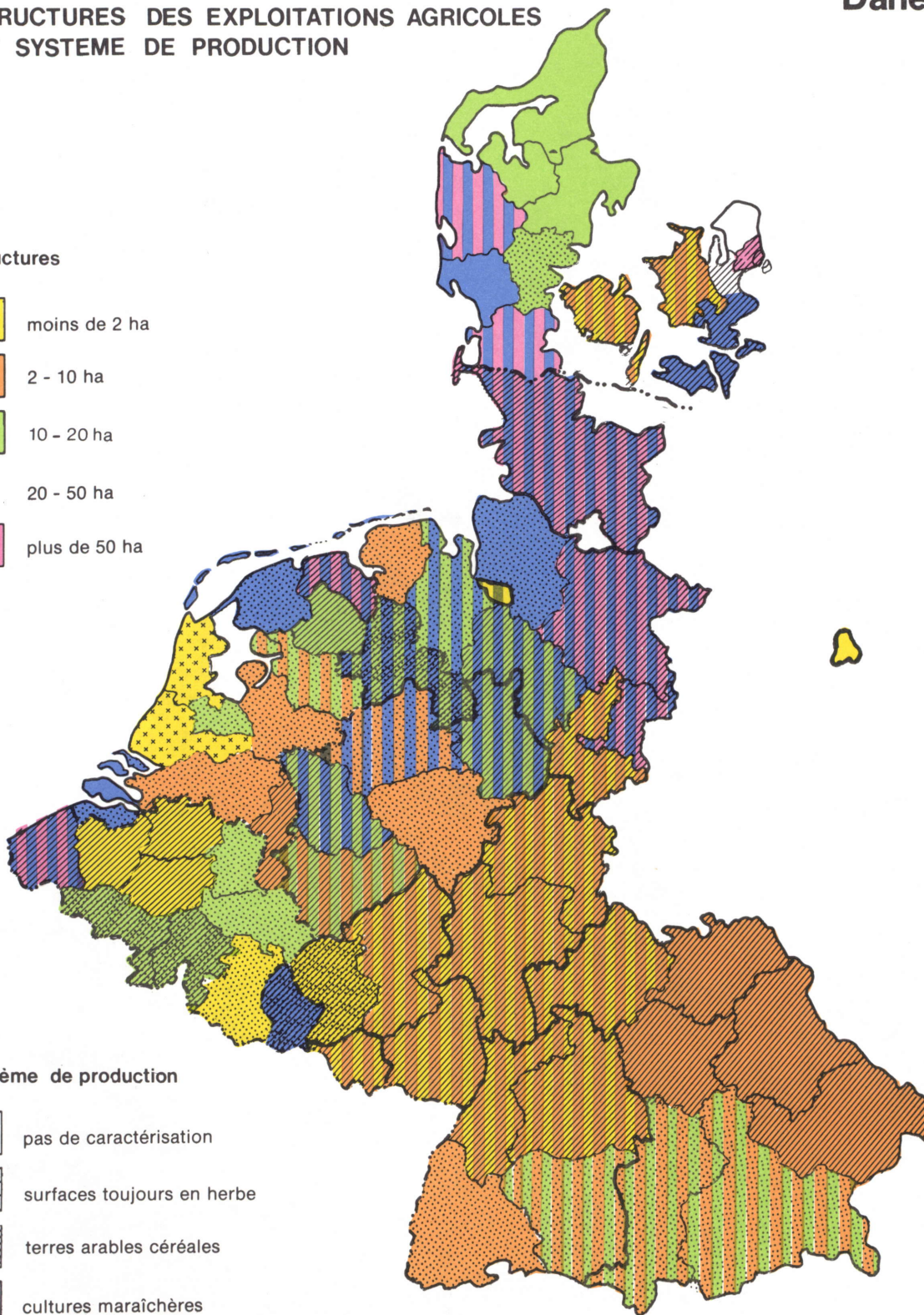
STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES  
 ET SYSTEME DE PRODUCTION

Structures

-  moins de 2 ha
-  2 - 10 ha
-  10 - 20 ha
-  20 - 50 ha
-  plus de 50 ha

Système de production

-  pas de caractérisation
-  surfaces toujours en herbe
-  terres arables céréales
-  cultures maraîchères





## CHAPITRE VII

---

### RESULTATS POUR LE ROYAUME-UNI

L'étude du Royaume-Uni soulève des difficultés particulières. Difficultés inhérentes au système de mesure, et que l'on retrouve donc en Irlande, et difficultés concernant le découpage géographique.

C'est dans l'étude des structures de production que le système de mesure britannique soulève des problèmes. En effet les statistiques donnant le nombre d'unités de production sont distribuées selon les classes :

moins de 5 acres (environ moins de 2 ha)  
de 5 acres à moins de 15 acres (de 2 à moins de 6 ha environ)  
15 acres à moins de 20 acres (de 6 ha à moins de 8 ha environ)  
20 acres à moins de 30 acres (de 8 à moins de 12 ha environ)  
30 acres à moins de 50 acres (de 12 à moins de 20 ha environ)  
50 acres à moins de 100 acres (de 20 à moins de 40 ha environ)  
100 acres à moins de 150 acres (de 40 à moins de 60 ha environ)  
etc ...

Les limites de classe, après transformation des acres en hectares ne correspondent pas aux limites généralement retenues dans les autres pays à système métrique. Afin d'avoir des ordres de grandeur comparables à ceux utilisés par ailleurs, on est obligé de faire certaines hypothèses quant à la distribution des unités à l'intérieur de chaque classe de surface (équidistribution par rapport à la médiane de classe). Or on n'a pas les éléments nécessaires pour vérifier le bien-fondé de ces hypothèses.

En ce qui concerne le découpage géographique on rencontre également des difficultés dans la définition d'un échelon qui soit à la fois cohérent avec celui des autres pays, et qui ait un caractère opérationnel. Au plan statistique, l'essentiel des données régionales a trait aux "standard-régions". Celles-ci, au nombre de 11 recouvrent des ensembles économiques très hétérogènes. Certains, comme South-East avec 17 millions d'habitants ont un poids considérable, puisque représentant une population supérieure aux Pays-Bas et Danemark réunis. A l'autre extrémité se trouvent Northern Ireland avec 1,5 millions d'habitants et East-Anglia avec 1,7 millions soit 10 fois moins !

Il est donc nécessaire de choisir un niveau géographique plus fin. Le seul qui existe administrativement, en dehors de la "standard-région", est le county. C'est celui que nous avons retenu. Toutefois une réorganisation administrative est intervenue à compter du 1er Avril 1974 réduisant le nombre de ces circonscriptions de base, notamment dans Wales et England. Afin de pouvoir effectuer des comparaisons dans le temps on a retenu l'ancien découpage avec 97 counties.

Or à bien des égards le niveau county n'est pas très satisfaisant. Du point de vue agricole certaines circonscriptions ne renferment qu'un très petit nombre d'actifs primaires. D'autres, principalement en Ecosse, comme Nairn ou Kinross ont une population totale très faible (respectivement 6 000 et 11 000 habitants) alors que d'autres zones sont très peuplées. Un échelon intermédiaire du type "planning sub-region" que l'on trouve dans Scotland serait souhaitable. Mais on dénombre 5 de ces subdivisions dans Scotland dans les statistiques agricoles. Par contre dans le domaine démographique elles sont au nombre de 8 !

D'autre part, le niveau county a l'inconvénient d'être peu usité pour les statistiques autres qu'agricoles, ou relatives à la population totale. Pour ce qui est des revenus par exemple, rien n'existe. Pour la population active il semble que les premiers dépouillements par county datent seulement de 1966. Néanmoins c'est à ce stade que l'on a tenté de rassembler le plus grand nombre d'informations disponibles.

## 1 - ANALYSE STATIQUE

Avant d'envisager les résultats obtenus, il importe d'examiner les données utilisées.

### A. Les données de base

#### 1°) Les données ayant un caractère général

En l'absence d'éléments détaillés sur la valeur ajoutée dans les circonscriptions on a eu recours aux données existantes sur la population active. Les counties ont été identifiées d'après leur activité la plus caractéristique. Pour cela les résultats du recensement de la population de 1971 ont été utilisés, les actifs étant classés selon 10 grandes branches (1).

---

(1) On a utilisé les tableaux DT 973 "Industry and status by area of work place and sex." Pour Northern Ireland les actifs du county Belfast ont été répartis pour moitié à Down et pour moitié à Antrim.



- secteur primaire (agriculture, forêts, pêche)
- industries agricoles et alimentaires
- secteur de l'énergie (mines, produits pétroliers, gaz, électricité, eau)
- industrie lourde (chimie, métallurgie-produits ferreux et non ferreux)
- industries de transformation (constructions mécaniques, électriques, navales, de véhicules - instruments de précision)
- industrie légère (habillement, cuir, textile)
- transformation du bois, papier, divers
- bâtiment et travaux publics
- administration au sens large et santé
- services (transports, commerces, banques, divers)

Cette description des circonscriptions d'après les activités les plus marquantes a pour objet de voir dans quelle mesure on a affaire à une zone de type agricole, ou marquée par des activités traditionnelles plutôt en déclin où se posent de difficiles problèmes de reconversion. Par ailleurs on a également fait intervenir la population totale (1).

## 2°) Les données agricoles

En ce qui concerne la situation des counties au point de vue agricole on a eu recours à deux sortes d'analyse (2).

---

(1) Cf. Census 1971 Preliminary report. Pour Northern Ireland la même convention concernant Belfast a été employée.

(2) Pour ces deux analyses on s'est référé à l'Agricultural Statistics 1971. Scotland; Agricultural Statistics 1972 Belfast; résultats du recensement de l'agriculture de 1970 pour England and Wales. Ceci pour les structures et l'occupation du sol. Pour le bétail cf. BENECKER (Gerd e.a.) Schwellenwerte für die Ausbringung Tierischer Exkremente auf Landwirtschaftlich genützten Fläche. Charakterisierung der Regionen mit intensiver Tierhaltung- Informations sur l'Agriculture - Commission CE, Bruxelles.

La première porte sur les données standard communes à l'ensemble des pays :

- répartition du nombre d'exploitations selon les classes de surface
- mode d'occupation du sol simplifié avec terres arables, surfaces toujours en herbe et cultures permanentes
- importance du bétail : nombre de têtes de bovins, de porcs et d'ovins pour 100 ha et nombre de centaines de têtes de volailles pour 100 ha.

Une seconde analyse plus spécifique au Royaume-Uni a été conduite avec les mêmes types de variables. Pour les structures, les choses sont identiques. Mais pour l'occupation des sols on a retenu 7 catégories : les landes (rough grazings), les surfaces en herbe destinées à être récoltées (grass for mowing), les surfaces en herbe destinées au pâturage (grass for grazing), l'ensemble des céréales, les plantes sarclées, les légumes à destination humaine, et les cultures permanentes.

Pour l'importance du bétail, au lieu de la densité on a retenu les valeurs absolues : nombre de têtes de bovins, porcs et ovins et centaines de têtes de volaille.

Notons dès à présent que les résultats des deux analyses sont très semblables. Seul le critère landes, propre au second traitement intervient, précisant certains points. Par contre, que le cheptel soit exprimé en densité ou en valeur absolue ne change rien, les caractéristiques sont identiques.

## B. Présentation des résultats

L'exposé des résultats suit le schéma général. Les circonscriptions sont regroupées selon les grandes orientations en allant des systèmes extensifs vers les systèmes intensifs. A l'intérieur de ces orientations les subdivisions correspondent à la taille dominante des unités allant des petites vers les grandes.

D'autre part chaque county est défini selon l'activité économique la plus caractéristique telle que la fournit l'analyse basée sur la répartition des actifs en branches. Pour les zones où l'agriculture représente un certain poids, on a distingué trois catégories, indiquées comme suit :

- caractère agricole marqué : plus de 22 % des actifs sont agricoles
- secteur agricole, sans autre activité : 13 à 16 % des actifs sont agricoles.
- agriculture avec une autre activité : en général de 8 à 13 % des actifs sont agricoles.

Dans la présentation des résultats on a fait suivre chaque county par un niveau de valeur ajoutée par actif agricole. Le chiffre ainsi fourni, a posteriori, a un caractère indicatif. En effet il s'agit d'une estimation concernant la standard region à laquelle appartient ce county. Il ne peut en être autrement en l'absence d'éléments d'évaluation plus fins.

Toutefois pour l'Ecosse il a été possible d'effectuer une décontraction de la valeur ajoutée pour les 5 régions agricoles : Highlands, North-East, East-Central, South-East, South-West. Celle-ci s'est faite sur la base de la classification des exploitations selon les orientations et la taille en s.m.d. (standard-man day). Les résultats économiques de chaque type d'unité permettent une estimation du revenu de chaque région. Laquelle a servi de clé de décontraction appliquée au chiffre de Scotland (1).

---

(1) Cf. Whitehouse (D.L.) The Financial results of Scottish Farming 1970-1971 Scottish Agricultural Economics vol. XXII 1972, p. 159 - 176. Cf. également Analysis by type of farming.

Pour Northern Ireland il a également pu être calculé une valeur ajoutée par actif agricole au niveau de chacun des 6 counties. Ici la décontraction a été faite produit par produit sur la base des quantités (1). La démarche suivie est du type de celle utilisée pour le Danemark.

Les données de base en matière de valeur ajoutée sont celles publiées par Eurostat pour 1970 et 1971 (Statistiques et comptes régionaux).

1°) Système à base de landes & similaires

Dans la description du mode d'utilisation du sol du Royaume-Uni on a mis à part les landes (rough grazings) non comptées dans la S.A.U.. Or cette catégorie de terres joue un rôle non négligeable dans certaines régions. Elles apparaissent parfois comme l'élément dominant. Mais elle peuvent être associées à d'autres orientations.

a) Landes seules

	valeur ajoutée/actif agricole en £ (1970-71)
- <u>petites et très petites exploitations</u>	
Inverness : agriculture; tertiaire	INVR = 955
Ross and Cromarty : agriculture	R&CR = 955
Sutherland : agriculture	SUTH = 955
Zetland : agriculture	ZETL = 955

(1) Cf. The Ulster Yearbook. The official handbook of Northern Ireland. HMSO, Belfast 1974.

- très grandes exploitations

Angus : industrie légère	ANGU = 1665
Perth : agriculture; tertiaire	PERT = 1665

b) Landes et ovins

Si l'on fait abstraction des landes cette catégorie de circonscriptions est également caractérisée par la place des surfaces toujours en herbe dans la SAU.

- grandes exploitations

Caithness : agriculture	CAIT = 1825
-------------------------	-------------

- très grandes exploitations

Argyll : agriculture	ARGY = 955
Bute : agriculture; tertiaire	BUTE = 1921
Dunbarton : industrie de transformation   peuplé	DUNB = 1921
Clackmannan ; industrie légère, peuplé	CLAK = 1665
Sterling : industrie lourde	STLN = 1921
Peebles : agriculture; industrie légère	PEEB = 1384
Selkirk : industrie légère	SELK = 1384
Kirkcudbright : caractère agricole marqué; industrie lourde	KIRK = 1921

c) Landes et bovins

Cet ensemble de counties est composé de très grandes unités

Moray : agriculture; tertiaire	MORA = 1825
Nairn : agriculture; tertiaire	NAIR = 1825
Ayr : industrie lourde	AYRE = 1921
Renfrew : industrie de transformation, peuplé	RNFR = 1921

Les deux circonscriptions Ayr et Renfrew ont aussi une dominante en surfaces toujours en herbe lorsqu'on néglige les landes.

d) Landes, bovins et ovins (uniquement de très grandes exploitations)

Lanark : industrie de transformation, peuplé LNRK = 1921

Wigtown : caractère agricole marqué WGTW = 1921

Si l'on fait abstraction des landes ces deux counties sont également caractérisés par les surfaces toujours en herbe.

2°) Système à base de surfaces toujours en herbe et ovins

a) Ovins et caractère surfaces toujours en herbe marqué

- grandes exploitations

Cardiganshire : caractère agricole marqué CARD = 1540

Denbigshire : secteur tertiaire DENB = 1540

Monmouthshire : industrie lourde; énergie MONM = 1540

Montgomeryshire : caractère agricole marqué MONT = 1540

- très grandes exploitations

Northumberland : énergie; tertiaire NRBL = 1701

Westmoreland : agriculture; services WMRL = 1701

Breconshire : agriculture; services BREC = 1540

Merioneth : agriculture, énergie MERI = 1540

Radnorshire : caractère agricole marqué RADN = 1540

Mid-lothian : secteur tertiaire, peuplé M-LOT= 1384

Roxburgh : agriculture; industriel légère ROXB = 1384

Dumfries : agriculture; tertiaire DUMF = 1921

b) Ovins et caractère surfaces toujours en herbe peu marqué

- exploitations moyennes

Anglesey : agriculture; tertiaire ANGL = 1546

Caernarvonshire : avec également de grandes  
exploitations : tertiaire CAER = 1540

- grandes exploitations

Glamorgan : secteur énergie peuplé GLAM = 1540

- très grandes exploitations

Berwick : caractère agricole marqué BERW = 1384

3°) Système à base de surfaces fourragères

Par rapport au mode d'utilisation du sol à dominante de surfaces toujours en herbe, on a un système où interviennent aussi les cultures fourragères incluses dans les terres labourables. Il s'agit donc d'une forme plus intensive. Divers types de bétail sont associés aux surfaces fourragères.

a) Fourrages et ovins

- grandes exploitations

Devon : secteur tertiaire DEVN = 1564

- très grandes exploitations

Durham : énergie; industr. de transformation peuplé	DURH = 1701
Herefordshire : agriculture; industrie lourde	HERE = 1537

b) Fourrages et bovins

- petites et très petites exploitations

Surrey : industr. de transformation, peuplé	SURR = 1414
Sussex East : secteur tertiaire, peuplé	SSXE = 1414
Sussex West : secteur tertiaire, peuplé	SSXW = 1414
Worcester : industrie lourde	WORC = 1537

- petites, très petites et grandes exploitations

Cheshire : industr. de transformation, industrie lourde, peuplé	CHSH = 1513
Cornwall : agriculture, énergie; tertiaire	CORN = 1564
Gloucester : bois-papier; tertiaire, peuplé	GLOU = 1564
Isle of Wight : secteur tertiaire	WIGH = 1414
Shropshire : agriculture; industrie lourde	SHRP = 1537

- exploitations moyennes

Flintshire : industrie lourde	FLIN = 1540
Fermanagh : caractère agricole marqué	FERM = 1042
Londonderry : agriculture; industrie légère	LDDR = 1055
Tyrone : caractère agricole marqué	TYRN = 1123



- grandes exploitations

Derbyshire : énergie; industrie lourde	DERB = 1666
Somerset : secteur tertiaire	SOMS = 1564
Staffordshire (avec également des exploitations moyennes) : industrie lourde , peuplé	STAF = 1537
Pembrokeshire : agriculture; tertiaire	PEMB = 1540
Orkney : caractère agricole marqué	ORKN = 1825
Aberdeen (avec aussi de très grandes exploitations): agriculture, tertiaire	ABER = 1825
Kinross : agriculture; industrie légère; énergie	KINR = 1665

- très grandes exploitations

Leicestershire : industrie légère	LEIC = 1666
Warwickshire : industr. lourde; industr. de transformation , peuplé	WWIK = 1537
Wiltshire : secteur tertiaire	WILT = 1564
Banff : caractère agricole marqué	BANF = 1825
Kincardine : caractère agricole marqué	KINC = 1825
West-Lothian : industr. de transformation, peuplé	W-LOT= 1384

c) Fourrages, bovins et ovins

- grandes exploitations

Carmarthenshire : agriculture; industrie lourde	CARM = 1540
---	-------------

- très grandes exploitations

Cumberland : industrie lourde; tertiaire	CUMB = 1701
Dorset : secteur tertiaire	DORS = 1564
Yorkshire - N.R. : industrie lourde	YOR-N= 1701
Yorkshire - W.R. : énergie; industrie légère.peuplé	YOR-W= 1893

d) Fourrages, bovins et porcs

- très petites exploitations

Lancaster : industr. de transformation; bois  
papier, peuplé LANC = 1513

- exploitations moyennes

Antrim : industrie légère ANTR = 1252

Armagh (avec aussi de petites exploitations)  
agriculture; industrie légère ARMG = 1091

Down : industrie légère DOWN = 869

4°) Système à base de terres arables et céréales

Ce système se manifeste seul ou accompagné de productions animales, souvent intensives comme les porcs.

a) Terres arables et céréales uniquement

- grandes exploitations

Rutland : agriculture; secteur tertiaire RUTL = 1666

- très grandes exploitations

Buckinghamshire : industries de transformation BUCK = 1414

(ce county est également caractérisé par les fourrages)

Lincoln-Kesteven : secteur tertiaire LIN-K= 1666



a) Terres arables, céréales et porcs

- très petites exploitations

Bedfordshire : industr. de transformation	BEDF = 1414
Cambridgeshire : agriculture; tertiaire	CAMB = 1757
Essex : bois-papier; tertiaire, peuplé	ESSX = 1414
Hampshire : secteur tertiaire, peuplé	HAMP = 1414
Hartfordshire : industr. de transformation, peuplé	HERT = 1414
Norfolk : peuplé	NORF = 1757

- très grandes exploitations

Berkshire : secteur tertiaire, peuplé	BERK = 1414
Huntingdon : bois-papier; tertiaire	HUNT = 1757
Nottinghamshire : énergie; industrie légère, peuplé	NOTT = 1666
Oxfordshire : secteur tertiaire, peuplé	OXFD = 1414
Suffolk : agriculture, tertiaire	SUFF = 1757
Yorkshire-East : secteur tertiaire	YOR-E= 1893

5°) Autre système

Le dernier système qui apparaisse est très particulier puisqu'il s'agit de la production porcine seule, non associée à un mode d'utilisation du sol. Une seule circonscription est concernée : Greater London

Greater London : bois-papier; tertiaire, très peuplé LOND = 1414

Dans la présentation des résultats, on a tenté d'ordonner les grandes orientations selon une hiérarchie croissante : des plus pauvres aux plus riches. A l'intérieur de chaque système on a procédé de même sur la base des tailles d'exploitation.

Malheureusement les rapprochements entre description physique des systèmes et résultats économiques sont malaisés. On ne dispose pas de références précises car les données en valeur sont trop globales. Tout au plus remarque-t-on que les très petites exploitations avec des landes uniquement se placent au bas de l'échelle. Mais le résultat le plus faible se trouve avec Down pour des exploitations moyennes avec fourrages bovins et porcs.

En retenant pour un county la valeur ajoutée par actif déterminée au niveau de la standard region on introduit un biais considérable. Et l'on voit pour South-East la même valeur appliquée à 13 circonscriptions réparties entre les orientations fourrages-bovins, céréales-porcs, et porcs seuls. Ceci avec des catégories de taille d'exploitations fort différentes.

Globalement on notera le petit nombre de counties à caractère agricole marqué (11). La majorité sont situés en Ecosse. Par ailleurs le Royaume-Uni est caractérisé au plan des structures par la faible importance des circonscriptions avec des petites exploitations. Encore cela ne signifie-t-il pas que la taille moyenne des unités de ces circonscriptions soit très basse !

## II - ANALYSE DYNAMIQUE

En l'absence de données sur l'âge des exploitations agricoles ou des actifs aucune analyse de démographie agricole n'a pu être réalisée. De tels chiffres ne semblent exister que pour l'Ecosse.

## A - Evolution des structures

L'évolution des structures agricoles a été étudiée sur la période 1961-1971. Un examen des résultats montre que le mouvement de diminution est assez général, particulièrement dans la catégorie des grandes exploitations. On rencontre un nombre limité de circonscriptions où il y a un accroissement des unités.

### 1°) Circonscriptions caractérisées par une augmentation

- augmentation des petites : Carmarthen
- augmentation des petites exploitations au détriment des moyennes :
- augmentation des grandes et très grandes exploitations : Antrim, Armagh, Down, Fermanagh, Londonderry, Tyrone. Parmi ces 6 counties Armagh et Fermanagh sont en outre caractérisés par l'accroissement des moyennes unités, alors que dans les 4 autres, cette catégorie est en décroissance.
- augmentation des seules très grandes : Huntingdon, Cardiganshire.

### 2°) Circonscriptions avec une diminution des très petites exploitations

- diminution des très petites seules : Shropshire, Surrey, Worcester, Inverness, Ross and Cromarthy, Sutherland, East-Lothian, Mid-Lothian, Dumfries.
- diminution des très petites et des grandes : Dorset, Durham, Norfolk, Nottingham, Suffolk, Wiltshire, Renfrew, Stirling, Wigtown.
- diminution des très petites et de très grandes : Bedfordshire, Berkshire, Buckinghamshire, Cambridgeshire, Gloucestershire, Hertfordshire, Dent, Oxford, Sussex-West, Roxburgh.

### 3°) Circonscriptions avec une diminution des exploitations moyennes

- diminution des moyennes seules : Lincoln-Holland, Westmoreland, Yorkshire, West, Anglesey, Breconshire, Caernarvonshire, Denbigshire,

Merioneth, Pembrokeshire, Radnorshire, Zetland, Caithness,  
Kincardine, Orkney.

- diminution des moyennes et grandes unités : Cheshire, Cornwall,  
Cumberland, Derbyshire, Devon, Isle of Wight, Herefordshire,  
Lancaster, Somerset, Staffordshire, Sussex-East, Yorkshire-North,  
Flintshire, Monmouth, Montgomery, Aberdeen, Banff, Peebles, Bute.

#### 4°) Circonscriptions avec diminution des grandes et des très grandes

Dans ces circonscriptions en général la baisse des unités  
de production touche toutes les catégories de surface

- diminution des grandes exploitations seules : Berwick, Selkirk,  
Lanark.

- diminution des grandes et très grandes : Leicester, Lincoln-Lindsey,  
Ayr.

- diminution des très grandes exploitations seules : Essex,  
Hampshire, Lincoln-Kesteven, Northampton, Northumberland, Rutland,  
Warwick, Yorkshire-East, Argyll, Moray, Nairn, Angus, Clackmannan,  
Fife, Kinross, Perth, West-Lothian, Dunbarton, Kirkcudbright.

### B - Evolution des actifs agricoles, non agricoles et de la population totale

C'est à partir des résultats des recensements détaillés  
de la population de 1966 et 1971 que l'on a chiffré l'évolution  
des actifs agricoles et non agricoles. Pour ramener ces données  
à une période décennale, comme dans les autres pays, on s'est con-  
tenti des différences entre ces deux dates multipliées par 2.  
Pour la population totale les données concernent 1961 et 1971  
et sont issues du Preliminary Report du Census 1971 pour England

and Wales, et Northern Ireland. Pour Scotland on a eu recours au WHITAKER'S ALMANACK (1).

En fonction de l'évolution relative des diverses composantes retenues, divers groupes et sous-groupes ont été définis.

#### 1°) Régions à désertification accentuée

Dans ces zones tous les facteurs sont défavorables avec à la fois une dépopulation marquée, une diminution ou stagnation des actifs des secteurs secondaires et tertiaires, et bien entendu un exode agricole.

Dans un souci de précision on distinguera trois sous-groupes - sous-groupe marqué par la diminution d'actifs non agricoles

Cumberland, Lancaster, Roxburgh, Selkirk, Breconshire

- sous-groupe marqué par la dépopulation

Greater London, Banff, Perth, Lanark, Berwick, Peebles, Carmathen, Merioneth.

- sous-groupe avec désertification et stagnation du secteur non agricole

Bute, Montgomery.

---

(1) Cf. WHITAKER (Joseph) Almanack 1974 et 1965. Toutefois pour les villes de Edinburgh, Glasgow, Dundee et Aberdeen, qui sont chacune incluses dans un county plus important, on n'a pas la population totale en 1961 et en 1971. Nous avons dû pour y pallier faire des estimations à l'aide des données par régions publiées dans Abstract of Regional Statistics 1974, P. 34.



## 2°) Régions avec diminution d'activité, mais accroissement de population totale

Il s'agit de zones où les actifs de l'industrie et du tertiaire ont diminué, ou seulement stagné, alors que se poursuivait l'exode agricole. Par contre dans ces régions la population totale augmentait. L'importance de la diminution des actifs non agricoles permet de différencier 3 sous-groupes.

- sous-groupe avec une forte diminution des actifs non agricoles  
Durham, Warwickshire, Yorkshire-West, Angus, Down
- sous-groupe avec une diminution moins forte des actifs non agricoles  
Derbyshire, Gloucestershire, Herefordshire, Lincoln-Kesteven, Yorkshire-East, Monmouth, East-Lothian, Mid-Lothian, Dunbarton, Renfrew, Clackmannan, Tyrone.
- sous-groupe avec stagnation des actifs non agricoles  
Anglesey, Cardiganshire, Denbigshire, Caithness.

## 3°) Régions en perte de vitesse

Ce sont des régions où il y a eu augmentation des actifs industriels et tertiaires. Toutefois l'augmentation de ces actifs ne compense pas l'exode agricole. Deux sous-groupes peuvent être envisagées.

- sous-groupe avec désertification  
Argyll, Orkney, Sutherland, Kincardine, Dumfries, Kirkcudbright, Wigtown.
- sous-groupe avec augmentation de population totale  
Lincoln-Holland, Norfolk, Caernarvon, Aberdeen, Fife.

4°) Régions avec créations d'emplois, mais désertification,  
augmentation d'actifs

Le solde entre créations d'emplois hors de l'agriculture, et exode est positif. Toutefois il y a encore une baisse de population totale :

Northumberland, Radnorshire, Zetland, Kinross, Nairn, Fermanagh.

5°) Régions en développement

Dans ces zones il y a un accroissement d'actifs non agricoles supérieur à l'exode et augmentation de la population totale. Ce sont donc les régions les plus favorisées du Royaume-Uni.

A titre intermédiaire entre ces zones favorisées et les précédentes se trouve Pembrokeshire où exode et créations d'emplois hors de l'agriculture s'équilibrent. La population totale croît.

Viennent ensuite une série de circonscriptions dont la particularité est d'avoir un niveau d'exode important. Il s'agit de Inverness, Ross and Cromarty, Moray, Antrim, Armagh, Londonderry et Yorkshire-North.

Les autres counties peuvent être considérées dans leur ensemble sans faire de distinction : Bedfordshire, Berkshire, Buckinghamshire, Cambridgeshire, Cheshire, Cornwall, Devon, Dorset, Essex, Hampshire, Isle of Wight, Hertfordshire, Huntingdon, Kent, Leicestershire, Lincoln-Lindsey, Northampton, Nottingham, Oxfordshire, Rutland, Shropshire, Somerset, Stafford, Surrey, Sussex-East, Sussex-West, Westmoreland, Wiltshire, Worcester, Flintshire, Glamorgan, West-Lothian, Ayr, Stirling, Suffolk.

### III - SYNTHÈSE (1)

Si l'on rassemble les éléments obtenus lors de l'analyse statique et de l'analyse dynamique on arrive à un regroupement des counties selon leur situation générale et agricole, en trois catégories :

- Les régions en difficulté
- Les régions où se posent des problèmes d'évolution
- Les régions autres.

#### A - Les régions en difficulté

On peut estimer que sont en difficulté les zones où l'activité agricole a un certain poids, et où l'évolution économique récente est plutôt défavorable. Par ordre de difficulté décroissant on a :

##### 1°) Les régions en désertification accentuée

Carmarthen, Montgomery, Breconshire, Merioneth, Peebles, Roxburgh, Bute, Banff, Berwick, Perth.

##### 2°) Les régions où il y a diminution d'activité mais accroissement de population

Cardiganshire, Caithness, East-Lothian, Herefordshire, Anglesey et Tyrone. Rappelons que Cardigan et Caithness n'ont pas vu le nombre d'actifs non agricoles décroître, mais seulement rester au même niveau alors que l'exode, important dans le cas de Tyrone, continuait.

---

(1) On trouvera une présentation sous forme cartographique des principaux résultats pour le Royaume-Uni et l'Irlande à la fin du chapitre VII.

### 3°) Les régions en perte de vitesse avec désertification

Ces zones où les faibles créations d'emplois ne compensent pas l'exode sont : Sutherland, Argyll, Kincardine, Dumfries, Kirkcudbright, Orkney et Wigtown.

### 4°) Les régions en perte de vitesse mais accroissement de population

Aberdeen, Lincoln-Holland, Norfolk.

### 5°) Les régions avec augmentation de l'emploi, mais désertification

Kinross, Radnorshire, Zetland, Fermanagh.

On notera que l'essentiel des régions en difficulté se localise en Ecosse et au Pays de Galles. La plupart ont un système de production de type extensif. Mais il en existe aussi avec une orientation intensive. On a récapitulé ci-dessous les principales caractéristiques de ces counties.

Une présentation plus schématique des régions en difficulté peut être faite. Pour cela on a repris les principaux éléments caractéristiques dans un tableau où les circonscriptions sont ordonnées selon leur situation agricole et non agricole et selon l'évolution récente.

Pour chaque county on a précisé la classe de surface des exploitations agricoles qui le caractérise le plus.

TABLEAU GENERAL DES REGIONS DU ROYAUME-UNI EN DIFFICULTE

county	activité économique caractéristique	système de production	Structures des exploitations agricoles - classes de superficie (ha) les plus représentatives
<b>DESERTIFICATION ACCENTUEE</b>			
Carmarthen	agriculture; ind.lourde	fourrages, ovins et bovins	20-50
Montgomery	très agricole	surf.toujours en herbe, ovins	20-50
Breconshire	agriculture; services	surf.toujours en herbe, ovins	> 50
Merioneth	agriculture; énergie	surf.toujours en herbe, ovins	> 50
Peebles	agriculture; ind.légère	landes, ovins	> 50
Roxburgh	agriculture; ind.légère	surf.toujours en herbe, ovins	> 50
Bute	agriculture; tertiaire	landes, ovins	> 50
Banff	très agricole	fourrages, bovins	> 50
Berwick	très agricole	ovins, surf.toujours en herbe	> 50
Perth	très agricole	landes	> 50
<b>DIMINUTION D'ACTIVITE MAIS ACCROISSEMENT DE POPULATION</b>			
Cardigan	très agricole	surf.toujours en herbe, ovins	20-50
Caithness	agricole	landes, ovins	20-50
East-Lothian	agricole	terres arables, céréales, ovins	> 50
Hereford	agriculture; ind.lourde	fourrages, ovins	> 50
Anglesey	agriculture; tertiaire	ovins, surf.toujours en herbe	10-20
Tyrone	très agricole	fourrages, bovins	10-20

PERTE DE VITESSE ET DESERTIFICATION			
Sutherland	agricole	landes	<2 & 2-10
Argyll	agricole	landes, ovins	> 50
Kincardine	très agricole	fourrages, bovins	> 50
Dumfries	agriculture; tertiaire	ovins, surf. toujours en herbe	> 50
Kirkcudbr	très agricole; ind. lourde	landes, ovins	> 50
Orkney	très agricole	fourrages, bovins	20-50
Wigtown	très agricole	landes, ovins, bovins	> 50
PERTE DE VITESSE MAIS ACCROISSEMENT DE POPULATION			
Aberdeen	agriculture; tertiaire	fourrages, bovins	20-50 & >50
Lincoln-Holl.	très agricole	terres arables, céréales, légumes	<2
Norfolk	agriculture; tertiaire	t.arables, céréales, légumes; porcs	<2
AUGMENTATION D'EMPLOI MAIS DESERTIFICATION			
Kinross	agricult. ind. légère énergie	fourrages bovins	20-50
Radnor	très agricole	surf. toujours en herbe, ovins	> 50
Zetland	agricole	landes	<2 & 2-10
Fermanagh	très agricole	fourrages, bovins	10-20

TABLEAU SCHEMATIQUE DES REGIONS EN DIFFICULTE DU ROYAUME-UNI

situation évolution générale	activité dominante très agricole			activité dominante agricole			activité dominante : agriculture et autre		
	système extensif	système moyen	système intensif	système extensif	système moyen	système intensif	système extensif	système moyen	système intensif
désertification accentuée	Montgomery (20-50 ha) Berwick (> 50ha)	Banff ( > 50 ha)					Breconshire ( > 50 ha) Merioneth ( > 50 ha) Peebles (> 50ha) Roxburgh(>50ha) Bute (> 50 ha) Perth(> 50 ha)	Carmarthen (20-50 ha)	
diminution actifs et augmentation population totale	Cardigan(20-50 ha)	Tyrone (10-20)		Caithness(20-50)		East-Lothian ( > 50 ha)	Anglesey (10-20 ha)	Hereford ( > 50ha)	
perte de vitesse et diminution population totale	Kirkcudbright ( > 50 ha) Wigtown(> 50ha)	Kinross (> 50ha) Orkney(20-50ha)		Sutherland ( < 2 & 2-10 ha) Argyll (> 50 ha)			Dumfries ( > 50 ha)		
perte de vitesse et augmentation population totale			Lincoln-Holland ( < 2 ha)				Aberdeen (20-50 & > 50)		Norfolk (< 2ha)
augmentation des actifs, mais baisse de population totale	Radnor (> 50ha)	Fermanagh (10-20 ha)			Zetland(10-20ha)			Kinross(20-50ha)	

## B - Les régions où se posent des problèmes non agricoles

Certaines zones sont apparues comme défavorisées par l'étude de l'évolution récente. On a enregistré des pertes d'emplois et des baisses de population. Mais ces counties, pour certains, ont une agriculture quasi-inexistante. Les problèmes à résoudre ne sont pas du même ordre que ceux du groupe précédent. Ces aspects régionaux sont à la lisière de notre étude.

Dans certains cas on peut même s'interroger sur la signification économique de ces éléments d'évolution. Les diminutions de population et d'activité ne sont pas forcément des signes de déclin lorsqu'il s'agit de circonscriptions peuplées pour lesquelles une politique de décentralisation a été mise en place. Greater London nous paraît correspondre à ce type de zones.

On peut distinguer des régions où domine une activité traditionnelle du type énergie (c'est-à-dire essentiellement le charbon) ou concernant l'habillement-cuir-textile. Les pertes de substance enregistrées récemment peuvent signifier des problèmes de reconversion. Pour les autres counties, pas forcément.

### 1°) Régions à base d'activités traditionnelles

Selkirk, Yorkshire-West, Down, Derbyshire, Monmouth, Clackmannan. Dans une certaine mesure on peut rajouter à cette liste Northumberland bien que cette circonscription ne soit pas vraiment caractérisée de manière négative dans l'étude de l'évolution récente.



## 2°) Régions avec des activités autres

Cumberland, Lancaster, Lanark, Denbigshire, Durham, Warwickshire, Gloucester, Greater London, Lincoln-Kesteven, Yorkshire-Est, MidLothian, Dunbarton, Renfrew.

### C - Régions autres

Il convient de distinguer dans cette rubrique les zones où l'activité agricole n'est pas négligeable, de celles où l'agriculture a un rôle tout à fait mineur. Leur trait commun tient à une évolution récente positive, ce qui ne signifie pas pour autant que toutes ont une position favorable.

## 1°) Régions à caractère agricole

Parmi ces circonscriptions on peut détailler celles où le système est de type extensif (à base de landes, ou de surfaces toujours en herbe), moyen (fourrages, bovins) ou intensif (à base de terres arables et céréales)

### - avec un système extensif

Inverness, Ross and Cromarty, Moray, Nairn, Westmoreland.

Parmi ces counties il faut signaler que Inverness, Ross and Cromarty et Moray ont vu leur développement récent s'accompagner d'un exode agricole relativement élevé. Ceci signifie probablement que l'équilibre ne s'est pas encore établi et que ces circonscriptions ont donc encore des difficultés.

### - avec un système moyen

Cornwall, Shropshire, Londonderry, Pembrokeshire, Armagh

Dans ce groupe, Armagh et Londonderry sont semblables à Inverness, Ross and Cromarty, et Moray (important exode). D'autre part, ces counties de Northern Ireland ont une valeur ajoutée par actif agricole très faible par rapport aux chiffres des diverses standard-régions. Enfin il convient de signaler le cas de Pembrokeshire où exode et création d'emploi s'équilibrent.

- avec un système intensif

Rutland, Lincoln-Lindsey, Cambridgeshire, et Suffolk

On notera que dans aucune de ces circonscriptions il n'y a pas d'exode agricole important. On peut penser que leur situation est plutôt bonne.

## 2°) Régions caractérisées par les activités non agricoles

Ces régions sont : Bedfordshire, Berkshire, Buckinghamshire, Cheshire, Devon, Dorset, Essex, Hampshire, Isle of Wight, Hertford, Huntingdon, Kent, Leicester, Northampton, Nottingham, Oxfordshire, Somerset, Staffordshire, Surrey, Sussex-East, Sussex-West, Wiltshire, Worcester, Yorkshire-North, Flintshire, Glamorgan, West-Lothian, Ayr, Sterling, Antrim.

\*

\* \*

En conclusion on peut proposer une hiérarchie des régions en difficulté basée à la fois sur la situation présente et l'évolution récente. En l'absence de données précises sur le revenu agricole, ces propositions sont assez aléatoires, car il n'y a pas de point de repère. Ne sont retenues que les zones à système extensif et moyen.

## 1°) Zones très agricoles à évolution récente défavorable

Dans l'ordre et en fonction du caractère défavorable de l'évolution on a :

- Montgomery, Berwick, Banff
- Cardiganshire, Tyrone
- Kircudbright, Wigtown, Kincardine, Orkney
- Radnorshire, Fermanagh

## 2°) Zones agricoles à évolution récente défavorable

- Caithness
- Sutherland, Argyll
- Zetland

3°) Zones à agriculture associée à une autre activité et à évolution défavorable

- Breconshire, Merioneth, Peebles, Roxburgh, Bute, Perth, Carmarthen
- Anglesey, Hereford
- Dumfries
- Aberdeen
- Kinross

4°) Zones à agriculture associée à une autre activité et à évolution favorable

- Inverness, Ross and Cromarty, Moray
- Armagh, Londonderry, Pembrokeshire

Dans ce dernier cas on peut estimer que c'est la situation elle-même qui est défavorable en dépit d'une évolution présente positive.

ROYAUME-UNI

I. VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) Structure des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1971 selon les classes de SAU : moins de 2 ha  
2 à 10 ha; 10 à 20 ha, 20 à 50 ha, plus de 50 ha.

Cf. Agricultural Statistics 1971. Scotland-Edinburgh HMSO 1972

Agricultural Statistics 1972. Northern Ireland-Belfast HMSO 1973

Agricultural Statistics 1972. England and Wales - London HMSO 1973

b) Système de production

Le mode d'occupation du sol a été appréhendé en distinguant 7 catégories; les parcours peu productifs (rough grazings); les surfaces en herbe destinées à être récoltées, les surfaces en herbe pour le pâturage, les céréales, les plantes sarclées, la production légumière, les cultures permanentes.

Les sources sont identiques sauf que pour England and Wales on a utilisé Final results of June 1970 Census Agricultural Censuses and Surveys Branch. Guillford 1971.

A côté du mode d'utilisation du sol ont été jointes les variables nombre de têtes de bovins, de porcs, d'ovins et de volailles.

Cf. BENECKER (Gerd. e.a.) Schwellenwerte für die Ausbringung Tierischer Extremente auf Landwirtschaftlich genützten Fläche.

Charakterisierung der Regionen mit intensiver Tierhaltung - Informations sur l'Agriculture - Commission CE, Bruxelles.

2°) Les variables de type général

Les données de valeur ajoutée ont fait l'objet d'une décontraction à partir des chiffres d'Eurostat concernant les Standard Regions en 1970. Les modalités de cette décontraction sont exposées dans l'annexe 1 sur l'évaluation de la valeur ajoutée par circonscription.

Pour les actifs classés en 10 branches (primaire, IAA, énergie, Industrie lourde, industries de transformation, industrie légère, transformation bois-papier, bâtiment et TP, administration, Services) on a utilisé les résultats de Censuses 1971 : Great Britain tableaux DT 973 "Industry and status by area of workplace and Sex."

Pour la population totale Cf. Censuses 1971, Preliminary report.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Evolution des structures agricoles

L'évolution des structures a été cadrée sur la période 1961-1971 Cf. Agricultural Statistics Scotland, Northern Ireland, England and Wales, 1961 et 1971.

2°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale.

Pour la population totale on a étudié l'évolution entre 1961 et 1971 Cf. Preliminary Report-Census 1971 pour England and Wales et pour Northern Ireland. Pour Scotland Cf. WHITAKER'S Almanack 1974 et 1965.

Pour les actifs on a utilisé le recensement de 1966 et celui de 1971.

## II. TABLEAUX PUBLIES

Un seul tableau a été édifié, celui relatif aux actifs regroupés en 10 grandes catégories. Chaque circonscription est indiquée à l'aide de son code en 4 lettres. Le lexique en fin d'ouvrage permet de retrouver le nom du county.

	***** * ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES * * * * * * * (SOURCE CENSUS 1971) * *****										***** * ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES * * * * * * * (SOURCE CFNSUS 1971) * *****										***** * SOMME * *****																		
	AGRI			IAA			ENERGIE			CHIMIE			CONSTR.			MECA			HACUITEX			PAPIER			BOIS			BAT.			TR.TUP*			ADMINIS			SERVICE		
	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971	%	1970	1971			
NRBL	92.00*	127.00*	249.00*	199.00*	462.00**	78.00*	129.00*	3.60*	285.00*	285.00*	783.00*	1179.00*	3583.00*																										
NOTI	2.57*	3.54*	6.95*	5.55*	12.89**	2.18*	3.60*	7.95*	21.85*	32.91*	763.00*	1179.00*	3583.00*																										
OYFD	1.79*	3.98*	12.51*	6.02*	10.46**	11.82*	3.49*	5.95*	15.61*	28.37*	150.00*	100.00*																											
RUTL	3.49*	34.00*	20.00*	39.00**	17.39**	1.20*	4.52*	7.72*	28.38*	31.98*	1748.00*	100.00*																											
SHRP	8.57*	0.95*	1.00*	5.71*	6.00**	6.00*	1.00*	8.00*	42.00*	25.00*	105.00*	105.00*																											
SOMS	9.75*	2.51*	38.00*	89.00**	190.00**	28.00*	30.00*	7.62*	40.00*	23.81*	100.00*	100.00*																											
STAF	161.00*	118.00*	86.00*	101.00*	245.00**	160.00*	171.00*	205.00*	508.00*	866.00*	2722.00*	100.00*																											
SUFF	1.44*	2.56*	3.78*	24.07*	15.07**	2.95*	5.84*	6.27*	13.18*	24.84*	100.00*	100.00*																											
SURR	7.91*	38.00*	2.13*	5.35*	10.56**	2.26*	4.82*	8.78*	16.95*	35.59*	100.00*	100.00*																											
SSXI	1.95*	1.01*	2.14*	4.96*	15.11**	0.69*	4.91*	7.55*	24.07*	37.60*	100.00*	100.00*																											
SSXJ	3.48*	1.96*	1.96*	2.58*	8.13**	1.34*	4.17*	8.71*	23.44*	44.23*	120.00*	120.00*																											
WWIK	5.95*	1.46*	1.57*	6.71*	12.93**	16.00*	93.00*	162.00*	361.00*	688.00*	1849.00*	1849.00*																											
WMRL	40.00*	234.00*	218.00*	1318.00*	1837.00**	141.00*	421.00*	571.00*	1591.00*	2777.00*	9188.00*	9188.00*																											
WILT	12.58*	3.46*	3.77*	2.83*	3.77**	26.00*	17.00*	27.00*	49.00*	115.00*	318.00*	318.00*																											
WORC	109.00*	113.00*	23.00*	43.00*	370.00**	35.00*	111.00*	170.00*	557.00*	634.00*	2165.00*	2165.00*																											
YORE	96.00*	83.00*	43.00*	754.00*	401.00**	1.62*	5.13*	7.85*	25.73*	29.28*	109.00*	109.00*																											
YORN	6.03*	105.00*	33.00*	177.00*	245.00**	39.00*	107.00*	148.00*	405.00*	815.00*	3084.00*	3084.00*																											
YORW	5.14*	2.23*	2.06*	20.39*	7.84**	2.70*	1.69*	7.91*	19.27*	30.56*	100.00*	100.00*																											
ANGL	1.24*	3.23*	6.92*	12.19*	9.60**	1829.00*	668.00*	1051.00*	2650.00*	4977.00*	16711.00*	16711.00*																											
EREC	9.76*	1.46*	3.41*	5.85*	9.76**	5.00*	2.44*	14.63*	20.98*	29.27*	100.00*	100.00*																											
	24.00*	0.00*	7.00*	5.00*	25.00**	11.00*	7.00*	15.00*	46.00*	53.00*	194.00*	194.00*																											
	12.37*	0.00*	3.61*	2.58*	12.69**	5.67*	3.61*	8.25*	23.71*	27.32*	100.00*	100.00*																											

(1) Industrie agricole et alimentaire.  
 (2) Habillement - cuir - textile.  
 (3) Bâtiment - travaux publics.

1 ROYAUME UNI

DERB	%	AGRI.	IAA	ENERGIE	CHIMIE	CONSTR.	HACUITEY	PAPIER	BOIS	BAT.	ADMINIS	SERVICE	SOMME
86.00*	2.42*	242.00*	64.00*	299.00*	455.00*	429.00*	359.00*	141.00*	249.00*	499.00*	990.00*	3633.00*	
2.42*	1.76*	87.00*	1.76*	8.25*	12.52*	13.46**	9.88*	3.58**	6.85**	13.74*	27.25*	100.00**	
6.89*	2.69*	2.69*	2.48*	2.48*	1.96*	9.39**	2.73*	2.96**	8.80**	23.51*	1356.00*	3513.00**	
6.45*	4.50*	45.00*	4.50*	29.00*	58.00*	167.00**	18.00*	29.00*	119.00*	350.00*	446.00*	1348.00**	
63.00*	3.34*	128.00*	3.34*	499.00*	434.00*	987.00**	285.00*	226.00*	400.00*	856.00*	155.00*	5433.00**	
1.16*	2.36*	129.00*	2.36*	135.00*	7.99*	18.17**	5.25*	4.16**	7.36**	15.76*	28.52*	100.00**	
3.43*	2.56*	129.00*	2.56*	86.00*	5.91*	15.50**	2.46*	6.98**	8.19**	19.56*	32.72*	100.00**	
119.00*	233.00*	4.79*	4.79*	198.00*	4.07*	819.00**	101.00*	345.00*	358.00*	949.00*	1681.00*	4869.00**	
2.44*	1.77*	1057.00*	1.77*	762.00*	1891.00*	4029.00**	1209.00*	2655.00*	2496.00*	8227.00*	18478.00*	48856.00**	
0.13*	2.59*	108.00*	1.87*	143.00*	4.63*	9.86**	2.96*	6.50**	6.11**	20.14*	45.23*	100.00**	
150.00*	1.63*	6.00*	2.15*	2.15*	2.93**	15.86**	65.00*	278.00*	518.00*	1785.00*	2348.00*	6644.00**	
2.26*	1.50*	42.00*	1.50*	8.00*	4.74*	57.00**	0.98*	4.18**	7.80**	26.87*	35.34*	100.00**	
3.74*	2.00*	7.38*	2.00*	17.00*	3.97*	201.00**	3.00*	14.00**	34.00**	81.00**	164.00**	401.00**	
94.00*	1.98*	19.00*	1.98*	17.00*	3.97*	20.98**	0.75*	3.49**	6.48**	20.20**	40.90**	100.00**	
14.76*	1.63*	64.00*	1.63*	67.00*	7.91*	32.00**	4.00*	18.00**	40.00**	116.00**	180.00**	569.00**	
71.00*	1.81*	19.00*	1.81*	67.00*	318.00*	817.00**	0.70*	3.16**	7.03**	20.39**	51.63**	100.00**	
49.00*	5.11*	105.00*	5.11*	172.00*	1855.00*	3234.00**	46.00*	374.00**	253.00**	753.00**	1163.00**	3926.00**	
208.00*	2.02*	974.00*	2.02*	521.00*	8.00*	20.81**	1.17*	9.53**	6.44**	19.18**	28.62**	100.00**	
210.00*	4.20*	91.00*	4.20*	161.00*	185.00*	586.00**	9.00*	67.00**	69.00**	193.00**	296.00**	958.00**	
67.00*	2.50*	37.00*	2.50*	4.42*	5.09*	15.09**	0.94*	6.99**	7.20**	20.15**	30.50**	100.00**	
113.00*	7.97*	27.00*	7.97*	4.06*	1.09*	2.16**	5.00*	29.00**	26.00**	67.00**	162.00**	464.00**	
24.35*	2.69*	2.69*	2.69*	0.86*	4.06*	167.00**	21.00*	6.25**	5.60**	14.44**	36.21**	100.00**	
66.00*	2.69*	111.00*	2.69*	21.00*	40.00*	16.67**	2.10*	34.00**	68.00**	243.00**	315.00**	1000.00**	
6.59*	2.69*	178.00*	2.69*	41.00*	293.00*	97.00**	55.00*	3.59**	6.79**	24.25**	31.44**	100.00**	
178.00*	5.78*	169.00*	5.78*	2.13*	15.25*	5.05**	102.00*	59.00**	160.00**	310.00**	617.00**	1921.00**	
9.27*	1.51*	6.55*	1.51*	39.00*	80.00*	219.00**	28.86*	3.07**	8.33**	16.14**	32.12**	100.00**	
260.00*	6.55*	59.00*	6.55*	27.00*	223.00*	8.49**	4.18*	5.50**	9.26**	17.16**	34.17**	100.00**	
10.07*	6.55*	66.00*	6.55*	27.00*	223.00*	8.49**	4.18*	5.50**	9.26**	17.16**	34.17**	100.00**	
59.00*	3.26*	3.26*	3.26*	1.33*	11.01*	11.06**	15.79*	4.54**	7.21**	13.72**	29.17**	100.00**	
2.91*	3.26*	3.26*	3.26*	1.33*	11.01*	11.06**	15.79*	4.54**	7.21**	13.72**	29.17**	100.00**	

(1) Industrie agricole et alimentaire.  
(2) Habillement - cuir - textile.  
(3) Bâtiment - travaux publics.

	ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES										(SOURCE CENSUS 1971)										
	AGRI.					INDUS.					COMMERCE					SERVICES					
	AGRI.	INDUS.	COMMERCE	SERVICES	SOMME	AGRI.	INDUS.	COMMERCE	SERVICES	SOMME	AGRI.	INDUS.	COMMERCE	SERVICES	SOMME	AGRI.	INDUS.	COMMERCE	SERVICES	SOMME	
BUTE	5.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*	1.00*
TUNB	10.87*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*	2.17*
LNRK	0.89*	5.36*	1.02*	4.21*	27.30**	3.19*	2.81*	8.42*	22.32*	24.49*	8.42*	2.81*	8.42*	22.32*	24.49*	8.42*	2.81*	8.42*	22.32*	24.49*	8.42*
RNFR	0.69*	4.76*	2.04*	8.02*	14.06**	4.50*	4.84*	7.67*	18.81*	34.79*	4.84*	4.84*	7.67*	18.81*	34.79*	4.84*	4.84*	7.67*	18.81*	34.79*	4.84*
CLAK	0.72*	4.46*	1.05*	5.58*	27.43**	8.33*	3.67*	7.94*	15.81*	25.00*	8.33*	3.67*	7.94*	15.81*	25.00*	8.33*	3.67*	7.94*	15.81*	25.00*	8.33*
STLN	1.78*	8.88*	6.51*	5.33*	17.00**	16.57*	8.28*	5.92*	14.79*	21.89*	16.57*	8.28*	5.92*	14.79*	21.89*	16.57*	8.28*	5.92*	14.79*	21.89*	16.57*
BERW	19.00*	19.00*	41.00*	179.00*	34.00**	18.00*	45.00*	9.36*	166.00*	256.00*	18.00*	45.00*	9.36*	166.00*	256.00*	18.00*	45.00*	9.36*	166.00*	256.00*	18.00*
PEEB	2.22*	2.22*	1.00*	1.00*	2.00**	3.00**	4.00**	8.00**	12.00**	26.00**	3.00**	4.00**	8.00**	12.00**	26.00**	3.00**	4.00**	8.00**	12.00**	26.00**	3.00**
ROYB	11.11*	0.00*	0.00*	0.00*	0.00**	15.00**	27.78**	7.41*	16.67*	33.33*	15.00**	27.78**	7.41*	16.67*	33.33*	15.00**	27.78**	7.41*	16.67*	33.33*	15.00**
SELK	12.23*	2.00*	1.00*	4.00*	6.00**	31.00**	3.00**	7.00**	16.00**	29.00**	31.00**	3.00**	7.00**	16.00**	29.00**	31.00**	3.00**	7.00**	16.00**	29.00**	31.00**
DUMF	45.00*	3.92*	17.00*	9.00*	13.00**	26.00**	7.34*	19.00**	65.00**	117.00**	26.00**	7.34*	19.00**	65.00**	117.00**	26.00**	7.34*	19.00**	65.00**	117.00**	26.00**
KIRK	26.00*	2.00*	3.00*	19.00*	19.00**	6.00**	6.00**	11.00**	14.00**	31.00**	6.00**	6.00**	11.00**	14.00**	31.00**	6.00**	6.00**	11.00**	14.00**	31.00**	6.00**
WGTW	24.00*	7.00*	2.00*	1.00*	2.00**	5.00**	5.00**	8.00**	17.00**	26.00**	5.00**	5.00**	8.00**	17.00**	26.00**	5.00**	5.00**	8.00**	17.00**	26.00**	5.00**
BEDI	58.00*	6.36*	1.82*	0.91*	1.82**	4.55*	4.55*	7.27*	15.45*	39.09*	4.55*	4.55*	7.27*	15.45*	39.09*	4.55*	4.55*	7.27*	15.45*	39.09*	4.55*
BERK	2.78*	1.53*	1.29*	6.22*	29.54**	3.49*	4.89*	6.08*	17.09*	27.19*	3.49*	4.89*	6.08*	17.09*	27.19*	3.49*	4.89*	6.08*	17.09*	27.19*	3.49*
BUCK	2.60*	1.90*	1.90*	33.00*	415.00**	0.66*	5.51*	8.15*	27.23*	34.48*	0.66*	5.51*	8.15*	27.23*	34.48*	0.66*	5.51*	8.15*	27.23*	34.48*	0.66*
CAME	2.74*	3.98*	1.27*	8.56*	16.02**	1.51*	10.39*	6.64*	19.46*	29.03*	1.51*	10.39*	6.64*	19.46*	29.03*	1.51*	10.39*	6.64*	19.46*	29.03*	1.51*
CHSH	9.37*	3.76*	0.92*	4.30*	9.37**	0.84*	4.99*	8.37*	26.73*	31.34*	0.84*	4.99*	8.37*	26.73*	31.34*	0.84*	4.99*	8.37*	26.73*	31.34*	0.84*
CORN	130.00*	207.00*	3.33*	3.33*	15.73**	5.24*	4.49*	7.82*	16.06*	31.73*	5.24*	4.49*	7.82*	16.06*	31.73*	5.24*	4.49*	7.82*	16.06*	31.73*	5.24*
CUMB	153.00*	27.00*	93.00*	25.00*	101.00**	33.00**	27.00**	152.00**	263.00**	538.00**	33.00**	27.00**	152.00**	263.00**	538.00**	33.00**	27.00**	152.00**	263.00**	538.00**	33.00**
	10.99*	1.94*	6.58*	1.80*	7.26**	2.37*	1.94*	9.48*	18.89*	38.65*	2.37*	1.94*	9.48*	18.89*	38.65*	2.37*	1.94*	9.48*	18.89*	38.65*	2.37*
	87.00*	54.00*	46.00*	145.00*	52.00**	99.00**	53.00**	88.00**	247.00**	390.00**	99.00**	53.00**	88.00**	247.00**	390.00**	99.00**	53.00**	88.00**	247.00**	390.00**	99.00**
	6.95*	4.32*	11.59*	4.16**	7.91*	7.91*	4.24*	19.74*	30.38*	50.12*	7.91*	4.24*	19.74*	30.38*	50.12*	7.91*	4.24*	19.74*	30.38*	50.12*	7.91*

(1) Industrie agricole et alimentaire.  
(2) Habillement - cuir - textile.  
(3) Bâtiment - travaux publics.



* ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES *		(SOURCE CENSUS 1971)										* ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES *				(SOURCE CENSUS 1971)										* SOMME *																																																					
ARGY	%	AGRI.	IAA	ENERGIE	CHIMIE	METALI.	MECA	CONSTR.	HACUITEX	PAPIER	BOIS	BAT.	TR.TUB*	ADMINIS	SERVICE	ARGY	%	AGRI.	IAA	ENERGIE	CHIMIE	METALI.	MECA	CONSTR.	HACUITEX	PAPIER	BOIS	BAT.	TR.TUB*	ADMINIS	SERVICE	ARGY	%	AGRI.	IAA	ENERGIE	CHIMIE	METALI.	MECA	CONSTR.	HACUITEX	PAPIER	BOIS	BAT.	TR.TUB*	ADMINIS	SERVICE	ARGY	%																														
35.00*	15.22*	14.00*	12.96*	32.00*	8.99*	22.00*	30.56*	26.00*	12.94*	7.00*	14.29*	10.00*	14.93*	133.00*	9.59*	35.00*	23.49*	26.00*	29.89*	21.00*	9.72*	4.00*	8.00*	26.00*	15.35*	47.00*	3.65*	7.00*	16.67*	26.00*	0.95*	6.00*	1.41*	50.00*	4.04*	62.00*	12.20*	53.00*	3.74*	35.00*	15.22*	14.00*	12.96*	32.00*	8.99*	22.00*	30.56*	26.00*	12.94*	7.00*	14.29*	10.00*	14.93*	133.00*	9.59*	35.00*	23.49*	26.00*	29.89*	21.00*	9.72*	4.00*	8.00*	26.00*	15.35*	47.00*	3.65*	7.00*	16.67*	26.00*	0.95*	6.00*	1.41*	50.00*	4.04*	62.00*	12.20*	53.00*	3.74*

(1) Industrie agricole et alimentaire.  
 (2) Habillement - cuir - textile.  
 (3) Bâtiment - Travaux publics.

	* ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES *										* ACTIFS EN 10 GRANDES BRANCHES *																									
	(SOURCE CENSUS 1971)										(SOURCE CENSUS 1971)																									
	AGRI.	IAA	ENERGIE	CHIMIE	CONSTR.	MÉCA	HACHITEX	PAPIER	FOIS	BAT.	ADMINIS	SERVICE	SOMME	AGRI.	IAA	ENERGIE	CHIMIE	CONSTR.	MÉCA	HACHITEX	PAPIER	FOIS	BAT.	ADMINIS	SERVICE	SOMME										
CAER %	25.00*	7.00*	15.00*	12.00*	29.00*	6.64**	17.00*	15.00*	40.00*	99.00*	180.00*	437.00*	25.00*	7.00*	15.00*	12.00*	29.00*	6.64**	17.00*	15.00*	40.00*	99.00*	180.00*	437.00*	25.00*	7.00*	15.00*	12.00*	29.00*	6.64**	17.00*	15.00*	40.00*	99.00*	180.00*	437.00*
CARD %	5.72*	1.60*	2.97*	2.75*	6.64**	2.00**	3.89*	3.43*	9.15*	22.65*	41.19*	100.00*	5.72*	1.60*	2.97*	2.75*	6.64**	2.00**	3.89*	3.43*	9.15*	22.65*	41.19*	100.00*	5.72*	1.60*	2.97*	2.75*	6.64**	2.00**	3.89*	3.43*	9.15*	22.65*	41.19*	100.00*
CARM %	24.26*	1.49*	1.98*	0.99*	0.99**	0.99**	3.00*	3.00*	19.00*	60.00*	57.00*	202.00*	24.26*	1.49*	1.98*	0.99*	0.99**	0.99**	3.00*	3.00*	19.00*	60.00*	57.00*	202.00*	24.26*	1.49*	1.98*	0.99*	0.99**	0.99**	3.00*	3.00*	19.00*	60.00*	57.00*	202.00*
DENB %	75.00*	22.00*	49.00*	63.00*	82.00**	9.00**	9.00*	12.00*	50.00*	109.00*	163.00*	634.00*	75.00*	22.00*	49.00*	63.00*	82.00**	9.00**	9.00*	12.00*	50.00*	109.00*	163.00*	634.00*	75.00*	22.00*	49.00*	63.00*	82.00**	9.00**	9.00*	12.00*	50.00*	109.00*	163.00*	634.00*
FLIN %	11.83*	3.47*	7.73*	9.94*	12.93**	1.42**	1.42*	1.99*	7.99*	17.19*	25.71*	100.00*	11.83*	3.47*	7.73*	9.94*	12.93**	1.42**	1.42*	1.99*	7.99*	17.19*	25.71*	100.00*	11.83*	3.47*	7.73*	9.94*	12.93**	1.42**	1.42*	1.99*	7.99*	17.19*	25.71*	100.00*
GLAM %	47.00*	12.00*	45.00*	59.00*	48.00**	4.50*	30.00*	4.05*	56.00*	133.00*	209.00*	666.00*	47.00*	12.00*	45.00*	59.00*	48.00**	4.50*	30.00*	4.05*	56.00*	133.00*	209.00*	666.00*	47.00*	12.00*	45.00*	59.00*	48.00**	4.50*	30.00*	4.05*	56.00*	133.00*	209.00*	666.00*
MERI %	29.00*	6.00*	22.00*	8.86*	7.21**	4.50*	55.00*	4.05*	8.41*	123.00*	172.00*	100.00*	29.00*	6.00*	22.00*	8.86*	7.21**	4.50*	4.05*	8.41*	123.00*	172.00*	100.00*	29.00*	6.00*	22.00*	8.86*	7.21**	4.50*	4.05*	8.41*	123.00*	172.00*	100.00*		
MONM %	43.00*	4.20*	102.00*	102.00*	9.42**	7.97*	131.00*	243.00*	458.00*	978.00*	1627.00*	5182.00*	43.00*	4.20*	102.00*	102.00*	9.42**	7.97*	131.00*	243.00*	458.00*	978.00*	1627.00*	5182.00*	43.00*	4.20*	102.00*	102.00*	9.42**	7.97*	131.00*	243.00*	458.00*	978.00*	1627.00*	5182.00*
MONT %	18.20*	1.00*	12.00*	7.00*	3.00**	2.00**	2.00*	2.00*	11.00*	22.00*	46.00*	124.00*	18.20*	1.00*	12.00*	7.00*	3.00**	2.00**	2.00*	11.00*	22.00*	46.00*	124.00*	18.20*	1.00*	12.00*	7.00*	3.00**	2.00**	2.00*	11.00*	22.00*	46.00*	124.00*		
PEMB %	14.52*	0.81*	9.68*	5.65*	2.42**	1.61*	84.00*	63.00*	113.00*	298.00*	500.00*	1846.00*	14.52*	0.81*	9.68*	5.65*	2.42**	1.61*	84.00*	63.00*	113.00*	298.00*	500.00*	1846.00*	14.52*	0.81*	9.68*	5.65*	2.42**	1.61*	84.00*	63.00*	113.00*	298.00*	500.00*	1846.00*
RADN %	32.00*	33.20*	150.00*	350.00*	12.08**	4.00*	4.00*	4.00*	14.20*	28.00*	55.00*	177.00*	32.00*	33.20*	150.00*	350.00*	12.08**	4.00*	4.00*	4.00*	14.20*	28.00*	55.00*	177.00*	32.00*	33.20*	150.00*	350.00*	12.08**	4.00*	4.00*	4.00*	14.20*	28.00*	55.00*	177.00*
ANTR %	47.00*	1.00*	3.00*	5.00*	15.00**	2.00*	2.00*	2.00*	6.00*	14.00*	21.00*	77.00*	47.00*	1.00*	3.00*	5.00*	15.00**	2.00*	2.00*	2.00*	6.00*	14.00*	21.00*	77.00*	47.00*	1.00*	3.00*	5.00*	15.00**	2.00*	2.00*	2.00*	6.00*	14.00*	21.00*	77.00*
ARNG %	26.55*	0.56*	1.69*	3.39*	8.47**	2.26*	2.00*	2.26*	7.91*	15.82*	31.00*	362.00*	26.55*	0.56*	1.69*	3.39*	8.47**	2.26*	2.00*	2.26*	7.91*	15.82*	31.00*	362.00*	26.55*	0.56*	1.69*	3.39*	8.47**	2.26*	2.00*	2.26*	7.91*	15.82*	31.00*	362.00*
DOWN %	52.00*	1.11*	5.56*	6.00*	12.00**	2.00*	2.00*	2.00*	51.00*	83.00*	123.00*	100.00*	52.00*	1.11*	5.56*	6.00*	12.00**	2.00*	2.00*	2.00*	51.00*	83.00*	123.00*	100.00*	52.00*	1.11*	5.56*	6.00*	12.00**	2.00*	2.00*	2.00*	51.00*	83.00*	123.00*	100.00*
FERM %	24.00*	1.00*	2.00*	3.00*	2.00**	2.00*	2.00*	2.00*	6.00*	14.00*	21.00*	77.00*	24.00*	1.00*	2.00*	3.00*	2.00**	2.00*	2.00*	2.00*	6.00*	14.00*	21.00*	77.00*	24.00*	1.00*	2.00*	3.00*	2.00**	2.00*	2.00*	2.00*	6.00*	14.00*	21.00*	77.00*
LDDR %	31.17*	1.30*	2.60*	3.90*	2.60**	2.60*	2.60*	2.60*	7.79*	18.18*	27.27*	100.00*	31.17*	1.30*	2.60*	3.90*	2.60**	2.60*	2.60*	2.60*	7.79*	18.18*	27.27*	100.00*	31.17*	1.30*	2.60*	3.90*	2.60**	2.60*	2.60*	2.60*	7.79*	18.18*	27.27*	100.00*
TYRN %	863.00*	1196.00*	418.00*	398.00*	2351.00**	2300.00*	2300.00*	2300.00*	2058.00*	1548.00*	8685.00*	20686.00*	863.00*	1196.00*	418.00*	398.00*	2351.00**	2300.00*	2300.00*	2300.00*	2058.00*	1548.00*	8685.00*	20686.00*	863.00*	1196.00*	418.00*	398.00*	2351.00**	2300.00*	2300.00*	2300.00*	2058.00*	1548.00*	8685.00*	20686.00*
	4.17*	5.78*	2.02*	1.92*	11.37**	11.12*	11.12*	11.12*	9.95*	7.48*	41.98*	100.00*	4.17*	5.78*	2.02*	1.92*	11.37**	11.12*	11.12*	11.12*	9.95*	7.48*	41.98*	100.00*	4.17*	5.78*	2.02*	1.92*	11.37**	11.12*	11.12*	11.12*	9.95*	7.48*	41.98*	100.00*
	11.65*	5.44*	66.00*	125.00*	4.97**	16.45*	771.00*	354.00*	551.00*	782.00*	1004.00*	4687.00*	11.65*	5.44*	66.00*	125.00*	4.97**	16.45*	771.00*	354.00*	551.00*	782.00*	1004.00*	4687.00*	11.65*	5.44*	66.00*	125.00*	4.97**	16.45*	771.00*	354.00*	551.00*	782.00*	1004.00*	4687.00*
	986.00*	740.00*	355.20*	310.00*	1905.00**	1651.00*	1651.00*	1651.00*	1864.00*	3153.00*	5981.00*	18667.00*	986.00*	740.00*	355.20*	310.00*	1905.00**	1651.00*	1651.00*	1651.00*	1864.00*	3153.00*	5981.00*	18667.00*	986.00*	740.00*	355.20*	310.00*	1905.00**	1651.00*	1651.00*	1651.00*	1864.00*	3153.00*	5981.00*	18667.00*
	5.28*	3.96*	1.90*	1.66*	10.21**	10.08*	10.08*	10.08*	9.99*	16.89*	37.40*	100.00*	5.28*	3.96*	1.90*	1.66*	10.21**	10.08*	10.08*	10.08*	9.99*	16.89*	37.40*	100.00*	5.28*	3.96*	1.90*	1.66*	10.21**	10.08*	10.08*	10.08*	9.99*	16.89*	37.40*	100.00*
	29.40*	3.29*	26.00*	22.00*	84.00**	61.00*	61.00*	61.00*	176.00*	325.00*	348.00*	1643.00*	29.40*	3.29*	26.00*	22.00*	84.00**	61.00*	61.00*	61.00*	176.00*	325.00*	348.00*	1643.00*	29.40*	3.29*	26.00*	22.00*	84.00**	61.00*	61.00*	61.00*	176.00*	325.00*	348.00*	1643.00*
	629.00*	178.00*	109.00*	122.00*	151.00**	120.00*	120.00*	120.00*	782.00*	1103.00*	1741.00*	6122.00*	629.00*	178.00*	109.00*	122.00*	151.00**	120.00*	120.00*	120.00*	782.00*	1103.00*	1741.00*	6122.00*	629.00*	178.00*	109.00*	122.00*	151.00**	120.00*	120.00*	120.00*	782.00*	1103.00*	1741.00*	6122.00*
	10.27*	2.91*	1.78*	1.99*	2.47**	2.00*	2.00*	2.00*	12.77*	18.02*	26.44*	100.00*	10.27*	2.91*	1.78*	1.99*	2.47**	2.00*	2.00*	2.00*	12.77*	18.02*	26.44*	100.00*	10.27*	2.91*	1.78*	1.99*	2.47**	2.00*	2.00*	2.00*	12.77*	18.02*	26.44*	100.00*
	989.00*	156.00*	78.00*	115.00*	34.00**	625.00*	625.00*	625.00*	464.00*	731.00*	965.00*	4228.00*	989.00*	156.00*	78.00*	115.00*	34.00**	625.00*	625.00*	625.00*	464.00*	731.00*	965.00*	4228.00*	989.00*	156.00*	78.00*	115.00*	34.00**	625.00*	625.00*	625.00*	464.00*	731.00*	965.00*	4228.00*
	23.39*	3.69*	1.84*	2.72*	2.80**	14.78*	14.78*	14.78*	10.97*	17.29*	23.29*	170.00*	23.39*	3.69*	1.84*	2.72*	2.80**	14.78*	14.78*	14.78*	10.97*	17.29*	23.29*	170.00*	23.39*	3.69*	1.84*	2.72*	2.80**	14.78*	14.78*	14.78*	10.97*	17.29*	23.29*	170.00*

(1) Industrie agricole et alimentaire.  
 (2) Habillement - cuir - textile.  
 (3) Bâtiment - Travaux publics.



## CHAPITRE VIII

### RESULTATS POUR L'IRLANDE

Certaines des difficultés énoncées dans l'étude des régions du Royaume-Uni se retrouvent ici

- Le problème des unités de mesure (superficies en acres) et des classes de surface. Les statistiques fournissant le nombre d'unités de production selon les classes de surface correspondent à des catégories dont les bornes ne coïncident pas avec celles qui existent en Europe Continentale
- L'hétérogénéité des circonscriptions de base retenues, les counties. Il y a une hétérogénéité interne. Certains counties tels Leitrim ou Longford ont un poids économique très faible par rapport à Dublin qui concentre 47 % de la valeur ajoutée non agricole du pays. Mais il y a aussi une certaine disproportion par rapport à d'autres états. L'ensemble du Bénélux regroupe 21 circonscriptions et a une population 8 fois supérieure à l'Irlande qui compte pourtant 27 unités de base.

Toutefois les counties irlandais ont une superficie assez comparable, et au plan statistique ils correspondent à une réalité. A cet échelon, en effet, il est aisé de réunir des données démographiques ainsi que les chiffres d'actifs par branche. Cela aussi bien en 1961 qu'en 1971. On dispose même d'estimations du revenu par grands

secteurs, grâce aux travaux de Miceal ROSS (1). Les statistiques agricoles sont également publiées de manière détaillée par county. Cet échelon a donc été retenu.

## I - ANALYSE STATIQUE

L'analyse statique a été conduite en se référant à des données générales et à des données agricoles. On examinera d'abord ces données de base, puis on verra à quels résultats on a abouti.

### A. Les données de base

#### 1°) Les données ayant un caractère général

Les principaux éléments permettant de caractériser sur un plan général les circonscriptions ont trait à la valeur ajoutée, aux actifs et à la population totale. Ont été utilisés

- la valeur ajoutée dans le secteur agricole
- la valeur ajoutée pour l'ensemble du secteur non agricole
- la population totale

---

(1) Cf. ROSS (Miceal) Further Data on county incomes in the sixties.

The Economic and Social Research Institute - May 1972 - paper n° 64 Dublin. Les résultats du tableau p. 31 ont servi de base à une décontraction de la valeur ajoutée globale, telle qu'elle est fournie par l'O.S.C.E. in "Statistiques et Comptes Régionaux" Eurostat 1976. Pour Tipperary North et South la décontraction s'est effectuée à l'aide des résultats quantitatifs par produits du recensement général de l'agriculture de 1970.

- les actifs dans les industries manufacturières
- les actifs dans le bâtiment et les travaux publics
- les actifs dans le secteur tertiaire
- la valeur ajoutée par actif agricole
- la valeur ajoutée par actif non agricole
- le revenu par tête estimé sur la base des calculs de ROSS

Toutes ces données sont centrées sur 1971 date du recensement général de la population.

## 2°) Les données de type agricole

Comme pour le Royaume-Uni deux sortes d'analyses ont été conduites (1). La première concerne les renseignements communs à tous les pays : structures agraires, description simplifiée du mode d'occupation du sol, importance du bétail. L'autre est plus spécifique. A côté des structures agraires on a retenu

- les surfaces occupées par les céréales y compris haricots et pois
- les surfaces en plantes sarclées
- les cultures permanentes ainsi que l'horticulture
- les surfaces en herbe destinées à être ramassées
- les surfaces en herbe destinées au pâturage
- les landes.

On a également fait figurer le nombre de tracteurs et le nombre de têtes de bétail de bovins, porcs, volailles et ovins.

---

(1) La source commune pour les structures et l'occupation du sol est Agricultural Statistics 1970. Irish Statistical Bulletin déc. 1971 - Central Statistical Office-Dublin. Pour le bétail on a utilisé BENEKER (Gerd e.a.) Schwellenwerte für die Ausbringung Tierischer Exkremete auf Landwirtschaftlich genützten Fläche. Charakterisierung der Regionen mit intensiver Tierhaltung-Informationen sur l'Agriculture - Commission C.E., Bruxelles.

En l'absence d'éléments sur l'occupation du sol à l'intérieur de chacune des classes de surface, on a donc été conduit à une simple juxtaposition des structures de l'occupation du sol et des productions animales.

## B. Présentation des résultats

Respectant le schéma général on a regroupé les circonscriptions par système de production, allant des plus extensifs, aux plus intensifs. On a également classé à l'intérieur de chaque orientation, les unités de base d'après la taille des exploitations. Notons que ces deux aspects, système et taille sont assez peu contrastés en Irlande. Pour plusieurs counties l'appartenance est relativement floue en raison d'une certaine homogénéité.

Chaque unité est caractérisée par sa situation économique générale, appréciée par le poids du secteur primaire et du secteur industriel et tertiaire. Intervient aussi le poids de la population totale. Le nombre de counties à activité dominante non agricole étant très restreint on a seulement porté la mention non agricole pour les circonscriptions concernées. Lorsque rien ne figure il s'agit de counties à caractéristique agricole. Enfin on a indiqué à combien s'élevait la valeur ajoutée par actif agricole en £.

### 1°) Système à base de landes ou ovins

#### a) Landes seules

Le critère landes permet de caractériser certains counties qui autrement apparaîtraient marqués plutôt par les surfaces toujours en herbe. En effet dans ces circonscriptions la part de la SAU en superficies herbagères est très importante puisqu'elle varie de 69 à 78 %. Une seule circonscription est avec des landes seules.

Donegal : très petites exploitations DONE = 640

b) Landes et surfaces toujours en herbe

Mayo : petites exploitations MAYO = 490

c) Landes et ovins

Galway : petites et moyennes exploitations GALW = 580

d) Landes et bovins

Kerry : petites, et grandes exploitations  
(mal caractérisé) KERR = 870

e) ovins seuls

Wicklow : grandes et très grandes exploitations WICK = 900

2°) Système à base de surfaces toujours en herbe

a) Surfaces toujours en herbe seules

Leitrim : petites et moyennes exploitations LEIT = 480

Roscommon : petites et moyennes exploitations ROSC = 580

Clare : exploitations moyennes et grandes CLAR = 720

b) Surfaces toujours en herbe et bovins

Sligo : petites et moyennes exploitations SLIG = 610

Westmeath : petites, moy. et grandes exploitations  
(mal caractérisé) WMTH = 660

Longford : exploitations moyenne LNGF = 570



Meath : grandes exploitations (mal caractérisé)	MEAT = 1030
Limerick : grandes exploitations	LIME = 1170
Tipperary North : grandes exploitations	TIPN = 990

c) Surfaces toujours en herbe, bovins et porcs

Cavan : exploitations moyennes	CAVN = 710
Tipperary South ; grandes exploitations	TIPS = 1070

3°) Système caractérisé par les bovins et par les bovins et porcs

a) bovins seuls

Laoighis : grandes exploitations	LAOI = 850
Offaly : grandes exploitations	OFFA = 770
Kilkenny : grandes et très grandes exploitations	KILK = 1100

b) bovins et porcs

Monaghan : petites exploitations	MONA = 810
Waterford : très grandes exploitations	WATR = 1220

4°) Système à base de terres arables - céréales

a) terres arables et ovins

Carlow : grandes et très grandes exploitations	CRLW = 970
Wexford : grandes et très grandes exploitations	WEXF = 1070

b) terres arables et bovins

Louth : très petites et petites exploitations  
(caractère non agricole assez peu marqué) LOUT = 1230  
Kildare : très grandes exploitations KILD = 1200

c) terres arables seules

Cork : grandes exploitations; caractère non agricole CORK = 1160

5°) Système intensif : porcs-volailles et plantes sarclées

Dublin : très petites exploitations; non agricole  
et peuplé DBLN = 1830

Les résultats obtenus dans l'analyse statique sont assez conformes avec ce qui a pu être observé dans d'autres pays. Les meilleurs résultats économiques se rencontrent là où dominent les grandes ou très grandes exploitations surtout si elles sont orientées vers un système à base de terres arables - céréales.

Remarquons aussi que ces systèmes les plus performants se rencontrent dans les counties où l'on constate un certain développement comme à Louth ou Cork. Quant à Dublin sa valeur ajoutée très forte par actif agricole s'explique par l'existence d'un système intensif compensant et au-delà la faiblesse des structures.

Enfin on voit que les circonscriptions les plus défavorisées sont celles caractérisées par les landes et les surfaces toujours en herbe.

## II. - ANALYSE DYNAMIQUE

---

### A - Démographie agricole

La démographie agricole a été appréciée à partir de la distribution des actifs agricoles selon les classes d'âge : moins de 20 ans, 20-24; 25-34; 35-44; 45-54; 55-64 et 65 ans et plus. Les données sont issues du census de 1971.

Trois groupes peuvent être distingués

- groupe de circonscriptions caractérisées par les jeunes (surtout 20-24 ans)

Carlow, Dublin, Kildare, Wexford, Wicklow, Cork, Limerick, Tipperary, South, Waterford, Kerry.

- groupe de circonscriptions caractérisées par les actifs âgés (65 ans et plus) Galway, Leitrim, Mayo, Roscommon, Sligo, Donegal.

- groupe mal caractérisé

Kilkenny, Laoighis, Longford, Louth, Meath, Offaly, Westmeath, Clare, Tipperary N.R., Cavan, Monaghan.

### B - Evolution des structures, des actifs et de la population

#### 1°) Evolution des structures

Pour déterminer les variations de structures agraires pour les classes 1-5 ha; 5-10; 10-20; 20-50 et plus de 50 ha on a utilisé les résultats des recensements de 1960 et 1970. Comme en 1960 la ventilation entre Tipperary North et Tipperary South n'existait pas, on a considéré la seule circonscription Tipperary, somme des deux.

- Un ensemble assez important de counties se distingue par la disparition des petites et moyennes exploitations, avec en général un accroissement des grandes. Il s'agit de Laoighis, Longford, Wexford, Clare, Tipperary, Waterford, Leitrim, Roscommon, Sligo, Cavan, Donegal, Monaghan. Parmi ces circonscriptions Laoighis, Wexford et Waterford sont mal caractérisées. A ce groupe on pourrait ajouter Mayo et Galway dont l'évolution est assez proche.

- Un second ensemble, plus restreint, voit une augmentation simultanée des très petites et des grandes exploitations. On y trouve Louth, Meath, Cork et Kerry. On pourrait y joindre Kildare qui a le même type d'évolution avec en plus un accroissement du nombre de moyennes unités.

- Reste un troisième groupe hétérogène avec :

- Wicklow où les très petites unités sont en augmentation
- Offaly qui voit diminuer les très grandes exploitations
- Kilkenny, caractérisé par la diminution des grandes unités
- Westmeath et Limerick dont l'évolution est caractérisée par la disparition des très petites exploitations et l'augmentation des grandes.
- Carlow où l'on a une augmentation des petites et grandes exploitations
- Dublin où l'accroissement des petites unités s'accompagne d'une disparition des très petites.

2°) Evolution des actifs agricoles, non agricoles et de la population totale
--

L'étude des modifications du nombre d'actifs classée en deux grandes activités et de la population totale a été menée à partir des résultats des recensements de 1961 et 1971.

Selon la terminologie adoptée tout au long de cette étude on peut recenser deux catégories de circonscriptions : régions en perte de vitesse, et régions en développement. Les autres groupes désertification accentuée (où l'exode agricole s'accompagne d'une baisse d'actifs non agricoles et d'une diminution de population), et diminution d'actifs des secteurs industriels et tertiaires mais avec accroissement de population, ne se rencontrent pas en Irlande. Ni le groupe avec un solde positif de créations d'emplois par rapport à l'exode, mais avec désertification.

#### a) Régions en perte de vitesse

Dans ces zones il y a eu augmentation de l'emploi non agricole, mais insuffisamment pour compenser les départs de l'agriculture. Deux cas existent : avec dépopulation, et avec accroissement de population.

- perte de vitesse avec dépopulation : On y trouve Longford, Kerry, Tipperary South, Galway, Leitrim, Mayo, Roscommon, Sligo, Cavan, Donegal, Monaghan.

- perte de vitesse avec augmentation de population totale : Cela concerne Carlow, Kilkenny, Laoighis, Offaly, Westmeath, Wexfork, Clare et Tipperary North.

#### b) Régions en développement

Ces régions bénéficient d'une évolution favorable avec un solde positif de créations d'emplois par rapport à l'exode et un accroissement de population totale.

Sont concernés : Kildare, Louth, Meath, Wicklow, Cork, Limerick et Waterford.

Dublin bénéficie d'une urbanisation très forte mettant cette circonscription un peu à part dans ce groupe.

### III - SYNTHÈSE

En croisant les critères concernant la situation économique générale et agricole, ainsi que l'évolution récente, on peut définir une hiérarchie des counties en fonction de l'importance des problèmes.

#### 1°) Régions en difficulté sur tous les plans

##### - difficultés accentuées

Sont ainsi qualifiés les circonscriptions où le poids de l'agriculture est très important (part d'actifs du primaire dans le total de l'ordre de 40 à 60 %). La valeur ajoutée par actif agricole y est très faible en raison de systèmes plutôt extensifs et de structures agraires peu favorables. Par ailleurs ce sont des régions en perte de vitesse avec dépopulation. Il s'agit de Longford, Leitrim, Galway, Mayo, Roscommon, Sligo, Cavan et Donegal. Dans une situation très proche se trouvent Monaghan et Kerry dont la situation agricole est un peu moins mauvaise.

Le seul point positif dans cet ensemble particulièrement défavorisé est la présence d'actifs âgés dans Galway, Leitrim, Mayo, Roscommon, Sligo et Donegal. Ceci laisse espérer une prochaine libération de terres.

##### - difficultés moindres

A la différence des zones précédentes, ces régions ont des structures agraires plus favorables. De même leur situation économique est moins grave car s'il y a diminution du total des actifs, malgré tout la population augmente. Sont concernés Laoighis, Offaly et Clare.

## 2°) Régions à agriculture convenable dans un contexte général mauvais

Dans ce groupe se trouvent des counties avec de grandes et très grandes exploitations assurant un revenu convenable. Toutefois ces circonscriptions sont à caractère agricole dominant et elles ont eu une diminution du nombre d'actifs total. Dans le cas de Carlow, Kilkenny, Wexford et Tipperary North ce solde négatif des actifs industriels et tertiaires par rapport à l'exode s'accompagne d'un accroissement de population totale. Par contre pour Tipperary South il y a eu baisse de population totale.

## 3°) Régions à agriculture convenable dans un contexte en évolution positive

Ces zones restent à dominante agricole, mais avec une agriculture convenable (grandes et très grandes exploitations). Toutefois, point favorable, se dessine un début de développement avec des créations d'emplois dans l'industrie et les services supérieures aux départs de l'agriculture. Sont concernés : Kildare, Meath, Wicklow, Limerick et Waterford.

## 4°) Régions à agriculture convenable dans une situation générale favorable

Il s'agit là de régions où l'ensemble des éléments est positif : bons résultats agricoles dans des structures satisfaisantes une situation générale caractérisée par le secteur non agricole, et une évolution récente positive. Tel est le cas de Louth et Cork.

Pour Dublin l'importance des très petites exploitations est compensée par une intensification du système, et le poids de l'industrie et des services est élevé.

On peut estimer qu'il n'y a de problèmes que pour les régions regroupées dans les trois premiers points, c'est-à-dire à caractère agricole dominant. Ceci avec un ordre de gravité décroissant. Une présentation schématique des counties ainsi retenus figure dans le tableau ci-dessous. (cf. tableau récapitulatif des résultats de l'Irlande pour les counties agricoles).

Pour terminer on a fait figurer dans un tableau à part l'ensemble des circonscriptions accompagnées de leurs principales caractéristiques agricoles et non agricoles.



TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'IRLANDE pour les counties agricoles

système de production et structure évolution générale	structures des exploitations agricoles	système de production		
		très extensif (landes ou sth ou ovins)	moyen (sth et bovins ; terres arables)	intensif (relativement)
perte de vitesse avec dépopulation	très petites et petites exploitations	Donegal Mayo		Monaghan
	petites et moyennes exploitations	Leitrim Roscommon Galway	Longford Cavan Sligo	
	petites, moyennes et grandes grandes		Kerry  Tipperary S.	
perte de vitesse avec augmentation de population totale	petites, moyennes, grandes		Westmeath	
	moyennes et grandes grandes exploitations	Clare		
	grandes et très grandes		Laoighis Offaly Tipperary N.	
en développement	grandes exploitations		Carlow Kilkenny Wexford	
	grandes et très grandes	Wicklow	Meath Limerick	Kildare Waterford

RESULTATS DES DIVERSES ANALYSES CONCERNANT L'IRLANDE

county	caractéristiques agricoles			Evolution économique générale	Caractéristique économique principale
	système de production (2)	structure agraire caractéristique (1)	valeur ajoutée/actif agricole en £ (1971)		
Carlow	t. ar-cér, ov	20-50 & > 50	970	perte vit ; pop +	agricole
Dublin	volailles, porcs, pl.s	< 2	1 830	développement	non agr; fort peuplé
Kildare	bovins	> 50	1 200	développement	agricole
Kilkenny	bovins	20-50 & > 50	1 100	perte vit; pop +	agricole
Laoighis	bovins	20-50	850	perte vit; pop +	agricole
Longford	bov ; sth	10-20	570	perte vit; pop-	agricole
Louth	bov, t. ar-cér.	< 2 & 2-10	1 230	développement	non agricole
Meath	bov ; sth	20-50	1 030	développement	agricole
Offaly	bovins	20-50	770	perte vit ; pop +	agricole
Westmeath	bov ; sth	2-10; 10-20; 20-50	660	perte vit ; pop +	agricole
Wexford	t. ar-cér ; ovins	20-50 & > 50	1 070	perte vit ; pop +	agricole
Wicklow	ovins	20-50 & > 50	900	développement	agricole
Clare	sth	10-20 & 20-50	720	perte vit ; pop +	agricole
Cork	t, ar-cér;	20-50	1 160	développement	non agricole
Kerry	landes ; bov	2-10; 10-20; 20-50	870	perte vit ; pop -	agricole
Limerick	bov ; sth	20-50	1 170	développement	agricole
Tipperary N.	bov ; sth	20-50	990	perte vit ; pop +	agricole
Tipperary S.	bov ; sth	20-50	1 070	perte vit ; pop -	agricole
Waterford.	bovins	> 50	1 220	développement	agricole
Galway	landes ; ovins	2-10 & 10-20	580	perte vit ; pop-	agricole
Leitrim	sth	2-10 & 10-20	480	perte vit ; pop-	agricole
Mayo	landes ; sth	2-10	490	perte vit ; pop-	agricole
Roscommon	sth	2-10 & 10-20	580	perte vit ; pop-	agricole
Sligo	bov ; sth	2-10 & 10-20	610	perte vit ; pop-	agricole
Cavan	bov ; sth ; porcs	10-20	710	perte vit ; pop-	agricole
Donegal	landes	< 2	540	perte vit ; pop-	agricole
Monaghan	bov ; porcs	2-10	810	perte vit ; pop-	agricole

(1) Catégories des exploitations agricoles les plus caractérisantes, exprimées en ha.

(2) Activités les plus caractérisantes

t.ar : terre arable  
sth : surface toujours en herbe  
cér : céréales

pl.s : plantes sarclées  
bov : bovins  
ov : ovins



I R L A N D E

I - VARIABLES UTILISEES ET SOURCES

A. Analyse statique

1°) Les variables de type physique

a) Structure des exploitations agricoles

nombre d'exploitations en 1970 selon les classes de SAU : moins de 2 ha; 2 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; plus de 50 ha.

Cf. Agricultural Statistics 1970 - Irish Statistical Bulletin, Dec. 1971.

Central Statistical Office (CSO) Dublin.

b) Système de production

Le mode d'occupation du sol en 1970 a été appréhendé en distinguant les surfaces occupées par les céréales, par les plantes sarclées, les cultures permanentes, les surfaces en herbe destinées à être récoltées, les surfaces en herbe destinées au pâturage, les parcours peu productifs.

Cf. Agricultural Statistics 1970, op. cit.

A côté de ces variables, on a fait intervenir le nombre de têtes en 1972 de bovins, de porcs, d'ovins, et de volailles.

Cf. BENEKER (Gerd. e.a.) Schwellenwerte für die Ausbringung Tierischer Exkreme auf Landwirtschaftlich genützten Fläche.  
Charakterisierung der Regionen mit intensiver Tierhaltung - Informations sur l'Agriculture - Commission CE, Bruxelles.

## 2°) Les variables de type général

Pour les variables de revenu les modalités de calcul figurent dans l'annexe 1 relative à l'évaluation de la valeur ajoutée par circonscription.

Pour les actifs regroupés en grands secteurs d'activité (secteur primaire, industries manufacturières, bâtiment et travaux publics, tertiaire, on a eu recours au recensement général de la population de 1971.

Cf. Census of Population of Ireland 1971 Vol. III Industries CSO  
Dublin Oct. 1974.

## B. Analyse dynamique

### 1°) Démographie agricole

La démographie agricole a été appréciée en 1971 à l'aide du nombre d'actifs agricoles dans les classes d'âge : moins de 20 ans, 20-24 ans, 35-44 ans; 45-54 ans, 55-64 ans, plus de 64 ans.

Cf. Census of Population of Ireland 1971 Vol V tableau 3 Nov. 1975 CSO Dublin.

### 2°) Evolution des structures agricoles

Les variations du nombre d'unités de production ont été appréhendées entre 1960 et 1970 dans les classes 1-5 ha; 5-10 ha; 10-20 ha; 20-50 ha et plus de 50 ha.

Cf. Agricultural Statistics 1970 op. cit. et Agricultural Statistics 1960. Supplement to Irish Trade Journal and Statistical Bulletin June 1961 CSO Dublin.

### 3°) Evolution des actifs agricoles et non agricoles et de la population totale

L'évolution a été enregistrée entre 1961 et 1971 en recourant aux données des recensements de population.

Cf. Census of Population of Ireland 1961 vol. IV industries CSO Dublin 1964 et census 1971 op. cit.

## II - TRAVAUX PUBLIES

Un seul tableau concernant la répartition des actifs agricoles selon les classes d'âge a été édité. Chaque circonscription est indiquée à l'aide de son code en 4 lettres. Un lexique situé en fin de volume permet le passage de ce code au nom entier.

IRLANDE : Répartition des actifs agricoles par classes d'âge  
(en valeur absolue et en pourcentage)








	14<19	20<24	25<34	35<44	45<54	55<64	>=65	SCMME
CRLW	316.00*	352.00*	515.00*	653.00*	791.00*	759.00*	663.00*	4049.00*
%	7.60*	8.69*	12.72*	16.13*	19.54*	18.75*	16.37*	100.00*
DBLN	514.00*	566.00*	826.00*	990.00*	1131.00*	1265.00*	845.00*	6137.00*
%	8.36*	9.22*	13.46*	16.13*	18.43*	20.61*	13.77*	100.00*
KILD	470.00*	614.00*	767.00*	225.00*	1261.00*	1279.00*	875.00*	5491.00*
%	8.56*	11.18*	13.97*	4.10*	22.96*	23.29*	15.94*	100.00*
KILK	447.00*	633.00*	1087.00*	1392.00*	1856.00*	1793.00*	1384.00*	8592.00*
%	5.22*	7.37*	12.65*	16.20*	21.62*	20.87*	16.11*	100.00*
LAOI	421.00*	457.00*	870.00*	1053.00*	1483.00*	1449.00*	1144.00*	6857.00*
%	5.85*	6.66*	12.69*	15.36*	21.63*	21.13*	16.69*	100.00*
LANG	232.00*	269.00*	501.00*	775.00*	1099.00*	1170.00*	1021.00*	5257.00*
%	4.59*	5.32*	9.91*	15.33*	21.53*	23.14*	20.19*	100.00*
LOUT	212.00*	261.00*	432.00*	571.00*	836.00*	778.00*	624.00*	3714.00*
%	5.71*	7.03*	11.63*	15.37*	22.51*	20.95*	16.80*	100.00*
MEAT	526.00*	672.00*	1127.00*	1416.00*	2048.00*	1968.00*	1621.00*	9436.00*
%	6.21*	7.12*	11.94*	15.00*	21.72*	20.85*	17.18*	100.00*
OFFA	336.00*	388.00*	714.00*	950.00*	1427.00*	1320.00*	1244.00*	6379.00*
%	5.27*	6.06*	11.19*	14.89*	22.37*	20.69*	19.50*	100.00*
WMTB	266.00*	340.00*	646.00*	668.00*	1338.00*	1309.00*	1299.00*	5966.00*
%	4.53*	5.80*	11.01*	11.39*	22.81*	22.32*	22.14*	100.00*
WEYF	819.00*	1048.00*	1687.00*	1762.00*	2208.00*	2307.00*	1874.00*	11705.00*
%	7.20*	8.95*	14.41*	15.05*	18.86*	19.71*	16.01*	100.00*
WICK	359.00*	406.00*	743.00*	877.00*	1165.00*	1118.00*	918.00*	5576.00*
%	6.44*	8.90*	13.32*	15.73*	20.89*	20.05*	14.67*	100.00*
CLAR	519.00*	683.00*	1358.00*	1961.00*	2693.00*	2858.00*	2287.00*	12359.00*
%	4.22*	5.53*	10.99*	15.87*	21.79*	23.12*	18.53*	100.00*
CORK	1872.00*	2459.00*	4180.00*	5199.00*	8739.00*	6752.00*	4655.00*	31861.00*
%	5.85*	7.72*	13.12*	16.32*	21.15*	21.19*	14.61*	100.00*
KERR	961.00*	1228.00*	2215.00*	2776.00*	3877.00*	4307.00*	2768.00*	18132.00*
%	5.30*	6.77*	12.22*	15.31*	21.38*	23.75*	15.27*	100.00*
LIME	836.00*	1004.00*	1690.00*	2149.00*	2887.00*	2848.00*	1983.00*	13397.00*
%	6.24*	7.49*	12.61*	16.04*	21.55*	21.26*	14.80*	100.00*
TIPN	412.00*	582.00*	955.00*	1250.00*	1762.00*	1617.00*	1355.00*	7933.00*
%	5.15*	7.34*	12.04*	15.76*	22.21*	20.38*	17.08*	100.00*
TIPS	590.00*	689.00*	1190.00*	1517.00*	2055.00*	1958.00*	1470.00*	9469.00*
%	6.22*	7.28*	12.57*	16.22*	21.70*	20.68*	15.52*	100.00*
WATR	378.00*	516.00*	848.00*	1040.00*	1365.00*	1356.00*	967.00*	6470.00*
%	5.84*	7.98*	13.11*	16.07*	21.10*	20.96*	14.95*	100.00*
GALW	1332.00*	1523.00*	2820.00*	3699.00*	5253.00*	5653.00*	5440.00*	25720.00*
%	5.18*	5.92*	10.96*	14.38*	20.42*	21.98*	21.15*	100.00*
LEIT	185.00*	272.00*	593.00*	926.00*	1391.00*	1659.00*	1589.00*	6615.00*
%	2.80*	4.11*	8.96*	14.00*	21.03*	25.08*	24.02*	100.00*
MAYO	1116.00*	1115.00*	1878.00*	3227.00*	4496.00*	5399.00*	5067.00*	22098.00*
%	5.05*	5.75*	8.50*	13.70*	20.35*	24.43*	22.93*	100.00*
ROSC	455.00*	513.00*	1095.00*	1803.00*	2421.00*	2778.00*	2723.00*	11768.00*
%	3.86*	4.35*	9.29*	15.30*	20.54*	23.57*	23.10*	100.00*
SLIG	327.00*	376.00*	696.00*	1146.00*	1654.00*	2129.00*	1839.00*	8167.00*
%	4.00*	4.60*	8.52*	14.23*	20.25*	26.07*	22.52*	100.00*
CAVN	496.00*	588.00*	1062.00*	1649.00*	2301.00*	2358.00*	2129.00*	10593.00*
%	4.60*	5.56*	10.03*	15.58*	21.74*	22.29*	20.12*	100.00*
DONE	895.00*	1062.00*	1827.00*	2231.00*	3142.00*	3274.00*	3518.00*	16549.00*
%	5.41*	6.42*	11.04*	13.48*	18.99*	23.41*	21.26*	100.00*
MONA	363.00*	481.00*	810.00*	1229.00*	1720.00*	1740.00*	1408.00*	7751.00*
%	4.68*	6.21*	10.45*	15.86*	22.19*	22.45*	18.17*	100.00*

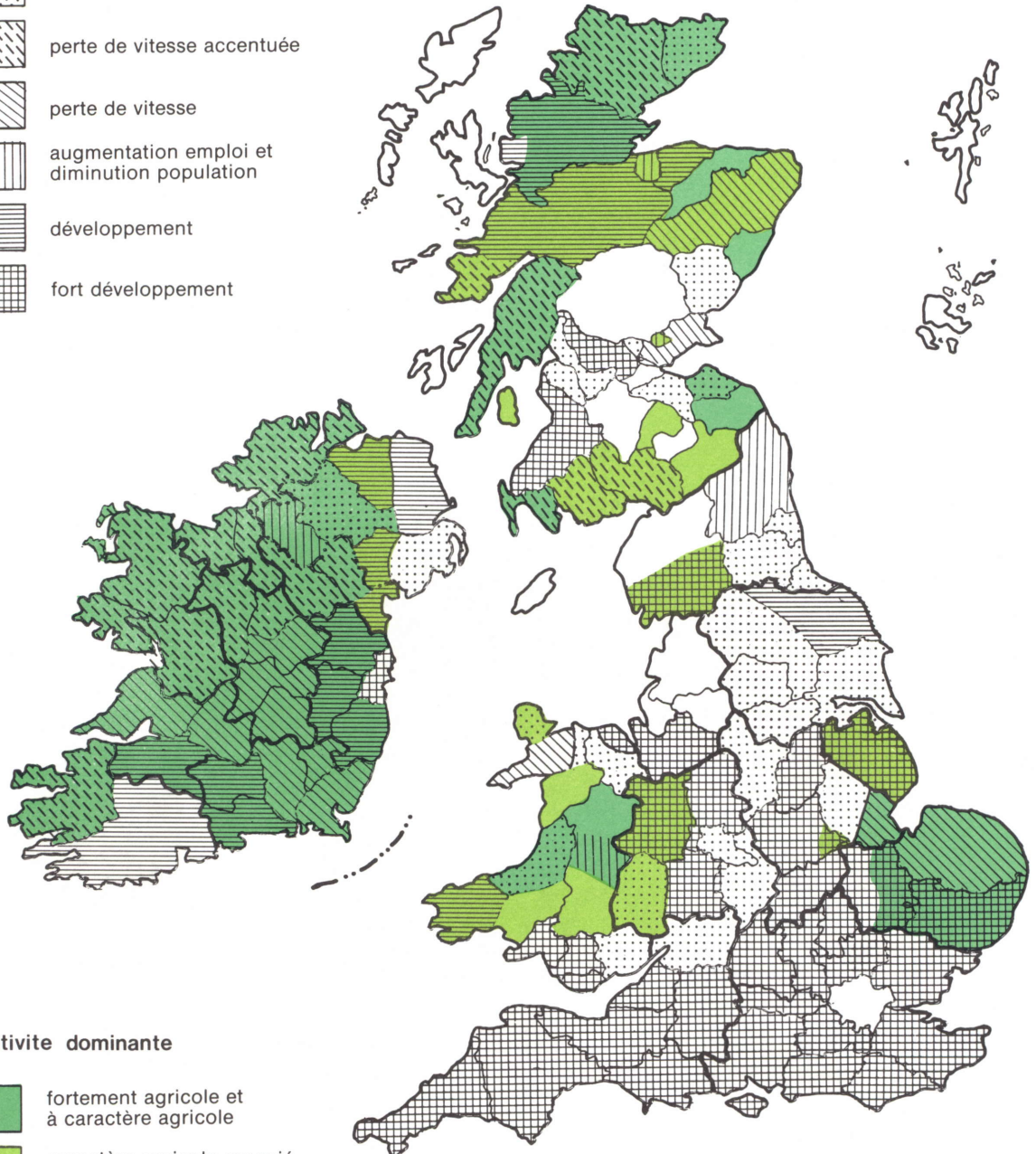
Source : Males and females in each occupational group tabl. 3A et 3B  
Census of population of Ireland 1971 Vol. V, Nov. 1975.






## ACTIVITE ECONOMIQUE GENERALE ET SON EVOLUTION

### Evolution générale

-  désertification
-  diminution des actifs
-  perte de vitesse accentuée
-  perte de vitesse
-  augmentation emploi et diminution population
-  développement
-  fort développement



### Activite dominante

-  fortement agricole et à caractère agricole
-  caractère agricole associé à une autre activité
-  caractère non agricole

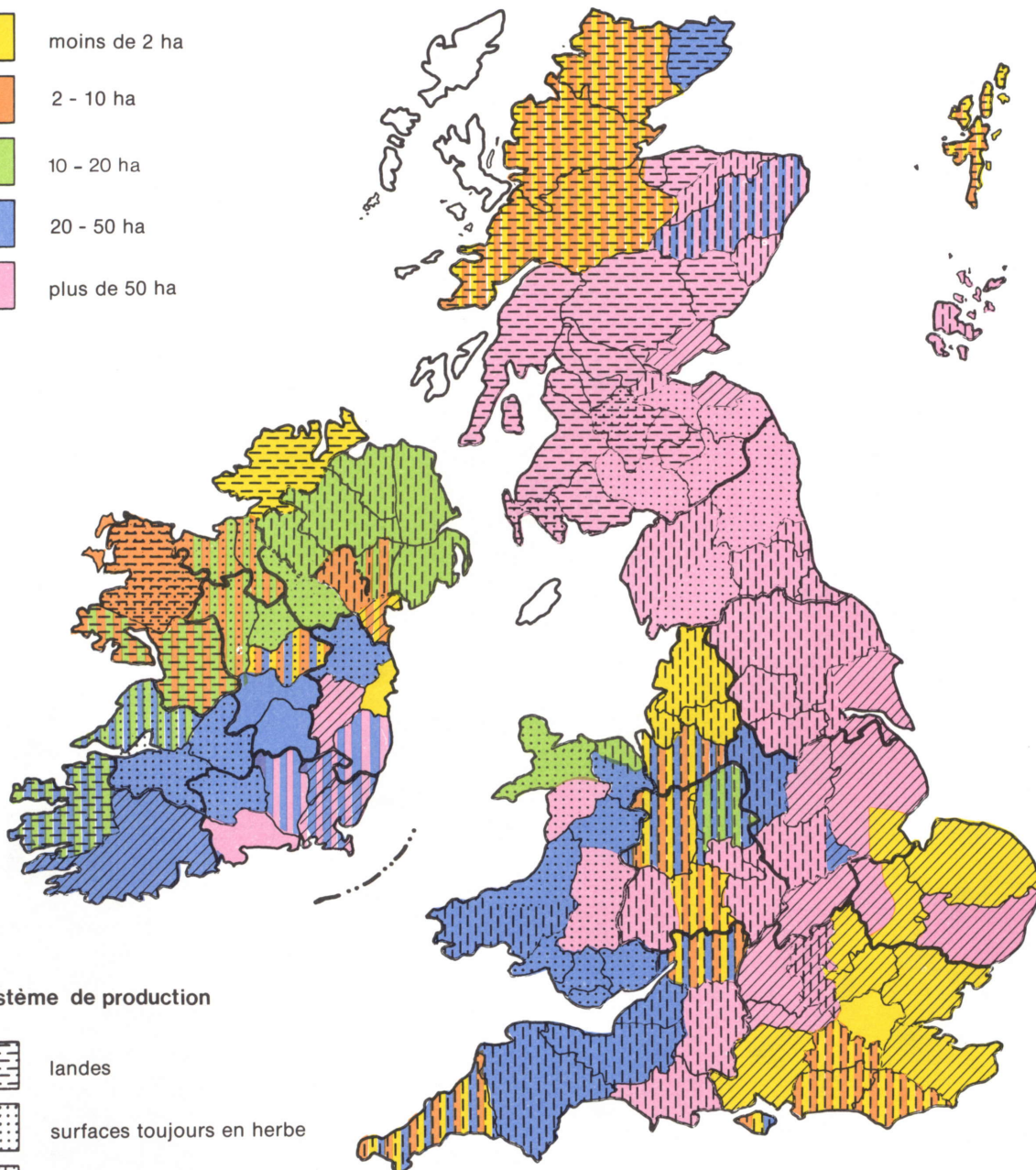
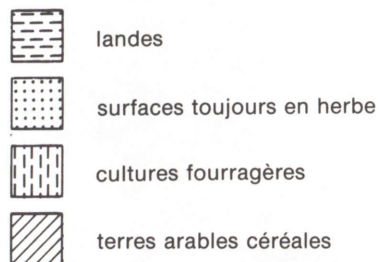
# Irlande - Royaume-Uni

## STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SYSTEME DE PRODUCTION

### Structures



### Système de production





SYNTHESE POUR LA COMMUNAUTE

INTRODUCTION

1°) Les données de base

Cette synthèse au plan communautaire concerne les 376 unités de base traitées simultanément. Ceci suppose donc une homogénéisation des données de base, notamment pour les valeurs ajoutées.

La démarche pour l'ensemble des circonscriptions de l'Europe des Neuf suit le même principe qu'au niveau national : un essai de caractérisation sur la base de renseignements statiques, complété par l'utilisation de données de nature dynamique. Toutefois, ces deux stades sont vus de manière plus succincte en raison des lacunes statistiques.

La phase statique s'appuie sur des éléments d'ordre physique permettant de définir le type d'agriculture, et sur des résultats de nature générale aidant à replacer l'agriculture dans son contexte économique.

a) Données sur les structures et le système de production

- les structures sont décrites à partir du nombre d'exploitations par classe de surface agricole utile (moins de 2 ha; 2-10 ha; 10-20; 20-50 et plus de 50 ha). Ces données concernent la période 1970-73 selon les pays,

- le système de production est appréhendé à l'aide des surfaces occupées par les terres arables, surfaces en herbe et cultures permanentes et à partir des densités de bétail (1) (bovins, porcs, volaille, ovins-caprins). La période de référence se situe aux environs de 1972.

b) Données concernant l'activité économique générale

La seconde catégorie de renseignements reprend le nombre d'actifs ventilé entre secteur agricole et non agricole, et la population totale. Ceci est complété par la valeur ajoutée dans le primaire et dans le secteur industriel et tertiaire. L'année de référence est 1970.

Ces chiffres sont assez homogènes. En effet, pour les actifs on a repris les estimations régionales de l'O.S.C.E. (2). Comme elles n'existent qu'au niveau des Six en 1970, on les a complétées par les résultats des recensements en 1971 en Irlande et au Royaume-Uni et le recensement de 1970 au Danemark. Quand les chiffres de l'OSCE font défaut pour les circonscriptions non retenues dans le découpage européen, on a procédé à une décontraction de chiffres régionaux sur la base des statistiques propres à l'état concerné.

---

(1) Pour le bétail cf. BENEKER (Gerd) op. cit. dont les données pour l'Italie présentées par Regioni ont été décontractées par province à l'aide des résultats du Recensement Général de l'Agriculture de 1970 - (vol. IV. Bestiame; tableaux 11 et 17).

(2) Emploi par secteur d'activité - tableau 17 à p. 70 et suivantes Statistiques Régionales 1972 - O.S.C.E.

L'estimation de la valeur ajoutée agricole en non agricole repose également sur les données de l'O.S.C.E. (Statistiques et comptes régionaux pour 1970). Les valeurs converties en EUR ont été décontractées au niveau de 376 circonscriptions selon des procédures précisées dans l'annexe méthodologique n° 1 (Tome II) sur les modes de calcul de la valeur ajoutée.

## 2°) Processus d'analyse

L'essentiel de l'analyse porte sur les données de nature statique. En effet les éléments nécessaires à une approche dynamique sont peu nombreux. Au niveau communautaire il n'existe aucun renseignement sur la pyramide des âges des agriculteurs et encore moins sur la présence ou non de successeur potentiel dans les exploitations. On dispose uniquement de chiffres sur l'évolution des structures agraires et des actifs ainsi que de la population totale.

Pour ce qui est des structures la nécessité d'utiliser des données normalisées a conduit à l'étude de l'évolution du nombre d'exploitations des catégories : 1 à 5 ha; 5 à 10 ha; 10 à 20 ha; 20 à 50 ha; et plus de 50 ha. Toutes les informations ont été ramenées à une période décennale correspondant en gros aux dates 1962-1972.

Mais le traitement de ce type d'information s'avère d'un intérêt restreint, comme l'ont montré les analyses pays par pays. Ceci est inhérent aux données utilisées. On connaît seulement le solde des variations d'effectifs d'une classe et non les entrées et sorties. D'autre part des problèmes de comparabilité interviennent, car fréquemment les définitions varient dans le temps, ou les enquêtes ne sont pas effectuées de manière parfaitement identique. D'où les augmentations du nombre de petites ou très petites exploitations enregistrées dans certains cas. L'évolution des structures agraires apparaît en annexe; toutefois cet élément n'intervient pas dans la définition des régions en difficulté.

En ce qui concerne l'évolution de la population totale et des actifs agricoles en non agricoles on a également tenté de se référer à la période 1962-1972. Ces dates ont un caractère indicatif, l'analyse nationale précisant les modalités de cette étude.

Dans la présentation générale des résultats on a procédé en deux temps.

La première étape a un caractère analytique. Les circonscriptions sont présentées et regroupées en fonction de leurs caractéristiques économiques générales et agricoles.

Les caractéristiques économiques générales ont trait au niveau de développement des circonscriptions. Elles sont complétées par l'évolution récente en distinguant les régions

- en développement : dans ces régions les créations d'emplois non agricoles sont supérieures à l'exode agricole et il y a accroissement de population totale
- avec augmentation d'actifs : les créations d'emplois secondaires et tertiaires restent supérieures en nombre aux départs hors de l'agriculture, mais il y a baisse de population totale
- en perte de vitesse : les créations d'emplois non agricoles ne compensent pas les pertes dues à l'exode agricole; toutefois la population totale augmente.
- en perte de vitesse accentuée : la situation est identique à la perte de vitesse mais en plus il y a diminution de population totale.
- avec diminution d'actifs : d'une période à l'autre le nombre absolu d'actifs non agricoles diminue tandis que l'exode se poursuit. Toutefois la population totale s'accroît.
- en désertification : dans cette situation tout se dégrade avec baisse du nombre d'actifs non agricole, baisse de la population totale et exode agricole.

On peut joindre à ces divers types une catégorie où les variations sont peu importantes. Un équilibre s'est établi entre exode agricole et créations d'emplois. La population totale a peu changé.

Les caractéristiques agricoles sont appréciées au travers de la structure agraire (type d'exploitation le plus significatif) et du système de production (mode d'utilisation du sol, densité selon les catégories de bétail).

La seconde étape est de nature synthétique. Les régions sont regroupées d'après l'acuité de leurs problèmes. Ceux-ci sont évalués en prenant compte les principales caractéristique évoquées ci-dessus.

## I- PRESENTATION ANALYTIQUE DES RESULTATS (1)

### A. Caractéristiques générales des circonscriptions

Ces caractéristiques concernent le niveau de développement des régions complété par l'étude de l'évolution récente.

#### 1. Niveau de développement

Les éléments disponibles autorisent simplement à distinguer les régions à dominante agricole de celles à dominante non agricole. Une troisième catégorie qui est intermédiaire a été retenue sous le vocable de "régions à la limite". Il s'agit de zones que l'on ne peut classer ni dans la catégorie agricole, ni à dominante non agricole; elles sont intermédiaires.

---

(1) Voir tableaux synoptiques en fin de Chap. IX.

"Principaux résultats des analyses au niveau de la Communauté."



Les résultats figurent sur la carte représentant l'activité dominante et l'évolution récente (cf. carte E<sub>1</sub> ).

a) les régions à activité dominante non agricole

Dans l'ensemble communautaire la plus grande densité de circonscriptions non agricoles se rencontre en Allemagne. En effet dans cet état sur 34 Regierungsbezirke 26 ont une activité dominante dans les secteurs secondaire et tertiaire. Cette zone industrialisée se prolonge vers les Pays-Bas et la Belgique, essentiellement dans les provinces non maritimes. Elle se poursuit aussi vers l'Est et le Nord de la France.

La deuxième zone industrialisée de grande importance se situe au Royaume-Uni. Cette zone est localisée dans le Sud de l'Angleterre et également dans son centre. On peut y joindre les Lowlands d'Ecosse.

Les autres circonscriptions à dominante non agricole se répartissent plutôt de manière ponctuelle, autour de grandes villes comme Dublin en Irlande ou KØbenhavn au Danemark. En France, ces taches se trouvent autour de Paris, Lyon, Marseille ainsi qu'en Seine-Maritime et dans les Alpes-Maritimes. En Italie sont concernées les régions autour de Torino, Milano, Roma, plus quelques enclaves comme Trieste, Bologna, Firenze et Napoli.

b) les régions agricoles

Les régions de nature agricole se lisent en négatif sur la carte par rapport aux circonscriptions à dominante non agricole. On les trouve en Italie, surtout dans le Sud, en France et en Irlande où une seule circonscription, Dublin est de type non agricole.

Quelques régions sur le pourtour de la Mer du Nord en Belgique, aux Pays-Bas et en R.F. Allemagne sont à rattacher aux zones agricoles. De même quelques counties d'Ecosse, du Pays de Galles et de Northern Ireland sont dans ce cas.

c. Les régions "à la limite"

Compte tenu de leur faible nombre, les circonscriptions "à la limite" peuvent être énumérées de façon exhaustive. Il s'agit de Inverness, Oberpfalz, Schwaben, Alessandria, Venezia, Namur, West-Vlaanderen, Grand-Duché de Luxembourg, Haute-Garonne, Haut-Rhin et Århus.

2. L'évolution récente

L'évolution récente au niveau communautaire de l'activité économique appréhendée à partir des variations d'actifs agricoles, non agricoles et de la population totale, est assez proche de ce que l'on a analysé dans chaque état. On se contentera donc de commentaires de portée générale. Pour plus de détails il est possible de se reporter à l'analyse par pays.

a. Dans la catégorie en désertification il convient d'introduire une distinction entre les zones à forte densité et celles peu peuplées.

1. Zones à forte densité de population

On y trouve des régions industrialisées comme Derbyshire, Durham, Gloucestershire...Braunschweig, Münster, Saarland...La baisse d'emplois industriels et tertiaires avec exode agricole, accompagné ou non de la diminution de population totale est signé de l'existence de problèmes de reconversion. Mais leur nature est du ressort d'une politique générale de développement.

- A côté de ces circonscriptions figurent des métropoles telles que Greater London, KØbenhavn, ou les villes-états Hamburg, Bremen et Berlin. Dans ce cas la notion de désertification est relative car la plupart du temps cette situation traduit de nouveaux rapports villes-campagnes qui s'accompagnent du dépérissement du centre des grandes cités.

- Toujours dans les zones à forte densité on rencontre des régions de type agricole en désertification comme Caltanissetta, Avellino ou Rovigo. Leur dépopulation qui va de pair avec la baisse d'emploi signifie bien l'existence de difficultés générales. Mais au plan agricole ce mouvement n'est pas catastrophique dans la mesure où il conduit à un certain "allègement" des structures.

## 2. Zones faiblement peuplées

A l'inverse pour les régions faiblement peuplées comme Aveyron, Rieti, l'Aquila, Potenza, Breconshire, Merioneth, Monmouthshire, Banff, Perth, Berwick, Mid-Lothian...la désertification signifie une perte de substance. L'hémorragie d'actifs de population totale en vidant des régions déjà peu peuplées peut devenir à la longue mortelle, en raison de l'existence de processus cumulatifs.

b. L'examen des régions ayant connu une évolution récente favorable (accroissement des actifs industriels et tertiaires plus important que les départs hors de l'agriculture et augmentation de la population totale) est plus simple. Presque toutes ces circonscriptions se rencontrent dans les zones à dominante non agricole, ou assez proches. Comme contre-exemple on peut citer Taranto, encore que certains éléments donnent à penser qu'il y a décollage industriel. Les autres zones non industrialisées à fort développement économique général récent relèvent plutôt d'une catégorie où l'activité essentielle est d'ordre touristique.

## B. Structures et système de production agricole

---

### 1. Structures agraires

La description des structures, comme celle des caractéristiques générales, a fait l'objet d'une transposition cartographique. Chaque circonscription est caractérisée par la classe d'exploitation la plus significative (très petites unités, petites, moyennes, grandes et très grandes). Cette carte permet une localisation aisée des zones avec des structures favorables ou exiguës (cf. carte E<sub>2</sub>).

a. On voit une nette prédominance des grandes et très grandes exploitations dans tout le Royaume-Uni et en France en partie. Pour le Royaume-Uni seule Northern Ireland fait exception avec un type de structures différent. Autrement on recense seulement quelques circonscriptions avec uniquement de grandes exploitations (Lancaster, Anglesey, Flintshire, Zetland) ou des circonscriptions où coexistent de très petites ou petites unités à côté des très grandes ou des grandes (Lincoln-Holland, Inverness, Ross and Cromarty, Sutherland).

En France la présence des grandes et très grandes exploitations est beaucoup plus localisée avec les régions de programme Centre, Région Parisienne, Picardie, Champagne, Lorraine sans les Vosges et Bourgogne. A ces régions de programme il faut joindre les départements connexes comme l'Eure et l'Allier. Deux autres départements non connexes sont également à inclure dans cette catégorie : Lozère et Alpes de Haute-Provence.

Hormis la France et le Royaume-Uni, il n'existe pas de zones assez larges ayant pour trait dominant la présence de grandes et très grandes unités de production.

b. Les régions caractérisées par les très petites et les petites exploitations sont concentrées sur la bordure méditerranéenne, et plus généralement en Italie. Dans ce dernier pays, seule Sardegnna tranche avec la présence simultanée de très petites et grandes ou très grandes exploitations. D'autre part, Emilia-Romagna et Marche sont des régions où les provinces sont caractérisées par les petites et moyennes unités de production. La R.F. Allemagne, essentiellement dans sa partie centrale, la Belgique et les Pays-Bas comptent aussi une certaine proportion de circonscriptions caractérisées par de faibles structures.

c. La présence de grandes exploitations (20-50) est significative du Sud de l'Irlande, du Danemark, de la périphérie du Bassin Parisien, ainsi que du Sud-Ouest de la France. Cette catégorie est peu fréquente dans le Bénélux et R.F. Allemagne.

d. Les régions où les exploitations moyennes apparaissent marquantes se trouvent dans la partie Nord en Irlande ainsi que dans le Northern Ireland (U.K.). On les trouve également en France avec la Bretagne, dans le Sud et dans le Nord de RF Allemagne, et aussi dans le Bénélux.

## 2. Systèmes de production agricole

Pour ce qui est des systèmes de production on a également fait figurer (cf. carte E<sub>3</sub>) la caractéristique essentielle de chaque circonscription. Ce peut-être un ou plusieurs éléments concernant le mode d'utilisation du sol, ou une indication à propos de l'orientation animale. Les deux peuvent être associés. En tenant compte des diverses possibilités on peut recenser 4 grand types.

a) Un système de type fourrager ou animal

L'orientation vers les productions animales se marque à travers l'utilisation du sol ou la densité du cheptel. Mais selon les cas on a un degré d'intensification très différent. Dans cette perspective on peut distinguer :

- une sous-catégorie très extensive : il s'agit de régions caractérisées par les surfaces toujours en herbe, ou les ovins. Ces deux éléments peuvent être seuls ou combinés. Les zones concernées se trouvent en Ecosse, dans le Pays de Galles, le Nord de l'Angleterre. On les rencontre dans le Massif Central, et dans les Alpes françaises. Une partie de Sardegna, Aosta et Isernia est à ranger dans cette sous-catégorie. On peut y joindre aussi une large fraction de l'Irlande bien que le système soit marqué plutôt par les bovins. Ceci est motivé par l'existence de la variable landes dans l'analyse nationale. Ces landes sont d'ailleurs présentes dans un certain nombre de régions du Royaume-Uni et de France précédemment énumérées.

- une sous-catégorie extensive : on peut ranger dans cette rubrique des régions qui se manifestent lors de l'analyse communautaire sous une forme proche de l'orientation très extensive (surfaces en herbe, ovins). Mais lors de l'analyse nationale ces circonscriptions ont plutôt une orientation type "cultures fourragères", comme elle a été définie au Royaume-Uni, que "landes". Dans cette sous-catégorie on trouve également des régions avec des bovins comme dans Northern Ireland. Les autres circonscriptions que l'on peut mettre sous cette rubrique concernent l'Ecosse et l'Irlande (counties autres que ceux très extensifs). Y sont également des départements français et des province italiennes de la zone alpine. On y trouve aussi des départements du Centre et du Centre-Est de la France.

- une sous-catégorie moyennement intensive : elle a trait à des régions qui apparaissent dans l'analyse communautaire comme marquées par la présence de bovins, en général avec des surfaces toujours en herbe. Là aussi on a tenu compte des analyses nationales. Les zones de ce type se trouvent dans l'Ouest de la France et en Allemagne. On a également

considéré comme moyennement intensives les circonscriptions où les ovins étaient associés aux terres arables dans l'analyse effectuée au niveau communautaire. Ce qui explique la présence dans cette sous-catégorie de provinces italiennes.

- une sous-catégorie intensive : le système type correspondant à cette orientation est constitué par l'association porcs-terres arables, telle qu'on la trouve au Danemark. Mais les régions très fortement caractérisées par les bovins comme c'est le cas pour certaines provinces du Bénélux, en font aussi partie. On y joint également l'association porcs-volailles que l'on trouve pour Venezia. Très généralement c'est l'orientation porc qui détermine le caractère intensif.

#### b) Un système à base de terres arables

La définition de ce système est très simple, puisqu'il correspond à la prépondérance des terres arables dans la caractérisation des circonscriptions. En fait il semble bien que l'on soit en présence de deux systèmes bien distincts.

- L'un est caractéristique de l'Italie avec de petites et très petites exploitations. Il n'est pas localisé très précisément puisqu'on rencontre cette catégorie de province aussi bien au Nord du pays (Vercelli, Alessandria) qu'au centre ou dans le Mezzogiorno (Caltanissetta, Enna...).

- L'autre système correspond à l'orientation céréalière - grande culture des très grandes exploitations du Bassin Parisien et du Sud-Est de l'Angleterre. C'est un système assez simple à cerner et homogène que l'on trouve également dans les grandes exploitations à la périphérie du Bassin-Parisien. Il existe aussi aux Pays-Bas.

Peu de circonscriptions figurent avec des terres arables et des structures d'exploitations moyennes.

c) Un système mixte terres arables et surfaces toujours en herbe.

Là aussi, on a un système simple à définir (association des terres arables avec des surfaces toujours en herbe) et où l'on peut distinguer 2 catégories.

- La première se trouve uniquement en Italie localisée sur les petites et très petites exploitations. Les provinces sont situées dans le Nord (Cuneo Udine, Pordenone) et dans le Mezzogiorno (Salerno, Matera, Potenza...).

- La seconde se concentre sur de très grandes exploitations à la périphérie du Bassin Parisien (Haute-Marne, Meuse et aussi Eure). Les circonscriptions avec des grandes exploitations comme Maine-et-Loire, Sarthe et Deux-Sèvres sont de nature plus intensive.

d) Un système à base de cultures permanentes

L'apparition du système de production à base de cultures permanentes est très liée à la présence de structures d'exploitation petites et très petites. Seuls les départements Drome, Gard et Vaucluse ont pour trait significatif des exploitations de taille moyenne.

La localisation de type de système est très limitée puisqu'on ne les rencontre qu'en Italie et dans le pourtour méditerranéen français (1). Toutefois il ne semble pas y avoir identité entre les circonscriptions de cette sorte italiennes et françaises. On a déjà eu l'occasion de souligner lors de l'analyse pour l'Italie que le niveau de revenu des cultures permanentes était plus fort en France.

---

(1) Seule la Gironde se situe hors de ce périmètre.



Après une présentation des résultats pour l'ensemble des circonscriptions on indiquera quelles sont les zones en difficulté.

### A. Présentation des résultats pour l'ensemble des circonscriptions

#### 1. Circonscriptions à dominante agricole ou à la limite

Dans un tableau récapitulatif (tableau E<sub>1</sub>) on a fait une récapitulation des résultats concernant l'ensemble des circonscriptions à dominante agricole ou à la limite. Ces régions ont été regroupées en fonction du système de production tel qu'il a été précédemment défini et en tenant compte des tailles d'exploitations. On a également fait intervenir l'évolution économique générale récente ainsi que le niveau de revenu agricole en définissant 4 classes de valeur ajoutée agricole par actif agricole (1).

- revenu très mauvais : moins de 1 850 EUR/actif
- revenu mauvais : de 1 850 à moins de 2 800 EUR/actif
- revenu moyen : de 2 800 à moins de 3 400 EUR/actif
- bon revenu : 3 400 EUR/actif et plus.

a. Le tableau E<sub>1</sub> fait apparaître la médiocrité du revenu de l'activité agricole des zones à système fourrager ou animal de type très extensif ou extensif dans toutes les catégories de structures, hormis les très grandes. Au point de vue localisation cela signifie que cette orientation ne donne une valeur ajoutée par actif convenable qu'au Royaume-Uni et dans certains départements français (Alpes de Haute-Provence, Ardennes, Nièvre).

---

(1) Les seuils des classes ont été fixés après étude de la distribution des valeurs ajoutées par actif agricole.



Les circonscriptions à très grandes exploitations de type fourrager ou animal très extensif ou extensif dont les résultats sont médiocres sont Sassari, Nuoro et Argyll. Or pour les deux provinces italiennes on a vu qu'elle avaient à la fois des très petites et très grandes unités de production. A l'inverse, dans cette catégorie il n'y a que 3 circonscriptions non caractérisées par les très grandes exploitations à avoir une valeur ajoutée par actif supérieure à 3 000 EUR. Il s'agit de Orkney, Anglesey et Cagliari toutes trois avec des grandes exploitations.

Avec le système fourrager ou animal moyennement intensif la dispersion des résultats à l'intérieur d'une même classe de surface est beaucoup plus grande. Ainsi, dans les petites et très petites exploitations on a Belluno, Sondrio, Vicenza, Pisa et Grosseto à plus de 3 000 EUR. Par contre avec les grandes exploitations le Grand Duché atteint à peine les 3 000. Seul Stade se situe à un niveau plus élevé ( 3 910 ). La description du système de production, notamment dans le cas de l'Italie semble insuffisante. D'autres variables, telles que les cultures spécialisées notamment, auraient été nécessaires.

Dans la catégorie intensif on note des niveaux de revenu très élevés. Dans les très petites et petites exploitations il n'y a que Venezia, Modena et Ravenna à être moins de 3 000 EUR par actif. Des résultats supérieurs à 6 000 sont même enregistrés à Overijssel, et Namur en exploitations moyennes.

b. Le système à base de terres arables fait apparaître de bons résultats pour les grandes exploitations, et d'excellents pour les très grandes ainsi que cela a été signalé dans l'étude pour la France. Dans une certaine mesure on peut en dire autant pour le système mixte terres arables - surfaces toujours en herbe. Mais pour les très petites et petites exploitations on retrouve une certaine hétérogénéité avec des circonscriptions italiennes telles Vercelli ( 3 240 ) et Campobasso ( 1 120 ) qui sont caractérisées de manière identique.

c. Cette hétérogénéité est également présente dans le système à base de cultures permanentes où sont associées des régions très pauvres (Cosenza, Lecce) et des régions au-dessus de la moyenne (Verona et les départements français du pourtour méditerranéen).

## 2. Circonscriptions de type non agricole

Pour ce qui est des circonscriptions non agricoles un tableau comparable a été élaboré (cf. tableau E<sub>2</sub>). La même idée générale se dégage lorsqu'on étudie le système fourrager ou animal extensif et très extensif. Avec de grandes structures les résultats sont bons. Mais on voit aussi apparaître de fortes valeurs ajoutées à Trieste, Novara, ou Isère qui sont caractérisées par des faibles ou moyennes structures. Dans ces cas il semble bien que globalement on ait une agriculture extensive, mais coexistant avec des formes très intensives et limitées dans l'espace.

Par contre le système fourrager ou animal moyennement intensif est globalement assez homogène et relativement indépendant du type de structures. Seuls Tübingen, Bas-Rhin et Down ont un revenu inférieur à 3 000 EUR. Pour la catégorie intensif l'homogénéité est encore supérieure.

Pour le système à base de terres arables et celui avec des cultures permanentes les remarques rejoignent celles précédemment formulées.

## B. Les régions en difficulté

En première approximation on peut cerner les régions agricoles en difficulté à l'aide du tableau E<sub>3</sub> qui reprend de manière simplifiée les éléments du tableau E<sub>1</sub>. N'ont été retenues que les circonscriptions à revenu très mauvais, mauvais ou moyen, sans distinction du système de production. On a tenu compte des structures et de l'évolution économique générale récente.

Tableau E<sub>2</sub> - ANALYSE COMMUNAUTAIRE: RECAPITULATION DES CIRCONSCRIPTIONS NON AGRICOLES

évolution générale	système de production		Système fourrageur ou animal												système à base de terres arables				cult. perm. p-é-p							
	Revenu moyen	G+	très extensif			extensif			intensif moyen			intensif			p-é-p	m & g et g	G+									
			p-	p-é-p	m	G+	p-é-p	m	G	p & m	metm & g	G	G+													
très défavorable	revenu moyen	Selkirk			M. Loth													Braunsch.*								
	bon revenu	Angus Clacka. Dunbarton Lanark Renfrew			Cumberl. Durham Montmouth			Lancaster							Bremen Münster Detmold Saarland			Kfshavns York-E				Lincoln. -K				
défavorable	très mauvais																									
	mauvais moyen																							Napoli		
peu de variations	bon	Ayr			Trieste																			Napoli Genova		
	mauvais moyen																									
favorable	mauvais moyen	Alp.-Mar.																							Firenze Roma	
	bon revenu	Sterling																							Kassel Karlsruhe	Köln Lüneburg

\* Moselle et Greater London sont caractérisées par les très petites et très grandes exploitations, tandis que Braunschweig est caractérisé par les très petites et les grandes.

\*\* Bergame est caractérisé par les très petites exploitations.

situation	très mauvais revenu (≤ 1 850 EUR)			mauvais revenu (1 850 - 2 800 EUR)			revenu moyen (2 800 - 3 400 EUR)					
	p-p	m	G	p-p	m	G	G+	p-p	m	G	G+	
évolution												
très défavorable	Isernia Rieti Benevento Avellino Potenza *Asti Aosta Perugia Ancona Macerata Pesaro U Ascoli-P. Frosinone Chieti Campobasso Salerno Bari Lecce Cosenza Catanzaro Reg. di C. Palermo Messina Agrigento	Longford Galway Leitrim Mayo Roscommon Sligo Cavan Donegal Corrèze	Offaly Westmeath Clare Lott Lozère Creuse Nuoro	LAquila Caltanissetta Enna Siracusa	Ariège Hte-Loire Manche Dordogne	Kerry Tipp. N Tipp. S Carlow Kilkenny Laoighis Wexford Sutherland Htes-Alpes Cantal Orne Saône & L	Tyrone Aveyron	Argyll Sassari	Rovigo		East-Lothian	
défavorable				Cuneo Alessandria Bolzano Udine La Spezia Ferrara Massa-C. Teramo Caserta Foggia Matera Pescara Trapani Catania Siracusa Aurich Trier					Vercelli Gorizia Grosseto Sondrio Regusa	Allier Gers Indre Lot & G. Tarn Tarn & G. Cagliari	Nièvre	
peu de variations					Fermana Htes Pyr.	Zetland Hte-Saône		Piacenza				
favorable	Terni Savoie Niederbayern	*Oberpfalz		Savona Pistoia Trento Lucca Ravenna Arezzo Livorno Taranto	Oldenburg Schwaben Meath Monaghan Ardeche Loire-At. Morbihan Pyrén. At. T. Belfort	Kildare Wicklow Cork Londonderry Inverness Ross & Crom Jura Mayenne Hte-Vienne Vosges		*Venezia Parma Reg. Emil. Modena Forli Padova Viterbo Latina Pordenone Treviso Vicenza Pisa	Louth Armagh Ille & Vil. Puy de D. Haut-Rhin Hte-Savoie	Ain Calvados Corse Hte-Gar. Maine & L. Sarthe Limerick Waterford *G. D. Lux. Doubs		

\* Les circonscriptions ainsi précédées sont "à la limite".

p-p : petites et très petites exploitations.

m : exploitations moyennes

G : grandes exploitations

Parmi ces circonscriptions à dominante agricole ou "à la limite" il est possible d'établir une hiérarchie en recourant, pour des informations complémentaires aux résultats des analyses nationales.

1. Les régions les plus défavorisées (très mauvais revenu, blocage général)

Globalement il s'agit des régions à très mauvais revenu et avec des petites et très petites exploitations. Les facteurs endogènes à l'agriculture ne permettent pas d'espérer une évolution proche des structures. Par ailleurs les facteurs exogènes (faible industrialisation) font qu'aucun effet d'entraînement n'est à attendre. De ce fait il y a blocage général.

- Un premier sous-groupe cumule tous les inconvénients : outre le caractère essentiellement agricole, la faiblesse des structures, la forte pression démographique il est caractérisé par des actifs jeunes et très jeunes. Son évolution économique récente est défavorable ou très défavorable. Il comprend la Calabria (Cosenza, Catanzaro, Reggio di Calabria), Benevento, Salerno, Bari, Brindisi, Lecce, Messina, et Agrigento. A ces provinces on peut joindre Potenza, bien que la pression démographique y soit moins forte.

- Un deuxième sous-groupe est dans une situation très proche, mais les actifs agricoles sont âgés et très âgés, ou bien non caractérisés de ce point de vue. Il comprend : Avellino, Asti, Perugia, Marche en entier (Pesaro e Urbino, Ancona, Macerata, Ascoli Piceno), Frosinone, Chieti, Terni et Palermo. A ces provinces peuvent être joints la Molise (Isernia, Campobasso), Rieti, et Savoie où la présence d'exploitants âgés ou très âgés s'allie à une densité plus faible. Les structures y sont donc moins bloquées. Ceci est valable surtout pour Savoie qui a bénéficié dans la période récente d'un fort développement.

En conclusion tout le groupe à très mauvais revenu et très petites ou petites exploitations correspond à une zone à évolution structurelle lente. Seul Valle d'Aosta est à exclure (1). C'est une circonscription à la limite au point de vue industrialisation, d'où l'existence de facteurs extérieurs à l'agriculture favorables. D'autre part, l'analyse nationale a montré la présence d'actifs agricoles âgés et très âgés et la coexistence de petites et grandes structures. Ceci dans un contexte à pression démographique pas très forte. Sovoie apparaît dans une position intermédiaire à Aosta et aux deux sous-groupes.

Les régions définies comme étant à évolution structurelle lente relèvent de mesures spécifiques dans tous les domaines : au plan agricole, en vue de favoriser l'évolution des structures, au plan social et au plan non agricole pour développer l'industrie et les activités tertiaires.

## 2. Régions défavorisées à très mauvais revenu mais sans blocage des structures agricoles

Dans cette catégorie on peut ranger l'ensemble des circonscriptions à très mauvais revenu mais caractérisées par des exploitations moyennes ou grandes. Deux sous-groupes sont à distinguer.

- On a un premier sous-groupe avec Longford, Galway, Leitrim, Mayo, Roscommon, Sligo, Cavan, Donegal, Offaly, Westmeath, Clare et Lozère à système très extensif et exploitants âgés ou très âgés. Ici la situation est inverse de celle du groupe à évolution

---

(1) Bien qu'ayant des structures plus favorables Oberfranken - circonscription non agricole - est assez proche au point de vue type de problèmes agricoles de Valle d'Aosta : deux agricultures à très mauvais résultats dans un contexte assez industrialisé.



structurelle lente. Les mauvais résultats n'ont pas pour cause une trop grande pression démographique. Ce serait même le contraire car ces zones à très faible densité sont en voie de désertification et nécessiteraient des mesures de revitalisation du tissu social accompagnant un effort sur le plan agricole.

- Le second sous-groupe comprend Corrèze, Creuse, Lot et Nuoro avec des exploitants plus jeunes, régions moins désertifiées que les précédentes, mais qui relèvent du même type de mesures.

Une seule circonscription est vraiment à part. C'est Oberpfalz qui est à la limite au point de vue développement, dont la densité est assez forte, et qui a connu une évolution récente favorable. On peut y joindre Niederbayern dont le revenu est très mauvais avec des structures défavorables, mais où l'activité agricole à temps partiel est assez développée, ce qui rend la situation relativement moins mauvaise.

Les deux sous-groupes ainsi définis ne souffrent pas de blocage dans les structures agricoles. Les mesures internes à l'agriculture sont donc d'un autre ordre. Il s'agit plutôt de dynamiser ce secteur. Parallèlement il importe d'avoir des mesures d'accompagnement dans les secteurs aval et amont. Pour le premier sous-groupe ceci doit être complété par une politique de revitalisation.

### 3. Régions défavorisées à mauvais revenu et blocage

Ce sont des régions du même type que celles à évolution structurelle lente mais dont le niveau de valeur ajoutée par actif agricole est meilleur. En allant dans le détail on peut relever diverses situations.

- Un très fort blocage existe pour Ferrara, Caserta, Foggia, Taranto, et Catania province à faibles structures et forte pression démographique. Parmi elles Taranto est la seule à avoir bénéficié récemment d'un certain développement ce qui ne l'empêche pas de rester très agricole.

- Bolzano-Bozen malgré ses actifs jeunes a des structures nettement moins défavorisées (dans l'analyse nationale Bolzano figure avec Sassari et Nuoro dans la catégorie grandes et très grandes exploitations). D'autre part la pression démographique y est relativement faible par rapport à l'Italie.

- Pour l'Aquila, Cuneo, Alessandria, Udine, La Spezia, Siena, Massa-Carrara, Pescara, Savona, Pistoia, Trento, Lucca, Ravenna, Arezzo et Livorno la présence d'actifs âgés et très âgés rend l'évolution structurelle moins aléatoire.

Restent Caltanissetta, Enna, Teramo, Matera, Trapani, Siracusa, Aurich, Trier non caractérisés en ce qui concerne l'âge.

La nature des blocages étant identique à celle des zones à évolution structurelle lente, la thérapeutique envisageable est du même ordre : politique des structures agraires couplée avec des actions dans le domaine de l'industrie et du tertiaire. L'effort de développement du secteur non agricole apparaît moins prioritaire pour Trier dont l'analyse nationale a révélé une proportion de chefs d'exploitation occupés à l'extérieur supérieure à la moyenne allemande.

#### 4. Régions défavorisées à mauvais revenu mais sans blocage des structures agricoles

Les circonscriptions ainsi dénommées bénéficient en général de structures agricoles convenables. Toutefois deux sous-groupes sont à distinguer :

- Le premier sous-groupe est constitué de circonscriptions à faible pression démographique, de type extensif où le problème de structures apparaît secondaire. Il comprend Ardèche, Ariège, Aveyron, Hautes-Alpes, Cantal, Dordogne, Jura, Orne, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Haute-Loire, Fermanagh, Tyrone, Meath, Monaghan, Kerry, Tipperary North, Tipperary South, Carlow, Kilkenny, Laoighis, Wexford, Sutherland, Kildare, Wicklow, Cork, Londonderry, Inverness, Argyll, Zetland et Sassari. Ce problème de structure est moins sensible encore pour Ariège, Ardèche, Hautes-Pyrénées dont les chefs d'exploitation sont plutôt âgés. Quant à Inverness il faut rappeler qu'il s'agit d'une région assez développée, se trouvant "à la limite".

- Le deuxième sous-groupe comprend une zone avec un système en général plus intensif et où l'évolution des structures risque d'être moins aisée. La pression démographique y est relativement élevée. On y trouve Manche, Oldenburg, Schwaben, Loire-Atlantique, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Territoire de Belfort, Saône-et-Loire, Haute-Vienne, Vendée, Vosges. Dans certaines de ces régions la pression démographique n'est pas très forte, mais la population agricole est assez jeune ce qui est le cas de la Manche, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Saône-et-Loire, Haute-Vienne et Vendée. Rappelons aussi que Schwaben est une circonscription à la limite, bénéficiant donc d'un certain environnement industriel.

Le premier sous-groupe relève plutôt d'une politique de dynamisation interne de l'agriculture accompagnée d'un effort de revitalisation du tissu social dans certains cas. Par contre le second groupe connaît des difficultés dans la structure des exploitations, d'où la nécessité des débouchés non agricoles sur place pour la main-d'oeuvre.

##### 5. Régions à mauvais et très mauvais revenu agricole, mais avec une certaine industrialisation

Ces circonscriptions se trouvent indentifiées très précisément dans le tableau E<sub>2</sub>. Elles sont en nombre restreint et correspondent à des situations très particulières.

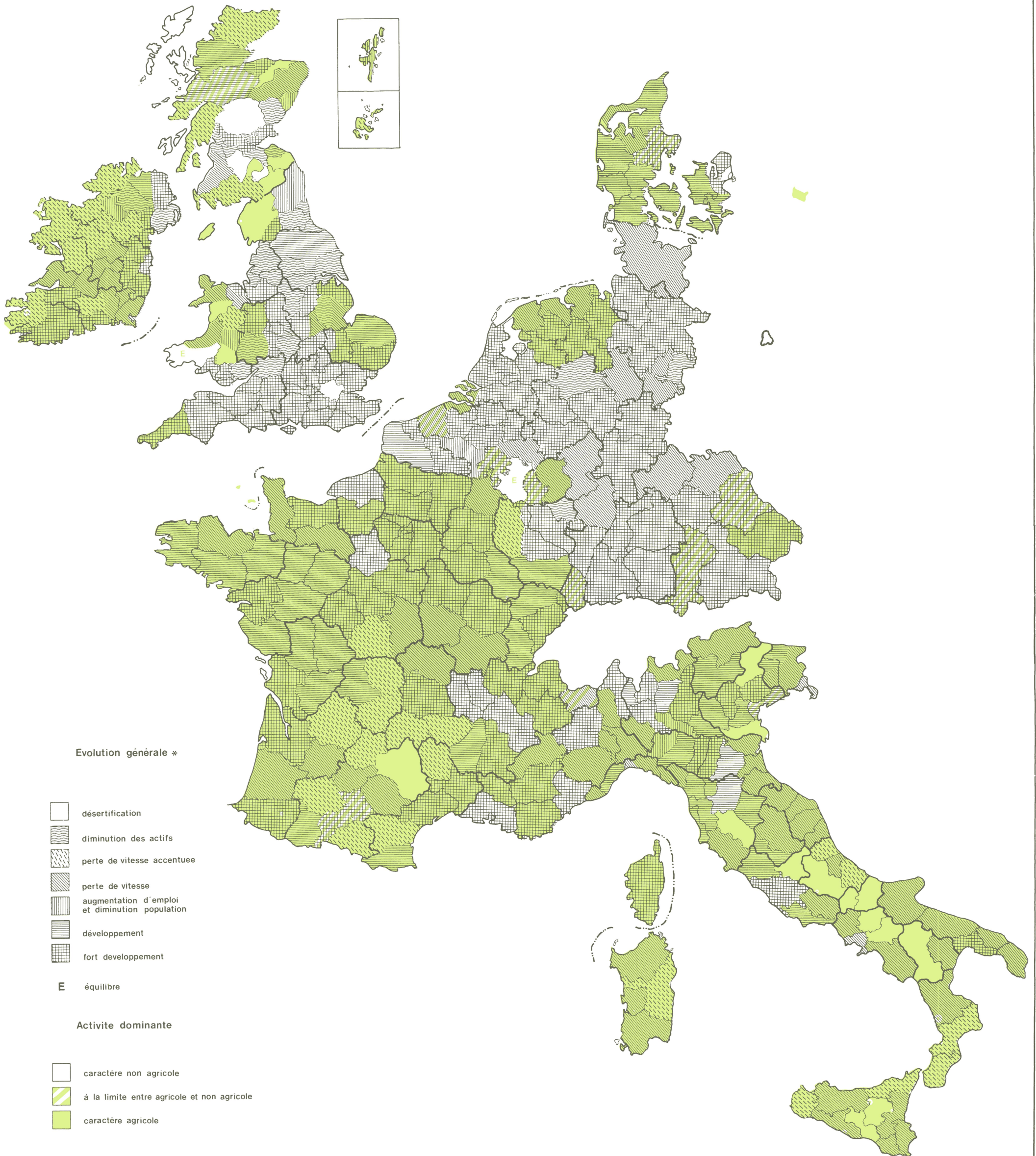
Ainsi Oberfranken, dont le cas est proche de Aosta, a un très mauvais revenu. Mais on doit rappeler que ce Regierungsbezirk a un pourcentage de chefs d'exploitation travaillant à l'extérieur de 35,2%. La moyenne RF Allemagne est de 35,9%. Mais il est certain qu'au plan communautaire la proportion est plus faible. Lors de l'enquête de 1967 sur les Six le pourcentage communautaire était de 28%.

La présence d'un contexte industriel, par l'intermédiaire du temps partiel, fait que le revenu par actif agricole risque d'être assez éloigné du revenu à temps plein (ou équivalent en unités de travail). Aussi a-t-on une situation de l'agriculture différente de celle rencontrée dans les zones de type agricole. Les mesures de soutien à envisager ne sont donc pas du même ordre. Elles pourraient probablement relever plus de la protection de l'environnement et d'une politique d'équilibre villes-campagne, que de mesures strictement agricoles.

Dans la catégorie à mauvais revenu, très directement concernés se trouvent : Torino, Firenze, Napoli, Down, Freiburg, Oberbayern, Mittelfranken et Loire.

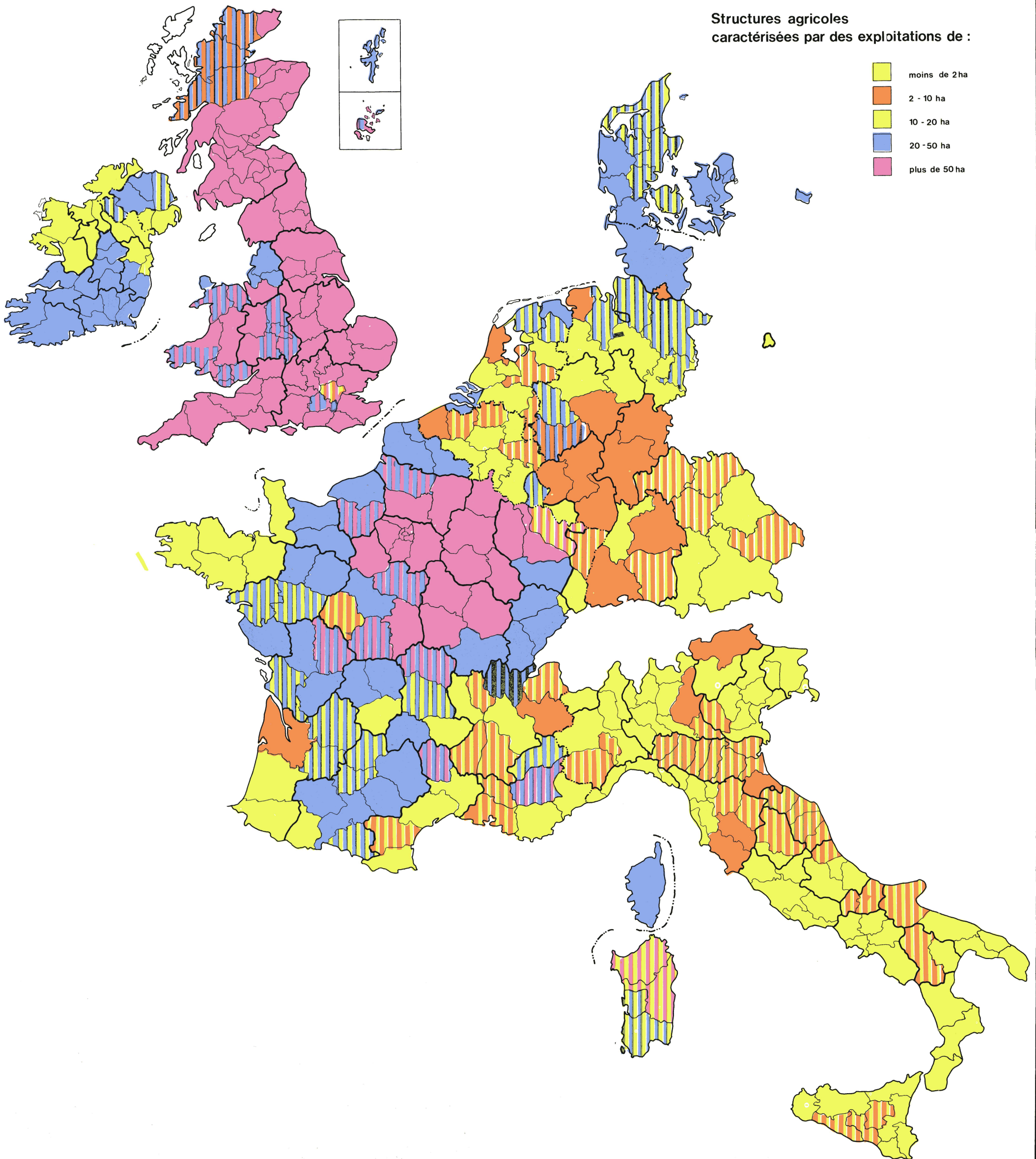


# ANALYSE COMMUNAUTAIRE DE L'ACTIVITE DOMINANTE ET DE L'EVOLUTION RECENTE

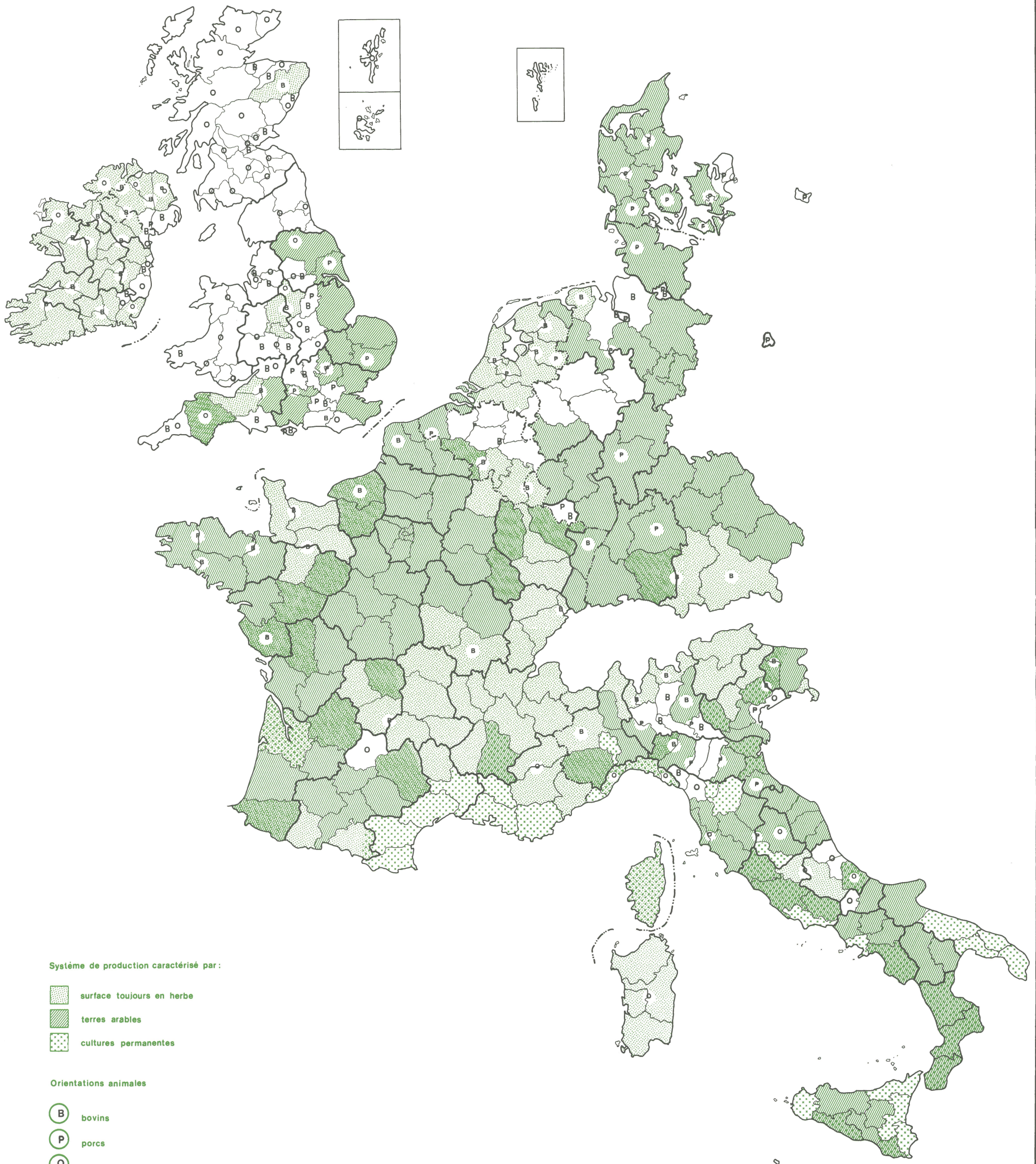


\* voir note explicative ci-après

# ANALYSE COMMUNAUTAIRE DES STRUCTURES AGRICOLES



# ANALYSE COMMUNAUTAIRE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE.





NOTE EXPLICATIVE

- Revenu : Valeur ajoutée par actif agricole exprimée en EUR  
(Source : OSCE - Statistiques et comptes régionaux pour 1970) décontractée au niveau des 376 circonscriptions selon méthode exposée à l'annexe méthodologique n° 1 (Tome II).

- Structures agricoles : Structures agricoles des circonscriptions sont caractérisées essentiellement par des exploitations appartenant à la classe de superficie indiquée (en ha).

- Système de production agricole : Le système de production agricole de la circonscription est essentiellement caractérisé par les activités indiquées.

sth : superficie toujours en herbe.

ter. ar. : terres arables.

cult. perm. : cultures permanentes.

- Orientation économique générale (activité dominante) : L'activité économique de la circonscription est principalement orientée vers l'agriculture (agri) ou vers d'autres activités (non agri) ou encore à la limite entre les deux (lim).  
Basé sur la valeur ajoutée par secteur.

- Evolution des structures agricoles

Cette évolution est principalement caractérisée par une augmentation (+) ou une diminution (-) du nombre des exploitations agricoles appartenant aux classes de superficie indiquées (en ha).

- Evolution économique générale

- développement : créations d'emplois non agricoles supérieures à l'exode agricole et accroissement de la population totale.
- augmentation d'actifs : créations d'emplois non agricoles supérieures à l'exode agricole, mais baisse de population totale.
- perte de vitesse : les créations d'emplois non agricoles ne compensent pas l'exode agricole; la population totale augmente.
- perte de vitesse accentuée : perte de vitesse avec baisse de population totale.
- diminution d'actifs : baisse des actifs non agricoles en plus de l'exode agricole et la population totale s'accroît.
- désertification : diminution des actifs non agricoles, exode agricole et baisse de population totale.
- équilibre : évolution générale avec peu de variations (créations d'emplois non agricoles compense l'exode agricole - variations de population totale quasi nulle).

Circonscription	Abréviations	Situation			Orientation économique générale	Variables d'évolution	
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole		Evolution des structures agricoles	Evolution économique générale
<b>BELGIQUE : 9 provinces</b>							
Antwerpen	ANTW	4 330	< 2 & 2-10	porcs	non agri.	(1-5)-(10-20)+	fort développement
Brabant	BRBB	3 620	< 2	porcs, bovins	non agri.	(1-5)-(10-20)+	fort développement
Hainaut	HAIN	3 900	10-40	porcs, terres arables, sth	non agri.	(5-10)-(20-50)+	augmentation actifs
Liège	LIEG	4 440	2-10 & 10-20	bovins, porcs	non agri.	(1-5)-(10-20)	perte de vitesse
Limbourg	LIMB	5 040	< 2 & 2-10	porcs	non agri.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	fort développement
Luxembourg	LUXB	4 600	10-20	bovins, sth	agri.	(1-5)-(10-20)+	équilibre (var. pop. = 0)
Namur	NAMR	6 260	10-20	bovins, sth	non agri.	(5-10)-(20-50)+	fort développement
Oost-Vlaanderen	OVLA	3 610	< 2 & 2-10	porcs	lim.	(1-5)-(10-20)+	perte de vitesse
West-Vlaanderen	W-VLA	5 940	2-10	porcs, terres arables	lim.		
<b>R.F.A. DEUTSCHLAND : 34 Regierungsbezirke</b>							
Schleswig-Holstein	SCHL	4 870	20-50	terres arables	non agri.	(5-10)-(10-20)-( > 50)+	perte de vitesse
Hamburg	HAMB	5 170	< 2	bovins, porcs	non agri.	(1-5)-	désertification
Hannover	HANN	5 460	10-20	porcs, terres arabi.	non agri.	(5-10)-(20-50)+	fort développement
Hildesheim	HILD	3 200	10-20	terres arabi.	non agri.	(5-10)-(20-50)+	perte de vitesse
Lüneburg	LUNE	3 220	10-20 & 20-50	terres arables	non agri.	(5-10)-(10-20)-( > 50)+	fort développement
Stade	STAD	3 910	10-20 & 20-50	bovins	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+	fort développement
Osnabrück	OSNA	4 000	10-20	bovins, sth	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Aurich	AURI	2 370	2-10	terres arabi.	non agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+( > 50)+	diminution actifs
Braunschweig	BRNS	2 860	< 2 & 20-50	porcs, sth	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+	fort développement
Oldenburg	OLDB	2 340	10-20 & 20-50	porcs, bovins	non agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+	diminution actifs
Bremen	BRMN	14 070	10-20 & 20-50	porcs, bovins	non agri.	(10-20)-	fort développement
Maseldorf	DUSS	4 990	10-20 & 20-50	porcs	non agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+	fort développement
Köln	KÖLN	4 420	2-10 & 10-20	terres arabi.	non agri.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	diminution actifs
Münster	MUNS	3 850	10-20	porcs	non agri.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	perte de vitesse
Detmold	DETM	4 650	10-20	porcs	non agri.	(1-5)-	fort développement
Arnsberg	ARNIS	4 030	2-10	porcs	non agri.	(1-5)-	fort développement
Darmstadt	DARM	3 560	2-10	terres arables	non agri.	(1-5)-	fort développement
Kassel	KASS	3 540	2-10	terres arables	non agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Koblenz	KOBL	3 170	2-10	terres arables	non agri.	(1-5)-(10-20)+(20-50)+	perte de vitesse
Trier	TRIE	2 430	2-10	terres arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Rheinhesen-Pfalz	RHEI	3 500	2-10	terres arables	non agri.	(1-5)-	fort développement
Stuttgart	STUT	3 090	< 2	terres arables	non agri.	(1-5)-(10-20)+	fort développement
Karlsruhe	KARL	3 400	2-10	terres arables	non agri.	(1-5)-	fort développement
Freiburg	FREI	2 620	2-10	terres arables, sth	non agri.	(1-5)-(10-20)+	fort développement
Tübingen	TUBN	3 580	2-10 & 10-20	bovins, terres arables, sth	non agri.	(1-5)-	fort développement
Oberbayern	OBAY	1 920	10-20	bovins, sth	non agri.	(5-10)-(20-50)+	fort développement
Niederbayern	NBAY	1 650	2-10 & 10-20	terres arables	agri.	(1-5)-(10-20)+	fort développement
Oberpfalz	OPFA	1 780	10-20	terres arables	lim.	(1-5)-(10-20)+	fort développement
Oberfranken	OFRA	1 720	2-10 & 10-20	terres arables	non agri.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	perte de vitesse
Mittelfranken	MFRA	3 070	2-10 & 10-20	terres arables	non agri.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	fort développement
Unterfranken	UFRA	2 560	2-10 & 10-20	terres arables	non agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Schwaben	SCHW	2 170	10-20	bovins, sth	lim.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	fort développement
Saarland	SAAR	6 230	10-20	porcs, bovins	non agri.	(1-5)-	diminution actifs
Berlin	BERL	5 380	< 2	porcs	non agri.	(1-5)-	désertification

Circonscription	Abréviations	Situation			Orientation économique générale	Variables d'évolution	
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole		Evolution des structures agricoles	Evolution économique générale
<b>DANMARK : 14 Amt</b>							
København	KOBN	3 550	20-50	porcs	non agri.	(10-20)-	faible désertification
Frederiksberg	FRED	3 640	20-50	porcs	non agri.	(10-20)-	fort développement
Roskilde	ROSK	4 060	20-50	porcs	non agri.	(10-20)- (> 50)+	fort développement
Vestsjælland	VJAE	4 430	10-20 & 20-50	terres arables	agri.	(5-10)-	développement
Storstrøm	STOR	4 950	20-50	porcs, terres arables	agri.	(5-10)-	développement
Bornholm	BORN	4 280	20-50	porcs	agri.	(1-5)-	faible développement
Fyn	FYNS	4 450	10-20 & 20-50	porcs, terres arables	agri.	(5-10)-	développement
Sjælland	SJYL	5 320	20-50	bovins, porcs, terres arables	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	développement
Ribe	RIBE	5 130	20-50	bovins, porcs, terres arables	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	développement
Vejle	VEJL	5 010	10-20 & 20-50	porcs, terres arables	agri.	(10-20)- (> 50)+	développement
Ringkøbing	RING	4 930	20-50	porcs, terres arables	agri.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	fort développement
Århus	ARHU	4 470	10-20 & 20-50	porcs, terres arables	lim.	(1-5)-(5-10)-(20-50)+	perte de vitesse
Viborg	VIBO	5 020	10-20 & 20-50	porcs, terres arables	agri.	(5-10)-(10-20)-	développement
Nordjylland	NUYL	4 640	10-20 & 20-50	porcs, terres arables	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+ (> 50)+	développement
<b>FRANCE : 89 Départements</b>							
Ain	AIN	2 950	10-20 & 20-50	terres arables	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+ (> 50)+	fort développement
Aisne	AISN	5 890	> 50	terres arables	agri.	(20-50)- (> 50)+	fort développement
Allier	ALLI	2 880	20-50 & > 50	ovins, sith	agri.	(20-50)-(20-50)- (> 50)+	perte de vitesse
Alpes Haute Provence	ALPP	3 000	20-50 & > 50	ovins, sith	agri.	(20-50)- (> 50)-	perte de vitesse
Hautes-Alpes	H-ALP	2 630	10-20 & 20-50	ovins, sith	non agri.	(1-5)-	fort développement
Alpes-Maritimes	ALPM	2 900	< 2	sith	agri.	(20-50)-	développement
Ardèche	ARDH	2 550	2-10 & 10-20	sith	agri.	(20-50)- (> 50)+	perte de vitesse
Ardennes	ARDN	4 870	> 50	sith	agri.	(20-50)- (> 50)+	perte de vitesse
Ariège	ARGE	2 060	10-20 & 20-50	terres arables	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	fort développement
Aube	AUBE	6 130	> 50	terres arables	agri.	(20-50)- (> 50)+	perte de vitesse
Aude	AUDE	5 220	< 2 & 2-10	cultures permanentes	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	fort développement
Aveyron	AVRN	2 040	20-50	terres arables, sith	agri.	(20-50)- (> 50)-	perte de vitesse
Bouches du Rhône	BdRH	5 160	< 2 & 2-10	terres arables	non agri.	(1-5)-	fort développement
Calvados	CALV	2 960	20-50	bovins, sith	agri.	(10-20)- (> 50)+	fort développement
Canal	CNTL	2 250	20-50	bovins, sith	agri.	(10-20)-	perte de vitesse
Charente	CHAR	3 780	20-50	terres arables	agri.	(10-20)- (> 50)+	développement
Charente-Maritime	CH-MM	4 090	10-20 & 20-50	terres arables	agri.	(10-20)- (> 50)+	fort développement
Cher	CHER	4 500	> 50	terres arables	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	perte de vitesse
Cher	CHER	4 500	> 50	terres arables	agri.	(1-5)-(20-50)- (> 50)-	perte de vitesse
Corrèze	CORZ	1 590	10-20	bovins, sith	agri.	(1-5)-	fort développement
Corse	CORSE	2 900	20-50	cultures permanentes, sith	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	fort développement
Côte d'Or	Cd'OR	4 410	> 50	terres arables	agri.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	fort développement
Côtes-du-Nord	Cd'NR	3 540	10-20	bovins, porcs, terres arables	agri.	(10-20)- (> 50)+	perte de vitesse
Creuse	CRSE	1 730	20-50	terres arables, sith	agri.	(10-20)- (> 50)+	perte de vitesse
Creuse	CRSE	2 570	10-20 & 20-50	terres arables, sith	agri.	(10-20)- (> 50)+	perte de vitesse
Dordogne	DORD	3 010	20-50	bovins, sith	agri.	(10-20)-	fort développement
Doubs	DOUB	3 010	20-50	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(10-20)-	fort développement
Drôme	DRME	4 260	< 2-10 & 10-20	terres arables, sith	agri.	(10-20)-	fort développement
Eure	EURE	5 120	20-50 & > 50	terres arables	agri.	(10-20)-	fort développement
Eure & Loire	EU&L	7 310	> 50	terres arables	agri.	(5-10)-(20-50)- (> 50)+	fort développement
Finistère	FINI	3 940	10-20	bovins, porcs, terres arables	agri.	(5-10)-(20-50)+	développement
Gard	GARD	5 950	10-20	cultures permanentes	agri.	(5-10)-(20-50)- (> 50)+	fort développement
Haute-Garonne	H-GAR	2 960	20-50	terres arables	lim.	(10-20)-(20-50)- (> 50)+	fort développement

Circonscription	Abréviation	Situation		Variables d'évolution	
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole	Orientation économique générale
FRANCE : 89 Départements (suite)					
Gers	GERS	3 210	20-50	terres arables	agri.
Gironde	GIRO	5 100	2-10	cultures permanentes, sth	agri.
Hérault	HLRT	5 060	< 2	cultures permanentes	agri.
Lot-et-Garonne	IL&V	3 160	10-20	bovins, terres arables	agri.
Indre	INDR	3 370	20-50 & > 50	terres arables	agri.
Indre & Loire	IL&R	4 090	< 2 & > 50	terres arables	agri.
Isère	ISER	3 120	10-20	sth	non agri.
Jura	JURA	2 560	20-50	sth	agri.
Landes	LAND	3 500	10-20	terres arables	agri.
Loire & Cher	LR&C	4 510	20-50	terres arables	agri.
Haute-Loire	H-LRE	2 060	10-20	terres arables, sth	agri.
Loire-Atlantique	LR-AT	2 760	10-20 & 20-50	terres arables	agri.
Loire	LORE	1 960	10-20	terres arables, sth	agri.
Lot	LORT	6 120	20-50 & > 50	terres arables	agri.
Lot-et-Garonne	L&GR	3 360	10-20 & 20-50	ovins	agri.
Lozère	LOZR	1 610	20-50 & > 50	terres arables, sth	agri.
Maine-et-Loire	M&LR	3 350	10-20 & 20-50	terres arables, sth	agri.
Manche	MANC	2 620	10-20	bovins,	agri.
Marne	MRNE	9 060	> 50	terres arables	agri.
Haute-Marne	H-MRN	3 580	> 50	terres arables, sth	agri.
Mayenne	MAYN	2 550	20-50	bovins, sth	agri.
Meurthe et Moselle	M&MO	3 760	> 50	sth	non agri.
Meuse	MEUS	4 160	> 50	terres arables, sth	agri.
Morbihan	MORH	2 560	10-20	terres arables	agri.
Moselle	MOSL	3 160	< 2 & > 50	bovins, terres arables, sth	non agri.
Nièvre	NI&VE	3 060	> 50	terres arables, sth	non agri.
Nord	NORD	5 630	20-50	porcs, terres arables	non agri.
Oise	OISE	6 170	> 50	terres arables	agri.
Orne	ORNE	2 470	20-50	bovins, sth	agri.
Pas-de-Calais	PdCA	4 950	20-50	bovins, terres arables	non agri.
Puy-de-Dôme	PdDM	2 710	10-20 & 20-50	terres arables	agri.
Pyrénées Atlantiques	PY-AT	2 700	10-20	terres arables, sth	agri.
Pyrénées	H-PYR	2 030	10-20	sth	agri.
Pyrénées Orientales	PYR-C	5 340	< 2	cultures permanentes	agri.
Bas-Rhin	B-RHN	2 970	2-10 & 10-20	bovins, terres arables	non agri.
Haut-Rhin	H-RHN	3 360	10-20	terres arables	im.
Rhône	RHON	3 750	2-10 & 10-20	sth	non agri.
Haute-Saône	H-SNE	2 590	20-50	sth	agri.
Saône et Loire	SN&L	2 210	20-50	bovins,	agri.
Savoie	SRTH	2 950	20-50	terres arables, sth	agri.
Haute-Savoie	SAVO	1 350	2-10	sth	agri.
Seine-Maritime	SN&M	4 150	20-50	bovins, terres arables, sth	non agri.
Seine et Marne	SN&E	8 620	> 50	terres arables	agri.
Seine & Oise	SN&O	5 290	> 50	terres arables	agri.
Deux-Sèvres	D-SEV	3 520	20-50	terres arables, sth	agri.
Somme	SOMM	4 950	20-50 & > 50	terres arables	agri.
Tarn	TARN	2 510	20-50	terres arables	agri.
Tarn & Garonne	T&GR	3 200	10-20 & 20-50	terres arables	agri.
Var	VAR	3 640	< 2	cultures permanentes	agri.
Vaucluse	VAUC	6 170	2-10 & 10-20	cultures permanentes	agri.
Vendée	VEDE	2 600	20-50	bovins, terres arables, sth	agri.
Vienne	VIEN	3 420	20-50 & > 50	terres arables	agri.
Haute-Vienne	H-VIN	2 110	20-50	sth	agri.
Vosges	VOVG	2 340	20-50	sth	agri.
Yonne	YONN	4 160	> 50	terres arables	agri.
Belfort	BELF	2 250	10-20	bovins,	agri.

Circonscription	Abréviation	Situation			Variables d'évolution		
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole	Orientation économique générale	Evolution des structures agricoles	Evolution économique générale
<b>IRELAND : 27 counties</b>							
Carlow	CRLW	2 460	20-50	ovins, bovins	agri.	(1-5)+	perte de vitesse
Dublin	DBLN	4 390	< 2 & 10-20	ovins, bovins	non agri.	(1-5)-	fort développement
Kildare	KILD	2 880	20-50	bovins,	agri.	(1-5)+	perte de vitesse
Kilkenny	KILK	2 660	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)	perte de vitesse
Laoighis	LAOI	2 030	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-	perte de vitesse
Lougford	LNGF	1 380	10-20	ovins, bovins	agri.	(5-10)-(10-20)	fort développement
Louth	LOUT	2 960	10-20	ovins, bovins	agri.	(1-5)+	fort développement
Meath	MEAT	2 460	10-20	bovins,	agri.	(10-20)-	perte de vitesse
Offaly	OFFA	1 840	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Westmeath	WMTW	1 600	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Wexford	WXFD	2 560	20-50	ovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	fort développement
Wicklow	WICK	2 160	20-50	ovins	agri.	(1-5) +	perte de vitesse
Clare	CLAR	1 720	20-50	bovins,	agri.	(10-20) -	fort développement
Cork	CORK	2 790	20-50	bovins,	agri.	(1-5)+	fort développement
Kerry	KERR	2 080	20-50	bovins,	agri.	(1-5)+	fort développement
Limerick	LIME	2 810	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Tipperary N.	TIPN	2 380	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Tipperary S.	TIPS	2 580	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	fort développement
Waterford.	WATR	2 940	20-50	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Galway	GALW	1 400	10-20	ovins, bovins	agri.	(1-5)+(10-20)-	perte de vitesse
Leitrim	LEIT	1 160	10-20	bovins	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Mayo	MAYO	1 170	10-20	ovins, bovins	agri.	(5-10)-(20-50)+	perte de vitesse
Roscommon	ROSC	1 400	10-20	ovins, bovins	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Sligo	SLIG	1 460	10-20	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Cavan	CAVN	1 710	10-20	bovins,	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Donegal	DONE	1 290	10-20	ovins, bovins	agri.	(10-20)-(20-50)+	perte de vitesse
Monaghan	MONA	1 560	10-20	bovins	agri.	(5-10)-(20-50)+	perte de vitesse
<b>ITALIA : 94 provincie</b>							
Torino	TRNO	2 130	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	fort développement
Vercelli	VRCL	3 240	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Novara	NOVR	3 070	< 2	terres arables, sth	non agri.	(1-5)-	développement
Cuneo	CUNE	1 940	< 2 & 2-10	terres arables, sth	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Asti	ASTI	1 640	< 2 & 2-10	cult.perm.	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
ALSS	ALSS	2 020	< 2	terres arables	lim.	(1-5)-	perte de vitesse
Alessandria	AOST	1 270	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	développement
Aosta	VRSE	6 400	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	fort développement
Varese	VRSE	3 690	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Como	COMO	3 220	< 2	porcs, bovins	non agri.	(1-5)-	fort développement
Sondrio	SNDR	5 250	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	fort développement
Milano	MILN	3 250	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	développement
Bergamo	BRGM	3 570	< 2	bovins	non agri.	(1-5)-	développement

Circonscription	Abréviations	Situation			Orientation économique générale	Variables d'évolution	
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole		Evolution des structures agricoles	Evolution économique générale
<b>ITALIA : 94 provinces (suite)</b>							
Brescia	BRSC	4 060	2-10	porcs, bovins	agri.	(1-5)-	fort développement
Pavia	PAVI	3 970	< 2	porcs, terres arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Cremona	CRMN	4 290	< 2	bovins, porcs	agri.	(1-5)-	augmentation actifs
Mantova	MANT	3 680	2-10 & 10-20	bovins, porcs	agri.	(5-10)-(20-50)+	développement
Bolzano	BBZN	2 040	2-10	sth	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Trento	TREN	2 740	< 2	sth	agri.	(1-5)-	développement
Verona	VRNA	4 200	< 2 & 2-10	cultures permanentes, terres arabl.	agri.	(1-5)-	développement
Vicenza	VICN	3 350	< 2	bovins, sth	agri.	(1-5)-	fort développement
Belluno	BELL	3 630	< 2	bovins, sth	agri.	(1-5)-	désertification
Treviso	TRVS	2 810	< 2	bovins, cult. permanen. terres arabl.	agri.	(5-10)-	fort développement
Venezia	VNZI	2 830	< 2	porcs, volailles	lim.	(10-20)-	développement
Padova	PADO	3 030	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-	développement
Rovigo	ROVI	2 860	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-	désertification
Pordenone	PRDN	2 300	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-	développement
Udine	UDIN	2 590	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Gorizia	GORI	2 930	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Trieste	TRST	3 640	< 2	sth	non agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Imperia	IMPR	4 530	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-	développement
Savona	SAVN	2 180	< 2	ovins ; cult. perman. sth	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Genova	GENV	3 140	< 2	cultures permanentes, sth	non agri.	(1-5)-	perte de vitesse
La Spezia	LASP	2 570	< 2	ovins ; cult. perm. , sth	agri.	(1-5)-	augmentation actifs
Piacenza	PIAC	3 060	2-10 & 10-20	bovins, terres arables	agri.	(1-5)-(5-10)-	développement
Parma	PAR M	3 400	2-10 & 10-20	porcs, bovins; terres arables	agri.	(5-10)-	fort développement
Reggio Emilia	RGEM	3 150	2-10 & 10-20	porcs	agri.	(5-10)-	fort développement
Modena	MODN	2 650	2-10 & 10-20	porcs	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+(> 50)-	développement
Bologna	BLGN	3 090	2-10 & 10-20	porcs,	non agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Ferrara	FERR	2 710	2-10 & 10-20	cult. perm., t. arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Ravenna	RAVN	2 640	2-10 & 10-20	porcs, cult. perm., t. arables	agri.	(10-20)-(> 50)+	perte de vitesse
Forli	FORL	3 010	2-10	porcs, porcs, terres arables	agri.	(10-20)-(> 50)+	perte de vitesse
Massacarrara	MASS	2 760	< 2	ovins	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Inca	LUCC	2 030	< 2	ovins	agri.	(1-5)-	développement
Pistoia	PIST	2 110	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-	développement
Firenze	FIRN	1 900	< 2 & 2-10	cultures permanentes	agri.	(5-10)-	développement
Livorno	LIVR	2 790	< 2	terres arables	non agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Pisa	PISA	3 200	< 2	ovins, terres arables	agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Arezzo	AREZ	1 960	< 2 & 2-10	ovins, terres arables	agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Sienna	SIEN	2 310	2-10	porcs, terres arables	agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Grosseto	GROS	3 050	2-10	porcs, ovins, ter. arables	agri.	(10-20)-(20-50)-(> 50)+	désertification
Perugia	PERG	1 650	< 2 & 2-10	ovins, terres arables	agri.	(20-50)-	perte de vitesse
Terrri	TRNI	1 620	< 2	ovins, porcs, t. arables	agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Pesaro Urbino	PURB	1 570	2-10 & 10-20	cultures permanentes	agri.	(10-20)-(> 50)+	développement
Ancona	ANCN	1 640	2-10 & 10-20	terres arables	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+(> 50)+	perte de vitesse
Macerata	MACR	1 400	2-10 & 10-20	terres arables	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+(> 50)+	perte de vitesse
Ascoli Piceno	ASCO	1 750	< 2 & 10-20	terres arables	agri.	(5-10)-(10-20)-(20-50)+(> 50)+	perte de vitesse
Viterbo	VITR	3 030	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-	développement
Rieti	RIET	1 850	< 2	ovins, sth	agri.	(5-10)-	désertification

Circonscription	Abréviation	Situation			Orientation économique générale	Variable d'évolution		Evolution économique générale
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole		Evolution des structures agricoles		
<b>ITALIA : 94 provinces (suite)</b>								
Roma	ROMA	3 260	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	non agri.	(1-5)-		fort développement
Latina	LATI	3 290	< 2	cultures permanentes, cultures permanentes sth	agri.	(5-10)+		développement
Frosinone	FROS	1 400	< 2	ovins,	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
L'Aquila	AQUI	1 520	< 2	ovins,	agri.	(1-5)-		désertification
Teramo	TERA	1 920	< 2 & 2-10	ovins,	agri.	(1-5)-		perte de vitesse accentuée
Pescara	PESC	2 510	< 2	ovins,	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Chieti	CHIE	1 660	< 2	ovins,	agri.	(1-5)-		perte de vitesse accentuée
Isernia	ISRN	910	< 2 & 2-10	ovins,	agri.	(1-5)-		désertification
Campobasso	CAMP	1 129	< 2 & 2-10	terres arables	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Caserta	CASR	2 310	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-		désertification
Benevento	BENV	1 420	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Napoli	NAPL	2 410	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-		désertification
Arellino	AVEL	1 340	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Salerno	SLRN	1 610	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		désertification
Foggia	FOGG	2 840	< 2 & 2-10	terres arables	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Bari	BARI	1 630	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Taranto	TARE	2 070	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-		fort développement
Brindisi	BRIN	1 310	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)+		perte de vitesse
Lecco	LECC	1 260	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Potenza	POTN	1 060	< 2 & 2-10	terres arables	agri.	(1-5)-		désertification
Matera	MATR	2 010	< 2 & 2-10	terres arables	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Cosenza	COSN	1 190	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Catanzaro	CATZ	1 360	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse accentuée
Reggio Calabria	REGC	1 360	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Trapani	TRAP	2 740	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Palermo	PALR	1 750	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Messina	MESS	1 390	< 2	cultures permanentes	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Agrigento	AGRI	1 760	< 2 & 2-10	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse accentuée
Caltanissetta	CALT	2 570	< 2 & 2-10	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(5-10)+		perte de vitesse
Enna	ENNA	2 660	< 2 & 2-10	terres arables	agri.	(1-5)-		désertification
Catania	CATA	1 910	< 2	terres arables	agri.	(1-5)-		désertification
Regusa	RAGU	3 270	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Siracusa	SIRA	2 750	< 2	cultures permanentes, ter. ar.	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Sassari	SASS	2 060	< 2 & > 50	ovins,	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Nuoro	NUOR	1 730	< 2 & > 50	ovins,	agri.	(1-5)-		perte de vitesse
Cagliari	CAGL	3 200	< 2 & 20-50	ovins,	agri.	(10-20)-(> 50)+		perte de vitesse accentuée
<b>LUXEMBOURG G.-D.</b>								
Luxembourg G.-D.	LX-GD	3 050	10-20 & 20-50	bovins,	Tim.	(5-10)-(10-20)-(> 50)+		fort développement



Circonscription	Situation				Variable d'évolution		
	Abréviation	Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole	Orientation économique générale	Evolution des structures agricoles	Evolution économique générale
<u>NEDERLAND</u> : 11 provinces							
Groningen	GRON	4 020	20-50	terres arables	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Friesland	FRIS	5 660	10-20 & 20-50	bovins, sth	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Drenthe	DREN	6 160	10-20 & 20-50	bovins, sth	agri.	(5-10)-(20-50)+	fort développement
Overijssel	OVER	6 040	10-20	porcs, bovins, sth	non agri.	(1-5)-	fort développement
Gelderland	GELD	4 930	2-10 & 10-20	porcs, bovins, sth	non agri.	(1-5)-	fort développement
Utrecht	UTRE	4 940	10-20	porcs, bovins, sth	non agri.	(1-5)-	fort développement
Noord-Holland	NHOL	6 730	2-10	bovins, porcs, sth	non agri.	(1-5)-	fort développement
Zuid-Holland	ZHOL	6 300	< 2	bovins, porcs, sth	agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Zeeland	ZEEL	5 700	20-50	terres arables	agri.	(1-5)-	fort développement
Noord-Brabant	NBRA	4 680	10-20	porcs, sth	non agri.	(1-5)-	fort développement
Limburg	LMEN	4 630	2-10 & 10-20	porcs	non agri.	(1-5)-	fort développement
<u>UNITED KINGDOM</u> : 97 counties							
Bedfordshire	BEDF	3 400	> 50	porcs, terres arables	non agri.	(1-5)-	fort développement
Berkshire	B BERK	3 400	> 50	porcs, terres arables	non agri.	(20-50)-	fort développement
Buckinghamshire	BUCK	3 400	> 50	bovins	non agri.	(> 50) - (20-50)-	fort développement
Cambridgeshire	CAM: B	4 220	> 50	terres arables	agri.	(1-5)-	fort développement
Cheeshire	C HSH	3 770	> 50	bovins	non agri.	(20-50)-	fort développement
Cornwall	CORN	3 740	> 50	bovins, ovins	agri.	(10-20)-	fort développement
Cumberland	CUMB	4 080	> 50	ovins	non agri.	(1-5)-	diminution actifs
Derbyshire	DERB	3 890	> 50	ovins, bovins - sth	non agri.	(10-20)-(20-50)-	fort développement
Devon	DEVN	3 740	> 50	ovins, sth, terres arab	non agri.	(20-50)-(> 50)-	fort développement
Dorset	DORS	3 740	> 50	bovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	diminution actifs
Durham	DURH	4 080	> 50	ovins	non agri.	(> 50)-(20-50)-	fort développement
Essex	ESSX	3 400	> 50	terres arables	non agri.	(20-50)-(> 50)-	désertification
Gloucester	GLOU	3 740	> 50	bovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	fort développement
Greater London	L OND	3 400	> 50	porcs	non agri.	(20-50)-(> 50)	fort développement
Hampshire	HAMP	3 400	> 50	terres arables	non agri.	(20-50)-	diminution actifs
Isle of Wight	WIGH	3 400	> 50	bovins	agri.	(20-50)-(> 50)	fort développement
Herefordshire	HERE	3 690	> 50	porcs, bovins - terres	non agri.	(5-10)-(> 50)+	fort développement
Hertfordshire	HERT	3 400	> 50	terres arables	non agri.	(20-50)-(> 50)+	fort développement
Huntingdon	HUNT	4 220	> 50	terres arables	non agri.	(10-20)-(> 50)+	diminution actifs
Kent	K ENT	3 400	> 50	bovins	non agri.	(20-50)-(> 50)+	fort développement
Leicestershire	L ANC	3 770	20-50	ovins, bovins	non agri.	(1-5)-	perte de vitesse
Lincoln-Holland	LEIC	3 690	> 50	terres arables	agri.	(20-50)-(> 50)-	diminution actifs
Lincoln-Kesteven	LIN: H	3 890	< 2 & > 50	terres arables	non agri.	(20-50)-(> 50)-	fort développement
Lincoln-Lindsey	LIN: K	3 690	> 50	terres arables	agri.	(20-50)-(> 50)-	fort développement
Lincoln-Lindsey	LIN: L	4 540	> 50	terres arables	agri.	(20-50)-(> 50)-	fort développement
Norfolk	NORF	4 220	> 50	terres arables	agri.	(> 50)-	fort développement
Northamptonshire	NORTH	3 890	> 50	ovins	non agri.	(20-50)-	fort développement

Circonscription	Abréviation	Situation			Orientation économique générale	Variable d'évolution		Evolution économique générale
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole		Evolution des structures agricoles		
UNITED KINGDOM : 97 counties (suite)								
Northumberland	NRBL	4 080	> 50	ovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	augmentation actifs	
Nottinghamshire	NOTT	3 890	> 50	porcs, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Oxfordshire	OXFD	3 400	> 50	porcs, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Rutland	RUTL	3 850	> 50	ovins	agri.	(> 50)-	perte de vitesse	
Shropshire	S HRP	3 690	> 50	ovins	agri.	(1-5)- (20-50)-	fort développement	
Somerset	SOMS	3 740	> 50	bovins - sth	non agri.	(1-5)-	fort développement	
Staffordshire	STAF	3 690	20-50 & > 50	bovins - sth	non agri.	(1-5)- (20-50)-	fort développement	
Suffolk	SUFF	4 220	> 50 & > 50	porcs, terres arables	non agri.	(20-50)-	fort développement	
Surrey	SURR	3 400	20-50 & > 50	porcs, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Sussex East	SSXE	3 400	> 50	ovins, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Sussex West	SSXW	3 400	> 50	bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Warwickshire	WWIK	3 690	> 50	ovins, bovin.	non agri.	(20-50)- (> 50)+	diminution actifs	
Westmoreland	WMRL	4 680	> 50	ovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Wiltshire	WILT	3 740	> 50	bovins, terres arables	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Worcester	WORC	3 650	20-50 & > 50	ovins, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	diminution actifs	
Wiltshire	WILT	4 540	> 50	porcs, terres arables	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Yorkshire-East	YOR-E	4 080	> 50	ovins, terres arables	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Yorkshire - N.E.	YOR-N	4 540	> 50	ovins, bovins	non agri.	(1-5)- (20-50)-	diminution actifs	
Yorkshire - W.E.	YOR-W	4 540	> 50	ovins, bovins	non agri.	(1-5)- (20-50)-	diminution actifs	
Anglesey	ANGL	3 700	20-50	ovins	agri.	(1-5)-	perte de vitesse	
Breconshire	BREC	3 700	> 50	ovins	agri.	(1-5)-	désertification	
Caernarvonshire	CAER	3 700	20-50 & > 50	ovins	agri.	(10-20)- (> 50)+	perte de vitesse	
Cardiganshire	CARD	3 700	> 50	ovins	agri.	(5-10)+	désertification	
Cardiganshire	CARD	3 700	20-50 & > 50	ovins, bovins	agri.	(10-20)- (> 50)+	perte de vitesse	
Denbighshire	DENS	3 700	20-50 & > 50	ovins	non agri.	(1-5)-	fort développement	
Flintshire	FLIN	3 700	20-50	ovins, bovins	non agri.	(20-50)-	fort développement	
Glamorgan	GLAM	3 700	20-50 & > 50	ovins, bovins	non agri.	(10-20)- (> 50)+	désertification	
Merioneth	MERI	3 700	> 50	ovins	non agri.	(1-5)- (20-50)-	perte de vitesse	
Monmouthshire	MONM	3 700	20-50 & > 50	ovins	agri.	(10-20)- (> 50)+	équilibre et augm. pop.	
Montgomeryshire	MONT	3 700	> 50	ovins, bovins	agri.	(10-20)- (> 50)+	augmentation actifs	
Pembrokeshire	PEMB	3 700	20-50 & > 50	ovins, bovins	agri.	(10-20)- (> 50)+	augmentation actifs	
Radnorshire	RADN	3 700	> 50	ovins	agri.	(20-50)- (> 50)-	développement	
Anglesey	ARGY	2 290	> 50	ovins	lim.	(1-5)-	perte de vitesse accentuée	
Inverness	INVR	2 290	2-10 & 20-50	ovins	agri.	(1-5)-	augmentation actifs	
Ross and Cromarty	R & CR	2 290	2-10 & 20-50	ovins	agri.	(1-5)-	perte de vitesse	
Sutherland	SUTH	2 290	2-10 & 20-50	ovins	agri.	(1-5)-	désertification	
Zetland	ZETL	2 290	20-50	ovins	agri.	(20-50)-	perte de vitesse	
Aberdeen	ABER	4 380	> 50	bovins, sth	agri.	(1-5)-	augmentation actifs	
Banff	BANF	4 380	> 50	ovins, bovins	agri.	(1-5)- (10-20)-	fort développement	
Caithness	CAIT	4 380	> 50	bovins, ovins	agri.	(20-50)- (> 50)-	développement	
Kincardine	KINC	4 380	> 50	bovins	agri.	(20-50)- (> 50)-	perte de vitesse accentuée	
Moray	MORA	4 380	> 50	bovins	agri.	(10-20)- (> 50)+	diminution actifs	
Nairn	NAIR	4 380	> 50	ovins, bovins	agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Orkney	ORKN	4 380	20-50 & > 50	ovins, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Angus	ANGU	4 000	> 50	ovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Clackmannan	CLAK	4 000	> 50	ovins, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	
Fife	FIFE	4 000	> 50	ovins, bovins	non agri.	(20-50)- (> 50)-	fort développement	

Circonscription	Abréviation	Situation			Variable d'évolution		
		Revenu agricole	Structures agricoles	Système de production agricole	Orientation économique générale	Evolution des structures agricoles	Evolution économique générale
<u>UNITED KINGDOM : 97 counties (suite)</u>							
Kinross	KINR	4 000	> 50	ovins	agri.	(20-50)-(> 50)-	augmentation actifs
Perth	PERT	4 000	> 50	ovins	agri.	(20-50)-	désertification
Berwick	BERW	3 320	> 50	ovins	agri.	(1-5)-	désertification
East-Lothian	E-LOT	3 320	> 50	ovins	agri.	(1-5)-	diminution actifs
Mid-Lothian	M-LOT	3 320	> 50	ovins	non agri.	(1-5)-	diminution actifs
Peebles	PEEB	3 320	> 50	ovins	agri.	(1-5)-(20-50)-	désertification
Roxburgh	ROXB	3 320	> 50	ovins	agri.	(20-50)-(> 50)-	désertification
Selkirk	SELK	3 320	> 50	ovins	non agri.	(1-5)-	désertification
West-Lothian	W-LOT	3 320	> 50	bovins, ovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	forte développement
Ayr	AYR	4 610	> 50	ovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	perte de vitesse
Bute	BUTE	4 610	> 50	ovins	agri.	(1-5)-(20-50)-	perte de vitesse accentuée
Dumfries	DUMF	4 610	> 50	ovins	agri.	(1-5)-(20-50)-	perte de vitesse accentuée
Dunbarton	DUNB	4 610	> 50	ovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	diminution actifs
Kirkcudbright	KIRK	4 610	> 50	ovins	agri.	(20-50)-(> 50)-	perte de vitesse accentuée
Lanark	LNRK	4 610	> 50	ovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	désertification
Renfrew	RNFR	4 610	> 50	ovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	diminution actifs
Sterling	STLN	4 610	> 50	ovins	non agri.	(20-50)-(> 50)-	forte développement
Wigtown	WGTW	4 610	> 50	ovins	agri.	(20-50)-(> 50)-	forte développement
Antrim	ANTR	3 000	10-20 & 20-50	bovins, porcs, ovins - sth	non agri.	(10-20)-(20-50)+(> 50)+	forte développement
Armagh	ARMS	2 620	10-20	bovins, porcs	agri.	(1-5)-	forte développement
Down	DOWN	2 690	10-20	bovins, porcs	non agri.	(10-20)-(20-50)+(> 50)+	augmentation actifs
Fermanagh	FERM	2 510	10-20 & 20-50	bovins, porcs	agri.	(1-5)-(10-20)+(20-50)+	développement
Londonderry	LDDR	2 530	20-50	ovins, bovins	agri.	(10-20)-(20-50)+(> 50)+	développement
Tyrone	TYRN	2 700	20-50	bovins,	agri.	(5-10)-(20-50)+(1-5)-	diminution actifs



A N N E X E

Liste des 376 circonscriptions regroupées par région RICA<sup>(1)</sup> et par pays

RF ALLEMAGNE (34 Régierungsbezirke)

codes RICA	Régions RICA	circonscriptions	codes 4 lettres	Abréviations
01	SCHLESWIG-HOLSTEIN	SCHLESWIG-HOLSTEIN	SCHL	SCHLESWIG
02	NIEDERSACHSEN	HANNOVER HILDESHEIM LUNEBURG STADE OSNABRUCK AURICH BRAUNSCHWEIG OLDENBURG	HANN HILD LUNE STAD OSNA AURI BRNS OLDB	HANNOVER HILDESHEI LUNEBURG STADE OSNABRUCK AURICH BRAUNSW OLDENBURG
03	NORDRHEIN-WESTFALEN	DUSSELDORF KOLN-AACHEN MUNSTER DETMOLD ARNSBERG	DUSS KOLN MUNS DETM ARNS	DUSSELDOR KOLNAACHN MUNSTER DETMOLD ARNSBERG
04	HESSEN	DARMSTAD-WIESBADEN KASSEL	DARM KASS	DARMSTADT KASSEL
05	RHEINLAND-PFALZ	KOBLENZ TRIER RHEINHESSEN-PFALZ	KOBL TRIR RHEI	KOBLENZ TRIER RHEINHESP
06	BADEN-WURTTENBERG	STUTTGART KARLSRUHE FREIBURG TUBINGEN	STUT KARL FREI TUBN	STUTTGART KARLSRUHE FREIBURG TUBINGEN
07	BAYERN	OBERBAYERN NIEDERBAYERN OBERPFALZ OBERFRANKEN MITTELFRANKEN UNTERFRANKEN SCHWABEN	OBAY NBAY OPFL OFRK MFRK UFRK SCHW	OBERBAYER NIEDERBAY OBERPFALZ OBERFRANK MITTELFRA UNTERFRAN SCHWABEN
08	SAARLAND	SAARLAND	SAAR	SAARLAND
09	HAMBURG	HAMBURG	HAMB	HAMBURG
10	BREMEN	BREMEN	BRMN	BREMEN
11	BERLIN	BERLIN	BRLN	BERLINW

(1) RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole de la C.E.

## FRANCE (89 départements)

codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	codes 4 lettres	Abreviations
12	NORD PICARDIE	NORD PAS DE CALAIS AISNE OISE SOMME	NORD PDCA AISN OISE SOMM	NORD PASDECALA AISN OISE SOMME
13	BASSE-NORMANDIE HAUTE-NORMANDIE	CALVADOS MANCHE ORNE EURE SEINE-MARITIME	C ALV MCHE ORNE EURE SNMM	CALVADOS MANCHE ORNE EURE SEINEMARI
14	BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE POITOU-CHARENTE	COTES DU NORD FINISTERE ILLE & VILAINE MORBIHAN LOIRE-ATLANTIQUE MAINE & LOIRE MAYENNE SARTHE VENDEE CHARENTE CHARENTE MARITIME DEUX SEVRES VIENNE	CDNR FINI IL&V MHAN LRAT M&LR MAYN SRTH VDEE CHAR CHMM DSEV VIEN	COTESDUNO FINISTERE ILLE&VILA MORBIHAN LOIREATLA MAINE&LOI MAYENNE SARTHE VENDEE CHARENTE CHARMARIT DEUXSEVRE VIENNE
15	CENTRE REGION PARISIENNE	CHER EURE & LOIRE INDRE INDRE & LOIRE  LOIRE & CHER LOIRET SEINE & OISE (regroupement de départements) SEINE & MARNE	CHER E&LR INDR I&LR  LR&C LORT SN&O  SN&M	CHER EURE&LOIR INDRE INDRE&LOI  LOIRE&CHE LOIRET SEIN&OISE  SEIN&MARN
16	FRANCHE COMTE CHAMPAGNE BOURGOGNE	DOUBS JURA HAUTE SAONE TERRITOIRE DE BELFORT ARDENNES AUBE MARNE HAUTE MARNE COTE D'OR NIEVRE SAONE ET LOIRE YONNE	DOUB JURA HSNE BELF ARDN AUBE MARN HMRN CDOR NVRE SN&L YONN	DOUBS JURA HTESAONE BELFORT ARDENNES AUBE MARNE HTEMARNE COTEDOR NIEVRE SAON&LOIR YONNE
17	LORRAINE ALSACE	MEURTHE & MOSELLE MEUSE MOSELLE VOGES BAS-RHIN HAUT-RHIN	M&MO MEUS MOSL VOVG BRHN HRHN	MEURTH&MO MEUSE MOSELLE VOGES BASRHIN HAUTRHIN

Codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	codes 4 lettres	Abréviations
18	LIMOUSIN AUVERGNE	CORREZE CREUSE HAUTE VIENNE ALLIER CANTAL HAUTE LOIRE PUY DE DOME	CRZE CRSE HVIN ALLI CNTL HLRE PDDM	CORREZE CREUSE HTEVIENNE ALLIER CANTAL HTELOIRE PUYDEDOME
19	RHONE ALPES	AIN ARDECHE DROME ISERE LOIRE RHONE SAVOIE HAUTE-SAVOIE	AINN ARDH DRME ISER LORE RHON SAVO HSAV	AIN ARDECHE DROME ISERE LOIRE RHONE SAVOIE HTESAVOIE
20	AQUITAINE MIDI-PYRENEES	DORDOGNE GIRONDE LANDES LOT & GARONNE PYRENEES-ATLANTIQUE ARIEGE AVEYRON HAUTE GARONNE GERS LOT HAUTE-PYRENEES TARN TARN & GARONNE	DORD GIRO LAND L&GR PYAT ARGE AVRN HGAR GERS LOTE HPYR TARN TR&G	DORDOGNE GIRONDE LANDES LOT&GARON PYRENATLA ARIEGE AVEYRON HTEGARONN GERS LOT HTESPYREN TARN TARN&GARO
21	LANGUEDOC PROVENCE COTE D'AZUR CORSE	AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES ALPES DE PROVENCE HAUTES-ALPES ALPES-MARITIMES BOUCHE DU RHONE VAR VAUCLUSE CORSE	AUDE GARD HRLT LOZR PYRO ALPP HALP ALPM BDRH VARE VAUC CORS	AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENORTE ALPHPROVE ALPHAUTES ALPMARITT BOUCHESRH VAR VAUCLUSE CORSE

ITALIE (94 provincie)

codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	codes 4 lettres	Abréviations
22	PIEMONTE VAL D'AOSTA	TORINO VERCELLI NOVARA CUNEO ASTI ALESSANDRIA AOSTA	TRNO VRCL NOVR CUNE ASTI ALSS AOST	TORINO VERCELLI NOVARA CUNEO ASTI ALESSANDR AOSTA
23	LOMBARDIA	VARESE COMO SONDRIO MILANO BERGAMO BRESCIA PAVIA CREMONA MANTOVA	VRSE COMO SNDR MILN BRGM BRSC PAVI CRMN MANT	VARESE COMO SONDRIO MILANO BERGAMO BRESCIA PAVIA CREMONA MANTOVA
24	VENETO TRENTINO-ALTO-ADIGE FRIULI-VENEZIA-GIULIA	VERONA VICENZA BELLUNO TREVIZO VENEZIA PADOVA ROVIGO BOLZANO, BOZEN TRENTO PORDENONE UDINE GORIZIA TRIESTE	VRNA VICN BELL TRVS VNZI PADO ROVI BBZN TREN PRDN UDIN GORI TRST	VERONA VICENZA BELLUNO TREVISO VENEZIA PADOVA ROVIGO BOLZBOZ TRENTO PORDENONE UDINE GORIZIA TRIESTE
25	LIGURIA	IMPERIA SAVONA GENOVA LASPEZIA	IMPR SAVN GENV LASP	IMPERIA SAVONA GENOVA LASPEZIA
26	EMILIA-ROMAGNA	PIACENZA PARMA REGGIO NELL'EMILIA MODENA BOLOGNA FERRARA RAVENNA FORLI	PIAC PARM RGEM MODN BLGN FERR RAVN FORL	PIACENZA PARMA REGGEMILIA MODENA BOLOGNA FERRARA RAVENNA FORLI
27	TOSCANA	MASSA-CARRARA LUCCA PISTOIA FIRENZE LIVORNO PISA AREZZO SIENA GROSSETO	MASS LUCC PIST FIRN LIVR PISA AREZ SIEN GROS	MASSACARR LUCCA PISTOIA FIRENZE LIVORNO PISA AREZZO SIENA GROSSETO



Codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	codes 4 lettres	Abréviations
28	UMBRIA MARCHE	PERUGIA TERNI PESARO-URBINO ANCONA MACERATA ASCOLI-PICENO	PERG TRNI PURB ANCN MACR ASCO	PERUGIA TERNI PESAROURB ANCONA MACERATA ASCOLIPIC
29	LAZIO ABRUZZI	VITERBO RIETI ROMA LATINA FROSINONE L'AQUILA TERAMO PESCARA CHIETI	VITR RIET ROMA LATI FROS AQUI TERA PESC CHIE	VITERBO RIETI ROMA LATINA FROSINONE LAQUILA TERAMO PESCARA CHIETI
30	CAMPANIA CALABRIA MOLISE	CASERTA BENEVENTO NAPOLI AVELLINO SALERNO COSENZA CATANZARO REGGIO DI CALABRIA ISERNIA CAMPOBASSO	CASR BNVN NAPL AVEL SLRN COSN CATZ REGC ISRN CAMP	CASERTA BENEVENTO NAPOLI AVELLINO SALERNO COSENZA CATANZARO REGCALABR ISERNA CAMPOBASS
31	PUGLIA BASILICATA	FOGGIA BARI TARENTO BRINDISI LECCE POTENZA MATERA	FOGG BARI TARE BRIN LECC POTN MATR	FOGGIA BARI TARENTO BRINDISI LECCE POTENZA MATERA
32	SICILIA	TRAPANI PALERMO MESSINA AGRIGENTO CALTANISSETTA ENNA CATANIA RAGUSA SIRACUSA	T RAP PALR MESS AGRI CALT ENNA CATA RAGU SIRA	TRAPANI PALERMO MESSINA AGRIGENTO CALTANISS ENNA CATANIA RAGUSA SIRACUSA
33	SARDEGNA	SASSARI NUORO CAGLIARI	SASS NUOR CAGL	SASSARI NUORO CAGLIARI

BELGIQUE (9 provinces)

codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	codes 4 lettres	Abréviations
34	BELGIQUE	ANTWERPEN BRABANT HAINAUT LIEGE LIMBURG LUXEMBOURG NAMUR OOST VLAANDEREN WEST VLAANDEREN	ANTW BRBB HAIN LIEG LMBB LUXB NAMR OVLA WVLA	ANTWERPEN BRABANTBG HAINAUT LIEGE LIMBURG LUXEMBBL NAMUR OOSTVLAAN WVLAANDER

GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG

35	GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG	GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG	GDLX	LUXEMBGD
----	---------------------------	---------------------------	------	----------

PAYS-BAS (11 provinces)

36	PAYS-BAS	GRONINGEN FRIESLAND DRENTHE OVERIJSSSEL GELDERLAND UTRECHT NOORD HOLLAND ZUID HOLLAND ZEELAND NOORD BRABANT LIMBURG	GRON FRIS DREN OVER GELD UTRE NHOL ZHOL ZEEL NBRB LMBN	GRONINGEN FRIESLAND DRENTHE OVERIJSSSEL GELDERLAN UTRECHT NOORDHOLL ZUIDHOLLN ZEELAND NOORDBRAB LIMBURGND
----	----------	---	--	---

DANEMARK (14 amter)

37	DANEMARK	KØBENHAVN FREDERIKSBORG ROSKILDE VESTJÆL STORSTROM BORNHOLMS FYNS SØNDERJYLLAND RIBE VEJLE RINGKØBING ARHUS VIBORG NORDJYLLAND	KOBN FRED ROSK VEST STOR BORN FYNS SJYL RIBE VEJL RING ARHU VIBO NJYL	KOBENHAVN FREDERIKS ROSKILDE VESTSJAEL STORSTROM BORNHOLMS FYNS SONDERJYL RIBE VEJLE RINGKOBIN ARHUS VIBORG NORDJYLLD
----	----------	---	--	--

Codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	Codes 4 lettres	Abréviations
<u>IRLANDE (27 counties )</u>				
38	IRLANDE	DONEGAL SLIGO LEITRIM MONAGHAN CAVAN LOUTH MAYO GALWAY ROSCOMMON WESTMEATH OFFALY LONGFORD LAOIGHIS WICKLOW MEATH DUBLIN KILDARE TIPPERARY NORTH LIMERICK CLARE KERRY CORK WATERFORD TIPPERARY SOUTH KILKENNY CARLOW WEXFORD	DONE SLIG LEIT MONA CAVN LOUT MAYO GALW ROSC WMTH OFFA LNGF LAOI WICK MEAT DBLN KILD TIPN LIME CLAR KERR CORK WATR TIPF KILK CRLW WXFD	DONEGAL SLIGO LEITRIM MONAGHAN CAVAN LOUTH MAYO GALWAY ROSCOMMON WESTMEATH OFFALY LONGFORD LAOIGHIS WICKLOW MEATH DUBLIN KILDARE TIPPERANR LIMERICK CLARE KERRY CORK WATERFORD TIPPFRA KILKENNY CARLOW WEXFORD
<u>ROYAUME-UNI (97 counties)*</u>				
39	NORTHERN-IRELAND	ANTRIM ARMAGH DOWN FERMANAGH LONDONDERRY TYRONE	ANTR ARMG DOWN FERM LDDR TYRN	ANTRIM ARMAGH DOWN FERMANAGH LONDONDER TYRONE
40	SCOTLAND	ARGYL INVERNESS ROSS & CROMARTY SUTHERLAND ZETLAND ----- ABERDEEN BANFF CAITHNESS KINCARDIN MORAY NAIRN ORKNEY ----- ANGUS CLACKMANN FIFE KINROSS PERTH	ARGY INVR RSCR SUTH ZETL ----- ABER BANF CAIT KINC MORA NAIR ORKN ----- ANGU CLAK FIFE KINR PERT	ARGYL IVERNESS ROSSCROM SUTHERLAN ZETLAND ----- ABERDEEN BANFF CAITHNESS KINCARDIN MORAY NAIRN ORKNEY ----- ANGUS CLACKMANN FIFE KINROSS PERTH

\* Sont indiqués les regroupements qui ont été utilisés dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 3 (Tome II).

Codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	Codes 4 lettres	Abréviations
		BERWICK EASTLOTHIAN MIDLOTHIAN PEEBLES ROXBURGH SELKIRK WESTLOTHIAN	BERW ELOT MLOT PEEB ROXB SELK WLOT	BERWICK EASTLOTHI MIDLOTHIA PEEBLES ROXBURGH SELKIRK WESTLOTHI
		AYR DUMFRIES DUNBARTON KIRKCUDBRIGHT LANARK RENFREW STIRLING WIGTOWN BUTE	AYRE DUMF DUNB KIRK LNRK RNFR STLN WGTW BUTE	AYR DUMFRIES DUNBARTON KIRKCUDBR LANARK RENFREW STIRLING WIGTOWN BUTE
41	ENGLAND-NORTH	YORKSHIRE NORTH RIDING WESTMORLAND DURHAM CUMBERLAND NORTHUMBERLAND	YORN WMRL DURH CUMB NRBL	YORKSNRID WESTMORLA DURHAM CUMBERLAN NORTHUMBR
	NORTH			
	NORTH-WEST	LANCASHIRE CHESHIRE	LANC CHSH	LANCASHIR CHESHIRE
	YORKSHIRE -HUMBERSIDE	YORKSHIRE WEST RIDING YORKSHIRE EAST RIDING LINCOLN LINDSEY	YORW YORE LINL	YORKSWRID YORKSERID LINCOLNLI
42	WALES	ANGLESEY BRECONSHIRE CAERNARVONSHIRE CARDIGANSHIRE CARMARTHENSHIRE  DENBIGHSHIRE FLINTSHIRE GLAMORGAN MERIONETH MONMOUTHSHIRE MONTGOMERYSHIRE PEMBROKSHIRE RADNORSHIRE	ANGL BREC CAER CARD CARM  DENB FLINT GLAM MERI MONM MONT PEMB RADN	ANGLESEY BRECONSHR CAERNARVN CARDIGANS CARMARTHEN  DENRIGHSH FLINISHIR GLAMORGAN MERIONETH MONMOUTHS MONTGOMER PEMBROKSH RADNORSHR
43	ENGLAND-WEST	SHROPSHIRE STAFFORDSHIRE HEREFORDSHIRE WORCESTER WARWICKSHIRE	SHRP STAF HERE WORC WWIK	SHROPSHIRE STAFFORSH HEREFORD WORCESTER WARWICKSH
	WEST-MIDLANDS			
	SOUTH-WEST	GLOUCESTER SOMERSET WILTSHIRE DORSET DEVON CORNWALL	GLOU SOMS WILT DORS DEVN CORN	GLOUCESTR SOMERSET WILTSHIRE DORSET DEVON CORNWALL

Codes RICA	Régions RICA	Circonscriptions	Codes 4 lettres	Abréviations
44	ENGLAND-EAST	DERBYSHIRE NOTTINGHAMSHIRE LINCOLN KESTEVEN LINCOLN HOLLAND	DERB NOTT LINK LINH	DERBYSHIR NOTTINGHM LINCOLNKE LINCOLNHL
	EAST-MIDLANDS	LEICESTER RUTLAND NORTHAMPTON	LEIC RUTL NRTH	LEICESTER RUTLAND NORTHAMPT
	EAST-ANGLIA	HUNTINGDON CAMBRISHIRE & ISLE OF ELY NORFOLK SUFFOLK	HUNT CAMB NORF SUFF	HUNTINGDN CAMBRELY NORFOLK SUFFOLK
	SOUTH-EAST	OXFORDSHIRE BUCKINGHAMSHIRE BEDFORDSHIRE HERFORDSHIRE ESSEX BERKSHIRE SURREY GREATER LONDON KENT SUSSEX WEST SUSSEX EAST ISLE OF WIGHT HAMPSHIRE	OXFD BUCK BEDF HERT ESSX BERK SURR LOND KENT SSXE SSXW WIGH HAMP	OXFORDSHR BUCKINGHM BEDFORD HERTFORD ESSEX BERKSHIRE SURREY GRTLONDON KENT SUSSEXEAS SUSSEXWES ISLEWIGHT HAMPSHIRE



Communautés européennes — Commission

**Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté**

**I. Rapport**

Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes

1978 — 265 p. — 21 x 29,7 cm

Série Information sur l'agriculture — 1978 — 52

FR,

ISBN 92-825-0959-1

N° de catalogue : CB-NA-78-052-FR-C

BFR 250	DKR 44	DM 15,80	FF 36,40
LIT 7100	HFL 17	UKL 4.20	USD 8.40

Cette étude essaie, à travers une analyse régionale de la situation structurelle et socio-économique dans la Communauté, d'identifier et de caractériser plus particulièrement les régions agricoles défavorisées.

L'agriculture est replacée dans le contexte économique général de la région. A cette fin, on a recours à la fois à un découpage fin (376 circonscriptions pour l'ensemble de la Communauté) pour l'analyse agricole et à un découpage par grandes régions socio-économiques pour l'analyse générale. La méthode utilisée est: "l'analyse factorielle des correspondances". Son principal intérêt réside dans un choix "a posteriori" des facteurs qui permettent le mieux de caractériser une région dans l'ensemble considéré. L'étude est menée pour chaque Etat membre et pour la Communauté Européenne. Une analyse de type statique conduit à identifier la situation présente de chacune des circonscriptions. Elle est complétée par une analyse de type dynamique. Celle-ci vise à apprécier les possibilités d'évolution compte-tenu des caractéristiques agricoles et non agricoles de la région. Ainsi, on parvient à situer chaque circonscription dans son contexte national et dans le cadre communautaire.

La synthèse communautaire permet d'identifier et de caractériser différents groupes de régions défavorisées essentiellement sur le plan agricole. Il est indiqué en fonction des caractéristiques générales de chaque groupe, quelles sortes de mesures devraient être mises en œuvre pour améliorer la situation présente.

Le rapport comprend de nombreux tableaux et cartes récapitulant les résultats par Etat Membre et pour la Communauté Européenne. L'ensemble des résultats est publié en 3 tomes: le rapport (N° 52), les annexes méthodologiques et les données statistiques par grandes régions (N° 53) et les données statistiques utilisées pour les 376 circonscriptions analysées (N° 54).

*Cette étude est publiée uniquement en langue française.*





# Informations sur l'Agriculture

		Date	Langues
N° 1	Crédits à l'agriculture I. France, Belgique, D.D. de Luxembourg	Février 1976	F
N° 2	Crédits à l'agriculture II. République Fédérale d'Allemagne	Février 1976	D
N° 3	Crédits à l'agriculture III. Italie	Février 1976	F I
N° 4	Crédits à l'agriculture IV. Pays-Bas	Février 1976	E N
N° 5	Carte de la durée de la période de végétation dans les Etats membres de la Communauté	Mars 1976	F D
N° 6	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – Données technico-économiques de base – Schwäbisch-bayerisches Hügelland (R.F. d'Allemagne)	Mars 1976	D
N° 7	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – Données technico-économiques de base – South-East Leinster (Irlande), West Cambridgeshire (Royaume-Uni), Fünen (Danemark)	Mars 1976	E
N° 8	Dispositions en matière de zootechnie bovine	Mars 1976	F
N° 9	Formes de coopération dans le secteur de la pêche – Danemark, Irlande, Royaume-Uni	Avril 1976	E
N° 10	Les marchés du lait et de la viande bovine de la Communauté – Approche régionale pour la recherche d'un équilibre	Juin 1976	D E
N° 11	La contribution des "Comunità montane" au développement de l'agriculture de montagne en Italie	Juillet 1976	I
N° 12	Les "Enti di sviluppo agricolo" en Italie et la réforme des structures – Problèmes et perspectives d'adaptation	Juillet 1976	I
N° 13	Marchés de citrons frais et de jus de citron dans la Communauté européenne	Juillet 1976	F E
N° 14	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac I. Rapport général	Juillet 1976	F E
N° 15	Teneur en eau de volailles congelées ou surgelées – Examen de méthodes de dosage	Juillet 1976	F E
N° 16	Méthodes de détection des virus de certaines maladies des produits d'origine animale	Août 1976	E
N° 17	Vaccins vétérinaires – Analyse comparative des législations des Etats membres pour trois importantes épizooties	Août 1976	E

		Date	Langues
N° 18	Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté I. Blé, céréales fourragères — Résumé	Août 1976	D F (1)
N° 19	Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté II. Viande bovine, viande ovine, produits laitiers	Septembre 1976	F (1)
N° 20	Formes de collaboration entre exploitations agricoles dans les nouveaux Etats membres	Septembre 1976	E
N° 21	Critères objectifs pour l'appréciation de la qualité bactériologique et organoleptique du lait de consommation	Septembre 1976	E
N° 22	Problème d'hygiène en rapport avec le refroidissement de carcasses de volaille	Octobre 1976	E
N° 23	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac II. Substances phytosanitaires employées — Législations — Méthodes d'analyse	Octobre 1976	F E
N° 24	Modalités pratiques d'application des méthodes de lutte intégrée	Novembre 1976	F
N° 25	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. I. Résultats et recommandations	Novembre 1976	D F E
N° 26	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac III. Résidus de pesticides trouvés dans le tabac — Aspects toxicologiques des résidus dans le tabac	Novembre 1976	F E
N° 27	La commercialisation des fruits et légumes importés dans la C.E.	Février 1977	F
N° 28	Crédits à l'agriculture dans les Etats membres de la C.E. — Une analyse comparative	Février 1977	F E
N° 29	Les frais de première transformation et de conditionnement du tabac brut produit dans la Communauté	Mars 1977	I F
N° 30	Examen de l'étourdissement avant l'abattage pratique dans la Communauté Européenne	Mars 1977	D E
N° 31	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. II. Ouverture de la forêt au public à des fins récréatives.	Mai 1977	D
N° 32	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. III. Problèmes de la mécanisation des travaux de boisement et de récolte en forêt	Mai 1977	D
N° 33	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. IV. Aides nationales propres à encourager des mesures en faveur de la forêt privée	Mai 1977	D

(<sup>1</sup>) En préparation

		Date	Langues
N° 34	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les États membres des C.E. V. Systèmes d'imposition et charges fiscales supportées par la forêt privée	Mai 1977	D
N° 35	Prévisions concernant le secteur agricole — Prévision de l'évolution des structures agricoles et des facteurs de production dans l'agriculture communautaire I. Bases théoriques et analyse des enquêtes réalisées	Juin 1977	D
N° 36	L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles, et ses conséquences pour la Communauté III. Huiles et graisses, aliments azotés pour animaux	Juillet 1977	D F (1)
N° 37	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture — élevage bovin — Données technico-économiques de base Région du Bassin de Rennes (France)	Août 1977	F
N° 38	Détermination de la teneur en viande maigre des carcasses de porc à l'aide de l'appareil danois KSA — (Kød-Spæk-Apparat)	Août 1977	D
N° 39	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture — élevage bovin — Données technico-économiques de base Région Volvestre (France)	Août 1977	F
N° 40	Influence des différentes graisses sur la santé dans l'alimentation	Décembre 1977	E
N° 41	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture — élevage bovin — Données technico-économiques de base Région East-Aberdeenshire (Ecosse)	Décembre 1977	E
N° 42	Teneur en eau de volailles congelées ou surgelées — Examen de méthodes de dosage: dindes	Février 1978	F E
N° 43	Un modèle de prévision et de simulation concernant le marché des céréales de la Communauté Partie I: Bases, conception du modèle et quantification des facteurs de l'offre et de la formation des prix Volume I: Bases théoriques et conception	Mai 1978	D
N° 44	Un modèle de prévision et de simulation concernant le marché des céréales de la Communauté Partie I: Bases, conception du modèle et quantification des facteurs de l'offre et de la formation des prix Volume II: Evolution et facteurs de l'offre et des prix des céréales à la production	Mai 1978	D
N° 45	Production, consommation et commerce des céréales et de la viande en Europe de l'Est Volume I: Texte	Mai 1978	D E
N° 46	Production, consommation et commerce des céréales et de la viande en Europe de l'Est Volume II: Tableaux	Mai 1978	D E
N° 47	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE I. Bases scientifiques pour une limitation des épandages et critères pour des dispositions réglementaires	Juillet 1978	F N E (1)

(1) En préparation.

		Date	Langues
No 48	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE II. Typologie des régions où l'élevage intensif est particulièrement développé. A. Rapport	Août 1978	D
No 48	Cartes		
No 49	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE II. Typologie des régions où l'élevage intensif est particulièrement développé. B. Données Statistiques : Données de base régionales et coefficients	Août 1978	D
No 50	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE II. Typologie des régions où l'élevage intensif est particulièrement développé. C. Données Statistiques : Concentration régionale de l'élevage	Août 1978	D
No 51	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE III. Résumé et conclusions	Septembre 1978	F NL E(1) D(1)
No 52	Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté I. Rapport	Octobre 1978	F

(1) En préparation.

**Salgs- og abonnementskontorer · Vertriebsbüros · Sales Offices  
Bureaux de vente · Uffici di vendita · Verkoopkantoren**

**Belgique - België**

*Moniteur belge — Belgisch Staatsblad*  
Rue de Louvain 40-42 —  
Leuvensestraat 40-42  
1000 Bruxelles — 1000 Brussel  
Tél. 512 00 26  
CCP 000-2005502-27  
Postrekening 000-2005502-27

*Sous-dépôts — Agentschappen:*

Librairie européenne — Europese  
Boekhandel  
Rue de la Loi 244 — Wetstraat 244  
1040 Bruxelles — 1040 Brussel

**CREDOC**

Rue de la Montagne 34 - Bte 11 —  
Bergstraat 34 - Bus 11  
1000 Bruxelles — 1000 Brussel

**Danmark**

*J.H. Schultz — Boghandel*

Møntergade 19  
1116 København K  
Tlf. (01) 14 11 95  
Girokonto 200 1195

*Underagentur:*

Europa Bøger  
Gammel Torv 6  
Postbox 137  
1004 København K  
Tlf. (01) 14 54 32

**BR Deutschland**

*Verlag Bundesanzeiger*

Breite Straße — Postfach 10 80 06  
5000 Köln 1  
Tel. (0221) 21 03 48  
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn  
8 882 595)  
Postscheckkonto 834 00 Köln

**France**

*Service de vente en France des publica-  
tions des Communautés européennes*

*Journal officiel*  
26, rue Desaix  
75732 Paris Cedex 15  
Tél. (1) 578 61 39 — CCP Paris 23-96

*Sous-agent*

D.E.P.P. — Maison de l'Europe  
37, rue des Francs-Bourgeois  
75004 Paris  
Tél.: 887 96 50

**Ireland**

*Government Publications*

Sales Office  
G.P.O. Arcade  
Dublin 1

or by post from

*Stationery Office*

Beggar's Bush  
Dublin 4  
Tel. 68 84 33

**Italia**

*Libreria dello Stato*

Piazza G. Verdi 10  
00198 Roma — Tel. (6) 8508  
Telex 62008  
CCP 1/2640

*Agenzia*

Via XX Settembre  
(Palazzo Ministero del tesoro)  
00187 Roma

**Grand-Duché  
de Luxembourg**

*Office des publications officielles  
des Communautés européennes*

5, rue du Commerce  
Boîte postale 1003 — Luxembourg  
Tél. 49 00 81 — CCP 19190-81  
Compte courant bancaire:  
BIL 8-109/6003/300

**Nederland**

*Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf*

Christoffel Plantijnstraat, 's-Gravenhage  
Tel. (070) 62 45 51  
Postgiro 42 53 00

**United Kingdom**

*H.M. Stationery Office*

P.O. Box 569  
London SE1 9NH  
Tel. (01) 928 69 77, ext. 365  
National Giro Account 582-1002

**United States of America**

*European Community Information  
Service*

2100 M Street, N.W.  
Suite 707  
Washington, D.C. 20 037  
Tel. (202) 862 95 00

**Schweiz - Suisse - Svizzera**

*Librairie Payot*

6, rue Grenus  
1211 Genève  
Tél. 31 89 50  
CCP 12-236 Genève

**Sverige**

*Librairie C.E. Fritze*

2, Fredsgatan  
Stockholm 16  
Postgiro 193, Bankgiro 73/4015

**España**

*Librería Mundi-Prensa*

Castelló 37  
Madrid 1  
Tel. 275 46 55

**Andre lande · Andere Länder · Other countries · Autres pays · Altri paesi · Andere landen**

Kontoret for De europæiske Fællesskabers officielle Publikationer · Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften · Office for Official Publications of the European Communities · Office des publications officielles des Communautés européennes · Ufficio delle pubblicazioni ufficiali delle Comunità europee · Bureau voor officiële publikaties der Europese Gemeenschappen

Luxembourg 5, rue du Commerce Boîte postale 1003 Tél. 49 00 81 · CCP 19 190-81 Compte courant bancaire BIL 8-109/6003/300

BFR 250    DKR 44    DM 15,20    FF 36,40    LIT 7100    HFL 17    UKL 4.20    USD 8.40

---



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

ISBN 92-825-0959-1

Boîte postale 1003 – Luxembourg

N° de catalogue : CB-NA-78-052-FR-C